

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12273 – 4 F — JEUDI 12 JUILLET 1984

Mort du photographe Brassaï

Le photographe Brassaï vient de mourir. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

« Le Monde des arts et des spectacles »

Pages 13 à 20

Une semaine à Paris

par CLAIRE DEVARRIEUX

LA RECHERCHE D'UN RÈGLEMENT AU PROCHE-ORIENT

« Truc électoral » en Israël

Dans un pays où l'inflation annuelle atteint 400 %, où une récente opération militaire se solde par un échec coûteux, où la démocratie est vivace et où les citoyens ont le sang chaud, une campagne électorale devrait, en toute logique, être une véhémente empoignade, ponctuée d'insultes homériques et d'engagements solennels.

C'est tout le contraire qui se passe en Israël, comme vient de le confirmer mardi le terne « débat » opposant à la télévision le premier ministre, M. Shamir, au candidat travailliste à sa succession, M. Pérès. Même si le genre pratiqué – une suite de déclarations adressées au meneur de jeu sans qu'un vrai dialogue puisse se nouer – ne se prête guère à l'affrontement spectaculaire, la platitude de ce « temps fort » de la campagne, à douze jours du scrutin, a évidemment des raisons de fond.

Depuis trois mois, les travaillistes israéliens, selon tous les sondages, maintiennent imperturbablement une avance de douze à quatorze sièges sur le Likoud au pouvoir, alors que le nombre des indécis est tombé à 10 %. M. Pérès doit donc chercher à rallier d'autres « déçus du Likoud » sans pour autant effrayer ceux qui ont commencé à lui faire confiance. Or, dans le domaine économique, il existe un secret de polichinelle. On ne réduit pas une inflation vertigineuse dont le taux a doublé au cours des neuf derniers mois sans de durs sacrifices dont l'électorat populaire – majoritairement favorable au Likoud – ferait de toute évidence les frais. L'interdiction d'évoquer cette cure d'austérité explique les contorsions verbales des travaillistes. Leur chef s'est bien gardé mardi de présenter un « plan de redressement », se bornant à condamner la « peu brillante » politique économique de l'équipe en place.

Echec patent du pouvoir, l'invasion du Liban, qui a coûté, sans avantage patent, six cents morts et trois mille blessés, ne joue qu'un rôle secondaire dans la campagne. Les deux partis sont d'accord sur l'objectif à long terme, qui est de quitter le pays voisin en assurant la sécurité de la Galilée. Or, sur le problème plus général de la sécurité du pays, les travaillistes n'ont pas cessé de se défendre de nourrir des intentions « suspectes ».

De son côté, le Likoud, fuyant le sombre bilan de sa gestion économique, s'est constamment appliqué à les amener sur ce terrain périlleux. Contraints de rappeler qu'ils ont naguère conquis le Golan et construit les premières implantations en Cisjordanie, les amis de M. Pérès sont d'une extrême discrétion sur leur projet de « gel » et sur le « plan territorial ». Là comme ailleurs, tout ce qu'ils pourraient préconiser est de nature à effaroucher les électeurs de droite, dont le Likoud espère bien que, passant outre à leur déception, ils reviendront au bercail.

Dans ces conditions, M. Shamir pouvait se donner les gants de proposer à son adversaire un « cabinet d'union nationale ». Il menait à son terme avec habileté la logique qui contraint les travaillistes à tenir un langage proche du sien. Après l'émission de mardi, qui s'était conclue sur cet appel vibrant et hautement tactique, M. Pérès a déploré avec agacement un « truc électoral ». Il était pourtant bien dans l'esprit d'une campagne que l'impossibilité d'énoncer des vérités trop amères a quelque peu truquée.

(Lire nos informations page 3.)

M. Mitterrand envisage « une conférence ouverte à tous les protagonistes »

De nos envoyés spéciaux

M. Mitterrand a quitté, ce mercredi matin 11 juillet, Amman pour Paris où il est attendu en fin de soirée. Il fait escale au Caire pour une « réunion de travail » avec le président Moubarak.

Amman. – S'il fallait qualifier le voyage de M. Mitterrand en Jordanie, qui s'est achevé ce mercredi 11 juillet, on pourrait dire qu'il a été, avant tout, un geste d'amitié. Le mot a été prononcé à de multiples reprises, tant par le souverain hachémite que par M. Mitterrand, qui ont passé une grande partie de la journée du mardi 10 juillet à visiter avec leurs épouses les sites archéologiques de Pétra et de Jerash. L'ambiance amicale du voyage était particulièrement évidente dans les ruines de l'antique ville grécoromaine de Jerash où les deux chefs d'Etat, en tenue sport, détendus en dépit de la chaleur accablante, échangeaient leurs impressions.

Du côté officiel jordanien, on s'estime globalement satisfait des déclarations de M. Mitterrand. *« Le président français a dit ce que l'on attendait de lui. On n'en attendait pas plus »*, nous a déclaré un membre du gouvernement. Un autre regrettait cependant que le président n'ait pas été plus précis sur le rôle que la France et la Communauté européenne peuvent jouer dans le cadre d'un règlement du conflit israélo-jordanien. Ce sentiment est encore plus net dans les milieux non officiels. *« Nous ne pouvons nous satisfaire de déclarations. Nous voudrions que M. Mitterrand et son gouvernement fassent un geste plus hardi et plus concret pour faire avancer la cause de la paix au Proche-Orient »*, nous a dit le rédacteur en chef d'un quotidien d'Amman.

La conférence de presse qu'ont tenue mardi en fin d'après-midi le roi Hussein et M. Mitterrand n'a pas été de nature à modifier sensiblement ce jugement, bien que sur certains points le chef de l'État se soit montré plus précis. Rappelant l'attachement de la France à la résolution 242 des Nations unies, il a évoqué, pour la première fois en Jordanie, le problème des territoires occupés en déclarant que cette résolution implique qu'*« Israël se soumette et se range derrière un avis qui, bien entendu ne lui permet pas d'exercer le pouvoir souverain qu'il exerce »* sur ce territoire.

FRANÇOISE CHIPAUX et EMMANUEL JARRY.

(Lire la suite page 3.)

LA SITUATION FINANCIÈRE DES ENTREPRISES

L'industrie automobile gravement atteinte par une forte baisse des ventes

Chaque mois égrène pour les constructeurs automobiles français son lot de désillusions. Les statistiques de ventes de voitures neuves en mai avaient amené leur chambre syndicale à parler de *« creux de la vague »* et d'espoir de *« léger redressement dans les mois à venir »*. Or, juin est véritablement catastrophique pour les marques nationales : le nombre d'immatriculations a reculé de 26 % par rapport à juin 1983, mais pour les constructeurs français la chute est de 33,3 %, alors que le déclin des marques étrangères n'est que de 6,5 %. Celles-ci résistent donc mieux.

Aucune marque n'est épargnée : Peugeot, qui, grâce au succès de la 205 réussissait jusqu'à présent à progresser, régresse de 14,9 %. Citroën vend 3 500 voitures de moins qu'en juin 1983 et recule ainsi de 36,4 %. Quant à Talbot, c'est la chute libre : de 8 946 l'an passé, les ventes mensuelles sont tombées à 4 098 (– 54,2 %). Dans l'autre groupe français, chez Renault, le lancement de la R 25 n'a pas non plus réussi à enrayer la régression qui atteint 37,5 % (44 425 immatriculations contre 71 033).

Les résultats semestriels sont, eux aussi, fort mauvais. Sur un marché qui a reculé de 15 % (902 867 ventes de voitures neuves contre 1 062 679 au cours des six premiers mois de 1983), les immatriculations d'automobiles françaises ont baissé de 19,3 %, tandis que les marques étrangères ne régressaient que de 5,8 %. Seul Peugeot tire son épingle du jeu avec une très légère augmentation (+ 1,4 %), qui porte ses ventes à 156 300. Les deux autres marques du groupe PSA déclinent fortement : de 17,4 % pour Citroën, malgré la BX, et de 54 % pour Talbot. Globalement, PSA détient le tiers du marché national (33,3 %). Le recul de Renault est plus impressionnant encore puisqu'il a vendu 90 000 voitures de moins que durant les six premiers mois de 1983 (contre 52 000 de moins pour PSA) : soit une chute de 23,5 % et une part de marché qui n'est plus que de 31,4 %, tandis que les marques étrangères profitent de l'aubaine et voient leur part du marché français passer de 31,5 à 34,9 % en un an.

C'est dans ce contexte qu'il faut replacer la demande de licenciement effectuée par Citroën et refusée par M. Bérégovoy, et les mesures qui viennent d'alourdir la fiscalité sur les carburants qui sont jugées par les constructeurs comme un *« mauvais coup »* porté à l'automobile.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page page 24.)

Amélioration d'ensemble selon l'INSEE

Il est des périodes priviligiées au cours desquelles la lecture de la situation économique d'un pays est facile à faire et les risques d'erreur relativement peu importants.

La France vit une période de ce genre que l'INSEE décrit dans sa dernière note de conjoncture publiée ce mercredi 11 juillet : *grosso modo*, la situation financière des entreprises s'améliore au détriment de celle des ménages avec comme conséquence un freinage assez net de l'inflation et le rééquilibrage progressif de notre commerce extérieur, mais aussi une augmentation continue du chômage.

La situation des entreprises d'abord. Elle s'améliore très nettement, sauf en ce qui concerne l'automobile, qui est particulièrement touchée. Les prix de vente à la production augmentent assez fortement : + 3,2 % au premier semestre et encore + 3 % prévus au second semestre dans l'industrie manufacturière. Les effectifs au travail, en revanche, diminuent au rythme de 1,5 % par semestre dans l'industrie (soit 140 000 personnes pour l'année) et de 215 000 pour l'ensemble de l'économie.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 24.)

Témoignage

LES RÉSISTANTS KURDES FACE A 150 000 SOLDATS IRANIENS

Le second front de l'imam Khomeiny

Reléguée à l'arrière-plan par la guerre du Golfe, la guérilla qui oppose quelque 15 000 pechmergas kurdes à 150 000 soldats de l'imam Khomeiny continue depuis la victoire de la révolution islamique en 1979. La lutte pour l'autonomie du Kurdistan iranien est un élément important du conflit qui oppose Téhéran à Bagdad. Le Docteur Bernard Kouchner, président de l'association Médecins du monde, qui rentre du Kurdistan, témoigne.

par BERNARD KOUCHNER (*)

A portée de tir des katiouchas iraniennes, ils attendent l'offensive. Derrière leurs rochers, de Kermanchah à Rowanduz, à chaque aube nouvelle, ceux qui résistent à l'imam Khomeiny se préparent à une attaque massive. Le sort des armes entre l'Irak et l'Iran dépend aussi de ce peuple kurde oublié des Occidentaux et qui joue encore une fois son destin et une partie du nôtre. Qui succédera à l'imam et quel sera alors le régime politique de l'Iran ? Un séjour au Kurdistan, cette région montagneuse à la frontière de l'Irak où se trouvent regroupées, avec la complicité de Bagdad, les diverses résistances armées au régime de Téhéran, éclaire certains éléments de la réponse.

Fort de plus de quinze millions d'individus dispersés dans cinq pays, mais unis par une langue, une religion et des traditions communes, le peuple kurde forme une communauté délaissée par l'histoire. Sa revendication à l'autonomie complique encore l'imbroglio politique de la zone et pèse sur les stratégies d'un affrontement de quarante-six mois particulièrement meurtrier. On ne peut réduire ce conflit à ce que les Occidentaux nomment la guerre du Golfe et qui les alerte de manière aussi égoïste qu'éphémère.

Cent cinquante mille militaires iraniens sont bloqués au Kurdistan face aux rebelles. Encadrés par des membres de l'armée régulière, des pasdarans et des gardiens de la révolution, devenus depuis quatre ans des guerriers décidés, et surtout des bassidjes (volontaires), des paysans et des chômeurs enrôlés autoritairement, affrontent les résistants.

La tactique des généraux irakiens s'en trouve singulièrement facilitée : cet abcès de fixation leur permet de concentrer le gros de leurs efforts sur le sud du pays, là où les satellites d'observation américains ont détecté une concentration de quatre cent mille soldats iraniens. Le nouvel assaut est attendu en quatre points du front, notamment dans le secteur de Bassorah et dans la montagne kurde que protègent solidement les pechmergas.

Pourtant, il y a dix mois, les soldats de Téhéran ont repris, malgré de fortes pertes, le contrôle des villes et des routes du Kurdistan. Ils se sont enfoncés profondément dans les vallées et ont installé des fortins sur les sommets de ce qui fut, depuis la chute du chah, le premier territoire « libéré » iranien. La nuit n'est pas sûre pour les militaires, qui se retirent dans leurs abris, et la montagne redevient le domaine des pechmergas et de leurs alliés du moment. Qui sont ces Iraniens qui se battent contre l'imam Khomeiny ? La visite des trois camps établis dans le sanctuaire de la guérilla, en territoire irakien, montre qu'il s'agit de groupes bien différents.

Une barrière de bois gardée solennellement se lève, et nous pénétrons dans le « territoire libre » du Kurdistan administré par le Parti démocratique du Kurdistan d'Iran (PDKI). Une pagaille bon enfant, peu de signes extérieurs de respect, des militaires efficaces mais cordiaux, le goût du débat d'idées, le meilleur boulanger de la région et, parfois, un verre de whisky : le PDKI n'a rien d'un parti dogmatique. Majoritaire au Kurdistan d'Iran, c'est un mélange de vieux sages libéraux et de jeunes militants.

(Lire la suite page 4.)

(*) Président de Médecins du monde.

Cartier
SANTOS DE CARTIER
ETANCHES, AUTOMATIQUES, QUARTZ
les must de Cartier

RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES ET QUALITÉ DES SOINS

Les hôpitaux et l'austérité

Les préfets viennent de recevoir une circulaire budgétaire dans laquelle le gouvernement arrête l'augmentation moyenne des dépenses hospitalières fixée pour 1985 : 5,7 %. Le taux définitif, qui ne s'en écartera guère, sera connu à l'automne.

Les mesures d'austérité qui, *depuis deux ans, frappent* vigoureusement les structures sanitaires du pays se traduiront-elles, à terme, par une dégradation des conditions de soins, puis par une baisse du niveau de santé ? Ou bien ce remède de cheval permettra-t-il enfin de gérer de manière rationnelle un système de santé qui s'était emballé sur la lancée de l'expansion ? Telles sont les questions qui agitent la communauté hospitalière. C'est un débat éminemment politique dont le gouvernement avait sous-estimé l'impact au début du septennat. Aujourd'hui, l'équipe au pouvoir mesure clairement l'étroitesse de la marge de manœuvre dont elle dispose.

Depuis plusieurs années, les dépenses de santé ont semblé incontrôlables. Et singulièrement, les dépenses hospitalières, qui en absorbent, à elles seules, plus de la moitié. Cette évolution était considérée avec fatalisme par les pouvoirs publics et perçue le plus souvent *comme l'inéluctable rançon* du progrès.

En 1979, le poste hospitalier avait augmenté de près de 20 % en un an, et ce rythme est resté pratiquement identique jusqu'en 1982. Puis, en 1983, le taux d'augmentation est tombé à 9,5 % : la différence d'évolution représente, à elle seule, quelque 10 milliards de francs. En 1983, les dépenses hospitalières ont atteint 157 milliards, ce qui représente une somme supérieure au coût de la construction aéronautique et de l'armement réunis.

Un changement aussi brusque n'est évidemment pas le fruit du hasard. C'est M. Raymond Barre lui-même qui, en 1979, soulignant l'incompatibilité d'une telle expansion avec le maintien des grands équilibres économiques, avait jeté les bases d'un étroit dispositif de contrôle. La gauche, après quelque hésitation, l'a repris et accentué. Les hôpitaux, sans grande transition, se sont vu appliquer le régime dit du *« budget global »*, qui leur alloue en début de mois une « enveloppe », à laquelle ils doivent se tenir. Ce système, déjà appliqué dans les plus grands établissements du pays (les vingt-neuf centres hospitaliers régionaux), sera généralisé en 1985 (1).

Pour verrouiller le dispositif, le gouvernement, qui a délibérément exclu les hôpitaux de la loi de décentralisation, fixait un *« taux directeur »* – c'est-à-dire une norme d'augmentation – calculé au plus juste ; il supprimait la pratique ancienne des *« rallonges budgétaires »* de fin d'année et annonçait, pour 1985, qu'aucun emploi supplémentaire ne serait créé dans ce secteur. Pour parachever le tout, la Sécurité sociale se voyait interdire d'avancer aux hôpitaux les sommes dont ils ont besoin pour s'équiper, l'Etat mettait en place un étroit contrôle des investissements et le IXe Plan prévoyait la suppression de 28 000 lits.

Cette politique, annonce le gouvernement, va se poursuivre : il s'agit, en réalité, d'un gigantesque chantier, qui porte sur les structures elles-mêmes, et ne se bornera pas à quelques retouches conjoncturelles.

CLAIRE BRISSET.

(Lire la suite page 9.)

(1) A l'exception des hôpitaux locaux.

AU JOUR LE JOUR

L'âge du hamburger

Il faut vivre avec son temps. C'est ce qu'a fort bien compris le conseil municipal de Perpignan. Plutôt que de voir se dégrader d'année en année la magnifique Loge de mer, construite voici plus de cinq cents ans, il l'a louée à une « entreprise de restauration rapide », appellation pudique des fast-foods de style américain.

Faut-il en pleurer ? En rire ? S'en indigner ou s'en féliciter ?

Qu'en pense la belle Catalane nue de Maillol, de l'autre côté de la place ? Sans doute que l'argent des marchands de hamburgers n'a pas d'odeur et que la remise à neuf (sic) *de la Loge de mer, horriblement coûteuse et au demeurant réussie, valait bien cet affront à la cuisine nationale.*

JACQUES CELLARD.

idées

Retour du fascisme ?

Dans un livre dont nous reproduisons un extrait, M. Le Pen se défend d'être un fasciste. C'est bien pour un fasciste cependant que le prend Louis Sala-Molins, qui demande qu'on appelle cette « lèpre » par son nom. Jean-Pierre Marque voit plutôt dans l'idéologie du Front national un courant traditionaliste et réactionnaire issu du dix-neuvième siècle, combiné de façon pas nécessairement plus rassurante avec une apologie du libéralisme économique.

Le mot qui convient

par
LOUIS SALA-MOLINS (*)

CE n'est pas Le Pen qui me fait peur. C'est la peur universelle d'appeler les choses par leur nom qui m'effraie. Les hommes politiques et les hommes de presse se sont donné le mot avec une étonnante vitesse : Le Pen est pointilleux sur l'épithète. Et si on l'a entendu l'autre dimanche traiter Jospin de fasciste, on n'a entendu personne ce soir-là rappeler au tribun de la guillotine et de la xénophobie, au chantre de la haine civile et de l'autosuffisance nationale, au grand masturbateur de l'autarcie et de la blanchitude, qu'il est, tout simplement, un fasciste.

Certes, on a joué à son égard de la paraphrase et de l'allusion transparente. Poperen et Lajoinie ont même, par déontologie et par élégance, refusé le contact verbal. Très bien. Mais personne ne l'a appelé par le nom qui lui convient le mieux, parce que Le Pen n'aime pas ça et qu'il s'est débrouillé depuis longtemps pour le bien faire savoir.

Traitez-le de fasciste. Il vous répond : « *Ai-je la tête de Mussolini ?* » Entre nous soit dit, je leur trouve comme une parenté du menton, mais là n'est pas le problème. Il ajoute que Mussolini voulait l'État partout, alors que lui, Le Pen, ne le veut tout-puissant qu'aux douanes pour le dehors et aux commissariats pour le dedans. Non, franchement, termine-t-il, je ne suis pas mussolinien, donc pas fasciste pour deux sous. A ce compte-là, le fascisme commence avec Mussolini et termine avec lui, l'Allemagne ne fut que national-socialiste, Franco n'était que franquiste et Le Pen est innocemment lepéniste, pas de quoi craindre la moindre nuit d'insomnie. Au-delà de ces constats d'une hauteur politique mirobolante, la déduction logique ou historique que l'on se sait en droit et en devoir d'oser vaut insulte, et le fasciste Le Pen vous envoie ses témoins et ses huissiers.

Le décompte a été fait trente-six fois des options de Le Pen, des comportements de Le Pen, des projets de Le Pen et des convergences criantes entre les intentions politiques des criminels qui ont écrit les pages brunes de l'histoire de l'Europe contemporaine et les intentions politiques dont le Front fasciste de Le Pen est l'inspirateur ou le dépositoir. N'empêche. Le Pen ne veut pas qu'un chat soit un chat : ce serait prématuré de l'apprendre. Le Pen et son Front ne sont que nationalistes et français, pour le moment.

Le cauchemar du 17 juin

On aura le temps d'aviser lorsqu'il aura lui-même déterminé, lui et lui seul, que l'heure est venue de passer de la matérialité du texte à ce qu'il évoque, du coup de gueule au coup de poing, de la musique des syllabes aux sons allégoriques. C'est pour quand, cela ? Pour le lendemain d'un scrutin où il aura fait du 15 % ou du 20 % ? En attendant, la haine élitiste de l'étranger, le mépris de l'immigré, l'exaltation obscène du conservatisme le plus obtus, et de celui-là seul, et de la réaction la plus nauséabonde, tout cela et ce que j'oublie ne peut plus, en France, être qualifié de fascisme, parce que ça grouille et pourrit dans l'égout collecteur que lui aménage la « pensée » lepéniste, et que Le Pen déclare qu'il n'est pas encore fasciste. Il n'y a donc pas de fascisme chez nous. Ni à 11 % ni à 0,11 %.

Soignez-la donc bien, politiciens de gauche, cette première claudication verbale. Nous vous avons bien entendus tout le long de ce cauchemar de la nuit du 17 juin, nous vous avons bien lus dans les journaux du lendemain. Travaillez-la, la litote. Pourfendez les « extrémistes de droite » sans nommer le fascisme. Evoquez vos souvenirs de sinistres aventures en allées sans préciser lesquelles. Persévérez donc à ne pas rejoindre les « excités » qui gueulent dans les rues et les places des villes la haine du fascisme lorsque Le Pen et sa meute y dressent leurs chapiteaux. Favorisez ainsi, tas de scélérats, la sinistre politique chiraquienne de banalisation du « phénomène Le Pen ». Echangez paroles et arguments avec le fasciste du jour. Faites de la bonne casuistique, c'est mignon, c'est fin. Et vous vous apercevrez une autre nuit que, loin d'avoir arrêté le fascisme par une politique cohérente mais aussi par un rejet total, il vous aura filé entre les doigts. Vous risquez de le voir un jour tenir la rue, parce que vous aurez cru inutile, inadéquat, prématuré, défaitiste, superflu d'en conjurer à temps les premières manifestations.

Que je simplifie ? Que l'affaire est beaucoup plus complexe que cela ? Démêlez-la : vous avez pour ce faire le pouvoir et les experts. Et appliquez au moins sur la gangrène le cautère des mots qui portent : vous ne manquez pas de tribunes ni de tribuns. Soyez crédibles, nom de Zeus, au moins sur votre volonté de nommer Le Pen et son Front par le seul mot qui leur convient. Pas l'« extrémiste de droite », pas la « droite autoritaire », pas tous ces mots à tiroirs, tous ces mots cache-sexe qui veulent tout dire et ne rien dire. Mais le mot que l'histoire a retenu, celui qui convient le mieux, le seul qui convient de tout son poids historique à ce genre de lèpre : fascisme. Au sens fort du mot. Même si nous avons le droit d'espérer que le fascisme lepénien est celui de la saison des soldes ou de la Foire à la ferraille et aux jambons.

(*) Professeur de philosophie politique à l'université Paris-I.

« Mon modèle, c'est Reagan »

par JEAN-PIERRE MARQUE (*)

DÉJA *piégée* sur le thème des libertés, la gauche s'obstine à accumuler les gaffes : en quittant le plateau de TF 1 à l'arrivée de J.-M. Le Pen, au soir des élections européennes du 17 juin dernier, MM. Poperen et Lajoinie ont maladroitement donné à celui qu'ils considèrent comme le fossoyeur de la démocratie l'occasion rêvée d'observer que, en l'espèce, ils ne prêchaient guère l'exemple. Ils ne faisaient ainsi que valoriser le leader du Front national, sans comprendre que dénoncer en M. Le Pen un fasciste et un pestiféré est une tactique dépourvue d'efficacité. Plutôt que jeter l'anathème sur le Front national, il faut avant de risquer tout jugement accepter d'analyser les propos et les écrits de M. Le Pen, tenter de percer leur véritable nature, y débusquer la bête immonde si d'aventure elle s'y terre, mais aussi se résoudre à vérifier une éventuelle filiation avec des courants d'idées classiques et sans véritable danger pour les institutions républicaines.

Le courant traditionaliste

L'essentiel des idées de M. Le Pen est contenu dans son récent ouvrage, *les Français d'abord* (1) : plutôt que sous-tendre une idéologie assimilable au fascisme, on peut se demander si les principes qui s'y trouvent développés ne s'apparentent pas à un courant traditionaliste et réactionnaire issu du dix-neuvième siècle, combiné, non sans quelque ambiguïté, avec une option favorable au libéralisme économique.

Le premier élément de cette combinaison — le courant traditionaliste — est assez aisément identifiable.

En épigraphe des Français d'abord, figure cette phrase de Chateaubriand : *« C'est le devoir qui crée le droit, et non le droit qui crée le devoir. »* Comme Lamennais, M. Le Pen semble vouloir maîtriser les excès du subjectivisme et de l'individualisme juridiques induits par la Déclaration des droits de 1789, notamment par le respect de la morale et de la religion chrétiennes :

« L'homme est créature de Dieu... La civilisation occidentale doit être tempérée de charité chrétienne », écrit M. Le Pen, qui affirme non sans fierté : *« Je suis croyant »*, se démarquant par là même du fascisme païen.

L'exaltation de la famille *« C'est la cellule de base de la nation. Quand la famille est affaiblie, la patrie est menacée »*, a chez lui des accents pétainistes, de même que l'exaltation du travail (*« un droit mais aussi un devoir »*) et de la patrie (*« la droite nationale attachée à la patrie, à son sol, à ses traditions, respectueuse des sacrifices de ses pionniers et de ses martyrs, de ses saints et de ses soldats »*). On sait toutefois que le pétainisme est lui-même un syncrétisme de divers courants conservateurs, passéistes et réactionnaires, issus notamment de l'Ancien Régime.

Sur le plan des institutions politiques, M. Le Pen est assez laconique, mais ne semble pas tourner le dos à la démocratie lorsqu'il prône l'élection de l'Assemblée nationale à la proportionnelle, ainsi que l'adoption d'un régime présidentiel, certes dénaturable en fonction d'un charisme individuel et de circonstances spécifiques.

Mais que pense-t-il de l'Etat ?

Quand on sait que le fascisme érige celui-ci en valeur suprême, la position du leader du Front national semble s'écarter résolument d'une telle conception. Il convient, en effet, selon lui, de *« ramener l'Etat à ses fonctions utiles, à ses fonctions régaliennes, à tout ce que personne d'autre que lui ne peut faire, c'est-à-dire la défense nationale, la police, la justice, la diplomatie et un minimum d'administration générale »*. M. Le Pen se prononce donc très clairement en faveur de l'Etat libéral, de l'Etat-gendarme, n'intervenant ni en matière économique ni sur le plan social. Force est de reconnaître que le Front national est ici très loin du fascisme.

Quant à l'organisation économique, M. Le Pen se prononce en faveur de la libre entreprise et de l'initiative privée délivrée de tout contrôle étatique : *« Tout doit être remis dans le secteur privé, soumis aux règles générales de l'économie moderne, de la compétition, de la concurrence, de l'abaissement des coûts, de la productivité. »*

Contradictions

Ses options sont identiques en matière sociale : *« L'Etat providence est un piège mortel »*, affirme J.-M. Le Pen, en prônant la liberté de choix en matière de protection sociale et la suppression des lois Auroux, qui, selon lui, paralysent l'embauche.

On doit toutefois se demander si J.-M. Le Pen *n'exalte pas les vertus* de l'Etat libéral par souci de s'insérer *dans un créneau à la mode*. Ses écrits semblent traduire certaines *contradictions lorsqu'il affirme qu'il* convient d'*« encadrer la réaction populaire contre le communisme et le libéralisme »*, après avoir indiqué que c'est à tort que *« les libéraux croient trouver la liberté dans l'absence de toute contrainte »*. Un tel discours n'est-il pas celui du fascisme, qui estime que le *capitalisme libéral* a engendré la lutte des classes et la montée des idées *socialistes*, et prétend résoudre les antagonismes sociaux par une organisation corporatiste de l'économie ? Comment M. Le Pen peut-il alors affirmer : *« Aujourd'hui, personne ne défend plus le capitalisme. Moi, je le fais applaudir par mon public, de l'ouvrier au PDG »* (2) ?

Il faudra bien que le Front national, s'il espère devenir, et de façon durable, un élément important dans la vie politique française, sorte de ces contradictions. En résumé, J.-M. Le Pen et son Front national doivent-ils effrayer ? Non, si l'on considère que le paganisme, le culte de l'Etat tout-puissant, du parti unique et de l'idéologie corporatiste, de même que la surreprésentation des chômeurs dans la clientèle électorale, sont autant d'éléments inhérents au fascisme, et dont la présence n'est pas vérifiée dans l'idéologie ou dans le mouvement de M. Le Pen.

Cependant, le nationalisme, connotant une *xénophobie* d'ailleurs sélective, est bien chez lui un thème central exprimé selon une phraséologie qui peut inquiéter. De même, la dénonciation de la *« décadence »*, l'appel à *« une réaction biologique contre le désordre, la crasse, la paresse, le vandalisme »*, le culte de la beauté et de la force physiques, autant de thèmes développés dans *les Français d'abord*, ne sont pas sans rappeler les incantations d'un Brasillach ou d'un Drieu La Rochelle.

Mais il semble bien que, pour l'essentiel, J.-M. Le Pen se contente d'incarner la cohabitation possible d'une idéologie traditionaliste et d'ordre moral avec l'apologie de l'Etat *libéral*. M. Le Pen *affirme : « Mon modèle, c'est Reagan »*. Avec ou sans bandeau, la revendication de ce parrainage doit-elle rassurer ?

(*) Chargé de cours à la faculté de droit et de science politique de Dijon.

(1) Editions Carrère-Lafon, 1984.
(2) *Le Figaro-Magazine* du 23 juin 1984.

LU

« TACTICIENS DU POUVOIR », de Jay Haley

Un leader nommé Jésus

ON *s'est posé bien des questions* concernant Jésus-Christ, *mais rarement celle* de savoir comment, seul et *inconnu, dans un pays occupé par* les Romains et soumis à une hiérarchie *religieuse omniprésente, il* a pu créer une organisation qui non seulement a vaincu l'*Empire* romain, mais a finalement imposé son pouvoir absolu sur *les populations* occidentales pendant de nombreux siècles. Cette question fait l'objet d'une brillante étude d'un anthropologue américain, Jay Haley, qui fut un élève de Gregory Bateson et qui pourrait bien être le petit-fils spirituel de Bernard Shaw : *les Tactiques du pouvoir de Jésus-Christ*. Ce texte ravira tous ceux, à commencer par les révolutionnaires, qui ont compris qu'il n'est pas possible aujourd'hui de prendre le pouvoir par les masses sans utiliser les stratégies de Jésus.

Selon Jay Haley, le divin enfant fut le premier leader qui mit au point un programme de recrutement des fidèles chez les pauvres et les faibles : *« Sa tactique de base fut de définir les plus démunis comme méritant le plus de pouvoir, et de les séduire ainsi »*. Il les nomma le sel de la terre et la lumière du monde et affirma qu'ils hériteront de la terre.

Comme vingt siècles plus tard Staline, Hitler ou Mao, il appela formellement à une rupture des liens familiaux et à l'affrontement des jeunes contre leurs aînés. Plus habile que ses imitateurs, il ne parla pas au nom d'une race ou d'une classe, mais se présenta comme l'instrument du Père céleste, ce qui lui permit de rejeter toute opposition.

Pour se faire connaître, la seule identité qu'il pouvait revêtir était celle de prophète religieux. *« Dire qu'il n'a pas recherché le pouvoir politique*, écrit Jay Haley, *c'est sous-estimer la nouvelle stratégie qu'il a introduite dans le monde. Comme si l'on considérait que Lénine ne voulait pas le pouvoir parce qu'il ne fréquentait pas la cour du tsar. Depuis Jésus, les leaders ont appris à court-circuiter totalement le pouvoir politique établi en leur temps et à construire un mouvement indépendant. »*

Prophète religieux, ayant en outre la réputation de faire des miracles, ce qui ne nuisait en rien, bien au contraire, à son prestige, Jésus choisit de s'en prendre violemment au clergé officiel, non seulement en tenant des propos aussi peu amènes que : *« Serpents, race de vipères, comment échapperez-vous au châtiment de la géhenne ? »*, mais en attaquant les changeurs d'argent du Temple et les marchands de bétail sacrificiel. Quand on sait qu'une part essentielle des ressources du Temple provenait de la vente des animaux et du change, on admire avec Haley son adresse tactique : il ne porte pas la main sur l'autel, il ne pénètre pas dans le Saint des Saints ; il s'en prend à l'aspect commercial du Temple, vilipendant ceux qui transforment cette maison de prière en caverne de voleurs. Ce qui lui vaut, outre de déconsidérer ses adversaires, une célébrité immédiate.

Face à cet extrémisme, il mettait les pouvoirs établis dans l'obligation de réagir. Il fut arrêté, condamné à mort par le Sanhédrin et livré pour l'exécution au gouverneur romain. Ce dernier, jugeant que Jésus n'avait pas enfreint la loi romaine, demanda à la foule de prendre la décision, et la foule le condamna. Voilà qui reste une énigme, dans la mesure où il était si populaire qu'il avait fallu l'arrêter en secret. Albert Schweitzer prétend que la foule a réclamé cette mort quand elle a appris que Jésus s'était proclamé le Messie à son procès, acte blasphématoire. Une version catholique veut que la foule ait été manipulée par les prêtres du Temple. Une question plus cruciale, note Haley, concerne l'authenticité de cet épisode, dans la mesure où l'on a pu affirmer que cette tradition de la grâce accordée à un prisonnier n'existait pas en réalité.

Toujours est-il que, selon Haley, Jésus aurait commis une erreur tactique en se laissant arrêter. Il n'est pas possible, dans le cadre d'un simple compte rendu, de répertorier ses arguments, mais on ne peut en revanche que l'approuver lorsqu'il affirme que *« comprendre le messianisme révolutionnaire contemporain, c'est rendre hommage au legs de Jésus »*.

Cet ouvrage comprend d'autres études aussi pertinentes qu'irrévérencieuses sur l'échec en psychothérapie, l'art d'être schizophrène, la psychanalyse ou les hippies. Rarement un ouvrage de sciences humaines aura abordé avec une ironie aussi cinglante des sujets aussi cuits et recuits.

ROLAND JACCARD.

★ Traduit de l'américain par J.-C. Benoit et D. Roume. Edit. ESF (17, rue Viète, 75017 Paris), 117 pages.

Le Monde

ABONNEMENTS VACANCES

	FRANCE	ETRANGER (Voie normale)
15 jours	65 F	.... 119 F
3 semaines	95 F	.... 173 F
1 mois	120 F	.... 227 F
1 mois 1/2	175 F	.... 335 F
2 mois	230 F	.... 444 F

(Pour les tarifs d'abonnement à l'étranger par voie aérienne, veuillez nous consulter au 246-72-23 poste 2391.)

Pour recevoir régulièrement *le Monde* à votre adresse de vacances, retournez ce bulletin, rempli en majuscules, au moins DIX JOURS avant votre départ et adressez-le avec le règlement correspondant à :

LE MONDE – Service des Abonnements
5, rue des Italiens – 75427 PARIS CEDEX 09

Je m'abonne au *Monde* du .... au ....

Nom .... Prénom ....

N° .... Rue ....

Code postal .... Ville ....

Ci-joint mon versement .... F

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

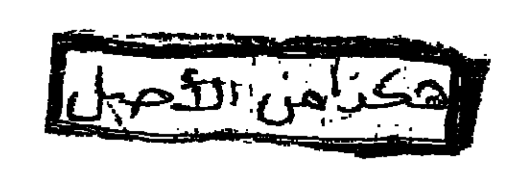
Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Une « accusation dérisoire » ?

« *Suis-je fasciste ?* », demande Jean-Marie Le Pen dans son livre *les Français d'abord* (Carrère Lafon, 1984). Voici le texte intégral de sa réponse :

« Cette accusation est dérisoire. Le fascisme est un avatar autoritaire du socialisme. C'est d'ailleurs un député socialiste, Benito Mussolini, et même un socialiste de gauche, qui a fondé le fascisme. Le fascisme est une doctrine italienne d'entre les deux guerres qui postule la soumission de l'économie à l'Etat, à l'Etat totalitaire. Or mes conceptions économiques sont exactement aux antipodes de cette position puisque je ne suis socialiste en aucune manière. Par conséquent, me réputer fasciste, c'est prononcer un mensonge énorme. Je signale au passage que Guy Mollet et les socialistes ont été réputés fascistes. J'aime à rappeler après l'avoir dit au début de ce livre que, dans l'*Encyclopédie soviétique*, à « général de Gaulle », il est inscrit : « de Gaulle Charles, général fasciste ». Il s'agit là de l'image qui a été propagée pendant des années par l'intelligentsia de gauche.

» Je suis un homme de droite, fier de l'être, d'origine populaire. Je crois que l'immense majorité des Français, à 80 % à mon avis, se retrouvent sur un grand nombre de consensus, c'est-à-dire des opinions communes, et cela dans les domaines les plus importants de la vie. Ils en ont souvent, naturellement, une appréciation de droite, même si l'intelligentsia de gauche essaye de les persuader du contraire, depuis des décennies, avec la complicité bienveillante des dirigeants du marais centriste et libéral. »



étranger

PROCHE-ORIENT

Israël

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Quand M. Shamir propose à M. Pérès un cabinet d'union nationale

De notre correspondant

Jérusalem. — Le premier ministre, M. Itzhak Shamir, et son rival travailliste, M. Shimon Pérès, ont exposé, mardi 10 juillet, les idées-forces de leurs partis lors d'une intervention télévisée.

Dressant le bilan de sept années de règne du Likoud, M. Shamir a souligné que l'équipe sortante *« avait fait disparaître les inégalités sociales et éliminé le clivage entre les deux Israël (ashkenaze et séfarade), apporté la lumière et l'espoir à beaucoup d'Israéliens et favorisé leur sentiment de dignité et d'appartenance à la nation »*. Qualifiant la politique économique du Likoud de *« peu brillante »*, M. Pérès a rétorqué que, en neuf mois de gouvernement Shamir, l'inflation avait doublé, passant d'un rythme annuel de 200 % à 400 %. *« Que serait-il arrivé,* demande-t-il, *dans n'importe quel autre pays démocratique ? »* Le premier ministre lui a opposé *« la quasi inexistence du chômage, performance exceptionnelle dans le monde d'aujourd'hui »*.

Au sujet du Liban, M. Pérès a rappelé que, en cas de victoire le 23 juillet, les travaillistes opéreraient un retrait rapide de Tsahal, renforceraient l'armée du Liban du Sud du général libanais Antoine Lahad et maintiendraient en réserve sur la frontière une *« force d'intervention immédiate »* susceptible de contrer toute éventuelle tentative d'infiltration. L'objectif de M. Shamir est également d'évacuer le Liban, mais il a contesté l'approche travailliste. *« Fixer un calendrier,* a-t-il dit, *contribue à aider l'ennemi et revient à céder à ses ultimatums. »*

« Si vous vous étiez contentés d'intervenir au Liban sur une profondeur de 40 kilomètres, a déploré M. Pérès, *nous aurions aujourd'hui à la fois la paix en Galilée et la paix dans l'armée. »*

Tout en assurant qu'il ne nourrissait aucune illusion sur la Syrie, M. Shamir a émis l'espoir que la détermination d'Israël suffise à dissuader Damas de déclencher la guerre. Il a réaffirmé que son gouvernement était prêt à négocier avec la Jordanie *« sans autres conditions préalables que celles fixées par les accords de Camp David »*. Quant aux implantations juives dans les territoires occupés, elles n'ont, a-t-il dit, *« en rien affecté la coopération sans précédent entre Israël et ses alliés américains et européens »*.

Soulignant que les travaillistes étaient aussi attachés que le Likoud aux impératifs de sécurité, M. Pérès a rappelé : *« Nous avons poussé l'armée d'Amman hors de Cisjordanie et ne permettrons pas à un seul soldat arabe d'y entrer. Nous avons éloigné l'artillerie syrienne du Golan et elle n'y reviendra pas. »*

Tirage au sort oblige, le dernier mot revenait au premier ministre. Il a souhaité qu'Israël soit un *« Etat occidental, libre, uni, moderne, doté d'un gouvernement fort et susceptible d'attirer un million de nouveaux émigrants »*. Il a appelé de ses vœux la mise sur pied, après le scrutin, d'un cabinet d'union nationale. S'adressant aux journalistes après l'émission, M. Pérès a rejeté l'offre de M. Shamir. *« Ce n'est pas,* a-t-il remarqué, *la composition, mais le programme du prochain gouvernement qui est important. Or celui du Likoud est incompatible avec le nôtre. Dans ces conditions un tel cabinet ne serait qu'un gouvernement de paralysie nationale. »* Ce bref numéro de duettistes s'est achevé sans vainqueur ni vaincu.

J.-P. LANGELLIER.

La fin de la visite de M. Mitterrand en Jordanie

(Suite de la première page.)

En réponse à une question sur l'attitude de la France vis-à-vis de l'Organisation de libération de la Palestine, le président de la République a précisé : *« Je ne demande pas l'OLP de reconnaître l'Etat d'Israël de façon unilatérale. Je demande à l'OLP d'accepter la résolution des Nations unies (242) d'une façon claire pour que la centrale palestinienne puisse s'insérer dans le processus de discussion voulu par l'ONU. Cela n'a pas vraiment été fait jusqu'alors. Je ne demande pas de reconnaissance unilatérale. Ce serait injuste. Il n'y a pas de raison que l'OLP, qui est un mouvement en lutte, fasse des concessions à priori sans savoir à quoi cela servirait »*.

En ne demandant plus à l'OLP cette reconnaissance préalable directe de l'Etat hébreu, le président entrouvre une porte à la centrale palestinienne qui pourrait ainsi, procéder par le biais de l'acceptation de la Résolution 242. M. Mitterrand a réaffirmé que M. Arafat peut venir en France *« quand il veut »*, mais que le *« type de relations officielles demandé* (par celui-ci), *serait prématuré »*. M. Mitterrand a en outre fait allusion au terrorisme.

L'OLP et le terrorisme

« Au problème de la reconnaissance de la résolution 242 s'ajoute une certaine attitude à l'égard du terrorisme. Il faut que le langage soit plus clair encore », a dit le chef de l'Etat, qui demande donc au dirigeant palestinien de se désolidariser *nettement* des attentats commis en son nom.

Sur le problème de la convocation d'une conférence internationale évoquée à plusieurs reprises par la partie jordanienne, M. Mitterrand n'a pas fait montre d'un grand enthousiasme. Après avoir constaté l'échec de tous les pays qui s'étaient déjà posés en intermédiaire, et de toutes les formules envisagées, M. Mitterrand a déclaré : *« J'ai toujours pensé que la sagesse était de favoriser la relation directe entre les belligérants. Mais je dois constater que cette formule-là non plus n'a pas fait avancer les choses. Si donc ce n'est décidément pas possible, je souhaite qu'une conférence ouverte à tous les protagonistes puisse se réunir. La France peut en effet peser en ce sens. »*

En réalité, on continue de penser, à Paris, que la convocation d'une telle conférence est prématurée tant que les Américains et les Israéliens s'y opposent. De toute façon, une telle réunion n'aurait de réelles chances de succès que si s'amorçait une détente soviéto-américaine. Tel n'est pas le cas aujourd'hui. Du côté jordanien, le ministre de l'information nous a déclaré : *« Nous apprécions le soutien de la France à l'idée d'une conférence internationale, mais il y a des petits détails concernant le processus de convocation d'une telle conférence sur lesquels nos avis diffèrent de ceux de Paris. »*

En conclusion de la conférence de presse commune, le roi a de nouveau insisté sur la gravité de la situation : *« Nous nous approchons rapidement d'un moment de désespoir total en ce qui concerne l'instauration de la paix dans cette région. Le risque est de laisser passer la dernière chance »*, a-t-il déclaré. En définitive, pour les Jordaniens, l'importance de ce voyage tient surtout au fait même qu'il ait eu lieu. Quelles que soient les appréciations divergentes portées sur les déclarations de M. Mitterrand à Amman, tout le monde se montre satisfait qu'il y soit venu.

Ce mercredi matin, M. Mitterrand quitte Amman pour Le Caire où il déjeunera avec le président Moubarak avant de regagner Paris dans la soirée. M. Cheysson, quant à lui, se rend à Jérusalem où il dîne, mercredi soir, avec le premier ministre israélien, M. Shamir. Jeudi 12 juillet, le ministre des relations extérieures sera à Damas, où il sera reçu par le vice-président Abdelkhalim Khaddam. On apprenait d'autre part à Amman, de source autorisée française, qu'une invitation de M. Pierre Mauroy avait été adressée à M. Rifaat El-Assad, frère du président syrien et vice-président de la République, qui réside pour l'instant à Genève. Alors que la presse syrienne a manifesté quelque irritation à l'égard du voyage du président de la République à Amman, rappelant que *« la Syrie est la base de toute paix au Proche-Orient »*, ce déplacement de M. Cheysson n'est pas sans importance. Une question sur l'éventuelle visite en Syrie a d'ailleurs été posée à Amman à M. Mitterrand qui a répondu : *« Bien entendu, j'irai si je suis invité. »*

FRANÇOISE CHIPAUX et EMMANUEL JARRY.

● *Des Mirage-2000 assemblés en Egypte.* — Le ministre égyptien de la défense, le maréchal Abdelhalim Abou Ghazala, a annoncé mardi 10 juillet, avant l'arrivée de M. Mitterrand au Caire, que des avions français Mirage-2000 vont être assemblés en Egypte dès 1985. La France et l'Egypte étaient convenues, il y a deux ans, que les avions de chasse français seraient assemblés en Egypte, mais aucune date n'avait jusqu'à présent été fixée. Paris a également donné son *« accord de principe »* pour l'exportation par l'Egypte d'armes fabriquées en coopération avec la France vers d'autres pays du Proche-Orient et d'Afrique, a précisé le maréchal Abou Ghazala.

M. Arafat a eu à Genève de « très utiles discussions » avec M. Perez de Cuellar

De notre correspondante

Genève. — A son arrivée à Genève, où il devait ouvrir la conférence économique et sociale des Nations unies (ECOSOC) ainsi que la conférence internationale d'assistance aux réfugiés africains (CIARA II), M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, avait annoncé à la presse qu'après le voyage qu'il vient d'effectuer en Egypte, en Syrie, au Liban, en Jordanie et en Israël, il comptait rencontrer M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine.

Mardi 10 juillet, M. Arafat, accompagné de M. Farouk Kadoumi, chef du département politique de l'OLP, a été convié à un déjeuner de travail — qui a duré deux heures — par M. Perez de Cuellar, et d'autres hauts responsables de l'ONU. De part et d'autre on s'est montré discret sur la teneur et les conclusions de ces entretiens. Mme Thérèse Gastaut, porte-parole des Nations unies, a seulement précisé dans une note à la presse que *« les discussions ont été très utiles »*.

Au cours d'une conférence de presse donnée au palais des Nations, M. Arafait a manifesté sa satisfaction de cette rencontre et laissé entendre qu'il avait été question de la *« conférence internationale sur le conflit du Proche-Orient »* préconisée par M. Perez de Cuellar et à laquelle s'opposent les Etats-Unis et Israël.

Aucune ouverture n'a été faite par M. Arafat vers une éventuelle reconnaissance, fût-elle indirecte, d'Israël. Le chef de l'OLP n'a pas témoigné non plus d'intérêt pour les prochaines élections générales en Israël, car il se refuse apparemment à faire la moindre distinction entre le Likoud et le Parti travailliste. M. Arafat a tout de même adressé un « coup de chapeau » à l'extrême-gauche israélienne, qui recherche un dialogue avec l'OLP.

Il a, d'autre part, minimisé les luttes intestines qui ont déchiré l'OLP, et il a tenu des propos conciliants envers la Syrie, passant sous silence sa politique au Liban. M. Arafat n'a d'ailleurs pas exclu une rencontre avec M. Rifaat El-Assad, frère du président syrien, actuellement à Genève avec une centaine de ses amis.

M. Arafat s'est rendu, enfin, au siège du Comité international de la Croix-Rouge afin d'y évoquer le sort des prisonniers palestiniens encore entre les mains des Israéliens.

I.V.

Liban

L'ambassade de Libye a été détruite par une organisation secrète chiite

L'ambassade de Libye, à Beyrouth-Ouest, a été dynamitée ce mercredi 11 juillet par sept hommes masqués qui ont fait irruption au siège de la représentation de Tripoli et en ont chassé les gardiens libyens et libanais avant de procéder au dynamitage. L'attentat, qui a fait de très importants dégâts matériels mais aucune victime, a été revendiqué par les Brigades de Moussa Sadr — *du nom de l'imam chiite libanais disparu en Libye en 1978.*

Ces Brigades, organisation clandestine chiite qui a déjà mené plusieurs actions violentes antilibyennes, dont des enlèvements de diplomates (*le Monde* du 11 juillet) et des détournements d'avions, demandent la *« libération »* de l'imam Sadr, qui, selon toute vraisemblance, a été assassiné à la suite d'un contentieux financier avec le colonel Kadhafi.

Les Brigades Sadr avaient lancé mardi une mise en garde contre toute visite au Liban de M. Ali Abdessalam Triki, chef de la diplomatie libyenne. Dans un appel téléphonique au bureau de l'AFP à Beyrouth, un interlocuteur anonyme se réclamant de cette organisation avait en outre demandé que *« tous les Libyens ayant une fonction diplomatique »* quittent le Liban et que le Bureau de la fraternité libyenne (ambassade de Libye) soit *« définitivement fermé »*. — *(AFP)*

● *Le rétablissement de M. Pierre Gemayel.* — Le chef du parti Kataeb (Phalanges) et ministre libanais des PTT, de la santé et des affaires sociales, M. Pierre Gemayel, soixante-dix-huit ans, a quitté l'hôpital mardi 10 juillet après deux semaines d'hospitalisation. M. Gemayel, père du président libanais, s'est rendu à son domicile dans la Montagne, pour une convalescence de deux semaines. — *(AFP)*

● *M. Berri attendu à Moscou.* — Le ministre d'Etat libanais pour le Liban-Sud, M. Nabih Berri, principal dirigeant chiite, est attendu vendredi 13 juillet à Moscou pour une visite officielle. M. Berri doit se rendre auparavant à Damas. — *(AFP)*

● *Assassinat d'un notable libanais pro-israélien.* — M. Jaouad Khalife, ancien chef de la municipale de Sarafand (au Liban-Sud, entre Tyr et Saïda), a été tué mardi 10 juillet dans l'explosion de sa voiture. A Beyrouth, un communiqué du Front de résistance nationale libanaise (FRNL) a revendiqué cet attentat, affirmant que l'ancien chef de municipalité avait *« été exécuté pour collaboration avec l'ennemi » »* (israélien). — *(AFP)*

DIPLOMATIE

DANS UN ENTRETIEN AVEC « LA CROIX »

M. Cheysson compare la défense spatiale américaine à la ligne Maginot

Dans un entretien publié par *la Croix* du 11 juillet, M. Claude Cheysson rappelle que la France souhaite *« l'interdiction des armes situées dans l'espace ou capables de détruire dans l'espace des satellites ou des missiles »* car de telles armes *« rompraient l'équilibre stratégique »*. Le ministre des relations extérieures ajoute : *« Imaginez vous une situation dans laquelle les Etats-Unis s'estimeraient protégés par une ligne Maginot de l'espace alors que leurs alliés seraient menacés par des missiles à plus courte portée ? rappelez-vous la ligne Maginot de la fin des années 30. Les pays qu'elle ne protégeait pas, ceux du glacis, ont alors perdu confiance dans les alliances qui les liaient à nous. Des pays européens, alliés des Etats-Unis certes, mais d'Etats-Unis qui se croiraient protégés par un réseau antimissile, pourraient-ils encore croire en la protection américaine ? »* M. Cheysson conclut sur ce point qu'un des objets de la proposition française déposée le 12 juin à la conférence du désarmement de Genève était de *« faire prendre conscience aux Américains de l'urgence d'une consultation avec leurs alliés européens. Nous espérons que cela aura lieu bientôt »*.

Parlant auparavant des idées de constitution d'une *« défense européenne »*, M. Cheysson note d'abord qu'il *« n'est réellement possible de parler stratégie que dans des échanges bilatéraux »* et que *« des progrès considérables ont été faits avec les Allemands sur ce plan »*. Il ajoute : *« Quant à la mise en place d'un appareil commun intégré de défense entre Européens et sans concours extérieur, ce n'est pas une réalité proche. Rien ne serait plus grave actuellement que de « découpler » la défense des Etats-Unis et la défense des pays européens, qui ont besoin de la garantie nucléaire américaine. (...) Je ne pense donc pas qu'il existe actuellement la possibilité de disjoindre les moyens de la défense européenne et de la défense américaine. (...) Le moment n'est pas venu de proclamer que nous pouvons, que nos partenaires européens peuvent assurer seuls leur défense. »*

[L'argument de la ligne Maginot spatiale a déjà été formulé à l'encontre des Etats-Unis et de leur programme de « guerre des étoiles ». Ce à quoi les partisans de M. Reagan répondent par deux arguments : 1) rien n'indique que les moyens de défense opposés aux engins intercontinentaux seront totalement impuissants contre les missiles soviétiques à plus courte portée visant l'Europe, en particulier contre les SS-20, qui tire à 5 500 kilomètres et dont le temps de vol dépasse le quart d'heure ; 2) une Amérique dont le territoire serait protégé des attaques atomiques pourrait précisément prendre plus de risque pour la défense de ses alliés européens, et c'est, au contraire, la vulnérabilité actuelle des Etats-Unis qui remet en question la crédibilité de leur dissuasion dans l'esprit de nombreux Européens. Les mêmes font référence à cet égard aux années 50, lorsque les Etats-Unis étaient totalement hors de portée d'une attaque soviétique et que pourtant la crédibilité de leur engagement *au profit du Vieux Continent* était la mieux assuré.]

Quand Mme Thatcher renonce à un chèque...

Londres *(AFP)*. — La Grande-Bretagne renonce aux 42 millions de livres que lui doit la CEE au titre de ristourne sur sa contribution budgétaire 1982, a annoncé mardi, aux Communes, le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe.

Le gouvernement a abandonné sa revendication en raison de l'accord *« globalement positif »* sur le problème de la contribution budgétaire britannique négociée au sommet de Fontainebleau le mois dernier, a déclaré le ministre.

Cet accord permet à l'Europe *« d'entrer dans une nouvelle phase »*, a déclaré Sir Geoffrey Howe. *« L'Europe a maintenant l'occasion d'œuvrer pour obtenir les conditions de croissance économique soutenue qui devraient à terme lui permettre d'égaler la performance des Etats-Unis ou du Japon en matière de création d'emplois, »* a-t-il ajouté.

POURPARLERS SOVIÉTO-AMÉRICAINS POUR LA MODERNISATION DU « TÉLÉPHONE ROUGE »

Washington *(AFP)*. — La modernisation du « téléphone rouge » — en fait une ligne télex reliant le Kremlin à la Maison Blanche — est au centre de conversations américano-soviétiques qui débutent ce mercredi 11 juillet à Washington, a annoncé mardi un porte-parole du département d'Etat. La délégation soviétique à ces pourparlers est dirigée par M. Varbanski, celle des Etats-Unis par M. Zimmerman.

Des conversations à ce sujet ont déjà eu lieu l'an dernier, dans le cadre d'une initiative américaine visant à rechercher de *« possibles améliorations des communications entre les deux gouvernements »*. La ligne de télex actuelle, vieille de vingt ans, ne permet que des communications lentes, de l'ordre de soixante-sept mots à la minute. Les Etats-Unis, selon la presse américaine, souhaitent l'installation d'un système beaucoup plus complet, à l'aide d'un téléfax, permettant notamment la transmission de photos, cartes et documents divers.

Un responsable du département d'Etat a fait valoir qu'il ne fallait pas attribuer une portée politique générale à ces entretiens techniques et indiqué que les deux parties *« avaient le désir de ne pas transformer ces conversations en un événement attirant une large couverture de presse »*.

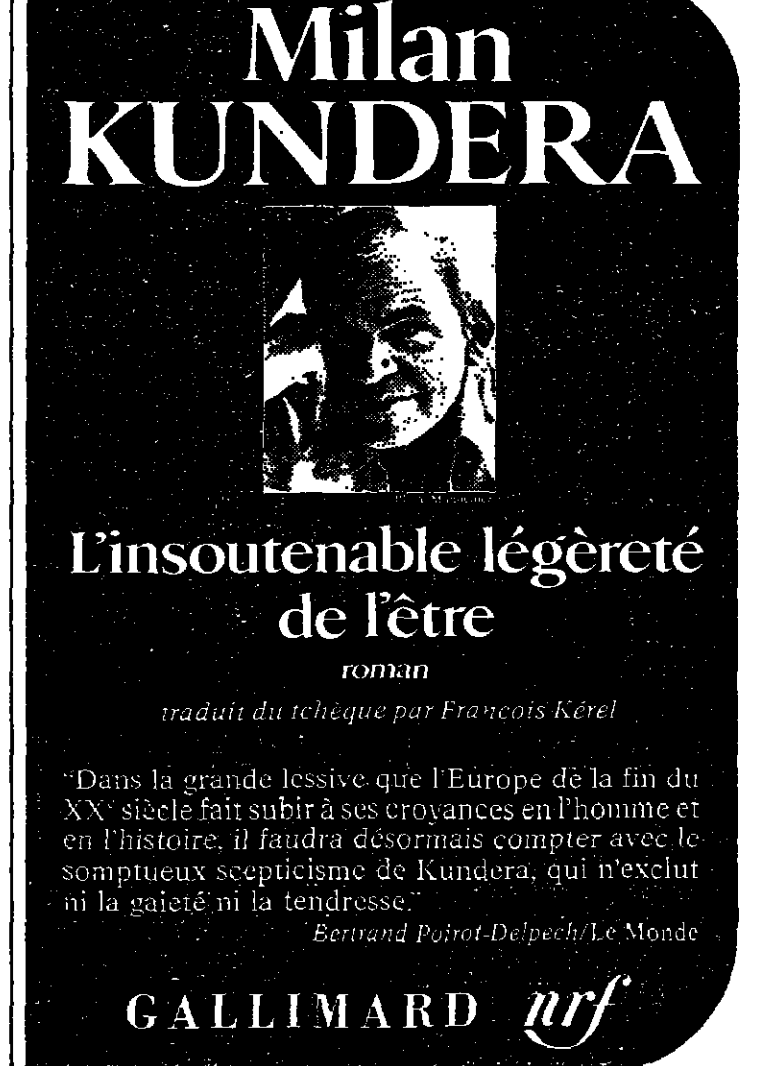
A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● UN CORRESPONDANT DE L'AGENCE FRANCE-PRESSE INTERPELLÉ. — M. Jacques Thomet, envoyé de l'Agence France-Presse en Bolivie, a été retenu pendant quelques heures par la police à La Paz sur ordre du dirigeant du Conseil national bolivien de lutte contre le trafic de drogue. Le journaliste était accusé d'avoir déformé des déclarations attribuées aux fonctionnaires du service de lutte anti-drogue. Il a été libéré après une protestation de l'Association des journalistes étrangers en Bolivie. — *(AFP, Reuter.)*

RFA

● NOUVELLE INFORMATION JUDICIAIRE CONTRE M. LAMBSDORFF. — Le parquet de Bonn a ouvert une information pour fraude fiscale contre MM. Otto Lambsdorff, ancien ministre ouest-allemand de l'économie, et Eberhard von Brauchitsch, ancien fondé de pouvoir du groupe Flick. Selon l'hebdomadaire *Der Spiegel*, qui a révélé l'information, M. von Brauchitsch aurait soustrait 40 millions de DM au fisc et M. Lambsdorff 3,75 millions de DM.



PROCHE-ORIENT

Le second front de l'imam Khomeiny

(Suite de la première page.)

Les élections lui donnaient régulièrement plus de 60 % des voix.

Son origine remonte à l'éphémère République kurde de Mahabad, en 1946, et son idéologie l'incline plus vers une social-démocratie que vers un marxisme figé. Bien implanté dans le pays, administrant depuis longtemps avec mesure une large part de la vie quotidienne des villes et des villages – et surtout la justice, – le PDKI met en permanence l'accent sur la pratique démocratique : un bureau politique et un comité central qui ne se renouvellent et ne fonctionnent pas sur des majorités automatiques, des congrès qui se tiennent malgré les combats, une structure médicale (1), une radio qui émet trois fois par jour, des journaux et des textes théoriques.

Les événements ont contraint les très pacifiques dirigeants du PDKI à se doter d'une force militaire devenue très vite la première de la région avec ses douze mille volontaires. Ces pechmergas du PDKI sont, à notre connaissance, les seuls guérilleros du tiers-monde à proposer la démocratie au sens le plus européen du terme. Ils expliquent inlassablement la signification de ce mot, aux dépens même de l'efficacité, et s'attachent sans cesse, dans chaque village, à appliquer ce concept aussi simple que révolutionnaire dans un tel environnement. Et cela malgré les difficultés du terrain et les rémanences du tribalisme.

Abdulrahman Ghassemlou, secrétaire du PDKI, est un économiste formé à Prague. Ce libéral, tolérant les idéologies adverses si elles s'expriment sans opprimer, respectant la religion mais combattant le fanatisme, partisan de l'émancipation des femmes, vit actuellement avec son état-major et le bureau politique au Daftar, à deux heures de marche de la frontière. Une école de guerre, la prison et un hôpital fonctionnent tant bien que mal. La ligne politique du PDKI est limpide : *« Démocratie pour l'Iran, autonomie pour le Kurdistan. »* Pas de revendications aventuristes d'indépendance.

A cinq heures de marche du Daftar, l'ambiance change. Un drapeau rouge levé tous les matins à 6 h 30 sur des combattants respectueux et bien en ligne, des femmes touchantes et belles qui espèrent en l'égalité marxiste, des slogans entendus dans toutes les révolutions du monde : nous sommes dans les trois camps impeccables du Komala. Sous les portraits de Marx, Engels et Lénine, les dirigeants reprennent le discours léniniste traditionnel. Gênés par l'évolution du monde socialiste, ils affirment ne plus vouloir se donner de modèle.

Même Cuba ne fait plus recette. Les dirigeants du Komala et leur secrétaire général Ezedine affirment donc que tout doit être réinventé et s'attachent à construire une cinquième internationale. Le mouvement, qui aligne 2 000 combattants, souhaite étendre son influence à tout le pays à partir de son implantation au Kurdistan. Son fondateur, Illekansadeh, né d'une grande famille kurde, est surnommé « Mohtadi ».

Les nombreux intellectuels de Téhéran venus les rejoindre dans les montagnes donnent à ces camps une atmosphère très particulière. Il y a surtout des femmes, convaincues que l'idéologie du Komala est un rempart contre les tendances traditionnelles à l'oppression des hommes en général et des fanatique chiites en particulier.

Le Komala entend poursuivre après la victoire sur l'imam Khomeiny la lutte contre la bourgeoisie libérale représentée par le PDKI. Les militants du Komola reconnaissent néanmoins la nécessité de faire alliance avec les hommes de Ghassemlou et mènent actuellement quelques opérations communes. En revanche, ils considèrent que les Moudjahidines du peuple, qualifiés de *« petits bourgeois religieux »*, qui forment la troisième composante de la résistance armée, suivent et suivront la même voie oppressive que les mollahs de Khomeiny.

Des terroristes en tchador

Ils sont venus nous chercher à l'heure et un seul d'entre eux parle au nom de tous. En plein Ramadan, ils observent scrupuleusement le jeûne : on ne plaisante pas sur le chapitre de la religion dans le camp retranché des Moudjahidines du peuple, à trois heures de voiture du Daftar. Courtois mais très disciplinés, tels sont les hommes de M. Massoud Radjavi, leur chef réfugié en France après sa fuite en compagnie de M. Bani Sadr, dont le portrait est omniprésent. Ils interdisent aux femmes de participer aux réunions.

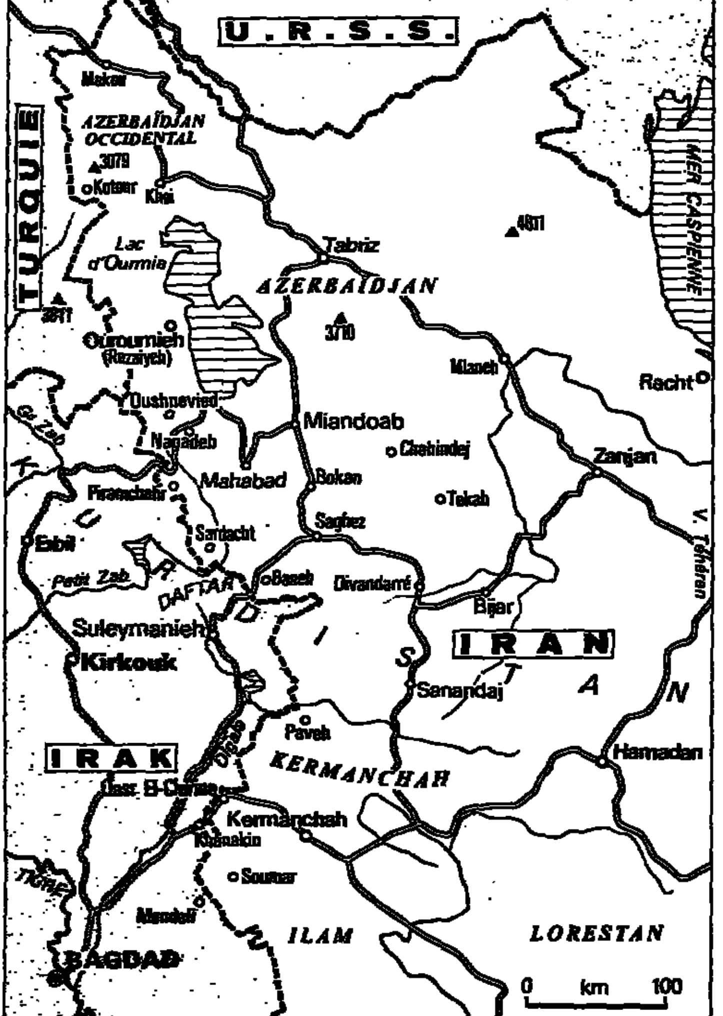
Les nombreuses combattantes portent en plein soleil le traditionnel tchador et figurent en queue des pelotons d'entraînement. Leur attitude soumise laisse présager comment les moudjahidines pourraient conduire l'Iran de demain.

Dans ce camp, on se prépare à la guérilla urbaine en perfectionnant les mines personnelles et les explosifs originaux, comme la grenade logée dans un verre ou une bombe installée dans une seringue. Des femmes encore, muettes sous le voile musulman, se spécialisent dans cette discipline terroriste où excellent les moudjahidines. Après cette démonstration, on comprend mieux la réponse du commissaire politique à notre question sur l'égalité des sexes : *« Plus de 50 % de nos martyrs sont des femmes. Mais nous ne voulons pas bouleverser les traditions. Notre pays est profondément religieux. »*

Bien implantés en Iran et surtout dans les villes, les moudjahidines ne sont pas très nombreux au Kurdistan : un peu plus de mille guérilleros répartis en quatre groupes principaux. L'entraînement, très sérieux, voire excessif, rappelle celui des « marines » américains. L'équipement électronique et les communications sont spécialement étudiés. Ainsi les médecins, ayant recyclé des infirmiers qui suivent les unités de combat, demeurent en relation radio avec eux. Ces praticiens diffusent à distance, pendant toutes les interventions chirurgicales, des cassettes ayant servi lors de l'instruction.

Un accord lie les Moudjahidines du peuple au PDKI au sein du Conseil national de la résistance que M. Bani Sadr vient de quitter.

Quinze mille Iraniens, dont douze mille Pechmergas, est-ce suffisant pour défaire les troupes de Khomeiny ? Le prolongement de la guerre Iran-Irak, l'acharnement des deux belligérants, décideront aussi, pour une part, du sort de l'intégrisme musulman et modifient déjà notablement les rapports de forces dans la région. Le régime khomeiniste a produit un miracle : la lutte commune des deux organisations kurdes, majoritaires de part et d'autre de la frontière, sur un objectif politique clair : l'autonomie pour chacun des Kurdistans.



Pour avoir assisté à la rencontre entre M. Jalal Talabani, président de l'Union patriotique du Kurdistan irakien, hier encore hostile au régime de Bagdad, et M. Ghassemlou, nous pouvons témoigner de la rigueur du projet politique : assurer la protection de plusieurs centaines de kilomètres de frontière contre la reconnaissance de la personnalité du peuple kurde. Il s'agit, sans doute, de la chance historique des Kurdes et également d'une opportunité politique pour le gouvernement du président Saddam Hussein, qui joue la compréhension.

Le mariage de raison entre les revendications des Kurdes et les nécessités de la guerre engendrera-t-il, après la fin des combats, les mêmes lendemains sanglants et les trahisons dont l'histoire de la région est coutumière ? La vie des groupes kurdes est un ballet de bravoure, d'obstination et de félonie, chacun s'appuyant régulièrement sur le pays voisin avant d'être trahi.

MM. Talabani et Ghassemlou en sont totalement conscients. L'Irak, seul des Etats de la région, a déjà sagement accordé une autonomie culturelle à ses populations kurdes. Actuellement, une négociation est engagée entre MM. Talabani et Saddam Hussein pour élargir cette autonomie. L'intermédiaire est M. Ghassemlou, l'homme qui, le premier, aura élargi le problème local kurde pour lui donner sa dimension régionale et une résonance internationale. Le conflit Iran-Irak, ce n'est pas seulement une guerre de pétrole.

BERNARD KOUCHNER.

(1) Deux organisations françaises, l'Aide médicale internationale et, plus récemment, Médecins du monde, y envoient régulièrement des équipes médicales et du matériel.

Soldes d'été
Barnett

QUELQUES PRIX
COSTUMES LEGERS
Wash and Wear 980 690 F
POLOS Pur Coton 198 128 F
PANTALONS Ultra-légers
Lavables 398 248 F
VESTES SEERSUCKER
Poids Plume 696 398 F
BLOUSONS SPORTSWEAR
Ultra-légers 398 268 F
Maillots de bain, bermudas, etc.
19 AV. VICTOR HUGO
PARIS 16e

AMÉRIQUES

Chili

LES TRIBULATIONS DE DEUX DIRIGEANTS COMMUNISTES

Le général Pinochet impose sa volonté au pouvoir judiciaire

Santiago-du-Chili. – Deux dirigeants communistes, MM. Jaime Insunza et Leopoldo Ortega, expulsés le 7 avril, revenus au Chili à la suite du jugement favorable prononcé le 22 juin par la cour d'appel, incarcérés le 23 juin à leur arrivée à Santiago pour être finalement libérés quatre jours plus tard, devront vraisemblablement reprendre le chemin de l'exil. Mardi 10 juillet, la Cour suprême a en effet jugé irrecevable le recours d'*habeas corpus* présenté par leurs avocats.

Cette affaire a opposé durant deux mois le pouvoir excutif et le pouvoir judiciaire. MM. Insunza et Ortega avaient dû quitter le Chili en vertu des dispositions de l'article 24, approuvées en même temps que la Constitution de 1980. Cet article, considéré par l'opposition comme l'arme absolue de la répression, autorise le chef de l'Etat à ordonner la détention, l'interdiction de l'accès au territoire et l'expulsion de ceux qui *« mettent en péril la paix intérieure »*.

La defense présentera aussitôt un recours d' *habeas corpus* qui fut rejeté une première fois par la cour d'appel. Selon ce tribunal, les mesures dictées en application de l'article 24 ne sont susceptibles d'aucun recours, excepté devant l'autorité qui les a prises. Les efforts de l'opposition pour ouvrir une brèche dans la carapace juridique dont s'est entouré le pouvoir paraissaient donc une nouvelle fois voués à l'échec.

La Cour suprême, pourtant, se refusa à suivre le jugement rendu par le tribunal d'appel. Elle estima que l'application de l'article 24 n'empêchait pas la présentation d'un recours d'*habeas corpus* qui est consacré par la Constitution. Elle soutint pas ailleurs que seuls les recours administratifs étaient expressément exclus dans le texte de l'article 24. Le dossier fut donc renvoyé à la cour d'appel pour qu'elle se prononce au fond.

A la grande surprise de l'exécutif, ce tribunal décréta que MM. Insunza et Ortega pouvaient retourner dans leur pays. Fondement de la sentence : le fait qu'ils appartiennent au Parti communiste ne signifie pas automatiquement qu'ils représentent un danger pour la paix intérieure du pays. Pour un gouvernement décidé à éliminer les communistes de la scène politique, il s'agissait d'un échec cuisant.

Mais le général Pinochet, qui avait affirmé quelques jours auparavant que *« les jugements défavorables au gouvernement constituent la meilleure preuve de l'indépendance du pouvoir judiciaire et de l'existence d'un plein état de droit »*, ne pouvait accepter un tel camouflet. MM. Insunza et Ortega étaient conduits en prison le lendemain de leur retour.

Les avocats interjetèrent appel et obtinrent un succès retentissant. Le 27 juin, la cour d'appel déclarait que la détention des deux hommes était *« juridiquement inacceptable »* et qu'il était *« inconcevable »* que l' *habeas corpus* soit *« tourné en dérision »*. MM. Insunza et Ortega étaient libérés.

De notre correspondant

Le gouvernement décréta finalement qu'il y avait conflit de compétence et qu'il appartenait à la junte – qui exerce les fonctions législatives jusqu'à la fin de la période transitoire, c'est-à-dire jusqu'en 1989 – de trancher. L'opposition ne manqua pas de dénoncer l'absurdité de cette situation. Les quatre commandants en chef qui composent la junte sont, en effet, désignés par le général Pinochet. Comme le soulignait le dirigeant démocrate-chrétien Patricio Aylwin *« la junte ne jouit d'aucune indépendance. Elle est intimement liée au régime militaire »*.

L'image de la « légalité »

Tout dépendait désormais du tribunal suprême. Par trois voix contre une, les hauts magistrats révoquèrent purement et simplement le jugement de la cour d'appel. *« La mesure d'expulsion,* affirme la sentence de la Cour suprême, *a émané d'une autorité disposant des facultés légales pour prendre une telle décision. Les recours d'* habeas corpus *ne sont donc pas recevables. »*

Les défenseurs ont demandé à la Cour suprême d'expliquer sa sentence. Il y a, en effet, selon eux, contradiction entre son premier et son dernier jugement. Il y a peu de chances, toutefois, que celle-ci change d'opinion. Le dernier mot appartiendra sans doute au général Pinochet.

Le gouvernement a donc apparemment gagné cette bataille juridique et préservé tant bien que mal l'image de *« légalité »* qui lui tient tant à cœur. Le jugement de la Cour suprême démontre par ailleurs que, malgré certaines manifestations d'indépendance, sous l'impulsion du président de la Cour suprême, M. Rafael Retamal, le haut tribunal maintient une position conservatrice.

Dans une déclaration, le Mouvement démocratique populaire, dont M. Jaime Instunza est le secrétaire général affirme que, *« en adoptant cette résolution, la Cour suprême assume la responsabilité des mesures arbitraires auxquelles sont exposés les Chiliens pour le seul « délit » d'être des opposants qui luttent pour la démocratie et la liberté »*.

A l'évidence, le général Pinochet ne pouvait accepter que soient limités les pouvoirs exceptionnels dont il dispose pour réduire à néant les libertés publiques, au moment où s'intensifie la répression contre la gauche et l'extrême gauche.

JACQUES DESPRÉS.

Nicaragua

Le Vatican et les Etats-Unis dénoncent l'expulsion de prêtres étrangers

L'expulsion par les autorités sandinistes de dix prêtres étrangers (le Monde du 11 juillet) a suscité de vives réactions aux Etats-Unis et au Vatican.

● *A Washington*, le porte-parole du département d'Etat a déclaré, mardi 10 juillet, que cette mesure illustre la politique de *« harcèlement et d'intimidation »* poursuivie par le régime sandiniste à l'encontre de l'Eglise catholique de ce pays. Il a aussi rappelé les « insultes » dont le pape a fait l'objet lors de sa visite à Managua, en mars 1983, et *« les attaques contre des églises »* et de précédentes expulsions de prêtres étrangers.

● *Au Vatican*, l'*Osservatore Romano* a estimé, mardi, que la décision d'expulsion est *« extrêmement grave »* et *« absolument injustifiée »*. Huit de ces prêtres ont été expulsés lundi vers le Costa-Rica et deux autres sont actuellement recherchés par les forces de sécurité sandinistes en vue de leur expulsion. Tous sont accusés par les autorités d'avoir réalisé *« un intense travail politique contraire aux intérêts »* du Nicaragua.

La décision de Managua n'a *« aucune justification et, dans la meilleure des hypothèses, est disproportionnée »*, écrit l'*Osservatore Romano*. A Managua, Mgr Obando a accusé, mardi, le régime sandiniste de « miner » l'Eglise nicaraguayenne et de vouloir la « décapiter ». Il a, en outre, estimé que la situation des prêtres au Nicaragua était aujourd'hui pire qu'à l'époque du somozisme.

Argentine

Le gouvernement décrète un vaste remaniement du haut commandement de l'armée de terre

Buenos-Aires *(AFP)*. – Le gouvernement argentin a procédé mardi 10 juillet à de profonds remaniements à la tête de l'armée de terre, et met ainsi fin à la première crise avec les militaires depuis l'élection de M. Alfonsin.

Les remaniements ont été connus à l'issue d'une réunion du ministre de la défense, M. Raul Borras, avec tous les généraux et tous les colonels commandant de brigade, une semaine après que le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Jorge Arguindegui, et le commandant du troisième corps d'armée, le général Pedro Pablo Mansilla, eurent été relevés de leurs fonctions. Le chef d'état-major de l'armée de terre avait été remplacé par le général Ricardo Gustavo Pianta.

Les généraux Victor Pino, Hector Rios Erenu et Mario Jaime Sanchez ont été nommés respectivement à la tête des deuxième, troisième et cinquième corps d'armée. Le général Mario Aguado Benitez a été nommé directeur général de l'inspection militaire et le général Raul Federico Schirmer devient sous-chef d'état-major. Seul le commandant du premier corps d'armée, basé à Buenos-Aires, le général Guillermo Fonseca, est confirmé à son poste.

En outre, tous les officiers supérieurs qui assistaient l'ancien chef d'état-major de l'armée de terre devront quitter leur poste. Le ministre de la défense a souligné *« la nécessité de mettre fin à l'influence qu'exercent certains officiers à la retraite au sein de quelques unités »*.

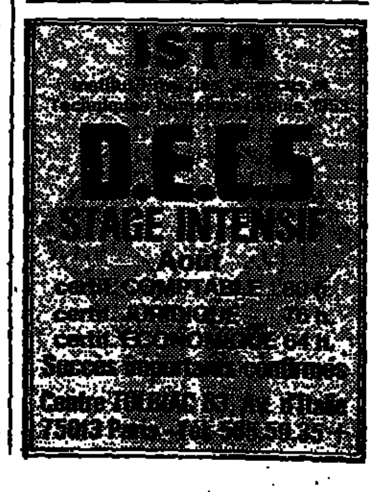
Par ailleurs, le gouvernement a promulgué, mardi, un décret ordonnant aux militaires d'active et à la retraite de répondre aux convocations de la commission nationale sur les disparitions de personnes. En effet, à plusieurs reprises, des officiers ont refusé de donner suite aux demandes d'information de cet organisme, créé par le gouvernement, qui enquête sur les disparitions intervenues sous le régime militaire. Le gouvernement a autorisé les militaires à témoigner devant la justice sans demander chaque fois l'autorisation de leurs supérieurs comme le leur prescrivent en théorie les règlements militaires.

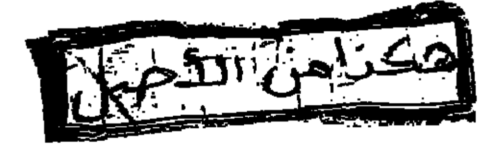
Mexique

● ACCORD KOHL-DE LA MADRID SUR L'AMÉRIQUE CENTRALE. – Le gouvernement ouest-allemand approuve la politique du Mexique à l'égard des problèmes de l'Amérique centrale, et notamment du Nicaragua, a indiqué le porte-parole du gouvernement de Bonn à l'issue des entretiens, lundi 9 juillet à Mexico, entre le président mexicain Miguel de La Madrid et le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl. Celui-ci effectue une visite de trois jours au Mexique. Son porte-parole a annoncé que la RFA participerait au sommet des ministres des affaires étrangères de cinq pays d'Amérique centrale et de ceux de la Communauté économique européenne, prévu au Costa-Rica en septembre. – *(AP.)*

CEPES
depuis 1967, chaque année plus de 1.000 étudiants...
médecine pharmacie
stage pré-rentrée septembre - soutien annuel - classe prépa.
5 centres . Quartier latin, Neuilly, Nation, Créteil, Orsay.
57, r. Ch.-Laffitte, 92 Neuilly. 722.94.94 - 745.09.19
enseignement supérieur privé

Sulka
CHEMISIER-TAILLEUR
SOLDES
2, rue de Castiglione, Paris 1er (260-38-08)
angle rue de Rivoli - Parking Vendôme





AFRIQUE

Etre jeune au Maghreb

III. – *Maroc : entre le ballon et le Coran*

Grande inconnue de demain, la jeunesse maghrébine est une force explosive. Dans un premier article, Paul Balta a analysé les causes de son malaise. Puis Jean de la Guérivière a décrit la vie des jeunes Algériens (*le Monde* des 10 et 11 juillet).

De notre envoyé spécial NICOLAS BEAU

Rabat. – Quel est le vrai visage de la jeunesse marocaine ? Ces quinze mille sportifs qui, pour les Jeux méditerranéens de 1983, donnèrent, sous le regard bienveillant de Hassan II, un magnifique spectacle ? Ces milliers de jeunes qui, chaque vendredi, se pressent dans les mosquées ? Les lycéens de Salé, près de Rabat, qui, lors des émeutes de janvier, lançaient symboliquement en l'air une miche de pain avant de s'en disputer les morceaux, ou encore qui portaient en triomphe un vieil employé de leur lycée, privé de toute retraite ? Ou encore ces cinquante enfants des bidonvilles de Casablanca qui, chaque soir, dans la maison des jeunes en tôle ondulée, éclairée par une seule et méchante ampoule, s'accrochent à leurs études pour éviter le *« pourrissement de la rue »* ? Personne en fait ne saurait aujourd'hui cerner une jeunesse marocaine plus éclatée que jamais. Aucun projet ne semble mobiliser cette marée montante – ces jeunes de dix-neuf ans ou moins qui représentent 52,5 % des Marocains. (Ils sont désormais plus de 60 % au-dessous de vingt-cinq ans.)

La gauche, qui dominait dans les années 70 le monde scolaire et universitaire, a perdu son hégémonie. La présence, depuis deux ans, de vigiles très actifs dans les universités ne favorise guère les activités politiques, désormais le fait d'une minorité. La paralysie de l'Union nationale des étudiants marocains (UNEM), victime autant de la répression que de ses dissensions internes, a fait le reste. Aucune mobilisation véritable n'a eu lieu dans les universités après les arrestations de janvier. Seuls les instituts spécialisés relevant des ministères ont tenté une riposte. Ils l'ont payée d'une *« année blanche »*.

« La majorité de mes étudiants sont devenus apathiques ou totalement négatifs », explique ce professeur progressiste de la falculté de lettres de Rabat, monstre de dix mille étudiants, autrefois bastion de la contestation. Les militants politiques seraient devenus, à l'en croire, *« extrémistes et primaires »*.

Le tract qui appelait à la grève en mars contre le jugement de soixante-dix manifestants à Rabat relevait en effet d'un maximalisme qui n'établit pas de hiérarchie entre des revendications innombrables, allant du renvoi d'un professeur à la garantie d'un travail pour *tous les diplômés*.

La vie culturelle n'est guère plus brillante ; faute de moyens, d'abord : comment, dans des lycées aux salles trop petites et dans des universités aux amphithéâtre surchargés, multiplier des initiatives ? Quels programmes imaginer à la télévision, alors que le budget annuel du journal télévisé marocain est égal à la moitié de celui du *« Grand Echiquier »* ? Quels locaux trouver lorsqu'une ville comme Casablanca (plus de deux millions d'habitants) dispose seulement, d'après les autorités, de trois établissements de délinquants et de vingt maisons de jeunes, dont on tait, par pudeur sans doute, le budget de fonctionnement.

Absence de crédits, donc, pour créer des structures de substitution à une vie communautaire brisée par l'urbanisation (1), mais excès de contrôle policier aussi : le Festival de théâtre amateur n'a pas eu lieu depuis 1981 pour d'obscures raisons, tout comme ont été interdits ce printemps le Festival de poésie de Chaouen et, récemment, plusieurs ciné-clubs suspects... Quatre revues culturelles de grande qualité, enfin, ont été suspendues après les événements de janvier (2). Dans ces conditions, *« la footballisation de la jeunesse »* est à l'ordre du jour, et la retransmission des matches sportifs (il y a un million et demi de récepteurs de télévision), entre une série américaine et un feuilleton égyptien, est devenue l'opium d'une jeunesse sans grand horizon.

Les filles qui, pour de menus cadeaux, se prostituent dans les cafés chics de Rabat ont donné, par dérision, à leur quartier populaire de Yacoub-el-Mansour un nom qui a, désormais, valeur de symbole : « Dallas ». Et les recommandations du ministère de l'information auprès des publicitaires contre *« les "spots" à forte connotation occidentale »* n'y peuvent rien : la jeunesse marocaine est aussi une jeunesse du disco qui rêve des Etats-Unis et de ses gratte-ciel, à Beaubourg et de son effervescence culturelle.

Omniprésents dans les rues et les cafés, faute de stades et de bibliothèques, les jeunes Marocains restent silencieux sur l'essentiel : si ces lycéennes, comme tant d'autres, évoquent une condition féminine rénovée faite davantage de dignité que de libération, elles se taisent à la seule évocation des événements de janvier. Si ces étudiants parlent, des heures durant, *« de tout »*, dans ce café du boulevard Hassan-Ier, à Casablanca, encore ne s'agit-il que *« de musique, des filles et des études »*. Ces études dont on sait désormais qu'elles mènent trop souvent au chômage – 20 % à Casablanca, – selon une enquête de 1980, entre quinze et vingt-quatre ans. Il n'épargne pas les diplômés, comme ce licencié en droit qui, après deux années de service civil dans l'administration, est condamné à vendre des journaux dans le centre de Rabat.

La jeunesse marocaine ne croit plus vraiment au « raccourci technologique » et au « bond en avant » longuement décrits, dans un livre qui fit date en 1970, par l'économiste socialiste Mohammed Lahbabi (3), qui devaient permettre l'accès à la société industrielle en une ou deux générations. *« Les carnets de commandes sont déjà surchargés »*, annonçait, dans la préface du livre, M. Abderrahim Bouabid, dirigeant de l'Union socialiste des forces populaires et aujourd'hui ministre d'Etat.

Pourtant, alors que la gauche marocaine participe au gouvernement, l'heure est aujourd'hui à la diminution de moitié des nouveaux postes offerts à la génération montante par un Etat qui, pour se construire, recruta massivement pendant vingt ans cadres et enseignants. La jeunesse marocaine, déroutée, semble orpheline d'un enseignement de masse (cent mille étudiants) qui devait lui ouvrir toutes les portes. Elle apparaît désormais, selon l'expression d'un universitaire marocain *« comme un terrain vierge »*. *« Les jeunes sont revenus à la case départ, comme si notre génération n'avait rien préparé »*, affirme cet intellectuel progressiste d'une quarantaine d'années, qui n'en veut pour preuve que l'« *agitation* » dans les rues en janvier. *« Avec des sacrifiés,* dit-il, *on a fabriqué encore plus de sacrifiés. »*

Une société « efficace »

Reste, pour combler ce vide, le seul recours disponible, l'islam. La poussée islamiste, amorcée dans le Maghreb avant même le déclenchement de la révolution iranienne, est aujourd'hui évidente (4). Pas un groupe, même parmi les tout jeunes manifestants de janvier, dont une majorité ne soit pas pratiquante. Pas une famille dont un frère ou une cousine plus jeune n'ait connu depuis cinq ans une convertion à l'intégrisme. Aucun professeur progressiste qui ne se heurte dans son lycée, et à son grand étonnement, aux interventions d'une minorité agissante brandissant le Coran. Et à la faculté des lettres de Rabat, seul l'appel à la prière troublait cet après-midi apparemment studieux, alors que des mots d'ordre de grève se chuchotaient dans la cafétéria.

Ils sont là 650 sur 3 000 élèves de première année à être inscrits au département d'études islamiques créé il y a quatre ans seulement. Des heurts opposent, à Fès comme à Marrakech, progressistes et islamistes désormais à forces égales, et sur les 3 000 étudiants de la cité universitaire de Casablanca on évalue à 300 les militants islamistes.

L'application stricte des préceptes du Coran permettrait, selon ces jeunes, d'arrêter la dégradation des mœurs, mais aussi de favoriser le développement économique. *« Si on appliquait vraiment l'islam, le Maroc ne serait pas un pays sous-développé »*, affirme tout de go la fille du président des Oulemas (docteurs de la loi) de Rabat, diplômée de droit musulman, qui revendique une société aussi *« efficace »* que *« saine »*. Si elle dénonce *« l'abus d'alcool »* ou *« les films pornos »* en Europe, et *« l'absence de police suffisante à Paris »*, elle reconnaît à l'Occident sa réussite technologique et économique – *« le patrimoine commun de la civilisation humaine »*.

Récupération ?

Même discours productiviste chez ce jeune professeur de logique rencontré un soir dans une confrérie mystique de Rabat, qui affirme ne pouvoir écrire sa thèse de mille pages qu'en respectant scrupuleusement la *« morale musulmane »*. *« Au moins,* dit-il, *je ne perds pas mon temps dans les cafés. »* Chez l'un comme chez l'autre, l'islam apparaît comme un moyen privilégié d'affirmer une responsabilité collective, moteur du progrès économique. *« Ce sont les étudiants islamistes qui semblent les plus curieux, qui lisent le plus et pas seulement sur l'islam »*, confie un professeur de Casablanca. Leur projet collectif et étatique prend naturellement aussi les formes les plus rétrogrades d'une morale pure et dure (sur l'adultère ou l'homosexualité, par exemple).

Le degré d'organisation de cette jeunesse islamique et sa loyauté à l'égard du régime sont difficiles à apprécier. Les mouvements islamistes, une vingtaine d'après les spécialistes, ne regroupent pas tous les jeunes gagnés à un activisme souvent hostile à la monarchie. Beaucoup, organisés ou non, restent attachés au roi, commandeur des croyants et chef d'un Etat dont l'islam est la religion officielle.

Le divorce, certes, semble s'accentuer, depuis les événements de janvier, entre le régime et de nombreux mouvements dont les militants, poursuivis, se dissimulent : on observe dans les universités marocaines depuis quelques mois peu de barbes ou de tchadors. La police veille désormais à préserver le Maroc *« du cancer de l'hérésie »*, et la construction de toute nouvelle mosquée est soumise à autorisation : *« Les islamistes sont les plus combatifs,* concède un ancien militant d'extrême gauche. *Peut-être parviendront-ils à nous débarrasser de ce régime. »* Toutefois, Hassan II, joueur habile, sait aussi multiplier les gestes de nature à satisfaire cette partie de la jeunesse. Comme l'observe notre interlocuteur : *« Le pouvoir algérien est piégé, puisqu'il a défini le bien et le mal. Ici, le roi s'en est bien gardé. »* Dès le mois d'août 1983, Hassan II, par un procès spectaculaire contre 70 consommateurs de drogue des milieux les plus favorisés lourdement condamnés, lance un avertissement propre à satisfaire les islamistes. Le 23 février dernier, le roi annonce son intention de *« renforcer la Sunna, que ce soit au foyer, à la mosquée ou dans les établissements scolaires »*. Une « nouvelle frontière » est proposée à des jeunes Marocains qui seront envoyés dans les pays musulmans non arabophones prêcher l'islam. Enfin, la construction d'un Institut technologique et scientifique marocain permet au souverain d'affirmer avec éclat la *« synchronisation nécessaire entre la science, la technologie et la philosophie islamique »*.

Autant de mesures, autant de convergences qui, d'après un dirigeant de l'USFP, traduisent *« l'émergence, à travers la religion, d'une droite idéologique »*. Et d'ajouter : *« Depuis toujours, la droite a eu dans ce pays l'histoire pour elle, et la gauche l'idéologie. L'islam récupéré pourrait être l'occasion pour le régime de se donner l'armature idéologique qui lui manquait. »* Hassan II semble mieux armé que beaucoup d'autres dirigeants arabes pour endiguer la vague en usant à la fois de la répression et de la séduction.

(1) La population urbaine d'après le recensement de 1982 a augmenté de 4,4 % entre 1971 et aujourd'hui (contre 1,4 % dans les campagnes).

(2) Les quatre revues sont *Attakafa el Jadida, Azzaman al Maghribi, Al Joussour, Al Badil.*

(3) Mohammed Lahbabi professeur d'économie et membre de l'USFP *« les Années 80 de notre jeunesse »*, les Editions maghrébines, Casablanca.

(4) Voir l'article de Bruno Etienne *« la Vague islamiste au Maghreb »*, revue *Pouvoirs*, numéro spécial « Les régimes islamiques » (nouvelle édition 1983).

Prochain article :

TUNISIE : INTEGRISTES EN « JEANS »
par JEAN DE LA GUERIVIERE.

« J'ai besoin de l'islam »

Ils vivent à huit dans cette maison humide d'un quartier populaire de Rabat, où deux pièces sans fenêtres donnent sur une petite cour intérieure pavée. Etudiant en faculté de droit, Mansour partage avec son jeune frère un réduit de quatre mètres carrés attenant à la cuisine familiale. Et là, dans les odeurs de friture, avec pour bureau une table de nuit, il a préparé d'arrache-pied le baccalauréat, qu'il a passé, après deux échecs, à l'âge de vingt-trois ans.

Malgré le soleil éclatant, il ne quitte pas sa gabardine, son bonnet de laine et son air raide. Il parle d'une voix douce, un sourire aux lèvres, dans un mauvais français, des 650 dirhams (650 francs), cette bourse d'Etat trimestrielle qu'il remet presque entièrement à la famille ; et des livres trop rares prêtés par des amis. *« Il faut, dit-il, de bons amis »* ; des amphithéâtres surchargés ; des enseignants à peine plus âgés que leurs étudiants, qu'il juge *« mauvais »* ; des études qu'au total il n'a pas choisies : *« Je voulais être professeur,* dit-il, *mais dans les écoles normales il n'y a pas de place pour les pauvres. »* Des pauvres et une misère qui n'existeraient plus, selon lui, si *« le vrai islam » était* respecté.

Il ne s'anime vraiment que pour parler indéfiniment, et en arabe cette fois, de la religion musulmane : *« J'ai besoin,* dit-il, *de l'islam tout comme l'homme a besoin de l'eau, du soleil et de l'air. Le Coran a réponse à tout. »* Les cinq livres disposés sur la planche au-dessus de son lit traitent tous de l'islam, qui est, selon lui, si peu respecté dans *« cette société d'apparence »* qu'est le Maroc.

« Le musulman ne doit pas faire le mal, or ils font le mal. » « Ils », ce sont ce fonctionnaire pratiquant qui ne lui donne les papiers administratifs que contre de l'argent, ces militants de gauche qui *« lâchent leurs principes »* pour quelques richesses mal acquises, ou encore tous ceux qui *« forcent les femmes à travailler à la fois à l'extérieur et au foyer »*, *« à se maquiller devant la glace pour obtenir une place »*, plutôt que *« d'élever la génération future dans la tendresse »*. Le port du voile en revanche ne lui semble pas obligatoire, *« à moins,* dit-il, *que la femme ne soit très belle »*.

Les choses, d'après lui, devraient rapidement changer. *« Des mouvements »*, *« des gens »* œuvrent, d'après Mansour, dans ce sens. *« Le nombre de vrais musulmans augmente chaque année, grâce à Dieu »*, ajoute-t-il, sans donner plus de précisions qui risqueraient d'être utilisées *« contre ses idées »*. Malgré la répression, il n'a pas rasé cette barbe, qu'il porte *« à l'exemple du prophète »*.

Et l'Iran ? Là, l'étudiant rit franchement. Pour ne pas savoir effectivement ce qui s'y passe, il trouve étrange l'unanimité des médias, en lesquels il n'a pas confiance, contre ce pays. *« Khomeiny a raison »*, concède-t-il finalement, et l'Iran est le seul pays où cet étudiant, qui n'a fait qu'une fois le voyage de Casablanca, à 90 kilomètres de là, se rendrait volontiers. *« Pour connaître la vérité. »* Il irait aussi dans un de ces pays communistes détestés, les seuls où il a aujourd'hui l'espoir d'obtenir une bourse.

N. B.

TÉLÉcopieur PARTAGÉ
ETRAVE SERVICE TÉLEX + TÉLÉCOPIE ☎ 345.21.62

LES SUITES DE L'« AFFAIRE DIKKO »

• Trois Israéliens et un Nigérian sont inculpés à Londres
• Lagos réclame l'extradition de l'ancien ministre

Un Nigérian et trois Israéliens ont été inculpés, mardi 10 juillet, dans l'affaire de la tentative d'enlèvement de l'ancien ministre des transports du Nigéria, M. Umaru Dikko. Il s'agit de MM. Mohamed Yusufu, dont la qualité de diplomate n'est pas certaine, Alexander Barak, homme d'affaires, Félix Messoud Abitbol, et du Dr Lev-Arie Shapiro, tous trois de nationalité israélienne. Ces quatre personnes devaient comparaître mercredi devant le tribunal de Lambeth, à Londres, pour y répondre de deux chefs d'inculpation : le rapt de M. Dikko et l'administration illégale de stupéfiants dans l'intention de commettre un enlèvement.

A Jérusalem, le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, a déclaré mardi que son gouvernement n'est aucunement lié à la tentative d'enlèvement, qu'il a qualifiée d'*« affaire strictement criminelle »*. Les autorités nigérianes ont, de leur côté, durci le ton à l'égard du gouvernement britannique. M. Abdullahi Ibrahim, ministre nigérian de l'aviation, qui assure l'intérim du ministre des affaires étrangères, a remis mardi une note officielle au haut commissaire (ambassadeur) britannique à Lagos, M. Hamilton Whyte, réclamant l'extradition de M. Dikko. Lagos demande en outre l'extradition de deux pilotes britanniques qui avaient quitté le Nigéria le 19 mai dernier, alors que les sorties du territoire étaient interdites pendant les opérations de changement de monnaie. Les deux pilotes s'étaient emparés d'un petit avion privé saisi par les autorités militaires et s'étaient rendus à Abidjan.

Les autorités nigérianes affirment, d'autre part, que les membres de l'équipage du Boeing de la Nigerian Airways retenu à l'aéroport de Stansted ont subi des *« prélèvements d'empreintes digitales et de cheveux »*, et qu'ils ont été photographiés dénudés pendant plus de douze heures. Le gouvernement de Lagos a demandé des *« excuses sans réserves pour cet acte évident de barbarie »*.

L'agence soviétique Tass, commentant cette affaire, écrit que les propos de Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, montrent que la Grande-Bretagne *« cherche à égarer l'enquête et à mettre hors de danger les véritables organisateurs de cette provocation »*. En demandant que les diplomates nigérians soient interrogés par la police, Sir Geoffrey Howe a transgressé le droit international, et la Grande-Bretagne se sert de cet incident pour monter une *« campagne antinigériane »*, ajoute Tass. – *(AFP, Reuter, AP).*

Tchad

LE GOUVERNEMENT DE N'DJAMENA N'A PAS L'INTENTION DE DISCUTER « D'ÉGAL A ÉGAL » AVEC L'OPPOSITION

La conférence sur la réconciliation nationale tchadienne, qui pourrait se tenir dans une dizaine de jours à Brazzaville, ne s'engage pas sous les meilleurs auspices, si l'on en juge par une certaine tension dans les milieux politiques de N'Djamena. Dans un entretien publié par l'Agence tchadienne de presse (ATP), le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et à la coopération, M. Korom Ahmed, déclare notamment : *« Il faudrait que les responsables qui préparent cette conférence comprennent qu'il y a un gouvernement à N'Djamena et que ce gouvernement est prêt à rencontrer son opposition. C'est déjà un pas énorme fait dans la direction de la paix. [...] » « Qu'on ne nous dise pas,* ajoute-t-il, *que le gouvernement tchadien discute d'égal à égal avec l'opposition. Non, les acquis de la troisième République doivent demeurer et nous sommes décidés à les préserver non seulement pour l'intérêt du régime actuel, mais aussi pour l'intérêt du Tchad et l'avenir de ses enfants. »*

M. Korom a, d'autre part, indiqué que la conférence doit être précédée d'une réunion préparatoire des « experts » chargés de *« déblayer le terrain »* ; ce qui est en contradiction avec la position du président du GUNT, M. Goukouni Oueddeï, qui réclame une réunion au sommet.

Enfin, le nouveau mouvement politique tchadien, l'UNIR, a exprimé ses inquiétudes au sujet de *« déclarations de dernière heure »* susceptibles, selon lui, de bloquer le processus en cours. – *(AFP, Reuter.)*

Mauritanie

PLUSIEURS RESPONSABLES EMPRISONNÉS BÉNÉCIENT DE REMISES DE PEINE

Nouakchott (*Reuter, AFP*). – Le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haidalla, chef de l'Etat mauritanien, a accordé des remises de peine aux *« personnes condamnées pour atteinte à la sûreté de l'Etat ou à la défense nationale »*, mardi 10 juillet, à l'occasion du sixième anniversaire de la prise du pouvoir par l'armée.

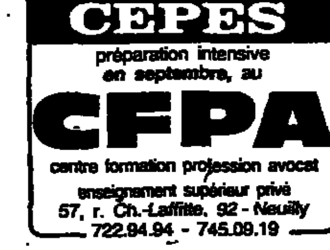
Le décret présidentiel ramène les condamnations à perpétuité à vingt ans de prison et réduit de deux ans toutes les autres peines. Le texte ne précise ni le nombre ni l'identité des bénéficiaires de ces mesures de grâce. On croit cependant savoir à Nouakchott qu'elles concernent le colonel Ould Saleck, ancien chef de l'Etat, MM. Ould Bneijera, ancien premier ministre, Baham Ould Mohamed Laghdaf et Yehdhih Breidelei, anciens ministres de l'intérieur et de l'information.

Par ailleurs, l'interdiction qui frappait l'hebdomadaire *Jeune Afrique* depuis mars 1981 en raison d'articles jugés *« antimauritaniens »* a été levée.

MM. JOBERT ET DENIAU EXPRIMENT LEUR SOLIDARITÉ AVEC LA CAUSE ÉRYTHRÉENNE

Une conférence de presse, organisée le mardi 10 juillet par l'Association de solidarité franco-arabe, a rassemblé le représentant en France du *Front populaire de libération* de l'Erythrée (FPLE), M. Nafi H. Kurdi, M. Jean-François Deniau, ancien ministre, actuellement parlementaire européen et M. Michel Jobert, ancien ministre. M. Deniau, qui vient d'effectuer un voyage en Erythrée, a insisté sur le fait que l'Ethiopie était *« prise au piège du jeu soviétique »*. Il a ajouté que l'Europe avait un rôle à jouer pour que les deux parties acceptent un déblocage politique de la situation.

Pour sa part, M. Jobert, qui soutient depuis dix ans la cause érythréenne, a rappelé que la lutte pour l'autodétermination, commencée il y *vingt-trois ans contre l'empereur* Hailé Sélassié soutenu par les Etats-Unis, se poursuit depuis 1978 contre le régime du colonel Mengistu et ses alliés soviétiques. M. Kurdi, de son côté, a affirmé que, au cours des cinq derniers mois, le FPLE a mis hors de combat dix-huit mille soldats éthiopiens et fait trois mille sept cents prisonniers, dont le colonel Guerma, commandant en chef-adjoint des forces éthiopiennes en Erythrée.





AFRIQUE

LA CONFÉRENCE DE GENÈVE SUR LES RÉFUGIÉS AFRICAINS

Cent vingt-huit programmes d'assistance

De notre correspondante

Genève. – La deuxième Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique (CIARA II), organisée par le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) avec d'autres organes de l'ONU, s'est ouverte le lundi 9 juillet au Palais des nations, en présence d'environ un millier de participants et d'observateurs, et a porté à sa présidence, comme il était prévu, M. Léo Tindemans (*le Monde* du 7 juillet). Le ministre belge des relations extérieures a rappelé le drame de quelque quatre millions de réfugiés africains et le poids qu'ils représentent pour les pays d'accueil en proie à la misère. Il a insisté , comme d'ailleurs tous les orateurs, sur le nouveau concept qui consiste à lier *« l'aide aux réfugiés »* à *« l'aide au développement »*. Faute d'un changement radical qui les transformerait en citoyens à part entière pouvant s'intégrer dans les pays d'asile et contribuer à leur développement, les réfugiés africains risquent – selon les intervenants – de subir une sorte de *« palestinisation »*. MM. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, William Smith, ministre de la justice des Etats-Unis, et Jim O'Keeffe, ministre des affaires étrangères d'Irlande, ce dernier parlant au nom de la CEE, ont mis en relief la nécessité de contribuer aux divers programmes de développement que la CIARA II doit instituer.

Par conséquent, non seulement les cent vingt-huit programmes destinés à venir en aide aux quatorze pays d'accueil (1) sont sérieusement pris en considération, mais la Conférence tiendra compte aussi des demandes d'assistance que deux autres pays, le Cameroun et le Tchad, viennent d'adresser à la communauté internationale.

Le Comité international de la Croix-Rouge estime pour sa part qu'il ne suffit pas d'apporter des remèdes aux drames des exodes africains, mais qu'il faut tenter de les empêcher. Il préconise *« l'intervention à l'intérieur même des zones de conflit afin de protéger et d'assister les victimes et les personnes déplacées et rendre ainsi leur exil superflu »*. Il critique – sans les nommer – certains gouvernements africains en affirmant que, vu la situation actuelle, *« c'est à croire que certaines parties combattantes n'ont aucun respect pour leur population civile, qui est pourtant l'enjeu des hostilités et sans laquelle leur pays ne serait qu'une coquille vide »*.

Une certaine déception s'est marquée chez une partie des délégués du fait que le président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, M. Menguistu, ne se soit pas rendu à Genève. Le chef de l'État éthiopien a cependant adressé un message, qui a été lu par son délégué spécial, M. Selassié Wogederos, et dans lequel il insiste sur les avantages que représenterait la solution du rapatriement. Durant cette lecture, la délégation somalienne s'est retirée de la salle, estimant que l'Ethiopie n'était pas qualifiée pour parler des réfugiés. L'absence de la Libye a provoqué quelque étonnement, et les pays de l'Europe de l'Est ont été fidèles à leur politique de non-participation aux activités du HCR. La présence de délégations, comme celles de l'Afghanistan et du Kampuchéa démocratique, a été , d'autre part, ressentie comme une cruelle dérision par tous ceux qui ne sont pas encore blasés par les paradoxes de la scène internationale.

L'intervention de Mme Georgina Dufoix

Mardi, au cours de la deuxième journée de la conférence, Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité internationale, après avoir souligné que *« c'est une simple question de dignité humaine d'aider les réfugiés du continent africain à bâtir eux-mêmes leur avenir »*, a précisé que la France participerait à CIARA-II moyennant un nouvel effort financier de 7,5 millions de francs pour 1984.

Cet apport, qui peut paraître faible en regard des 362 millions de dollars nécessaires pour aider les quatorze pays d'accueil où sont réfugiés quatre millions d'Africains, est loin d'être dérisoire si l'on songe que la richissime Arabie Saoudite n'a offert que 5 millions de dollars ! La contribution de la France, qui s'ajoute à l'aide bilatérale traditionnelle qu'elle fournit aux pays africains, constitue sa participation à une série de projets. Enfin, les organismes onusiens installés à Genève ont fait un don de 50 000 dollars en signe de solidarité envers les réfugiés. C'est là un geste sans précédent de la part des fonctionnaires internationaux.

D'ores et déjà, cette conférence, qui se termine le 11 juillet, est considérée comme un succès du fait que les Etats dont les représentants ont pris la parole se sont engagés pour une centaine de millions de dollars, alors que l'objectif final de 362 millions (sans compter les 155 millions inscrits au budget du HCR pour 1984) vise des réalisations s'étendant sur une période de trois à cinq ans.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) Angola, Botswana, Burundi, Ethiopie, Kenya, Lesotho, Ouganda, Ruanda, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Zaïre et Zambie.

EUROPE

URSS

SELON UN HEBDOMADAIRE BRITANNIQUE

L'explosion à la base de Severomorsk aurait fait plus de deux cents morts

Londres (*AFP*). – L'explosion qui s'est produite, le 13 mai dernier, dans la base navale soviétique de Severomorsk, sur la mer de Barents, est le *« désastre le plus important pour la marine soviétique depuis la seconde guerre mondiale »*, affirme l'hebdomadaire spécialisé *Jane's Weekly*. L'hebdomadaire, qui fait autorité en matière de défense, affirme que l'explosion, détectée le jour même par les services de renseignement occidentaux mais révélée le 22 juin dernier seulement, a fait *« au moins »* deux cents morts et *« un nombre équivalent »* de blessés (*le Monde* daté 24-25 juin.) Par ailleurs, indique le *Jane's*, l'explosion a rendu la flotte soviétique du Nord pratiquement inopérante pendant les six prochains mois, et il faudra, selon l'hebdomadaire, deux ans pour que la base soit de nouveau entièrement opérationnelle.

La flotte du Nord, qui opère depuis la base navale de Severomorsk, près de Mourmansk, à 1 450 kilomètres au nord de Moscou, est la plus importante de la marine soviétique, avec cent quarante-huit bâtiments de surface. Ces bâtiments, affirme le *Jane's*, ne peuvent plus actuellement être réarmés.

L'explosion de Severomorsk et les explosions en chaîne qu'elle a provoquées ont endommagé trois zones importantes de la base navale : la zone où était stockée la plus grande partie des armes sol-air et sol-sol de la flotte du Nord, la zone où étaient stockées les têtes conventionnelles des missiles de la flotte, ainsi que leur carburant. Enfin, le stock de munitions, situé à 1 kilomètre du dépôt des missiles nucléaires pour sous-marins, a été également endommagé. Trois des six bunkers dans lesquels sont entreposés les missiles nucléaires pour les sous-marins soviétiques de la classe Yankee, indique le *Jane's*, ont subi de légers dégâts extérieurs, mais les missiles eux-mêmes, les SS N-17, n'ont pas été touchés.

L'incendie provoqué par les explosions a fait rage pendant cinq jours sur la base, ajoute le *Jane's*, qui donne le détail des missiles détruits : 580 des 900 missiles SA N-1 et SA N-3 qui y étaient stockés, 320 des 400 SS-N-3 et SS N-12, ainsi que le stock complet des 80 missiles sol-sol SS N-22, un nouveau missile opérationnel depuis 1983. Par ailleurs, ont été également détruits un certain nombre de SA N-6 et SA N-7, ainsi que des missiles SS N-19.

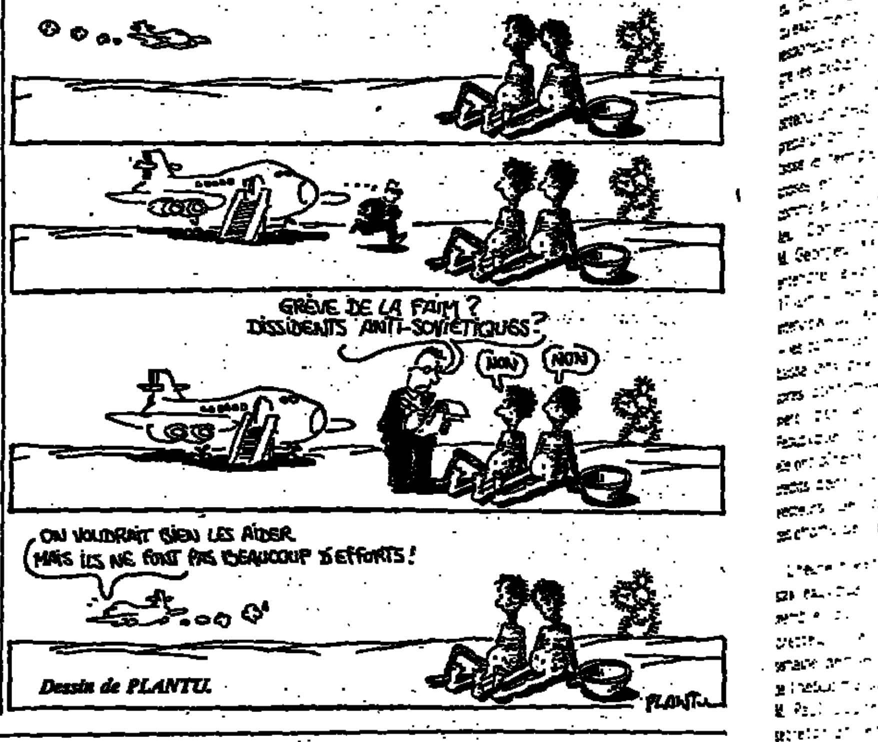
L'hebdomadaire affirme qu'au cours des sept derniers mois, six explosions se sont produites sur des installations militaires soviétiques, dont l'une le 25 juin dernier, dans un dépôt de munitions à Schwerin, près de Wismar, en Allemagne de l'Est. Les autres explosions sur lesquelles le *Jane's* donne des détails se seraient produites en décembre 1983, dans le dépôt de munitions de l'aéroport militaire de Dolon, à 150 kilomètres au sud d'Alma-Ata (Kazakhstan), et le 15 mai dernier, sur l'aéroport militaire de Bobruysk, à 138 kilomètres au sud-est de Minsk (Biélorussie), où est stationné un régiment de l'armée de l'air de Smolensk, armé de missiles air-sol. Cette dernière explosion a détruit dix des onze magasins de munitions de la base, ainsi que des bâtiments administratifs.

Des psychotropes seraient administrés à M. Andreï Sakharov

La belle-fille de M. Andreï Sakharov, Mme Tatiana Yankelevitch, a déclaré, le mardi 10 juillet, à New-York, qu'elle détenait des informations *« dignes de foi »* selon lesquelles l'académicien se trouvait à l'hôpital Semachko de Gorki depuis six semaines et était soumis à un traitement à base de psychotropes (cette appellation désigne des antidépresseurs et autres substances destinée à modifier l'état psychique d'une personne).

Tout en se refusant à indentifier ses sources, Mme Yankelvitch a ajouté qu'un psychiatre moscovite, spécialiste de l'hypnose, se déplaçait régulièrement en avion à Gorki pour traiter son beau-père. Selon le Keston College, organisation britannique qui suit les activités des dissidents, il s'agirait du docteur Vladimir Rojnov, directeur du département de psychothérapie à l'Institut de formation supérieure de l'Académie des sciences.

A Moscou, une source psychiatrique a indiqué à l'agence américaine UPI que les autorités s'efforçaient de faire signer à M. Sakharov une déclaration qui serait publiée dans la presse officielle. Il ne pourrait alors s'agir que d'un reniement extorqué par l'adminisration à l'aide de drogues...



Dessin de PLANTU.

Italie

« Le régime soviétique m'avait pratiquement réduit au chômage »

a déclaré le cinéaste Andreï Tarkovski

Milan (*AFP*). – Le cinéaste et metteur en scène soviétique Andreï Tarkovski n'a pas encore choisi le pays occidental dans lequel il va s'installer. Contrairement aux informations données lundi 10 juillet par le Mouvement populaire, organisation italienne proche de la Démocratie chrétienne, il n'a pas encore demandé l'asile politique aux Etats-Unis. *« Nous vivons une situation très douloureuse, mais nous n'avons encore rien décidé, ma femme Larissa et moi »* a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse tenue mardi à Milan. Son fils et sa belle-mère sont toujours en URSS.

« Je ne me considère pas comme un dissident ; je suis un artiste qui désire seulement travailler », a dit encore Andreï Tarkovski en accusant les autorités soviétiques de l'avoir acculé à cette décision qui constitue une *« tragédie personnelle »*. Le cinéaste avait demandé à plusieurs reprises depuis qu'il est parti légalement d'URSS, il y a un an et demi, que son fils puisse le rejoindre et que lui-même puisse recevoir un passeport lui permettant de rester trois ans à l'étranger. Mais il n'a reçu aucune réponse de Moscou.

Il a affirmé que le régime soviétique l'avait pratiquement contraint au chômage : *« J'ai fait six films en vingt-quatre ans. J'ai été sans travail pendant près de dix-huit ans. (...) Il y a eu des moments où je n'avais pas les 5 kopecks nécessaires pour prendre l'autobus. Je faisais des projets, mais les autorisations n'étaient pas accordées »*. M. Tarkovski a accusé par ailleurs le cinéaste Sergueï Bondartchouk, désigné par l'URSS comme membre du jury au Festival de Cannes, de *« s'être battu comme un lion »* pour qu'il n'obtienne pas de prix en 1983. *« Nostalgia »*, la coproduction italo-soviétique tournée en Italie, en a obtenu tout de même trois.

« De la Russie, je regrette tout, et surtout la dimension religieuse, que l'on y trouve plus qu'en Occident », a poursuivi M. Tarkovski ; *« je crois en Dieu, comme tant de gens en Union soviétique. C'est parce que j'ai été créé à l'image et à la ressemblance de Dieu que je porte en moi cette capacité de créer. L'acte de la création artistique contient un élément sacré, porteur lui-même d'une exigence de vérité. »*

Quant à l'Occident, qui l'accueille et où il pourra travailler, il y sent, dit-il, *« une absence de dimension spirituelle, une absence plus grande ici qu'en Union soviétique. Il arrive malheureusement que le travail d'un artiste devienne un métier, un moyen de vivre, plus qu'une véritable création »*...

Turquie

M. Manac'h, envoyé spécial du président Mitterrand, tente d'améliorer les relations de Paris avec Ankara

De notre correspondant

Ankara. – Les relations franco-turques, mises en veilleuse depuis une bonne dizaine d'années, pourraient-elles retrouver leur chaleur d'autrefois ? La visite à Ankara depuis le jeudi 5 juillet de M. Etienne Manac'h, ambassadeur de France, envoyé spécial du président Mitterrand, a été appréciée du côté turc.

M. Manac'h a été reçu mardi par le premier ministre, M. Ozal, puis par le ministre turc des affaires étrangères, M. Halefoglu. Ce dernier aurait indiqué qu'Ankara désire l'amélioration de ses relations avec Paris.

Durant son séjour à Ankara, M. Manac'h devait également avoir des conversations avec les chefs des partis, notamment avec M. Ecevit, ancien chef du Parti républicain du peuple (interdit). M. Manac'h, qui a enseigné la philosophie dans les années 40 au lycée Galatasaray, à Istanbul, avant de devenir représentant de la France libre, est considéré comme un ami de la Turquie. Le choix de M. Mitterrand s'est donc révélé judicieux.

Les autorités turques se déclarent favorables à la normalisation des relations avec la France, mais elles souhaitent un *« changement de comportement »* de Paris. L'attitude de la France sur la question arménienne et le problème de Chypre et le comportement des élus français à l'égard de la Turquie au Conseil de l'Europe et au Parlement européen, notamment à propos des droits de l'homme en Turquie, ne sont guère appréciés à Ankara.

Au cours d'une conférence de presse, M. Manac'h a déclaré que la France n'admet pas que la question arménienne soit le prétexte à des attentats inadmissibles contre les diplomates turcs. *« La France,* a-t-il dit, *mobilise tous les moyens dont elle dispose pour empêcher que de tels attentats aient lieu. »*

Au passage, M. Manac'h a critiqué les déclarations de certains ministres français sans toutefois les nommer *« par souci de courtoisie »*, à l'occasion par exemple de l'inauguration des monuments arméniens : *« Ce genre de déclarations nuit aux relations diplomatiques franco-turques. Cela ne relève pas de leur compétence. J'ai le grand espoir que cela ne se répétera plus »*, soulignant qu'aussi bien M. Mitterrand que M. Cheysson avaient demandé aux intéressés qui ont un électorat d'origine arménienne de s'abstenir de telles déclarations.

ARTUN UNSAL.

Dans une interview au quotidien de langue anglaise *Turkish Daily News*, citée par l'AFP, M. Manac'h a été plus précis. Il a qualifié d'« erreur » l'inauguration en mai dernier par M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique, d'un monument commémorant le génocide arménien de 1915, dans la ville d'Alfortville dont il est le maire. « J'ai le sentiment que le président français est opposé à la répétition de telles erreurs », a ajouté M. Manac'h.

LE PARTI DE LA SOCIALE-DEMOCRATIE A TENU SON PREMIER CONGRES

(*De notre correspondant.*)

Ankara. – Le professeur Inonu, fils de l'illustre homme d'Etat turc, a été reconduit dimanche 8 juillet à la présidence du Parti de la sociale-démocratie (SODEP) au terme du congrès national de cette formation. Le SODEP n'avait pas été autorisé aux élections législatives du 6 novembre dernier ; mais il avait obtenu 23 % des voix aux élections locales, alors que son grand rival, de même tendance, le Parti populiste n'en recueillait que moins de 10 %.

Il était le premier à tenir ses assises nationales parmi les cinq nouveaux partis qui ont vu le jour depuis mai 1983.

Le congrès du SODEP a décidé de nouer *« des contacts sérieux »* avec le Parti populiste en vue d'une fusion qui permettrait d'*« accroître les chances de la sociale-démocratie »* face au pouvoir libéral et de corriger l'*« anomalie du scrutin du 6 novembre »*. Le Parti veut aussi faire preuve de réalisme, s'interdire les surenchères et se contenter d'une évolution lente du processus vers un retour à la vie démocratique, *« afin de ne pas mettre en péril »* les acquis de la période de transition. – A. U.

LE CLUB MÉDITERRANÉE ET LA QUESTION ARMÉNIENNE

Le Club Méditerranée a été accusé, mardi 10 juillet, de propagande arménienne par M. Nukerrem Tascioglu, ministre turc du tourisme. Une *« phrase malencontreuse »* insérée dans la brochure du Club qui invitait à la visite des *« villages kurdes »* et de la *« prestigieuse capitale de l'ancienne Arménie »* a provoqué de violentes critiques dans la presse turque. Le ministre a menacé de fermer les trois villages du Club installés en Turquie s'il n'obtient pas rapidement des excuses. Le Club, de son côté, affirme s'être déjà excusé.

ASIE

Inde

Le Livre blanc sur la révolte des sikhs n'accuse pas nommément le Pakistan

De notre correspondant

New-Delhi. – Cinq semaines après l'assaut du Temple d'or d'Amritsar, le gouvernement indien affirme *« détenir des informations »* concernant *« le soutien actif apporté par certaines sources étrangères »* aux extrémistes sikhs. Mais il ne les livrera pas, car *« ce ne serait pas dans l'intérêt public »*, peut-on lire dans le Livre blanc, publié mardi 10 juillet par les autorités.

Les boutefeux qui espéraient trouver dans ce document rédigé par le pouvoir les preuves concrètes d'une complicité pakistanaise tant de fois dénoncée, en haut lieu, en seront pour leur frais. Quarante-huit heures après la signature à Islamabad d'un étrange accord indo-pakistanais où les deux ministres de l'information s'engagent à calmer l'ardeur va-t-en-guerre de leur presse respective – et supposée libre, – la mise en cause directe du régime musulman voisin eût sans doute été malhabile.

Certes, ceux qui savent lire entre les lignes auront, bien sûr, reconnu le Pakistan dans ces passages du Livre blanc dénonçant *« les agressions extérieures répétées contre l'unité et l'intégrité de l'Inde »* (1) ou *« les tentatives étrangères en cours pour provoquer des désordres intérieurs »*. Et les accusations lancées contre *« certains médias étrangers tendant délibérément à présenter une version déformée de la situation au Pendjab »* visent sans doute, entre autres, la presse du pays voisin. Mais, visiblement, l'essentiel pour les auteurs du document était de n'accuser personne nommément.

Les Etats-Unis reçoivent bien, au passage, un petit coup de griffe pour avoir laissé entrer sur leur territoire *« par deux fois, et malgré nos protestations officielles »*, un extrémiste Sikh interdit de séjour en Inde. Mais, du soutien de la CIA aux terroristes, dénonciation susurée de New-Delhi et qui avait fait les gros titres de la presse progouvernementale, il n'est plus question. L'ambassade américaine à New-Delhi avait vigoureusement protesté contre ces allégations, et, apparemment, elle a été étendue.

Rien de nouveau

Pour le reste, cet épais document de 175 pages tant attendu en Inde et dont la date de publication fut repoussée par deux fois, n'apprend rien de bien nouveau. Trois années d'agitation et de violences y sont soigneusement passées en revus, et un éphéméride complet des méfaits commis par les extrémistes court sur une cinquantaine de pages. Ainsi justifiée, l'action de l'armée au Temple d'or occupe un autre chapitre, avec force, photos des fortifications et armes saisies, déjà publiées dans la presse. On apprend cependant au passage que, parmi les cinq cent cinquante-quatre personnes tuées lors de l'assaut (2), il y avait bien – information démentie peu après les événements – trente femmes et cinq enfants. Mais ces derniers seraient tombés sous les balles des terroristes, furieux de les voir se rendre aux forces de l'ordre en compagnie de trois cents autres pèlerins. Aucun témoignage de survivant ne vient cependant corroborer cette affirmation.

L'ouvrage gouvernemental fait également l'inventaire des différents groupes sécessionnistes qui avaient pignon sur rue dans le Temple d'or et à l'étranger (Royaume-Uni, Canada, Etats-Unis) et dresse un véritable réquisitoire contre l'Akali Dal. Le plus important parti politico-religieux des sikhs, dont les principaux dirigeants sont encore en prison, est coupable de n'avoir jamais dénoncé les terroristes, de leur avoir, à l'occasion, fourni la couverture de la respectabilité et surtout d'avoir rejeté toutes les concessions que leur offrait Mme Gandhi au fil des négociations. Bref, l'Akali Dal apparaît comme le principal responsable du drame sikh.

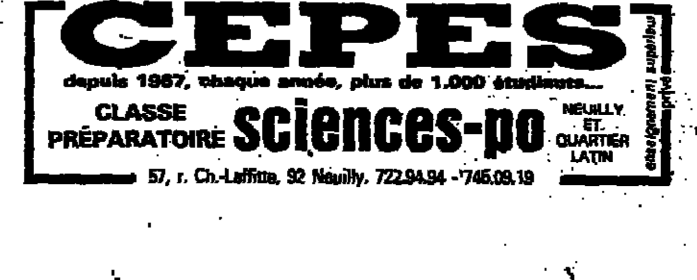
Par contre, pas une ligne n'est consacrée aux complicités politiques – il est vrai proches du pouvoir – dont a bénéficié feu le chef des extrémistes, Jarnail Singh Bhindranwale, pour prendre la tête du mouvement fondamentaliste religieux et plus tard asseoir son influence au Temple d'or.

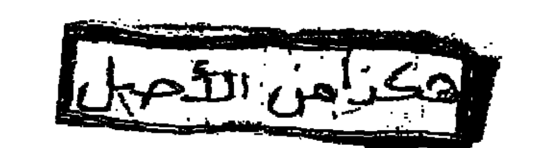
En conclusion, le gouvernement se déclare prêt à rechercher encore une solution au problème par la voie démocratique, mais à deux conditions : que les sikhs acceptent de négocier leurs revendications politico-religieuses et *« abandonnent leur attitude de tout-ou-rien »*, et surtout que prévale au Pendjab *« une atmosphère de paix civile et le retour à la confiance mutuelle »*, un objectif qu'à la lecture du Livre blanc et sans faire preuve d'un pessimisme outrancier on peut imaginer assez lointain...

PATRICE CLAUDE.

(1) Le Pakistan et l'Inde se sont livré trois guerres depuis 1947.

(2) Auxquelles il faut ajouter 92 soldats, dont 8 officiers, et 408 blessés, dont 121 civils.





LE PCF FACE AU POUVOIR

M. MITTERRAND INTERPELLÉ

Comme l'avait décidé la direction du PCF dans la semaine qui avait suivi les élections européennes, la priorité, pour les communistes, dans la période actuelle, doit être de serrer de près les socialistes au moment où le gouvernement fait connaître ses choix budgétaires. Les communistes doivent être les porte-parole du mécontentement provoqué, à gauche, par la politique de rigueur et les défenseurs des engagements de 1981. Toute autre attitude serait un aveu d'échec.

Cette position avait été exprimée et argumentée dans le rapport présenté au comité central, le 26 juin, par le bureau politique du parti. C'est cette position qu'expriment, depuis lors, les responsables communistes, malgré les débats qui ont eu lieu au comité central. Après avoir obtenu un délai maximum pour la préparation du congrès, qui lui laisse le temps de reprendre les choses en mains la direction fait comme si le débat n'avait pas eu lieu. Conformément à ce que M. Georges Marchais avait fait entendre avant le scrutin du 17 juin – notamment dans une interview au *Monde* du 15 juin, – les communistes contestent la baisse des prélèvements obligatoires, confirmée, la semaine dernière, par le président de la République, dans la mesure où elle entraînera des restrictions de crédits dans des secteurs où les électeurs de gauche attendent des efforts de l'Etat.

L'heure n'est pas au « repli sur soi », expliquait M. Guy Hermier, membre du bureau politique, directeur de *Révolution*, la semaine dernière, dans l'éditorial de l'hebdomadaire communiste. M. Paul Laurent, membre du secrétariat et auteur, avec M. Hermier, de la résolution du comité central qui nuançait les conclusions du bureau politique, va plus loin lorsqu'il met en garde les communistes contre le risque de débattre sous la pression de l'adversaire, en donnant plus d'importance au recul de leur parti, le 17 juin, qu'à celui du PS et en négligeant les occasions d'offensive que leur donne la situation actuelle de la gauche.

Attelés depuis six ans à la tâche prioritaire de renforcer leur parti plutôt que l'union avec le PS, comme le rappelle M. Laurent, les cadres et les militants qui avaient adhéré aux orientations prises par la direction ne sont pas disposés à s'avouer vaincus. Ceux d'entre eux qui souhaitent des réformes internes sont aussi, pour cette raison même, partisans d'une intervention active du PCF dans le débat sur la politique de la gauche : ils porteraient tort à leur propre cause s'ils donnaient l'impression de plaider pour une plus grande soumission de leur parti aux choix du PS. Certains propos de M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, estimant que le PCF n'avait pas su « gérer le oui, mais » (*le Monde* daté 1er-2 juillet), les avait gênés, dans la mesure où le ministre paraissait faire grief à son parti de s'être montré trop critique. Telle n'est pas la pensée de M. Rigout. Plutôt que de paraître tout rejeter d'emblée, le PCF devrait, selon le ministre, jouer plus habilement des contradictions au sein du gouvernement.

La direction cherche à pousser son avantage, en dénonçant, comme le fait encore M. Laurent, la mise en cause de M. Marchais et en lui opposant la « responsabilité collective », affirmée par le bureau politique et étendue au comité central.

M. André Lajoinie n'a pas caché, mercredi matin, que ce qui est en cause, dans le débat budgétaire, aux yeux des communistes, c'est la politique de rigueur elle-même. C'est en ces termes que, interpellant directement, en fait, le président de la République, le PCF entend reconquérir l'audience que lui a coûtée, selon la direction, la façon dont il a partagé les responsabilités gouvernementales. Il s'agit, pour les dirigeants du parti, de valoriser cette participation, en tentant de peser davantage sur les choix gouvernementaux. Cette tactique exclut, par définition, toute démarche de rupture.

PATRICK JARREAU.

M. Laurent met en garde les communistes contre une « campagne » visant à « diviser et déstabiliser » le PCF

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du Parti communiste, met en garde les communistes, dans *l'Humanité* du mercredi 11 juillet, contre les commentaires selon lesquels *« le 17 juin, c'est, avant tout, l'échec du Parti communiste, de ses choix politiques, de sa direction, de son secrétaire général »*. M. Laurent dénonce les *« attaques déshonorantes contre le secrétaire général du parti, Georges Marchais (...), cette campagne odieuse et pernicieuse, qui vise*, dit-il, *à nous détourner d'un vrai débat, qui est inspirée par la volonté de diviser et de déstabiliser le parti »*.

« On retrouve, évidemment, écrit M. Laurent, *dans les comportements de tous ceux qui sont mus par la volonté d'affaiblir durablement le Parti communiste français, une attitude classique : utiliser notre recul électoral pour nous porter des coups redoublés, pour nous atteindre encore plus. »*

Ces comportements, selon M. Laurent, procèdent, aussi, d'une *« volonté d'édulcorer presque totalement ce que*, dit-il, *nous considérons, sur la base des faits, comme la signification première du scrutin. L'abstention massive de l'électorat de gauche est un message sévère, un avertissement grave au gouvernement. (...) La majorité des électeurs de gauche de 1981 – électeurs communistes, plus la masse des abstentionnistes – a dit : « Cela ne va pas ; l'augmentation du chômage, l'austérité salariale, le déclin industriel, ce n'est pas ce que nous espérions de la victoire de 1981. » Ne pas tenir compte de cet avertissement, et, même, faire comme s'il n'existait pas, en escamotant le recul du Parti socialiste, est une attitude très préoccupante pour l'avenir de la gauche au pouvoir. »*

Or, estime M. Laurent, c'est cette attitude qui prévaut *« face au chantage et au sabotage des patrons d'Empain-Schneider »* et *« dans la décision d'augmentation brutale du prix de l'essence, qui tourne le dos à l'effort de justice fiscale, revendiqué en commun par* [le PCF] *et le Parti socialiste dans leur rencontre du 1er décembre* [1983] ».

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE ÉDITION INTERNATIONALE
spécialement destinée à ses lecteurs résidant à l'étranger
Exemplaire spécimen sur demande

M. Lajoinie : *le 17 juin, les électeurs ont condamné la rigueur*

M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, membre du secrétariat du comité central du PCF, a condamné, ce mercredi 11 juillet, sur Europe 1, l'augmentation de la taxe sur les carburants, *« impôt injuste, parce qu'il ne frappe pas les plus riches »*. *« On ne peut pas dire qu'on abaisse les prélèvements obligatoires et augmenter* [les taxes] *d'un autre côté »*, a dit M. Lajoinie. Il s'est félicité, en revanche, de la suppression éventuelle, l'an prochain, de la surtaxe de 1 % pour la Sécurité sociale.

Au sujet du projet de budget pour 1985, le président du groupe communiste de l'Assemblée a déclaré : *« Nous attendons d'avoir les lignes générales de ce budget (...) pour nous prononcer. Nous souhaitons un budget (...) dynamique qui puisse contribuer à faire reculer le chômage et à maintenir le pouvoir d'achat (...). Nous ne sommes pas hostiles au principe d'une réduction des prélèvements obligatoires, notamment pour les travailleurs (...), mais nous sommes préoccupés par le fait que des crédits puissent être coupés ou réduits pour (...) les entreprises publiques, la santé ou l'école. »*

M. Lajoinie a insisté sur l'objectif de justice fiscale réaffirmé en commun par le PS et le PCF le 1er décembre dernier. Il a rappelé les propositions des communistes sur la taxation des patrimoines, sur l'emprunt 1973 (l'« emprunt Giscard ») et sur les investissements. Selon lui, le 17 juin, *« les électeurs ont dit : la rigueur, c'est du chômage, c'est moins de pouvoir d'achat, et cela ne correspond pas à ce qui avait été promis. »*



DOSSIER PRESSE
« LIBERATION » OU... « PHARISIEN LIBERE » ?
par J.P. Cruse, J.P. Garnier, L. Macherey, J.P. Lalande


Et les articles de D. Motchane, J.P. Chevènement, Claude Julien, P. de St Robert, Lily Marcou, A. Jacquard, R. Aubrac, P. Barret, M. Storti, J. Tamero, P. Rolle etc.
UN GRAND MENSUEL POUR TOUTE LA GAUCHE
Le n° 25 F. Editions du 10 mai 52, rue de Bourgogne 75007 Paris

EN BREF

● *Les clubs Perspectives et Réalités se réorganisent.* – Le comité directeur de la Fédération nationale des clubs Perspectives et Réalités, réuni mardi 10 juillet *« autour de M. Giscard d'Estaing »*, a pris acte de la démission de son président, M. Jean-François Deniau. Il a confirmé l'intention de M. Giscard d'Estaing de *« reprendre une part active aux travaux des instances dirigeantes »* des clubs au titre de *« président-fondateur »*.

Une assemblée générale sera convoquée le 29 septembre à Saint-Cloud. Elle arrêtera le nouveau schéma d'organisation des clubs, avec la suppression des postes de président et de secrétaire général auxquels serait substitué un poste de délégué général qui devrait être occupé par M. Alain Lamassoure, conseiller référendaire à la Cour des comptes. En attendant cette assemblée, M. Lamassoure a été désigné comme *« chargé de mission auprès du comité directeur »* (*le Monde* des 24 et 25 juin).

● *M. Barre et l'UDF.* – Selon un sondage réalisé par la SOFRES pour un groupe de journaux de province, M. Raymond Barre serait *« le meilleur candidat de l'UDF s'il y avait une élection présidentielle dans les deux prochaines années »* pour 39 % des Français interrogés et 48 % des sympathisants de l'UDF. L'ancien premier ministre devance nettement Mme Simone Veil, qui obtient respectivement 23 % et 24 % et M. Giscard d'Estaing avec 20 % et 22 %. Si Mme Veil symbolise le mieux l'UDF aux yeux des Français (49 % des personnes interrogées), M. Raymond Barre le symbolise le mieux, à égalité avec Mme Veil, pour 58 % des sympathisants de l'UDF interrogés.

L'image de l'UDF reste toujours moins bonne par rapport au RPR, qui est la formation *« la plus proche des préoccupations des gens »* pour 30 % des personnes interrogées (l'UDF obtient 19 %), *« la plus puissante »* pour 55 % d'entre elles (l'UDF, 10 %), *« la plus active »*, pour 51 % (l'UDF, 9 %) et celle qui a *« le plus d'avenir »* 47 % (l'UDF, 12 %).

M. BARRE ET M. LE PEN

M. Raymond Barre n'a pas rencontré M. Jean-Marie Le Pen une seconde fois, *« peu avant le scrutin européen du 17 juin »*, comme nous l'avions écrit dans *le Monde* du 10 juillet, en note d'un article consacré à « La nouvelle tactique de l'opposition ». L'ancien premier ministre n'a reçu le président du Front national qu'une fois, à l'automne de 1983, après une rencontre fortuite à l'occasion de laquelle M. Le Pen avait sollicité cette entrevue.

Halte au Vol
1 serrure à 5 points
PICARD
+ d'autres marques
Matériel GARANTI 5 ANS
+
1 blindage acier 15/10e
+
4 goujons d'acier anti-dégondage
+
3 cornières anti-pince
à l'extérieur sur le pourtour de la porte
OFFRE EXCEPTIONNELLE
3.500 F TTC
Pose et dépl. comp. PARIS-BANLIEUE
Sté S.P.P.
11, rue Minard
92130 Issy-les-Moulineaux
☎ 554.58.08
554.41.95
CREDIT GRATUIT 3 MOIS

Lisez
Le Monde des
PHILATÉLISTES

*Offre exceptionnelle au prix coûtant**

*En offrant aujourd'hui à ses lecteurs ce chef-d'œuvre au prix coûtant, Jean de Bonnot souhaite ainsi payer un peu sa dette à l'amitié et à la fidélité. Ce geste n'est le résultat *d'aucune concession sur la qualité.*



Le livre de chevet
de MONTAIGNE, de NAPOLEON
et de FREDERIC LE GRAND



Cette annonce est réservée aux clients de Jean de Bonnot. Elle remplace tout courrier ou autre message adressé personnellement.

Ouvrage illustré de scènes guerrières et de figures par MOREAU-LE-JEUNE peintre du roi Louis XVI

Un empereur-philosophe

Ce texte écrit en grec et à la diable par un empereur romain n'était pas destiné à la publication. Il fut griffonné sous la tente entre deux batailles par un homme qui se souciait plus d'efficacité dans l'action que de belles lettres. Ces pensées forgées dans le combat sont donc, avant tout, des engagements personnels, des règles de conduite *pour tirer de soi le meilleur*, bref, des réflexions d'homme fort, tout cela nourri d'observations et de remarques glanées sur le terrain dans le feu des expéditions militaires et des luttes politiques.

Un maître à penser

Cet ouvrage rédigé par un "praticien" et non par un philosophe de profession devait séduire les *plus grands esprits*, de Plutarque à Montaigne, de Frédéric le Grand à Napoléon. C'est qu'il s'agit d'autre chose que d'un manuel enseignant l'art et la manière de conquérir la gloire et les honneurs. Marc Aurèle, en effet, est le contraire d'un ambitieux. Assoiffé de pureté, ennemi de la vulgarité, *contempteur de la corruption* et de la vanité, il poursuit un idéal qu'on peut qualifier de "chevaleresque" dans le sens que prit ce mot au Moyen Age.

Nous avons là un maître à penser. Et quel maître ! Son influence fut considérable sur les hommes de tous les temps. Elle est toujours aussi forte aujourd'hui. Pour s'en rendre compte il suffit d'interroger quelques uns de nos contemporains célèbres.

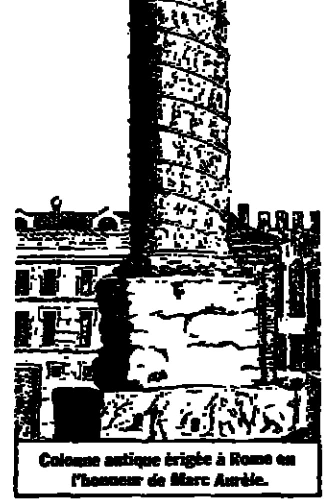
Nous donnons ici le texte intégral des Pensées dans la belle traduction de l'académicien André Dacier qui a aussi écrit la biographie ouvrant le livre.

Somptueuse reliure "antiquus" créée par Jean de Bonnot pour ses éditions d'auteurs romains

Cette reliure plein cuir de mouton naturel est ornée au dos de six caissons où viennent s'inscrire des scènes de la Rome ancienne encadrant le titre. Ces scènes, toutes différentes, sont poussées sur or fin à 22 carats. *Frappées à froid, elles meublent* aussi l'encadrement des plats délimitant un cartouche où est reproduite, à l'or, la louve légendaire. Format grand in-octavo (14 x 21 cm).

Autres raffinements : papier vergé chiffon filigrané "aux canons" tranche supérieure dorée à l'or véritable, signet et tranchefiles tressés, coins rempliés mains...

Le prix exceptionnel de cet ouvrage nous oblige à en limiter le tirage. Nous vous prions donc de nous excuser si nous ne pouvons pas honorer les demandes tardives.



Colonne antique érigée à Rome en l'honneur de Marc Aurèle.

GARANTIE A VIE

Il vaut mieux avoir peu de livres, mais les choisir avec goût. Les beaux livres donnent à l'amateur éclairé des satisfactions inépuisables. Je ne publie que des œuvres de qualité, soignées dans les plus petits détails, qui prennent de la valeur chaque année, car l'or véritable et le cuir embellissent avec le temps. C'est pourquoi je m'engage à racheter mes ouvrages au souscripteur pour le même prix et à n'importe quel moment.

Jean de Bonnot

BON OFFRE EXCEPTIONNELLE *(limitée à un seul livre par lecteur)*

à envoyer à JEAN de BONNOT
7, Faubourg Saint-Honoré - 75392 Paris Cedex 08

Je souhaite profiter de votre offre exceptionnelle me proposant, au prix coûtant, "Les Pensées de Marc Aurèle" en un fort volume in-octavo, relié plein cuir, décoré à l'or fin 22 carats.
J'attendrai néanmoins le temps nécessaire pour qu'il puisse être relié (minimum 1 mois, maximum 4 mois). Néanmoins je le retiens dès maintenant afin d'être assuré de le recevoir étant donné son tirage limité.
Si ce livre ne me convient pas, je vous le renverrai, dans son emballage d'origine, sous dix jours sans rien vous devoir.
Si je décide de le garder, je vous réglerai le montant prix coûtant, soit 93,50 F (+ 12,10 F de frais d'envoi).

Nom .... Prénoms ....
Adresse complète ....
Code postal .... Commune ....
Signature 1

Cette offre exceptionnelle pourra être suspendue à tout moment sans préavis.

POLITIQUE

LE REJET DE LA MOTION DE CENSURE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La bataille des délais

La censure n'a pas été votée – ce n'est pas une surprise – et ainsi a été adopté en deuxième lecture à l'Assemblée nationale le projet de loi sur la presse.

L'opposition n'entend pas pour autant mettre fin à son combat contre ce texte. Que l'UDF ait confié à M. Alain Madelin – symbole de la guérilla puis de l'obstruction menées au Palais-Bourbon sur ce projet – le soin de défendre la motion de censure prouve suffisamment que cette stratégie a l'aval de la majorité des députés du groupe, quelle que soit leur obédience. Certes, quelques « barristes » font entendre, plus ou moins clairement, leur désaccord, mais M. François d'Aubert, qui se réclame de l'ancien premier ministre, est quotidiennement l'allié de M. Madelin.

Les sénateurs s'associeront-ils à la volonté de blocage du travail parlementaire des députés de l'opposition ? La question est toujours posée. M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF du Palais-Bourbon, a voulu mardi dédramatiser la situation, en affirmant devant les journalistes que les projets sur la presse et sur l'enseignement privé pourraient être définitivement adoptés à la fin du mois de septembre ; mais ce n'est pas la première fois qu'il annonce que les choses vont se calmer, tout en laissant faire ceux qui n'entendent pas qu'il en soit ainsi.

En fait, pour l'opposition, il ne s'agit pas seulement de manifester son refus de ces deux projets gouvernementaux. Plusieurs de ses représentants ne cachent pas qu'ils espèrent faire coïncider la reprise du débat parlementaire sur l'enseignement privé avec la rentrée scolaire. Quant au texte sur la presse, les détails qu'ils prévoient pour sa mise en œuvre rendraient difficile son application au groupe Hersant avant les élections de 1986, s'il n'était adopté qu'à l'automne ! Voilà qui peut offrir quelques espérances à ceux qui le refusent.

Une nouvelle épreuve de force s'engagera sur ce thème le jeudi 12 juillet à la conférence des présidents du Sénat, quand le gouvernement tentera d'imposer son ordre du jour : la presse dans la dernière semaine de juillet, l'enseignement privé immédiatement après. La majorité, elle, a besoin que ces deux textes soient votés le plus rapidement possible. Et pas simplement pour une question de prestige.

En attendant, lors de cette discussion de censure, elle a réagi violemment sur le terrain même où l'a entraînée l'opposition : celui des libertés. Le premier ministre lui-même a donné le ton avec vigueur, ne craignant pas de s'attaquer clairement aux méthodes journalistiques du groupe Hersant. La gauche ne veut plus – ne peut plus – se laisser accuser de « liberticide ». Dans ce procès, elle a appelé au témoignage de l'histoire. D'un côté, on affirme que la liberté ne se divise pas. De l'autre, on réplique qu'elle doit être organisée pour être réelle. Malgré le brouhaha, deux conceptions s'affrontent dans un vrai débat.

THIERRY BRÉHIER.

L'Assemblée nationale a débattu, le mardi 10 juillet, la motion de censure déposée par l'opposition après que le gouvernement eut engagé sa responsabilité dans la discussion, en deuxième lecture, du projet de loi sur la presse, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (le Monde du 7 juillet).

Premier orateur, M. Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine) évoque à la fois ce projet et celui de l'enseignement privé, « *deux lois*, dit-il *qui touchent à nos libertés publiques fondamentales (...), qui rencontrent l'hostilité profonde du pays (...), qui se heurtent à la résistance déterminée de l'opposition* ». S'il reconnaît qu'il peut y avoir « *une crise dans le fonctionnement des institutions* », il estime que « *seule l'attitude du gouvernement l'aura provoquée* ». Il ajoute que le texte sur la presse n'est qu'un « *règlement de compte* » avec le groupe de presse de M. Robert Hersant, et que celui sur l'enseignement privé n'est que « *la première étape d'un service public unifié et laïque* ».

« Un abus du pouvoir législatif »

Le porte-parole de l'UDF explique que la majorité n'a pas « *le droit de faire voter ces lois* », même si elle en a « *encore le pouvoir* ». Car, pour lui, dans une « *démocratie libérale* », gouvernent « *à la fois la volonté exprimée par une majorité au pouvoir et le consensus de la plus large part de la minorité* ». Les lois touchant à « *nos libertés publiques* » devraient obtenir le « *consensus des deux Assemblées* ».

« *Nous ne mettons pas en cause votre légitimité* », dit M. Madelin. « *Vous pouvez continuer à gérer, mais vous ne pouvez plus entreprendre des réformes décisives (...)*, ajoute-t-il toutefois, *sans avoir vérifié que tel est bien le mandat que vous donne le pays.* » Affirmant que « *des députés légitimes peuvent voter des lois illégitimes* », et que « *la souveraineté de cette Assemblée n'est pas illimitée* », le député souligne que, si tel n'était pas le cas, ce serait « *reconnaître le droit aux forts d'exploiter les faibles au prétexte qu'ils auraient un jour obtenu la majorité (...), donner à 51 % de Français le droit de réduire la liberté des 49 % restants* ». M. Madelin en conclut que ces deux textes « *constituent une sorte d'abus de pouvoir législatif* ».

M. Paul Mercieca (PC, Val-de-Marne) souligne que « *la presse n'est pas une marchandise ordinaire* », et que « *toutes les libertés qui existent dans notre pays ont été obtenues contre la droite et la grande bourgeoisie* ». Evoquant les « *mauvais coups* » portés aux libertés quand l'opposition était au pouvoir, il affirme que la gauche a voulu « *restaurer les libertés essentielles que la droite avait réduites* ». Le député communiste s'élève contre « *la concentration de presque tous les titres entre les mains d'un allié politique* » de l'opposition et il déclare à l'adresse de celle-ci : « *En concentrant les titres pour uniformiser les pensées, vous voulez des journaux qui soient des moules à penser.* » Puis il rappelle au premier ministre l'« *attachement* » de son parti à « *une réforme des critères d'attribution* » des aides de l'Etat aux journaux, afin de « *ne pas traiter de la même façon la presse politique et d'information générale et la presse récréative* ».

M. Maurice Couve de Murville (RPR, Paris) estime que le gouvernement, disposant d'une « *majorité de godillots malgré eux* », n'avait pas besoin d'engager sa responsabilité sur un projet de loi « *de contrôle de la presse* ».

L'ancien premier ministre déclare à l'intention de M. Pierre Mauroy : « *Voilà trois ans que vous exercez les fonctions de premier ministre, et nous attendons toujours que vous en parliez le langage.* » Il lui reproche son « *inconscience* », ses « *anathèmes* », sa « *vitupération* » et ses « *préoccupations partisanes* ». Il juge que le gouvernement « *ne tient aucun compte* » du vote du 17 juin et de la manifestation du 24 juin, « *bien à l'abri derrière les dispositions d'une Constitution qui* [lui] *plaît chaque jour un peu plus* ». Il parle de l'« *indifférence* » du chef de l'Etat.

Pour M. Raymond Forni (PS, Territoire de Belfort), « *c'est une constance de l'histoire que les libertés soient mises à mal sous la droite et s'épanouissent sous la gauche* » (...). *Le combat de la gauche, depuis des décennies, s'associe étroitement*, dit-il, *à la défense des droits et des libertés des plus faibles.* » M. Forni oppose à la création de la Cour de sûreté de l'Etat, à la loi anticasseurs, à la loi dite « sécurité et liberté », les réformes opérées par la majorité actuelle : suppression de ces lois, loi Auroux, réforme des faillites, décentralisation, fin du monopole de l'Etat sur la radio, création de la Haute Autorité de l'audiovisuel, etc. « *Notre conception de l'homme et de la société ne se limite pas à une approche théorique de la liberté* », affirme-t-il.

M. Forni accuse l'opposition d'alimenter l' « *antiparlementarisme* » : « *La droite, aujourd'hui, a le visage convenable de l'extrême droite. (...)* » « *Si je devais qualifier le comportement du Sénat*, ajoute-t-il, *j'aurais beaucoup de peine à faire la part entre le Sénat de M. Poher, Sénat conservateur, certes, mais conservateur de la République, et celui de M. Pasqua, dont on peut dire sans risque qu'il est conservateur au sens le plus haïssable du terme.* » A l'opposition, il déclare : « *Votre action n'est plus légitime. Votre comportement n'est pas tolérable ; votre démarche est lourde de menaces pour les libertés publiques.* »

« La défense des privilèges »

Parlant de la situation de la presse, M. Forni demande : « *Comment pourrions-nous nous contenter de proclamer une liberté en imaginant qu'elle suffit à permettre son exercice ? Comment ne pas se souvenir que la liberté conçue seulement comme une absence d'interdictions et un respect des privilèges ouvre une voie à la confiscation de cette liberté même par ceux qui ont les moyens matériels de l'exercer et la négation de cette liberté pour les autres.* » Il ajoute : « *Il est stupéfiant d'entendre invoquer sans cesse la défense des libertés par ceux-là mêmes qui, par leur soutien, parfois par leur action, se sont attachés à les détruire et par les autres qui, se dissimulant derrière des prête-noms et des sociétés fantômes, ont mis à mal le pluralisme de l'information.* » Il conclut : « *La loi du marché ne peut être l'étalon idéal pour garantir la liberté d'expression.* »

Répondant aux orateurs, le premier ministre explique que « *l'assainissement de l'économie française étant en cours* », l'opposition ne peut plus mettre en cause la « *capacité* » de la gauche à gérer l'économie, et que donc « *elle s'essaie depuis plusieurs mois sur un autre terrain, celui des libertés* ». Il affirme : « *Là encore, les excès de la propagande et les illusions qui en résultent se dissiperont avec le temps devant la réalité des faits.* »

Le premier ministre déclare aussi que, « *derrière le mot liberté, les tenants du libéralisme ont toujours caché le règne de l'individualisme, la défense des privilèges privés, la loi du plus fort* » et qu'ainsi, dans la presse « *l'argent a supplanté les idées* ». Evoquant le licenciement d'un journaliste d'un hebdomadaire du groupe Hersant jugé coupable d'avoir reproduit des propos critiquant celui-ci (*le Monde* du 26 juin), évoquant des articles du *Figaro Magazine* mettant en cause l'action de diplomates français qui défendent les droits de l'homme au Chili et jugeant « *inacceptables* » les méthodes du même *Figaro Magazine*, « *qui consistent à truquer l'information en détournant des photos de leur sens pour nuire à un gouvernement étranger, en l'occurrence celui du Nicaragua* », le premier ministre affirme : « *Non, ce n'est pas le combat pour la liberté qui est ainsi mené. C'est le combat de la droite contre le progrès. C'est aussi, à travers ces cas précis, le combat contre la démocratie, contre la dignité des hommes et, donc, contre la liberté.* » (1) A ces mots, les députés du RPR et quelques-uns de l'UDF quittent l'hémicycle.

M. Mauroy souligne que « *la presse française est une des plus aidées du monde* », et explique que la contrepartie de cela est que « *la situation des entreprises de presse françaises soit claire et que le pluralisme soit effectivement préservé* ». Il parle d'une « *curieuse conception de la liberté* » à propos du « *lamentable épisode de Creusot-Loire où un chef d'entreprise a voulu institutionnaliser la privatisation des profits et la nationalisation des pertes* ». Il confirme que le budget de 1985 comptera « *un réaménagement des aides à la presse* », mais annonce que le gouvernement « *n'entend pas pour autant introduire des bouleversements trop importants au cours de la prochaine année* ». Il précise simplement que l'aide aux quotidiens nationaux à faibles ressources publicitaires sera reconduite et que « *l'action entreprise l'an dernier en faveur de la presse à l'étranger sera développée* ». Le premier ministre conclut en affirmant qu'en repoussant la motion de censure, les députés « *témoigneront de leur refus de céder à l'intimidation d'un groupe de pression* ».

Mise aux voix, la motion de censure n'est votée que par 159 députés du RPR et de l'UDF sur 491. Elle n'est donc pas approuvée, et, ainsi, est automatiquement adopté en deuxième lecture le projet de loi sur la presse. Et le Sénat va devoir à nouveau se prononcer. Ce texte reviendra encore deux fois devant l'Assemblée nationale puisque les députés tranchent en dernier ressort.

Th. B.

(1) Lire page 10 l'article de Bertrand Legendre.

La majorité sénatoriale rejette le nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie

L'examen du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, visant à modifier le statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie (*le Monde* des 30 et 31 mai) a révélé des nuances au sein de la majorité sénatoriale. Le vote de la question préalable, dont l'adoption, par 196 voix contre 106 (socialistes, communistes et radicaux de gauche, à l'exception de M. Louis Brives), équivalait au rejet du texte, a montré, par exemple, que dix sénateurs de la Gauche démocratique qui votent habituellement avec leurs collègues de la majorité sénatoriale préféraient s'abstenir que d'utiliser ce recours de procédure.

Quant aux motivations avancées pour justifier l'usage de la question préalable, elles sont apparues diverses : il y avait, certes, l'opposition totale au projet, dont MM. Dick Ukeiwé (RPR, Nouvelle-Calédonie), François Collet (RPR, Paris) et Max Lejeune (Gauche démocratique, Somme) – qui, cependant s'est abstenu au moment du vote, – se sont faits les interprètes, il y avait celle, moins abrupte, du rapporteur de la commission des lois, M. Pierre Ceccaldi-Pavard (Un. centr., Essonne), qui aurait souhaité contribuer à l'élaboration d'un texte « *susceptible de rapprocher les points de vue des différentes parties prenantes* ».

Rapportant l'opinion de la majorité, qui s'était exprimée en commission des lois, M. Ceccaldi Pavart a rappelé l'avis négatif, émis à l'unanimité des présents, par l'assemblée territoriale, sur le projet de loi.

Parmi les reproches faits à M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat chargé des DOM-TOM, figure la référence expresse dans l'exposé des motifs, à la déclaration de Nainville-les-Roches de juillet 1983 qui a reconnu « *le droit inné et actif à l'indépendance du peuple Kanak* », et donner l'impression de laisser aux seuls Malésiens le soin de juger de la légitimité des autres ethnies dans la perspective d'un scrutin d'autodétermination. Il y a aussi, selon le rapporteur un risque de blocage, de surcroît financier, de disposition « *trop grande des pouvoirs* » découlant de la nouvelle organisation administrative envisagée. Après avoir critiqué les dispositions qui ont « *pour conséquence d'institutionnaliser la coutume et de la figer alors même qu'elle doit demeurer en permanente évolution et échapper à toute codification* », M. Ceccaldi-Pavard a dénoncé le découpage du territoire en « *pays* », selon lui « *artificiel* », censé recouvrir les aires coutumières.

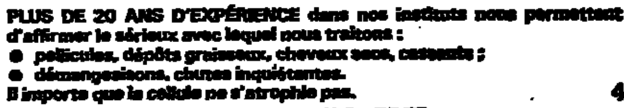
Pour M. Jean Beranger (Yvelines), président du groupe du Rassemblement démocratique, un « *futur compromis* » aurait pu être trouvé à partir de la position « médiane » prise par la FNSC (Fédération – centriste – pour une nouvelle société calédonienne), car, affirme-t-il, « *tous les partis locaux approuvent la création d'une chambre coutumière* ». M. Beranger insiste sur la nécessité de « *rétablir le dialogue entre les communautés qui s'ignorent, sans exclure à terme l'autonomie locale* ».

Sentant « *souffler un vent de braderie* », M. Max Lejeune réclame une information sur la politique globale du gouvernement, en outre-mer : « *Nous ne voulons pas*, déclare-t-il, *subir un chapelet de petits débats et un effritement, morceau par morceau, de l'ensemble français.* » Et de lancer : « *Trop de jeunes secrétaires d'Etat ont été touchés par le charme des colliers fleuris qui leur ont fait tourner la tête !* » « *Pitoyable !* », réplique M. Lemoine.

Quant à M. Ukeine, il reprend les arguments contre l'institutionnalisation de la coutume, laquelle résulte, explique-t-il, de « *mécanismes spirituels délicats* ». Par avance, il refuse toute éventualité d'indépendance qui ferait « *tomber les Mélanésiens français sous la coupe d'Etat étrangers* ». pour M. Collet, le gouvernement veut contraindre son successeur à supporter la responsabilité de l'indépendance. « *Ne comptez pas sur nous*, dit-il à M. Lemoine, *pour endosser cette responsabilité là* » quand en 1989 (date à laquelle est prévu le référendum), « *vous aurez été battus et l'actuel président de la République aura pris sa retraite !* ».

Répondant aux orateurs, le secrétaire d'État conteste que le fait de donner un rôle à la coutume, conduise à figer celle-ci. Il justifie la création d'un comité État-territoire par la nécessité de préparer l'échéance de 1989 afin qu'elle ne se présente pas comme un « *choix entre l'être et le néant* ». Contestant les accusations selon lesquelles le gouvernement n'aurait pris en compte que la seule ethnie canaque, il affirme que la démarche vers l'autodétermination a bien été entreprise pour rendre confiance à la population. Le secrétaire d'État reconnaît que le choix fait, auquel ne s'est pas rallié le Front indépendantiste, constitue celui d'une « *ligne de crête, difficile vers l'avenir du territoire, sans concession* », ni aux uns, ni aux autres.

ANNE CHAUSSEBOURG.


CHEVEUX A PROBLÈMES

PLUS DE 20 ANS D'EXPÉRIENCE dans nos instituts nous permettent d'affirmer le sérieux avec lequel nous traitons :
- pellicules, dépôts graisseux, cheveux secs, cassants ;
- démangeaisons, chutes inquiétantes.

Il importe que la cellule ne s'atrophie pas.

APPELEZ SANS TARDER :

INSTITUT CAPILLAIRE EURO-BRIDGECAP

76001 PARIS
4, rue Castiglione
(1) 260-38-84

Bordeaux (56.48-06-34) - Grenoble (76.49-21-41) - Lille (20.51-24-19) - Limoges (55.34-15-20) - Lyon (7.838-06-76) - Marseille (91.48-29-97) - Mulhouse (89.45-80-88) - Nancy (8.332-91-98) - Nantes (40.48-74-57) - Reims (26.88-65-74) - Rennes (99.30-16-88) - Rouen (35.73-08-22) - Saint-Etienne (77.38-10-76) - Toulon (94.93-55-30) - Toulouse (61.23-29-84).

Pour les calvities avancées, nous fabriquons nous-mêmes nos incomparables prothèses en cheveux naturels, non traités chimiquement ni mécaniquement. Montage à la main sans aucun point de colle, sur trame ultra-légère de conception inédite. Entretien tles marques.

PROTHÈSE BRIDGECAP



HORS SÉRIE

LES DEUXIÈMES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

LA CAMPAGNE ET LES RÉSULTATS • LES INSTITUTIONS ET LE BILAN DE LA CEE

Une longue chronologie (depuis le 9 mai 1950, date de la déclaration de Robert Schuman sur l'idée du pool charbon-acier), une importante bibliographie, des graphiques et des tableaux permettant de mieux situer la CEE dans l'ensemble international donnent aux lecteurs le moyen d'« aller plus loin » dans leur connaissance des affaires européennes.

UNE BROCHURE DE 124 PAGES

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX : 30 F, ET AU « MONDE »

Le Monde

société

L'Algérie reconnaît un droit de visite aux mères des enfants « enlevés »

Mais pour obtenir la garde elles devront résider sur place

« Le corollaire au droit de garde est le droit de visite », mais *« le conjoint ayant la garde des enfants doit rester sur le territoire national. S'il s'installe à l'étranger, c'est le magistrat qui doit décider de maintenir le droit de garde ou de l'en déchoir dans l'intérêt des enfants »*.

Pour la première fois depuis la publication au *Journal officiel* du code de la famille (*le Monde* du 20 juin), le ministre algérien de la justice, M. Boualem Baki, explique, dans une interview au journal *la Croix* du mercredi 11 juillet, comment il faut interpréter les nouveaux textes en ce qui concerne les enfants de couples mixtes.

Premier point important : le droit de visite est reconnu comme contrepartie du droit de garde, ce qui est une innovation. C'est une des principales revendications des femmes qui réclament une convention entre l'Algérie et la France pour préserver les enfants, leur garantir un droit à conserver des liens avec leurs deux parents.

Le ministre précise cependant que ce code ne sera applicable que *« pour les contentieux qui pourraient survenir dans l'avenir »*. Est-ce à dire que les mères qui, depuis des années, luttent pour pouvoir rencontrer leurs enfants en Algérie ne le pourront toujours pas ? Un élément positif cependant, les trois mères belges qui se sont rendues en Algérie le week-end dernier pour voir leurs fils et leurs filles ont enfin pu les rencontrer pour la première fois depuis plusieurs années. Il faut y voir une intervention des autorités algériennes.

Si la reconnaissance du droit de garde représente un progrès important, la deuxième partie de la déclaration du ministre va, en revanche, constituer le principal point d'achoppement avec les mères. En effet, M. Boualem Baki explique clairement que le conjoint qui aura la garde des enfants devra rester sur le territoire algérien. Cette conception contraire à la libre circulation des personnes va probablement être ressentie comme un chantage par les mères qui, si elles désirent vivre avec leurs enfants, seront condamnées à s'établir définitivement en Algérie. Même si le ministre précise que la décision finale appartiendra aux magistrats, cette décision sera certainement perçue par les femmes comme obéissant plus à une forme de nationalisme qu'à une mesure de protection de l'enfant.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

LA CONSTRUCTION D'UN TUNNEL A ROMANS

Ça passe et ça casse

De notre correspondante

Valence. – Pour Me Georges Durand, conseiller général de l'opposition, il s'agit d'*« une affaire déplorable »* ; pour la direction départementale de l'équipement, d'une *« erreur humaine »* et pour la municipalité socialiste de Romans (Drôme), d'une publicité dont elle se serait bien passée. Ces derniers jours, l'actualité avait la dent creuse et les médias se sont jetés sur l'histoire du PN 19. C'est Clochemerle nouvelle manière. Il souffle sur Romans, depuis une semaine, un vent de polémique à faire perdre le *nord au coq du clocher*.

On vient d'achever la construction d'un souterrain (le fameux PN 19) pour éviter le passage à niveau qui étranglait la circulation entre le centre et le nord de la capitale de la chaussure. *Les Romanais* attendaient depuis longtemps l'aboutissement de ce projet qu'on ne finissait pas d'élaborer. L'inauguration était prévue pour samedi 7 juillet, en présence de M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat aux techniques de la communication et ancien maire de Romans.

Mercredi 4 juillet, la bombe éclate : ça ne passe pas. Les essais l'ont prouvé, deux poids lourds ne pouvaient pas se croiser, à cause d'un angle de 87° à la sortie de la trémie. Les prévisions sur le papier ne correspondaient pas aux conditions de la circulation. M. Etienne-Jean Lapassat, maire de la ville, annulait l'inauguration et interdisait, pour des raisons de sécurité, le passage souterrain aux véhicules lourds. *« Comment voulez-vous que la circulation se fasse normalement,* s'exclamait son adversaire, Me Georges Durand, *avec un angle droit et un double sens de circulation ? »*

Des censeurs vindicatifs

Le responsable est la direction départementale de l'équipement qui est le maître d'œuvre et qui a conçu le projet, affirmait M. Lapassat dans une conférence de presse jeudi après-midi. La DDE battait sa coulpe sans rechigner : *« Il s'agit,* dit M. Vigouroux, directeur adjoint, *d'une responsabilité de technicien. C'est nous qui l'assumerons, et c'est nous qui ferons face sur le plan financier. » « Que nenni,* rétorque Me Durand, *les responsabilités sont partagées. Le défaut était visible. On a occulté l'évidence. La municipalité est responsable, elle n'a pas fait confiance au service de l'équipement. Le projet « trop coûteux » mis au point par les ingénieurs a été remanié par l'agence urbaine Valence-Romans, qui est une émanation socialiste. »*

De leur côté, les commerçants de la rue Jacquemart s'affolent : *« Notre rue devient une impasse quand on ferme le passage. »* Ils viennent de vivre une période critique à cause du chantier et voient d'un mauvais œil de nouveaux travaux. La DDE estime le coût des modifications à quelques centaines de milliers de francs. Là encore, Me Durand s'insurge : *« Il ne suffit pas de faire un petit trou pour faire passer les pare-chocs,* dit-il, *la somme nécessaire serait beaucoup plus élevée. »* Il avance le chiffre de 3 millions de francs et suggère qu'on emploie plutôt cette somme à l'aménagement de la rocade. En attendant, le préfet a ordonné une enquête dans cette affaire où le politique le dispute à l'administratif. Devant les journalistes, M. Pierre Juvin, adjoint à l'urbanisme, ne s'est d'ailleurs pas privé de rappeler aux « censeurs vindicatifs » qu'ils n'étaient pas fondés à donner aujourd'hui des leçons, eux qui naguère, dans leur vie publique, avaient *« commis des erreurs monumentales en matière d'urbanisme »*.

MARYSE VAVASSEUR.

Les hôpitaux et l'austérité

(Suite de la première page.)

Ainsi, le taux directeur de l'année 1985 est-il déjà connu : 5,7 % (il était de 6,6 % pour 1984). D'autre part se profile dans le domaine hospitalier une politique de l'emploi radicalement nouvelle.

800 000 salariés

Les hôpitaux (secteur public et privé confondus) emploient à l'heure actuelle quelque 800 000 personnes. Compte tenu du nombre total de lits (plus de 600 000), cet effectif ne représente pas un surencadrement des malades par rapport aux pays de développement économique comparable : il situe la France dans une honnête moyenne.

Mais ces effectifs sont incontestablement mal répartis, au sein des établissements eux-mêmes, des départements, des régions, et dans le pays : certaines disciplines sont particulièrement mal pourvues (la gériatrie, les services d'urgence, par exemple), ainsi que certaines parties de l'année (l'été), de la journée (la nuit) et de la semaine.

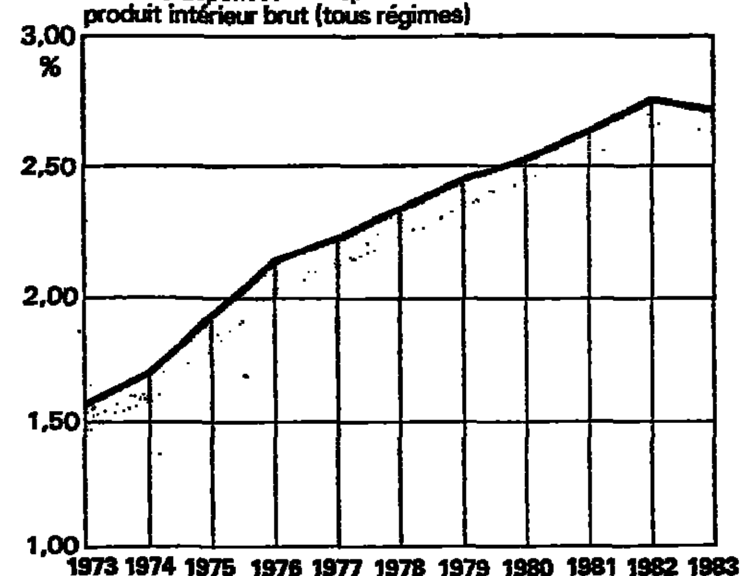
D'autres secteurs sont, au contraire, pour des raisons mystérieuses, exagérément dotés en personnel. Compte tenu de cette hétérogénéité et des difficultés budgétaires, une forte pression s'est exercée, de la part du ministère de l'économie, en faveur de la suppression pure et simple de postes hospitaliers. Le ministère des affaires sociales s'est opposé à cette mesure – victorieusement, pour le moment.

Aujourd'hui, la doctrine s'affine : aucun poste ne sera supprimé dans les hôpitaux mais aucun poste n'y sera créé non plus. Il va donc falloir « redéployer ».

Or le redéploiement, dans ce secteur, représente lui-même un vaste chantier, juridique et économique. Juridique parce que les personnels hospitaliers ne sont pas des fonctionnaires d'Etat, mais des agents des collectivités locales. Le gouvernement prépare donc une loi qu'il devrait soumettre au Parlement avant la fin de l'année et qui créera une *« fonction publique hospitalière »*, modification qui, seule, permettra une réelle mobilité.

Le gouvernement sait qu'il ne pourra muter les individus, mais seulement provoquer des mouvements de postes budgétaires, par le jeu des départs à la retraite. Ceux-ci sont nombreux chaque année : sur 800 000 emplois, la masse des départs atteint 24 000 par an, soit aussi 24 000 embauches. C'est par de tels mouvements que l'indispensable mobilité pourra être créée. Ce qui n'ira pas sans faire naître quelques problèmes économiques. Bien souvent, dans le passé, les hôpitaux ont fait figure d'*« ateliers nationaux »*, et demeurent, dans certaines zones, un pôle d'emplois essentiel.

Les préfets eux-mêmes, récemment réunis par M. Pierre Bérégovoy, ont été saisis par les pouvoirs publics de la nécessité absolue de ces redéploiements. Il n'est pas exclu, d'ailleurs, que des mesures autoritaires et centralisées ajoutent à l'actuel effort de persuasion : des normes pourraient être énoncées (tant d'agents par lit de réanimation, de pédiatrie, de psychiatrie, *etc.*) et appliquées. Nous n'en sommes pas là, mais on souligne, dans les hautes sphères de l'État, que le redéploiement *« est un conseil pressant dans les départements, une contrainte dans les établissements, une incitation dans les régions, et, dans la nation, un rêve »*.



Un rêve dont le gouvernement a l'intention d'amorcer la réalisation par un autre projet de loi, qu'il prépare pour la fin de 1984 ou le début de 1985 : il s'agira cette fois de mieux planifier les équipements, d'harmoniser les structures publiques et privées, et de développer systématiquement les *« alternatives à l'hospitalisation »*.

En d'autres termes, l'objectif est de renforcer le rôle technique de l'hôpital au détriment de sa fonction d'hébergement, actuellement trop lourde et trop coûteuse. Pour ce faire, il conviendra non seulement de supprimer des lits, comme le prévoit le Plan, mais aussi de renforcer les possibilités techniques des hôpitaux, c'est-à-dire notamment les appareillages lourds qui permettent des diagnostics sûrs et rapides. Le gouvernement a annoncé son intention d'investir fortement dans ce domaine, ce qui se traduira, par exemple, par le doublement du parc de scanographes entre 1983 et 1985 (*le Monde* du 7 juillet).

Sur la vitesse acquise

Restera à mettre en œuvre la réforme des structures internes des hôpitaux (la « départementalisation »), à développer l'informatisation des établissements, et la transparence de leurs activités. Il existe à l'heure actuelle de très fortes disparités de coûts entre établissements, pour une même activité. Un immense effort de modernisation de la gestion reste à parfaire.

Cet effort est-il sans risques pour l'avenir du patrimoine hospitalier français et surtout pour la sécurité des malades ? Pour le moment, les responsables hospitaliers n'estiment pas que la sécurité des patients soit mise en péril par les mesures draconiennes qui viennent d'être prises. Mais ils soulignent que cette mise au pas de l'expansion des hôpitaux ne peut, sauf à restreindre franchement leurs capacités de fonctionnement, se prolonger durablement.

Déjà, disent-ils, il semble que le déficit de 1984 atteindra 0,8 %. Si, d'autre part, le gouvernement accorde des hausses de salaires à l'ensemble de la fonction publique avant la fin de l'année (les émoluments des personnels hospitaliers sont indexés sur ceux des fonctionnaires), les budgets prévus pour 1984 seront alors intenables.

En outre, souligne-t-on à la Fédération hospitalière de France, de nombreux établissements rencontrent d'importants problèmes de trésorerie (2), d'autant que la fréquentation des hôpitaux a baissé en 1983. Les établissements de soins publics restent des entreprises fortement endettées : ils devaient aux caisses de retraite, par exemple, 1,7 milliard de francs à la fin de 1983, et quelque 3 milliards à l'État au titre de l'impôt sur les salaires.

Quant aux dettes des hôpitaux à l'égard de leurs fournisseurs, elles sont une véritable maladie chronique : leurs délais de paiement atteignent en moyenne cent trente jours, ce qui les expose à d'importants frais financiers, et provoque un gonflement des prix pratiqués par les fournisseurs.

Enfin et surtout, la compression des coûts hospitaliers s'est directement répercutée sur les conditions de vie des personnels : les remplacements se font rares, la charge de travail augmente, et les infirmières se plaignent de voir leur rôle réduit à sa stricte dimension technique, au détriment du contact avec le malade. En sept ans, souligne M. Alain Halbout, directeur du centre hospitalier régional de Rouen, *« le nombre des admissions de malades dans les hôpitaux de Rouen a été multiplié par deux : dans le même temps, l'augmentation du personnel a été de 25 % »*. *« Les malades,* ajoute une infirmière, *se rendent compte que nous passons de plus en plus vite dans les chambres. Pourtant, plus leur séjour à l'hôpital est bref, plus ils ont besoin de nous. »*

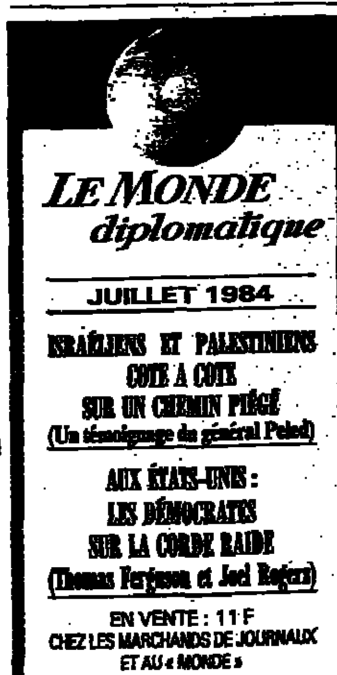
Reste le problème, capital, du maintien du patrimoine. Cette nouvelle situation décourage les investissements. On conteste, chez M. Bérégovoy, que ces derniers aient été réellement bloqués, ajoutant que le souci de la sécurité des malades continuera de primer sur toute autre considération.

Nul ne nie que l'évolution des dépenses hospitalières devait nécessairement être contrôlée et qu'aujourd'hui elle l'est. Personne ne conteste non plus que les investissements énormes consentis dans ce secteur depuis deux décennies ont été un instrument majeur du développement économique. *« Ce que coûte le système,* souligne l'un des plus hauts fonctionnaires de l'Etat, *est aveuglant : ce qu'il rapporte est invisible. »*

Le système fonctionne aujourd'hui sur sa vitesse acquise. Mais pour combien de temps au même rythme ?

CLAIRE BRISSET.

(2) A l'exception des centres hospitaliers régionaux, dont un rapport de l'inspection générale des affaires sociales, réalisé à la demande du ministère des affaires sociales, montre que la trésorerie s'est au contraire globalement améliorée depuis la mise en œuvre du « budget global ».



DU TONUS POUR VOTRE ARGENT!

75 % exonérés d'impôts

NOUVEAU PLAFOND !
LIVRET A : 68.000 F
CODEVI : 10.000 F
78.000 F



Centre d'information Ecureuil
522.95.00
13, place du Havre 75008 PARIS

Un événement en littérature religieuse !
40 000 EXEMPLAIRES !
UNE PRESSE UNANIME !

Roger Etchegaray
Archevêque de Marseille
J'avance comme un âne...
Fayard
210 pages
59 F.

Le Cardinal Etchegaray est un poète ! — Le Figaro

Simples, chaleureuses, colorées d'humour, nourries d'expérience et de la vérité de la vie la plus quotidienne, riches de foi, d'espérance et de charité, ces pages éclaireront notre réflexion et guideront notre prière. — Cahiers du Livre Chrétien

Comme c'est tonique ! — Lire

Ne passez pas à côté de ce livre. Dégustez chaque page ! — Le Pèlerin

La chaleur de l'homme, l'obstination du Basque, le vibrant enthousiasme du prêcheur, la foi du chrétien. — Télérama

Un évêque heureux d'exister. — La Croix

Un recueil de souvenirs et de réflexions qui met du baume au cœur. Que l'on soit croyant... ou impie. — Le Meilleur

Le numéro trois de l'Episcopat français fait très fort. — Libération

FAYARD

SOCIÉTÉ

La situation au Pays basque

• Nouvel attentat contre des réfugiés
• Menaces d'extradition vers l'Espagne

Trois Basques de nationalité espagnole, qui bénéficient du statut de réfugiés, ont été blessés dans un attentat commis dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 juillet, contre un bar de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques). L'un des blessés, M. José Luis Olivar Gallaspegui, trente-deux ans, a été grièvement atteint. Les deux autres, plus légèrement touchés, sont MM. Juan Vicente Jauregny et Bonifacio Garcia-Nuno. Cet acte est le dernier d'une longue série d'attentats généralement attribués au GAL, le Groupe antiterroriste de libération.

De notre correspondant

Bayonne. – Depuis le 5 juillet, cinq Basques espagnols réfugiés en France ont été écroués à la demande des autorités de leur pays qui réclament leur extradition. José Miguel Galdos, Gotzon Castrillos, José Carlos Garcia, Luciano Arambari, Francisco Alberti, sont accusés par Madrid de l'assassinat, en 1979 et 1980, de policiers et de militaires espagnols.

C'est la première fois depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir en France que des militants basques sont ainsi sérieusement menacés d'extradition. Après les élections de 1981, le gouvernement de M. Pierre Mauroy avait laissé entendre qu'il refuserait de livrer les réfugiés espagnols réclamés par leur pays. Bien que les chambres d'accusation de Paris, d'Aix-en-Provence et de Pau aient accordé six avis favorables, M. Mauroy n'avait pas signé les décrets d'extradition.

En novembre 1982, cependant, le gouvernement infléchissait sa position. Tout en réaffirmant la volonté de la France de maintenir sa tradition de terre d'asile, un communiqué du conseil des ministres précisait que le gouvernement donnerait désormais son feu vert aux demandes d'extradition *« lorsqu'auront été commis, dans un Etat respectueux des libertés et droits fondamentaux, des crimes de nature telle que la fin politique alléguée ne saurait justifier la mise en œuvre de moyens inacceptables »*.

Le communiqué officiel ajoutait que l'application de ces nouvelles règles ne serait pas rétroactive, ce qui donne un peu d'espoir aux cinq réfugiés basques écroués ces jours-ci, les faits qui leur sont reprochés étant antérieurs à l'annonce gouvernementale. Cependant les liens entre Paris et Madrid se sont resserrés ces temps derniers, comme en témoigne la procédure engagée contre ces cinq réfugiés, une procédure que le parquet bloquait depuis trois ans.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

AU TRIBUNAL DE PARIS

La fausse légende du « Figaro-Magazine »

Le Figaro-Magazine vient d'être condamné pour tromperie. Dans son numéro du 6 février 1982, le supplément de M. Robert Hersant avait publié un cliché montrant des cadavres en train de brûler. La photographie était accompagnée de cette légende : *« Le massacre des Indiens Mosquitos, farouchement anticastristes, par les « barbudos » socialo-marxistes du Nicaragua »*. Le titre de l'article était à l'unisson : « La France attise le feu dans cette sale guerre. »

Hélas ! pour la démonstration du *Figaro-Magazine*, tout était faux dans cette présentation. La photo n'était pas celle de Mosquitos victimes des sandinistes, mais celle de combattants – des deux bords – de la guerre civile. Durant ce conflit, qui devait aboutir à la chute du dictateur Anastasio Somoza, la Croix-Rouge avait décidé de brûler des cadavres par mesure d'hygiène. *Le Figaro-Magazine* était d'autant moins excusable d'avoir « détourné » cette photo que l'agence Gamma la lui avait fournie avec cette mention : « Nicaragua 1978 », soit trois ans avant les événements, au demeurant, tendancieusement présentés, que ce cliché était censé illustrer.

Le Canard enchaîné, puis d'autres journaux ayant dévoilé le pot aux roses, *le Figaro-Magazine* décida, un mois plus tard, de publier un *erratum* rectifiant ce qu'il appela une *« malencontreuse erreur de légende »*. Entre-temps, l'affaire a pris de l'ampleur puisque le général Alexander Haig, alors secrétaire d'Etat américain, avait brandi un exemplaire du journal devant un congrès de syndicalistes en Floride comme « preuve » de l'ignominie du régime sandiniste. Perfidement, *le Canard enchaîné* écrivit : *« Il n'y a vraiment que le général Haig pour faire confiance au* Figaro-Magazine. »

L'auteur du cliché, le photographe américain Matthew Naythons, ayant eu vent de l'affaire, décida de porter plainte. La première chambre du tribunal de Paris, présidée par M. Roger Beauvois, vient de lui donner satisfaction. *« A supposer que la faute commise par* le Figaro-Magazine *résulte d'une erreur,* déclare le jugement, *celle-ci n'en a pas moins porté atteinte au droit moral (...) de l'auteur de la photographie. »*

M. Naythons reçoit 1 F de dommages-intérêts. *Le Figaro-Magazine* est condamné à lui rembourser une partie des honoraires versés à son avocat, Mᵉ Jean-Claude Zylberstein, et à assurer, à sa charge, la publication dans trois journaux d'un résumé du jugement.

B. L.G.

M. GEORGES FILLIOUD CONDAMNÉ POUR DIFFAMATION

« S'il est légitime de dénoncer le racisme, cela ne peut se faire en ternissant la réputation de quatre personnes. » L'une des conclusions du tribunal correctionnel de Lyon, qui a rendu, *mardi 10 juillet*, son jugement après la plainte en diffamation déposée par quatre adversaires politiques de M. Georges Fillioud, est particulièrement sévère pour le secrétaire d'Etat aux techniques de la communication. Les quatre plaignants, MM. Claude Saillard, Claude Guilleminot (RPR), Paul Bossan (UDF), et Georges Durand (CNI), ont obtenu 1 franc de dommages-intérêts, la publication intégrale du jugement dans le journal municipal *Vivre à Romans*, et celle partielle dans trois autres publications.

A la suite de la destruction criminelle, dans la nuit du 2 au 3 mai 1982 de la « mosquée » de Romans (Drôme), M. Fillioud, qui occupait les fonctions de maire, avait déclaré : *« La culpabilité est lourde de ceux qui ont volontairement contribué à créer un climat, notamment les partis et les candidats qui ont fait campagne en dénonçant la réalisation de cette maison, utilisant ainsi des sentiments de rancœur latente à des fins électorales. Qui sème la haine récolte la violence. »* (*le Monde* du 16 juin). M. Fillioud a décidé de faire appel. – (Corr. rég.)

La toilette de l'*Officiel*

Engagé dans un processus de modernisation depuis 1976 (*le Monde* du 14 janvier 1981), le *Journal officiel a changé de mise en* page le 1ᵉʳ juillet. Moins austère, mais pas encore sémillant, l'organe officiel de la République française a adopté une présentation plus claire *et plus aérée qui permet* une lecture plus facile des textes.

Cette nouvelle présentation n'a *été adoptée* que pour la partie « lois et décrets ». Les numéros consacrés aux débats parlementaires ne bénéficieront de cette cure de rajeunissement que plus tard.

Ce souci de clarté apparaît dès le titre, gris et noir, désormais complété par un logo, représentation graphique sophistiquée du *J. O.* Le découpage du sommaire maintenant sur deux pages, fait apparaître *plus* clairement les différentes rubriques.

Mais la principale innovation réside dans le changement de format du journal. Plus réduit, il se conforme ainsi à une circulaire de 1974, invitant les chefs de publications officielles à adopter le format *en vigueur dans la Communauté* pour tous les textes réglementaires (format 21 X 29,7).

Le *délai mis à se conformer* à cette disposition s'explique par le fait que la direction a préféré attendre le passage du *J. O.* à la photocomposition (il était jusqu'ici composé *en caractères de plomb*), explique M. Robert Bouquin, préfet, directeur des journaux officiels. La direction du *J. O.* a présenté treize maquettes aux services du premier *ministre auxquels* elle est rattachée avant d'aboutir au résultat définitif.

Le *J. O.* qui avait déjà mis en place *un système de micro-fiches* par abonnement, étudie un autre projet, dans l'optique d'un meilleur accès à l'information : la création d'une banque de données et d'un journal *électronique auxquels pourraient* avoir accès les professions libérales, les centres de documentation, les universités, le Parlement, les ministères, qui forment l'essentiel des *soixante-neuf mille abonnés.* Ces projets, rendus indispensables par l'inflation des textes politiques et juridiques, pourraient voir le jour en 1986.

En dépit de ces innovations, le *J. O.* sur son traditionnel papier de récupération, n'est pas encore *condamné*, car *si « nul n'est censé ignorer la loi »*, elle n'est rendue obligatoire qu'après sa promulgation, c'est-à-dire, en général, un jour franc après sa publication au *Journal officiel.*

J.-J.B.

EN BREF

Règlements de comptes à Marseille

Deux règlements de comptes ont fait deux morts et un blessé grave à Marseille, dans la nuit de mardi 10 à mercredi 11 juillet. Vers 0 h 30, rue Sainte, dans le centre de la ville, deux personnes ont essuyé des coups de feu. L'une d'elles, Pierre Fodé, quarante et un ans, atteinte de plusieurs balles de 11,43, a été tuée sur le coup. L'autre, Roger Baliani, trente neuf ans, grièvement blessée, a été hospitalisée et placée sous la surveillance de la police. Les agresseurs ont pu prendre la fuite sans être inquiétés.

Deux heures plus tard, dans le quartier de la Sarrette, un ou plusieurs individus, également armés de 11,43, ont fait feu sur Jacques Gambarelli, quarante et un ans, qui regagnait son domicile. Jacques Gambarelli a été tué sur le coup. Les trois victimes sont connues des services de police.

Baisse de la délinquance à La Courneuve

La délinquance est en baisse de 18 % à La Courneuve, a affirmé, lundi 9 juillet, le maire de la ville, M. James Marson, sénateur (PC) de Seine-Saint-Denis. *« C'est incontestablement le résultat d'une plus grande efficacité de la police qui s'est réorganisée, a créé des groupes d'îlotiers, a vu ses effectifs renforcés et dont l'action s'est essentiellement redéployée en direction de la prévention et de la dissuasion,* déclare un communiqué du maire. *C'est aussi le résultat des dispositions mises en place depuis deux ans par le gouvernement et la ville sur le plan social, culturel, de l'école, de la formation professionnelle, de l'insertion sociale, des loisirs et de l'engagement de la rénovation de plusieurs quartiers. »*

Les statistiques de M. Marson portent sur les six premiers mois de 1984. Les actes délictueux constatés pendant cette période ont baissé de 25 % à la « cité des 4000 », un grand ensemble où est logé plus du tiers de la population de la ville.

• *Mise en liberté d'un avocat.* – Mᵉ Jean-Louis Calmel, inculpé de *« complicité de proxénétisme aggravé »* et incarcéré à la prison de Valence depuis le 22 juin, vient de bénéficier d'une mesure de libération décidée par M. Jacques Hamy, juge d'instruction à Lyon. Mᵉ Calmel fait l'objet de poursuites en raison des liens qu'il entretient avec une jeune femme, elle-même accusée de proxénétisme *(le Monde* du 28 juin). L'incarcération de Mᵉ Calmel a suscité de vives protestations de ses confrères et de son avocat, Mᵉ Gustave Bermann, qui s'est étonné qu'il ait fallu dix-huit jours au juge d'instruction pour établir que les charges pesant sur Mᵉ Calmel étaient *« des plus minces)*. – *(Corresp. rég.).*

UN AUTOCOLLANT VERT POUR PASSER SANS CONTROLE LA FRONTIÈRE FRANCO-ALLEMANDE

La levée des contrôles de police et de douane pour les particuliers, au passage de la frontière franco-allemande, deviendra effective pour les ressortissants de France et de RFA à compter du lundi 16 juillet, a-t-on annoncé le lundi 9 juillet à Bonn. Le bénéfice de cette mesure sera étendu à l'ensemble des citoyens de la Communauté européenne le 1ᵉʳ août.

Pour signaler qu'ils font partie de cette catégorie, et qu'ils n'ont rien à déclarer, les automobilistes devront apposer sur leur pare-brise un autocollant vert. Les douaniers ne contrôleront plus que les véhicules suspects. Comme il avait également été envisagé au sommet franco-allemand de Rambouillet, puis au conseil européen de Fontainebleau, en mai et juin derniers, les postes-frontière seront tenus en commun par des représentants de l'un ou de l'autre pays, agissant pour le compte des deux administrations nationales en un point de contrôle unique.

Cinq meurtres et un suicide en Nouvelle-Calédonie

Cinq personnes d'origine européenne, dont une femme enceinte et deux enfants, ont été assassinées, dans le nord de la Nouvelle-Calédonie, a-t-on appris, mardi 10 juillet à Nouméa de source officielle. Ces meurtres ont été suivis d'un suicide.

Ces événements seraient liés bien qu'ils aient eu lieu dans deux villages distants d'une cinquantaine de kilomètres, Koumac et Ouega, à environ 400 kilomètres au nord de la capitale du territoire. La gendarmerie a précisé qu'une famille de quatre personnes avait été assassinée à Ouega *« probablement avec une arme à feu, dans la nuit du lundi 9 au mardi 10 juillet »*. M. Gérard Dubois, vingt-sept ans, sa compagne, Judith Sariman, une métisse de vingt-sept ans, et ses deux enfants de deux et quatre ans ont été tués. Les corps ont été découverts, mardi matin, au domicile de M. Dubois, situé au lieu dit Marécage de Balagan, un endroit isolé et difficile d'accès.

Un autre meurtre a été commis à Koumac. Il s'agit, selon la gendarmerie, d'un homicide volontaire par arme à feu perpétré sur une femme enceinte et qui a été suivi par le suicide du meurtrier présumé. La victime, Mme Anita Haho, âgé de trente-sept ans, était enceinte de huit mois. Un témoin a assisté au suicide de M. Alain Bozé, un Européen de vingt-huit ans. Les enquêteurs attendent les résultats des autopsies pour déterminer le type de l'arme utilisée dans les deux affaires et établir une chronologie des faits. Les autorités estiment en effet que ces deux affaires résulteraient d'un même drame d'*« ordre privé »*. – *(AFP.)*

• *Un policier inculpé.* – Un gardien de la paix parisien, M. Christian Holz, a été inculpé de « coups mortels » par M. Yves Corneloup, premier juge d'instruction, à la suite de la mort, boulevard Suchet à Paris (16ᵉ), d'un jeune Algérien, Zouaoui Benelmabrouk, qui avait fait l'objet d'un contrôle de la circulation (*le Monde* du 11 mai).

• *Evasion à la prison des Baumettes.* – Un détenu de nationalité chilienne, Carlos Sanchez, qui venait d'être condamné pour viol et vol qualifié, s'est évadé, lundi 9 juillet, de la maison d'arrêt des Baumettes. Carlos Sanchez était en train de désherber un terrain entre les deux murs d'enceinte et a profité de l'absence d'un surveillant dans le mirador le plus proche pour s'échapper.

• *Inculpation d'un déserteur après le meurtre d'une fillette à Mulhouse.* – Olivier Londchal, vingt ans, le déserteur de la Légion étrangère arrêté dans la nuit du lundi 9 au mardi 10 juillet, à Chaumont (Haute-marne), après le meurtre, vendredi 6 juillet, à Mulhouse, de Christelle Eberlin, huit ans, a reconnu les faits et a été inculpé, mardi 10 juillet, d'« homicide volontaire » et de « vol » par M. Adam, juge d'instruction à Mulhouse.

VIOL D'UNE CENTENAIRE

Un soldat et un ouvrier grecs ont été condamnés, lundi 9 juillet, à une peine de quatorze ans de réclusion chacun par la cour criminelle de Seres (Nord de la Grèce) pour avoir violé une femme agée de cent cinq ans.

La vieille femme, qui habite Plana, en Chalcidique, avait été surprise dans son sommeil et violée successivement par le soldat, âgé de vingt-deux ans, et par l'ouvrier, cinquante ans, en septembre 1983, à son domicile.

Mme Kokaliotou, la plaignante, a déclaré devant le juge que le choc psychologique causé par ce double viol lui avait fait perdre l'ouie.

La vieille dame, mère de quatorze enfants, seize fois grand-mère et quinze fois arrière-grand-mère, était tombée dans le coma suite à cette agression et avait dû être hospitalisée. – *(AFP).*

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Peine perdue

De notre envoyé spécial

Victoire de la fraîcheur athlétique et de l'esprit de décision. Pascal Poisson, un partenaire de Vincent Barteau et de Laurent Fignon, a remporté, mardi 10 juillet, la 12ᵉ étape, Saint-Girons - Blagnac, après avoir surpris, à proximité de l'arrivée, les routiers-sprinters Vanderaerden, Van Vliet et Hoste, ainsi que Bernard Vallet : un exploit. Avant cette échappée décisive déclenchée à 19 kilomètres du but, Bernard Hinault, contre toute attente, avait occupé le commandement du 61ᵉ au 77ᵉ kilomètre.

Blagnac. – Pourquoi Hinault a-t-il *attaqué seul à 50 kilomètres de* l'arrivée, et qu'espérait-il ? Alain Vigneron qui le connaît bien – c'est l'un de ses meilleurs équipiers – ne comprend pas : *« Il a fourni des efforts inutiles et n'avait pas la moindre chance de réussir,* dit cet homme pondéré. *Guimard a dû bien s'amuser aujourd'hui. »*

L'erreur de Bernard Hinault est de celles que l'on souhaite voir commettre par un *adversaire.* En l'occurrence, la tactique est simple : Il faut garder le coureur de tête en point de mire sans lui permettre de creuser un écart trop important et le laisser se fatiguer le plus longtemps possible pour mieux le contrer en fin de parcours. Ce qu'ont fait Fignon, Lemond, Barteau, Pascal Jules et *Poisson, le futur gagnant,* auxquels Cyrille Guimard n'eut même pas besoin de donner des consignes *tant* la situation était claire.

L'avance du Breton oscillant autour de la demi-minute ne dépassa jamais 45 s. Il fut rejoint avant le « sprint volant » du 84ᵉ kilomètre, où Lemond et Fignon raflèrent les *bonifications...*

L'attitude de l'ancien vainqueur du Tour, distancé la veille sur les pentes de Guzet-Neige, est-elle dictée par l'orgueil ? On peut y voir la réaction de l'athlète humilié et revanchard. On peut y voir aussi, et *ce serait plus triste,* celle du champion déclinant qui improvise *dans le doute.*

Raphaël Géminiani, fort de sa longue expérience, estime que Bernard Hinault, aujourd'hui menacé par la nouvelle vague, doit modifier ses plans de bataille : *« Il ne peut plus gagner le Tour sur des opérations ponctuelles car il est dominé en montagne et contre la montre. Il lui faut donc imaginer d'autres solutions et essayer... Hier, il a tenté de le faire. »*

A la suite de son accélération, le peloton s'est fractionné en plusieurs parties. S'il a durci la course pour lui-même, il l'a également durcie pour les autres. Et il pense qu'il n'a pas mal joué.

Quoi qu'il en soit, nous en avons eu la preuve, une fois encore, que les étapes courtes sont souvent les plus probantes. Sur les 111 kilomètres de Saint-Girons à Blagnac, des routiers de valeur comme Van der Poele, Bondue et le Colombien Ramirez ont perdu plus de six minutes.

JACQUES AUGENDRE.

RÉSULTATS

Douzième étape

SAINT-GIRONS - BLAGNAC

1. Pascal Poisson (Fr.), les 111 kilomètres en 2 h 39 mn 46 s (moyenne 41,675 km/h), avec bonification 2 h 39 mn 16 s ; 2. Erik Vanderaerden (Bel.), 2 h 39 mn 46 s, avec bonification 2 h 39 mn 26 s ; 3. Léo Van Vliet (P-B), 2 h 39 mn 46 s, avec bonification 2 h 39 mn 36 s ; 4. Bernard Vallet (Fr.), 2 h 39 mn 46 s ; 5. Franck Hoste (Bel.), 2 h 39 mn 46 s ; 6. Jean-Louis Gauthier (Fr.), 2 h 39 mn 54 s ; 7. Frédéric Brun (Fr.), 2 h 39 mn 58 s ; 8. Guy Nulens (Bel.), 2 h 40 mn ; 9. Henri Manders (P-B), 2 h 40 mn 42 s ; 10. Kim Andersen (Dan.), 2 h 40 mn 43 s.

Classement général. – 1. Vincent Barteau (Fr.), 54 h 17 mn 21 s ; 2. Maurice Le Guilloux (Fr.), à 7 mn 47 s ; 3. Laurent Fignon (Fr.), à 10 mn 25 s ; 4. Gérard Veldscholten (P-B), à 12 mn 28 s ; 5. Bernard Hinault (Fr.), à 12 mn 38 s ; 6. Phil Anderson (Aus.), à 13 mn 29 s ; 7. Greg Lemond (E-U), à 14 mn 23 s ; 8. Sean Kelly (Irl.), à 14 mn 31 s ; 9. Pedro Delgado (Esp.), à 14 mn 37 s ; 10. Robert Millar (G-B), à 14 mn 47 s.

Tour de France féminin. – La Néerlandaise Petra De Bruin a gagné, *mardi 10 juillet, la neuvième étape* Montesquieu-Volvestre - Blagnac (77,8 km) du Tour de France féminin. Sa compatriote Hélène Hage est toujours à la première place du *classement général provisoire.*

PROPOS D'UN SUIVEUR

Saint-bernard en blouses blanches

De notre envoyé spécial

Blagnac. – On parle rarement d'eux. Ils sont peut-être ici ceux qui ne cherchent pas à faire parler d'eux. Ils n'ont guère le temps de raconter ce qu'ils font. Etre médecin du Tour, c'est assurer, pendant vingt-cinq jours et vingt-quatre heures sur vingt-quatre, la plus longue garde qui puisse se concevoir. De la veille du départ au lendemain de l'arrivée, ils sont là pour veiller d'abord, évidemment, sur la santé des coureurs, mais en fait, c'est toute la caravane qui, à un moment ou à un autre, a besoin d'eux.

Une fois lancée la course quotidienne, les médecins du Tour auront à jouer les saint-bernard. L'équipe, dirigée par le docteur Gérard Porte, comprend trois généralistes et un cardiologue, trois infirmiers et trois kinésithérapeutes et six chauffeurs ambulanciers. Elle occupe six véhicules en chevau-légers, deux voitures légères décapotables.

Là elle pose un pansement, ici elle nettoie une plaie, après une chute tout en continuant de rouler à 30 ou 40 kilomètres à l'heure, le patient restant en roue libre sur son vélo et se tenant d'une main à la carrosserie. Celui-là demande des gouttes pour ses yeux atteints de conjonctivite, cet autre une pommade pour ses reins. Derrière se suivent deux ambulances légères et le redoutable camion chargé des appareils de réanimation. Une moto, enfin, permet l'intervention rapide auprès des attardés quotidiens toujours mal en point.

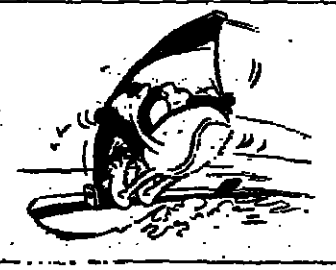
Faux malades

A mi-parcours, Gérard Porte peut faire un bilan de l'état des troupes. Jusqu'aux Pyrénées, les *chutes ont été nombreuses.* Elles ont déjà éliminé six concurrents, dont quatre en raison de fractures du coude, de l'omoplate et du poignet.

Ces *éliminations sont* toujours de petits drames. Ce n'est pas une *légende,* ces coureurs *qui* supplient pour ne pas être « renvoyés à la maison ». Pour ceux qui ont joué leur réputation sur le Tour de France, qu'ils soient leaders d'une équipe ou auxiliaires de premier rang, l'abandon n'est pas seulement une perte de gain. C'est d'abord une sorte de mort professionnelle qui peut-être grèvera lourdement, sinon définitivement, les suites d'une carrière *aléatoire. Gérard Porte a assisté* à bien de ces détresses d'enfants *inconsolables* qui voyaient s'envoler le fol espoir de la victoire d'étape ou de l'échappée grâce à laquelle la foule, mais plus encore le milieu professionnel, retiendrait leur nom pour les saisons futures.

A côté de cela, il existe une autre *catégorie.* C'est celle des partants qui se savent, dès le *jour du prologue, engagés dans* l'aventure pour y jouer seulement la moitié de la partition. Passé les étapes classiques, celles où ils ont pu montrer leur savoir-faire, et engranger assez d'argent pour leurs équipiers, ils *considèrent* que le contrat est rempli et que leurs employeurs *n'auront plus rien à dire.* Chevaliers du plat pays, conscients de leurs limites, ils baissent le pouce dès que se dresse la montagne. Comme ils n'ont pas le goût de s'y ridiculiser, et moins encore de s'y épuiser, ils invoquent, pour justifier leur forfait au pied des pentes, des maux aussi mystérieux *qu'indécelables. Les médecins* du Tour sont aussi des psy*chologues et ils savent que les* âmes simples dont ils ont à s'occuper sont finalement bien compliquées.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.



UNE CARTE
UN TÉLÉPHONE
PLANCHE A VOILE A VOLONTÉ
608.19.19
Tennis Express - le Sport à la carte

ÉDUCATION

UN BADGE SOUS LES LAURIERS

Elle est ravie de son bon tour, Laurence Vianes, dix-sept ans. Cette élève de terminale C au lycée Louis-le-Grand, à Paris, premier prix d'histoire, a été la vedette, mardi 10 juillet, de la cérémonie de remise des prix du concours général, qui rassemble les lauréats sous le plafond du salon du Foyer des lycéennes de Paris. Grosse émotion, petite déception : elle a osé saluer M. Alain Savary en arborant, sur la poitrine, un badge en faveur de l'école libre. Le ministre n'a pas remarqué ou n'en a rien laissé paraître.

Avant les petits fours et le champagne, M. Savary, dans son discours, a eu le temps de féliciter les lauréats et de noter, avec satisfaction, l'augmentation du nombre des candidats — quatre mille deux cents en 1983, cinq mille cette année. Une coupe à la main, la rosette à la boutonnière, les chefs des établissements primés font assaut de congratulations. Très sollicité par les parents triomphants, M. le ministre se plie volontiers à la photo-souvenir. *« Corinne, mets-toi à côté de M. le ministre. Elle a eu le premier accessit de biochimie, savez-vous ! »* Réaction amusée d'Alain Savary : *« Mademoiselle, vous faites mentir ceux qui disent que les filles ne font pas de sciences. »* Un peu à l'écart, près du buffet, une jeune lauréate pense déjà à l'avenir : *« Avec mon chèque-livres, je vais m'offrir des Pléiade. »*

● *Création de l'Association française des professeurs de chinois.* — Décidée lors d'une assemblée générale réunie à l'initiative d'enseignants de chinois de l'université Vincennes-Saint-Denis (Paris-VIII), la création d'une Association française des professeurs de chinois, régie par la loi de 1901, se propose de contribuer au développement de l'enseignement de la langue et de la civilisation chinoise dans les établissements secondaires et supérieurs français. Son siège social se trouve au département d'études chinoises de l'université de Provence, 29, avenue Robert-Schuman, 13621 Aix-en-Provence.

Admissions aux grandes écoles

(par ordre de mérite)

● **Ecole normale supérieure de jeunes filles**, boulevard Jourdan, section des lettres, groupe S

Mlles Françoise Clottes, Anne-Catherine Wagner, Claudia Senik, Joëlle Pillone, Muriel Jougleux, Evelyne Meslier.

Admises à titre étranger :

Mlles Helle Kristoffersen, Akiko Suwa, Christine Lang.

Admissions aux agrégations

(par ordre alphabétique)

● **Lettres modernes :**

Mmes et MM. Jean-Louis André (49e ex.) ; Sylvaine Arrivé (35e) ; Guy Barthelemy (22e) ; Sylvie Bazin, née Tacchella (42e ex.) ; Christophe Bident (12e) ; Jean-François Boutout (48e) ; Brigitte Bouvier (55e) ; Nicole Brenez (36e) ; Véronique Campan (24e) ; Alain Capdevila (6e) ; Marceline Champeau (37e) ; Catherine Coquio (14e) ; Florence Crépin (23e) ; Laure Curvale (28e) ; Marc Deramaix (52e) ; Alain Dichy (54e) ; Catherine Doroszczuk, née Iche (33e ex.) ; Pierre Drogi (16e) ; Philippe Dufour (3e) ; Nathalie El Baze (17e) ; Anne-Marie Evenou, née Gloaguen (25e) ; Christian Fournier (27e) ; Isabelle Franchet (39e) ; Thibaut Germaix (15e) ; Florence Goyet, née Bressand (31e ex.) ; Anne-Marie Guth (4e) ; Rouska Halatchev (1re) ; Marie-Françoise Hamard (13e) ; Sylvaine Haudebourg, née Rongère (21e) ; Véronique Hontarrede (46e ex.) ; Pierre Kaempf (8e) ; Brigitte Klein (53e) ; Raoul Klein (42e ex.) ; Florence Lautredou (5e) ; Philippe Le Guillou (29e ex.) ; Mireille Leenhardt, née Bartoli (19e) ; Ann-Deborah Levy (9e) ; Patrick Lob (7e) ; Aline Magnien, née Leclercq (46e ex.) ; Annie Mavrakis, née Bismuth (51e) ; Madeleine Méot, née Bonnet (42e ex.) ; Carole Mohn (2e) ; Isabelle Moindrot (40e ex.) ; Sylvie Mougin (10e) ; Eric Pellet (18e) ; Philippe Perret (38e) ; Véronique Petriment (40e ex.) ; Sylvie Radzanowski (49e ex.) ; Anne Randon, née Randon (29e ex.) ; Danièle Raoul (26e) ; Jean-Marc Rodrigues (31e ex.) ; Michel Rouquette (33e ex.) ; Florence Terrasse (20e) ; Jean Teurlay (42e ex.) ; Sylvie Thorel (11e).

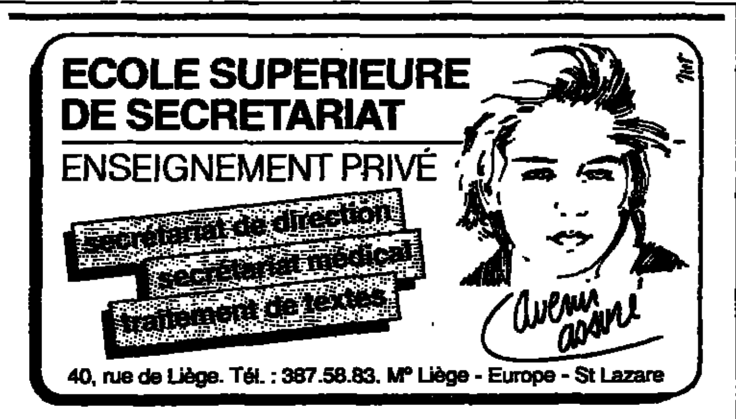
● **Géographie**

Mmes et MM. Frédéric Bertrand (10e) ; Hélène Catinaud, née Dreau (11e ex.) ; Noëlle Célerier (13e) ; Jean-Michel Dauriac (5e ex.) ; Robert d'Ercole (15e) ; Richard Didier (17e) ; Daniel Doll (8e) ; Elisabeth Dorier (2e) ; Sylvie Feliu Badalo (20e) ; Nadine Fonta (23e) ; Anne Fournol, née Lelubre (24e ex.) ; Dominique Franche (11e ex.) ; Colette Germain, née Verget (24e ex.) ; Catherine Laboirie (16e) ; Marc Levatois (14e) ; Xavier Martin (1er) ; Daniel Moreaux (26e) ; Jean-Michel Muyl (18e) ; Mireille Nicoud (7e) ; André Pruvost (22e) ; Jacqueline Renet, née Meriaudeau (21e) ; Françoise Riou (9e) ; Dominique Rivière (3e) ; Catherine Roy (5e ex.) ; Jacky Schutz (19e) ; Philippe Viguier (4e).

● **Philosophie**

Mmes et MM. Jean Alcantera (17e ex.) ; Robert Azoulay (21e ex.) ; Fanny Bazile (21e ex.) ; Bertrand Binoche (19e ex.) ; Véronique Bonnet, née Brisse (6e) ; Jacques Bonniot de Ruisselet (33e ex.) ; Olivier Boulnois (27e ex.) ; Boris Bucharles (13e ex.) ; Jean Caron (3e) ; Didier Cartier (23e ex.) ; Christophe Cathelineau (27e ex.) ; Olivier Cauly (33e ex.) ; Nathalie Chouchan (23e ex.) ; Laurent Cournarie (31e) ; Jean-Paul Doguet (8e ex.) ; Pascal Dumont (13e ex.) ; Pierre Frangne (19e ex.) ; Christophe Guillermin (13e ex.) ; Hervé Gumeret (17e ex.) ; Marianne Harder, née Brocheux (4e) ; Chantal Jaquet, née Jaquet (5e) ; Christine Juillet (13e ex.) ; Jean Kessler (27e ex.) ; Ingrid Laurent-David, née Laurent (27e ex.) ; Christine Le Bihan (26e) ; Catherine Malabou (12e) ; Jean-Marie Meyer (1er) ; Elisabeth Pacherie (23e ex.) ; Bernard Parizet (2e) ; Dominique Pian (32e) ; Jean-Yves Pranchère (7e) ; Yves Rivaud (36e ex.) ; Sylvie Robin, née Robin (11e) ; François Roussel (36e ex.) ; Christian Séguy-Duclot (10e) ; Patrick Vauday (8e ex.) ; Jean Weexsteen (33e ex.).

Admis à titre étranger : Mohammed Benmakllouf (36e ex.).



LÉGION D'HONNEUR

Ministère de la défense

Sont nommés *chevalier :*

MM. Bernard Abavena, Roland Bainier, Emmanuel Barrouillet, Henri Batarü, Alexis Beaude, Paul Bedin, Ahmed Ben Maati, Jean Bergé, François Berroche, Jules Bevilaqua, André Bischoff, Charles Blaise, Laurent Bleunven, Jean-Jacques Bologna, Raymond Bouhyer, Joseph Bourguet, Pierre Briand, Irénée Cahier, Joseph Caitucoli, André Caouré, André Casadamont, Jean-Pierre Chapelle, Jules Chedorge, Gaston Chisné, Henri Clément, Marcel *Colin, Louis Comte, Jean Courthieu*, Bernard Delaunay, Maurice Demange, Marcel Dobigny, Robert Dormois, Edmond Driay, Marcel Drisch, Pierre Dulhoste, René Duranthon, Jean-Baptiste Fior, Laurent Fontana, Gilbert Fraillon, Jacques Frémont, Roger Gauthier, Pierre Géraut, Jean Gjurasevic, Louis Gras, Paul Graveleau, Robert Guedj, René Héry, Marcel Hulot, Jean Ibanez, Pierre Juillard, René Krantz, François *Lacombe, André Lagier, Guy Le Bérigot*, Noël Lefranc, Ernest Le Lay, André Leroy, Jacques Licari, Joseph Louet, Paul Lyons, André Maillard, Robert Marie, Robert Mémin, Georges Mm, Gabriel Nalin, Pierre Nipou, Léopold *Pastor*, Jean Patacchini, Joseph Paul-Daniel, Antoine Peretti, Charles Perrin, André Perrio, Jean Piraud, Etienne Pouvrasseau, Henri Poznanter, Lucien Pujol, Jean-François Querrec, Henri Rabain, Maurice Radix, Armand Riedweg, Raymond Rigade, Thomas Rivas, Victor Rymarski, Jean Sahastume, André Seigneurgens, François Tarquiny, Marie Thomas, Robert Thomas, Henri Veron, Jacques Vignaud, Jean Yaouanc, André You, Lucien Agostini, Jean Alcan, André Alleman, Robert Armagnacq, Baptiste Arrigoni, Raoul Astruc, Azaël Aubourg, René Auzanneau, Louis Barbesant, Vladislas Barlovic, Jacques Barraud, Henri Battaglini, Jean Baudy, Maurice Bayle, Paul Benoît, Henri Bentz, Antoine-François Bernardini, Charles Berthaut, Henri Besse, Georges Besso, Marcel Bézy, Mme Angèle Bianchini, épouse Cibard ; MM. Henri Biehlmann, Raymond Biju, Georges Billot, Adelin Blanc, André Bonavita, Benoît Bonetti, Gilbert Bordes, Marcel Bouguet, Paul Bouhier, Francis Bourdon, Georges Bourdon, Henri Bourgeon, Francis Bourges, André Bourlanges, Henri *Bousquet, Georges Braquet*, Claude Brézillon, Jacques Bringas, Roland Broque, Gilbert Brunet, Charles Bugéja, Eugène Busselier, Antoine Candel, Séraphin Cantoni, Gabriel Caparros, Da*niel Champanay, Georges Channet*, Guy Charpiot, Georges Charron, André Chemin, Emile Chevalier, Georges Clavel, Gilbert Clément, Claude Cochet, Jean Colonna D'Istria, Pierre Constantin, Henri Coquard, Michel Coquenpot, Jean Cordier, Joseph Coste, Pierre Coti, Hubert Courvoisier, Marcel Crassac, Gaston Crinon, Victor Croquette, Lucien Davanture, Roger David, Charles Deiller, Louis Delage, René Delvaux, Edouard Denizeau, Jean Desmaisons, Jacques Despax, Henri Devic, Gabriel Dideron, Jean-Jacques Diébolt, Gastien Diez, Jean Draut, Robert Drevet, Jean Dreydemv, Jean Drézen, Guy Drouot, Alphonse Dubart, Paul *Dubrois*, Charles Duclos, Léon Ducret, Jean Dupont, Laurent Dupuy, Louis Durand, Georges Ehlinger, Elie Encaoua, Jacques d'Etienne, Ernest Eychenie, Henri Fattler, Pierre Favreau, Charles Férise, Louis Fernandez, Charles Fétet, Robert Feuerstoss, Louis Fidanza, Fernand Fons, Daniel Fourmont, Fernand Fournier, Georges Fraisse, Pierre François, Max Frandji, Henri Friconnet, Ludovic *Froissart, Georges Galliano, Jean-*Antoine Garrido, Marcel Gaudino, Georges Gaugué, Joseph Gertz, François Gherardi, Léon Gilles, Albert Gin, Mme Antoinette Girard, MM. Marcel Girard, Laurent Giubergia, Henri Gloria, Pierre Gonon, Jules Gourlaouen, Emile Graeske, Paul Grasset, François Graziani, Césarino Guarisco, Pierre Guiganti, Edmond Guignon, Roger Guillaud, Noël Guillaume, Antoine *Guillermas, André Gullon, Jean Günther*, Roger Gusse, André Guyon, Claude Hadey, Cheikh Hadjnalli, Marcel Hénon, Elie Hontarrède, Joseph Hourcourigarax, Gaston Huguennet, Pierre Huillet, André Iché, Paul Jarne, Martial Javerliat, Marcel Jilet, Louis Job, Auguste Joli, Georges Joseph, Benjamin Josset, Bernard Jourquin, Raymond Kalt, Jacques Karl, Roger Kohler, Eugène Krucko, François Krysik, André Labeyrie, Jean Lafon, Raymond Lagarde, Hubert Lagardère, Rodolphe Lallement, Georges Lapeyre, Thomas Larrousse-Lacou, Jacques Lausecker, Pierre Lavault, Pierre Lebat, Georges *Le Breton, Charles Lees, Marcel Le* Gall, Corentin Le Garrec, Jacques Legendre, Justin Legouit, Bernard Legouix, Jean Legros, Paul Leprovost, Victor Leray, Georges Levy, Jean Levtchenko, René L'Hermite, René L'Hôte, Gilbert Lissare, Robert Lubet, Aimé Luponis, Bruno Luraschi, Maurice Maggia, Charlot Martias, Hilaire Martin, André Masper, René Mathieu, Maximin Mazouin, Mathieu Mazzoni, Armando Meloni, Victor Ménard, *Georges Ménorel, Bernard Mercier*, Mathias Mergen, Lucien Mialhe, Julien Michiel, Pierre Mieg de Boofzheim, Paul Millecamps, Paul Mingucci, Francis Moisan, Raymond Molinier, Eugène Mortel, Firmin Mounier, Lucien Moussu, Guy Mundubeltz, Jean Muzerelle, René Nau, Henri Nicaud, Albert Nicoleau, Jean Nicolin, Jean-Baptiste Noiry, Jacques Paoli, Paul Papini, Emile Pasquier, Jean Pelleter, Marcel Peltier, Jean Pénin, Jean Peraldi, Jean Perdreau, Enrique Pereira, Jan-Baptist Perrée, Georges Perret, Guy Petitpas, Roger Petton, André Peynichou, Marcel Pezet, Roger Pichaureaux, *Gérard Pinaud, Xavier Pinelli*, Sylvain Polino, Pierre Poumirou, Fernand Pourcelot, Roger Pous, Maurice Prins, André Raigué, Henri Razongles, Edmond Reb, Eugène Regeard, Jacques Renaud, Pierre Rey, Paul Reynaud, Jean Richard, Eugène Ringer, René Riot, Jean Robiou du Pont, Roger Rossi, Ulysse Roujas, François Roussel, Maurice Rouxelin, Francis Roy, Bernard Royer, Joseph Salaün, Marcellin Saludas, *Henri Sarradet*, René Saurel, Jacques Sauvajon, Pierre Sauzeau, Henri Savournin, Jean Schmid, Paul Sebire, André Selle, Roger Sentein, Paul Servière, André Sigu, André Simon, Guiseppe Spacagna, René Sportis, Roland Stoecklin, *Khélifa* Tanen, Yves Tavernier, Pierre Theuil, Robert Tizioli, Irénée Tocaven, Henri Torre, Michel Trupiano, Marcel Valay, Antoine Valentin, Albert Valz, Roger Vancauwenberghe, Georges Véniant, Vincent Vermuso, Jean Versini, André Viguier, Roger Villanua, Julien Viton, Henri Vogel, Georges Voillard, Robert Volland, Arsène Zigrand, Gabriel Dumas, Marcel Humbert, Jean Lachaud, Robert Lafage, Guy Le Citol, Pierre Peltier, Jean Strady, José Antolin, Louis Boério, Robert Boisripaux de Bragelongne d'Estinville, René Bolusset, Martin Borras, Raymond Cancé, Antoine Cara, Francis Cornaille, Alcide Coussot, Pierre Deyris, Ramon Domenech Martinez, René Etienne, Célestino Gonzalez, Louis Griffault, Georges Guilhem, Edmond Guillemin, René Huss, Pierre Lambert, Lucien Lenormand, Robert Lepers, Jésus Marcuello, Eugène Méha, Mme Paulette Mignot, épouse Perret ; MM. Maurice Praly, Ernest Renaud, Marc Samin, Camille Seguin, Antonio Torres-Brenes, Jean Tronche, André Valat, *tous anciens combattants* 1939-1945.

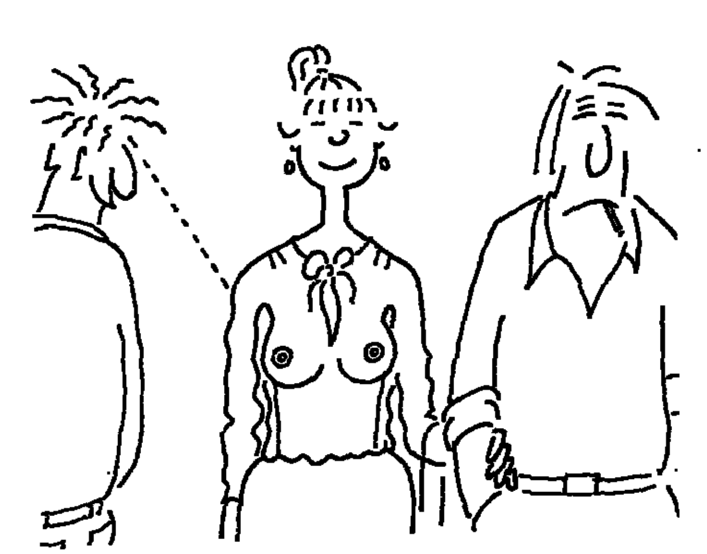


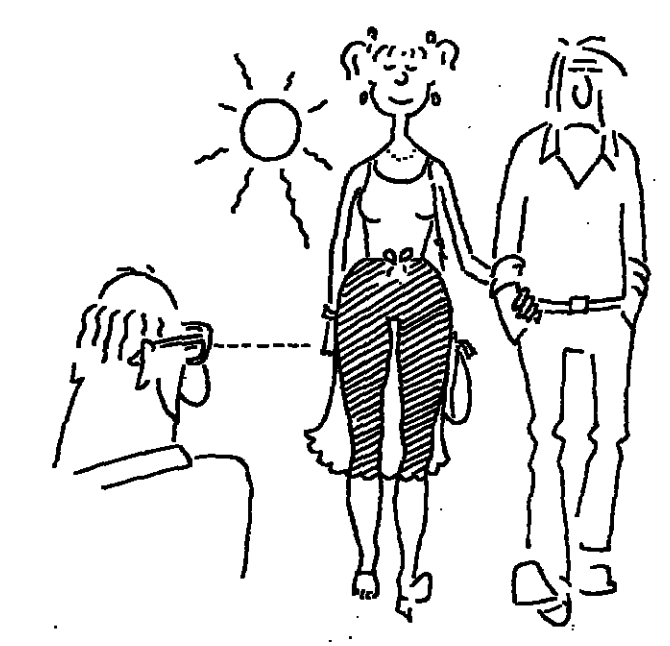
ÉTÉ

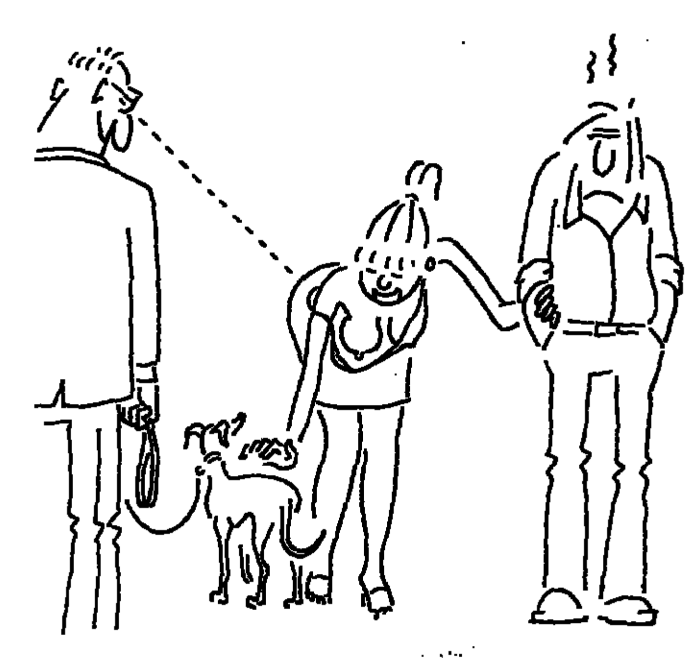
Histoire d'Amour par Konk

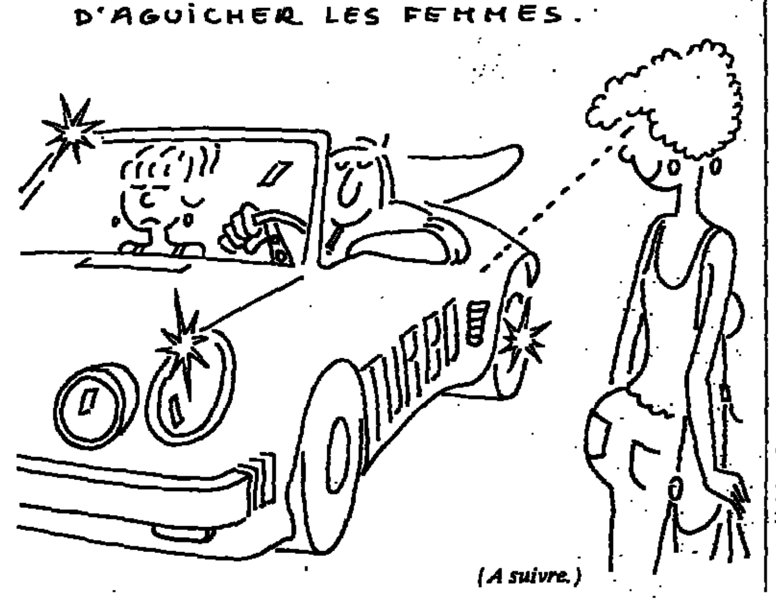
Résumé : Bien que nos héros aient tout pour s'aimer, le doute laisse la place aux soupçons, aux reproches et aux interprétations douloureuses. Ah ! *Felix qui potuit rerum cognoscere causas !* (Ce qui peut se traduire par : *Heureux celui qui a pu connaître les causes des choses !*).

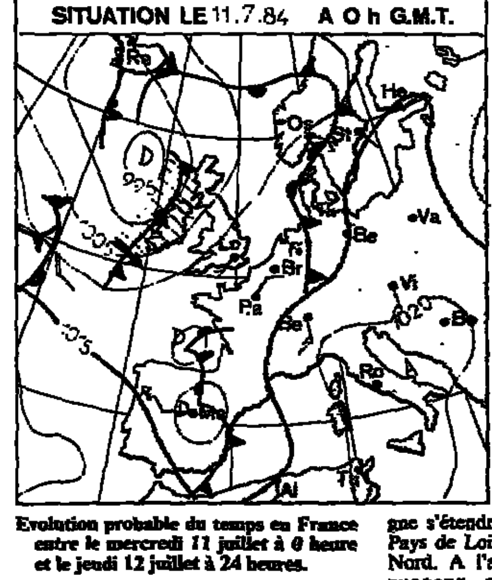
JE LUI REPROCHAIS D'AGUICHER LES HOMMES...

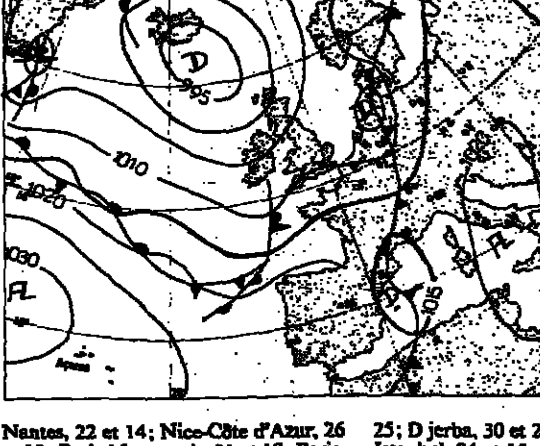












(A suivre.)

14 JUILLET

Les services ouverts ou fermés

Presse : les quotidiens paraissent normalement.

Banques : les banques fermées le samedi seront fermées dès le vendredi 13 à 11 h 45 ou 12 heures selon les cas.

Bureaux de poste : fermés. Sauf les guichets ouverts *le dimanche*, pas de distribution de courrier à domicile.

Grands magasins : fermés toute la journée.

SNCF, RATP, autobus : service des dimanches.

Sécurité sociale : fermé vendredi 13 toute la journée.

Allocations familiales : fermé le samedi. Ouvert le vendredi.

Archives nationales : musée fermé les 14 et 15 juillet. Les salles du public seront en outre fermées du 14 au 31 juillet inclus et tous les samedis du 1er août au 15 septembre.

Musées : à Paris seront ouverts le Grand Palais, le Musée de l'armée, le *Centre Beaubourg, le Muséum* d'histoire naturelle (jardin et ménagerie seulement), le *Musée de l'holographie*, Marmottan et les Invalides.

Ile-de-France : seront ouverts : Chantilly, Compiègne, Malmaison, Rambouillet et Vaux-le-Vicomte.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3751

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III					■				
IV		■						■	
V						■			
VI				■			■		
VII								■	
VIII			■						
IX	■	■						■	
X							■		
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. A force d'ouvrir l'œil, il finit par perdre sa pupille. – II. Corps léger offrant une bonne résistance au feu. – III. Freluche pour fanfreluche. En cette matière, on ignore de quoi demain sera fait. – IV. Ancien nom d'un Bleu. – V. Vapeur dans les brouillards londoniens. Fertilisateur marocain. – VI. Général qui n'a pas perdu *le Nord, mais* la guerre. En lice. Note. – VII. Qui a trouvé un abri de fortune. – VIII. Possessif. Agrément ou désagrément, selon le genre de rosier. – IX. Dure à éponger *quand elle* est sèche. – X. On n'a jamais vu un tel taureau dans l'arène. Cubisme. – XI. Cloue le bec à des récriminations puériles. Un seul faux peut en faire faire cent à la maternité.

VERTICALEMENT

1. Peut se vider dans un bar mal famé. Copulative. – 2. Ayant épousé la foi du prophète, il épousa aussi sa famille. Berceau de jumelles réputées. Démonstratif. – 3. Travailler de la panse ou de la pensée. Lieu d'élection de la poule du Vert-Galant. – 4. Séparation grammaticale. Vieux blanc d'Espagne. – 5. Cri de joie ou de douleur. Coiffure. – 6. Elément vital des poissons ou source de friture. Attraction ou effet d'attraction. – 7. Les mailles d'un vieux bas de laine. Congé liturgique. – 8. Outre-passer les limites *au pays du fair-play*. Tout petit Lot. L'agrément d'un Slave. – 9. Unités servant à mesurer le degré de nocivité de certains champignons.

Solution du problème n° 3750

Horizontalement

I. Tailleurs. – II. Inde. Truc. – III. Muettes. – IV. Ire. Sal. – V. De. Ane. Ob. – VI. Isard. Are. – VII. Têtèrent. – VIII. Oterait. – IX. Alèse. Tu. – X. Ail. Net. – XI. Se. Père.

Verticalement

1. Timidité. As. – 2. Anurèse (synonyme d'anurie). Aïe ! – 3. Idée. Atoll. – 4. Let. Arête. – 5. Tendresse. – 6. Eté. Ere. – 7. U.R.S.S. Ana. Ne. – 8. Ru. Aortite. – 9. Scribe. Tutu.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 11 juillet :

DES LOIS

- Sur le développement de l'initiative économique.
- Portant rénovation de l'enseignement agricole public.

DES DÉCRETS

- Pris pour l'application de l'article 106 de la loi de finances pour 1984 relatif à l'assujettissement à l'impôt sur les sociétés du fonds de garantie des banques populaires.
- Relatif aux comités régionaux de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi *modifiant* diverses dispositions du titre II du livre III du code du travail (deuxième partie – décrets en Conseil d'Etat).
- Relatif aux attributions, à la composition et aux modalités de fonctionnement des commissions de l'emploi des comités régionaux de la *formation professionnelle, de la* promotion sociale et de l'emploi et modifiant le décret du 19 septembre 1983.
- Relatif aux pouvoirs du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi et *modifiant* le code du travail.
- Relatif au financement des régimes de protection sociale des personnes non salariées des professions agricoles et à la fixation des cotisations pour 1984.
- Fixant à titre transitoire l'organisation du troisième cycle des études médicales.

UN ARRÊTÉ

- Fixant le montant pour 1984 du budget du fonds additionnel *d'action sociale concernant* les services ménagers pour les personnes âgées.

UNE DÉCISION

- Relative à l'application du régime des prix des produits pétroliers.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 13 JUILLET

« Dans les ateliers d'un tourneur d'étain », 14 h 30, au guichet du métro Arts-et-Métiers (Marion Ragueneau).

« Quartier Saint-Séverin », 15 heures, 21, *rue Saint-Jacques* (Bernard Czarny).

« La Cour des miracles », 15 heures, métro Bonne-Nouvelle, devant la poste (Pierre-Yves Jaslet).

« La franc-maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet (Marie-Christine Lasnier).

« L'histoire de Paris par la Seine et ses vieux ponts », 15 heures, 15, avenue Victoria (Paris autrefois).

« Les salons de l'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou.

« Les arènes de Lutèce et le quartier Mouffetard », 15 heures, sortie du métro Jussieu (Paris et son histoire).

PRIX DE CINÉMA

A VOS PELLICULES. – Les premières Rencontres cinématographiques de Saint-Laurent-de-Cerdans *(Pyrénées-Orientales)* seront ouvertes, les 14, 15 et 16 septembre, aux cinéastes qui ont réalisé des films sur le thème « Artisanat et petits métiers vus par le *cinéma », dans les formats* 35, 16 et Super 8. Elles vaudront aux lauréats des prix de 5 000 à 1 000 F offerts par les organisateurs : la chambre des métiers et la ville de *Saint-Laurent-de-Cerdans*, la direction départementale du temps libre et le syndicat d'initiative.

★ **Inscriptions avant le 5 septembre à** *Rencontres-Cinéma*, **centre technique et culturel l'Espadrille, 66260 - Saint-Laurent-de-Cerdans. Tél. : (68) 39-50-06.**

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11.7.84 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 12-07-84 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 12 JUILLET A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le mercredi *11 juillet à 0 heure* et le jeudi 12 juillet à 24 heures.

La zone pluvio-orageuse, localement *très active*, qui traverse la France sera suivie d'une amélioration temporaire *avant l'arrivée par l'ouest, jeudi*, d'une perturbation atlantique peu active.

Jeudi matin, un temps nuageux et brumeux prédominera sur le pays ; quelques ondées orageuses résiduelles seront observées des Alpes au Jura et aux Vosges, et des bancs de brouillard se *formeront* de l'Aquitaine au Massif Central.

La zone nuageuse et faiblement pluvieuse qui atteindra le matin la Bretagne s'étendra en cours de journée des *Pays de Loire au Bassin* parisien et au Nord. A l'avant, le ciel sera souvent nuageux, cependant le temps sera chaud, lourd et bien ensoleillé des Pyrénées à la Méditerranée, au sud du Massif Central et des Alpes ; un risque de foyers orageux d'évolution diurne persiste sur ces régions. Le temps humide, instable et orageux prédominera toujours de la *Lorraine* au nord des Alpes.

Les températures en baisse de 4 à 5 degrés sur les régions du tiers nord-ouest seront stationnaires ailleurs, dépassant souvent 30 degrés.

Le vent d'ouest soufflera modérément près des côtes de la Manche.

La pression atmosphérique réduite au *niveau de la mer était à Paris, le 11 juillet* à 8 heures, de 1 010,2 millibars, soit 757 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du *10* juillet ; *le* second, le minimum de la nuit du 10 juillet au 11 juillet) : Ajaccio, 32 et 18 degrés ; Biarritz, 28 et 19 ; Bordeaux, 30 et 19 ; Bourges, 33 et 16 ; Brest, 19 et 14 ; Caen, 23 et 13 ; Cherbourg, 22 et 11 ; Clermont-Ferrand, 36 et 19 ; Dijon, 33 et 16 ; *Grenoble-St-M.-H., 36 et 20* ; Grenoble-St-Geoirs, 31 et 15 ; Lille, 25 et 15 ; Lyon, 33 et 22 ; Marseille-Marignane, 34 et 23 ; Nancy, 34 et 17 ; Nantes, 22 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 26 *et 19 ; Paris-Montsouris, 31 et 19* ; Paris-Orly, 30 et 18 ; Pau, 31 et 18 ; Perpignan, 25 *et 21* ; *Rennes, 23 et 13* ; *Strasbourg*, 33 et 16 ; Tours, 29 et 15 ; Toulouse, 30 et 21 ; *Pointe-à-Pitre*, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 43 et 24 degrés ; Amsterdam, 22 et 15 ; Athènes, 28 et 20 ; Berlin, 33 et 21 ; Bonn, 33 et 15 ; Bruxelles, 27 et 15 ; *Le Caire, 32 et 26* ; Iles Canaries, 31 et 21 ; Copenhague, 25 et 16 ; Dakar, 29 et 25 ; Djerba, 30 et 20 ; Genève, 35 et 15 ; Istanbul, 24 *et 15* ; *Jérusalem, 26 et 16* ; Lisbonne, 23 et 14 ; Londres, 24 et 13 ; *Luxembourg, 32 et 19 ; Madrid, 36 et* 22 ; Moscou, 19 et 16 ; Nairobi, 24 et 15 ; New-York, 25 et 21 ; Palma-de-Majorque, 31 et 19 ; Rio de Janeiro, 30 et 28 ; Rome, 28 et 16 ; Stockholm, 26 et 16 ; Tozeur, 35 et 25 ; Tunis, 35 et 21.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

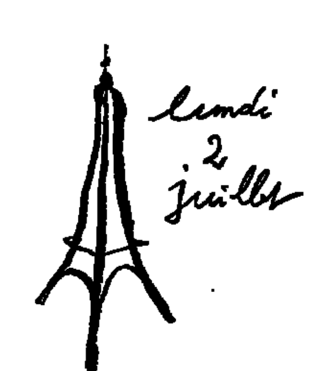
Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Une semaine à Paris

La tour de Babel dans la Cour des miracles

Il y a Chagall au Centre Georges-Pompidou, il y a Raymond Depardon au Studio des Ursulines. La Cinémathèque entame à Chaillot le second volet de sa rétrospective japonaise. Il faut se faire une idée des Noces de Figaro *au Festival Mozart. Cette semaine-là, rock et jazz jalonnent aussi le parcours obligé du Parisien modèle. Le Parisien moyen, qui n'a jamais le temps de rien, passe à côté.*



PARIS vu par... vingt ans après est trop déprimant pour qu'on n'ait pas envie de retrouver la version 1964. Rien de commun entre les deux films. Juste le principe – des courts métrages – et une manière de traiter la ville comme décor narcissique.

Jean Douchet esquisse un marivandage à *Saint-Germain-des-Prés.* Jean Rouch colle à ses personnages *Gare du Nord* en un seul plan continu. Eric Rohmer enroule une obsession *Place de la Concorde.* Jean-Daniel Pollet enferme Micheline Dax et Claude Melki *Rue Saint-Denis.* Claude Chabrol se joue une farce bourgeoise sardonique *Chaussée de la Muette.* Pour Jean-Luc Godard, Albert Maysles filme un malentendu amoureux, *Montparnasse-Levallois.*

Dialogue, son, audace. Bonheur romanesque, jeu et tournis. Certaines images datent plus que d'autres, et la misogynie est d'époque. On se laisse prendre à chaque histoire.

Montparnasse-Levallois est un prodige technique, et humain puisque c'est Godard. On attrape juste ce qu'il faut de voix dans un vacarme de tôle, la caméra est d'une souplesse diabolique.

Le soir, à la télévision, *Le rouge est mis,* de Gilles Grangier (1957), avec Gabin, Girardot si jolie. Et Ventura, qui joue encore les méchants faire-valoir, avant de régner, force compacte, sur les polars à la française victimes d'ankylose. Gabin endosse son rôle comme son pardessus, mais quand il se fait gifler par sa mère, il n'essaie même pas de sauver la situation : il est trop bon acteur, il sait que ce n'est pas possible. Assistants-réalisateurs : Jacques Deray (ça donnera *le Papillon sur l'épaule),* et Jacques Rouffio (ce sera *le Sucre).* Chaque génération se transmet ainsi le cinéma comme artisanat.

Après, sur la chaîne d'en face, une production INA : *Camping,* par Dominique Gros. Des Français en vacances et sans stress, en liberté et pourtant parqués. Et puis elle, cinéaste maniaque de la vie, qui lutte pour qu'on reste détendu en sa présence. Elle enregistre l'abandon, ou la réticence qui contracte légèrement les attitudes, comme une mâchoire qui se retient de mordre.

On comprend ce qui manque dans les films en général : toute une complexité de sentiments contenue en un seul geste. Dans les vrais dialogues de *Camping,* il y a ces chevauchements de la parole, ces presque redites, ces mécanismes que le cinéma réaliste ne veut pas entendre et que Godard (et Rivette) avait bien repérés.

La poésie du langage et du son, technique où l'on ne semble pas avoir envie de progresser aujourd'hui, on la reçoit chez Chantal Akerman. De tous les auteurs rassemblés par *Paris vu par... vingt ans après,* c'est le plus novateur. Charmant exercice de style au rythme de *« J'ai faim, j'ai froid »,* égrené par deux innocentes à Paris, son film a cependant le défaut du genre : clos, systématique, alors que *Rue Fontaine* par Philippe Garrel est ouvert et respire – essentiellement par la grâce de Jean-Pierre Léaud et son long monologue.

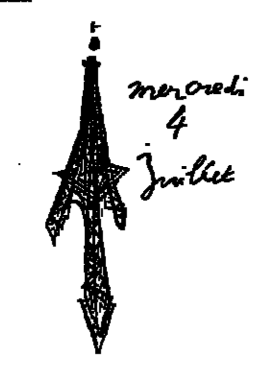


Goût de vacances dans Paris. Cocktail exotique au Pupillin. Un ami me raconte qu'au concert Dylan, dimanche, *« Il y avait tous les lycées des environs, pas beaucoup de vieux comme nous, même pas des babas cool à cheveux longs, ils ne connaissaient pas les chansons, confondaient Dylan avec les autres, ne participaient pas. Je me demande encore pourquoi ils sont venus, à la fin tout le monde est reparti, tête baissée, sans se regarder ».*

Vu les dernières photos de Dominique Auerbacher, sur la Hongrie. Des intellectuels, des artistes, chez eux, des murs de livres et des portraits de famille, différents détails de confort ou de solitude. Sentiment d'être devant un trésor. Rien à voir avec la mode, avec l'intérêt gourmand des gens de l'Ouest pour leurs nouveaux pauvres, les gens de l'Est.

Elle s'est aussi rendue en Allemagne de l'Est. En a rapporté des cours d'immeubles. Les murs sont tavelés, ruinés, misère grise. Dehors ou aux fenêtres, seuls ou saisis en groupe, les habitants s'exposent sereinement à la passion du photographe. Ils sont là chez eux, ils sont parfaitement « quotidiens » et pourtant arrachés à l'espace, découverts mais sans trahison.

Ces images forment un ensemble, il se passe de commentaires et sera bientôt exposé dans une galerie. Pour la Hongrie, c'est différent. Dominique Auerbacher a besoin de repartir là-bas continuer son travail, qui est essentiellement la matière d'un livre. Elle a reçu pour cela une bourse du ministère des relations extérieures ; qui, à présent, hésite à la laisser reprendre le chemin de Budapest et essaie de lui faire changer de cap, vers une contrée plus ensoleillée. Comme si vouloir décrire la Hongrie, pays passionnant s'il en fut, c'était perdre son temps et son talent.



Il est des jours fatigués qui vous conduisent vers le sommeil ou le cinéma, c'est pareil. Alors, négligent, on aboutit au *Bounty.* Le bateau est beau, les figurants sont en nombre suffisant. Beaucoup d'argent et beaucoup d'eau, et rien, l'impression que ce genre de film est programmé comme la musique du même nom. Anthony Hopkins (Bligh) a des scènes musclées, mais Mel Gibson est un mutin de salon.

Ce n'est pas désagréable, mais trop lisse. Il y a exactement une semaine, c'était pareil avec *les Moissons du printemps.* L'été 1983 nous avait offert le premier film de Richard Benjamin, *Mais où est passée mon idole ?* Le voilà vendu. Enième histoire d'adolescents. En 1942, en Californie. Et ils vont partir pour la guerre, et c'est leurs premières filles, premiers émois, premiers déboires. Quelques trouvailles dans le scénario : le père du héros est fossoyeur, le héros travaille dans un bowling, du côté de la trappe aux quilles, ce qui nous change.

Ce qui nous changerait encore plus : une lame de fond. Qui ferait revivre des polémiques, qui piraterait la programmation des salles, le mercredi après-midi.

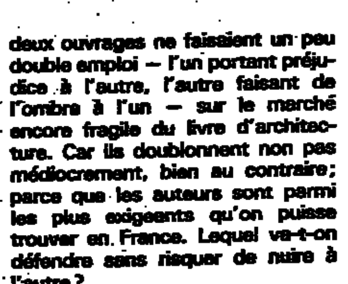
Les élèves de l'IDHEC, ceux de deuxième année, ont montré leurs travaux. « Non-fiction » obligatoire, sujet libre. Remarqué au passage *Quarts de siècle,* de Pascale Ristérucci, quatre filles, des têtes jamais vues, des déguisements, des mots nouveaux, de l'innocence. Déjà les enfants de *Paris vu par... vingt après,* qui ne s'entendraient bien qu'avec leurs grands-parents.

CLAIRE DEVARRIEUX.

(Lire la suite page 14.)

LIVRES

Au tour d'Eiffel


★ Gravure sur bois de Payet. Tirage dit « à la cuiller ».

LA tour Eiffel est, pour un étranger, le monument essentiel de Paris. Ainsi le nom d'Eiffel est peut-être le mieux connu dans le monde de tous les noms français et, en tout cas, le plus souvent prononcé, le plus fréquemment lu au dos des cartes postales. Or, jusqu'à l'année dernière, Gustave Eiffel était resté dans les limbes du savoir, inconnu des chercheurs et méprisé, dans une certaine mesure, par les historiens de l'architecture.

Il fallait, pour que fût retrouvé Gustave Eiffel, trois conditions : la reconnaissance de l'architecture et plus généralement des arts du dix-neuvième siècle; un respect et un intérêt nouveaux pour ce qu'on a appelé d'abord « archéologie industrielle » avant d'accepter le terme plus simple et plus large de « culture technique »; enfin l'atténuation du conflit architectes-ingénieurs, les premiers ayant connu l'opprobre que connaissaient seuls auparavant les seconds. Il est naturel qu'Eiffel soit le premier rejeton de cette triple évolution, et il est probable que d'autres ingénieurs-constructeurs attireront bientôt l'encre et la passion des savants.

La passion, pour Eiffel, on avait commencé d'en mesurer l'effet, voici deux ans à Dijon, puis l'an passé au Musée de la poste de Paris, à travers une remarquable exposition réalisée par Bernard Marrey. L'an dernier aussi, le Musée d'art et d'essai au Palais de Tokyo abritait une exposition du futur musée d'Orsay présentant les archives léguées en 1981 par la famille du constructeur.

Au tour de l'encre, et ce sont, simultanément sur le marché, deux livres consacrés à Eiffel, l'un de Bernard Marrey, l'auteur de l'exposition précitée, et l'autre de Bertrand Lemoine. On pourrait se réjouir de pareille affluence si les deux ouvrages ne faisaient un peu double emploi – l'un portant préjudice à l'autre, l'autre faisant de l'ombre à l'un – sur le marché encore fragile du livre d'architecture. Car ils doublonnent non pas médiocrement, bien au contraire; parce que les auteurs sont parmi les plus exigeants qu'on puisse trouver en France. Lequel va-t-on défendre sans risquer de nuire à l'autre ?

S'il est, à y regarder de plus près, assez facile de les départager, il faut alors tenir compte du prix de vente qui se trouve être, pour l'un, exactement double du second.

Le plus cher, ce cher plafonnant modestement à 128 francs, c'est celui de Bertrand Lemoine, mais c'est aussi et de beaucoup, du double aussi peut-être, le plus soigné (1). Il entre dans une nouvelle collection des éditions Fernand- Hazan, « Architecture », qui ouvrira ensuite ses pages au Bernin (Franco Borsi) et à Viollet-le-Duc (François Loyer). Une présentation extrêmement claire et lisible, à l'iconographie recherchée, avec le complément indispensable que sont les listes et index en fin de volume. De la même manière, le texte de Bertrand Lemoine est précis, documenté, abonde en détails et en citations, sans jargon et surtout sans jamais verser dans une érudition abusive qui pourrait écarter des lecteurs non spécialistes. Qualité non négligeable, quand on sait que l'auteur, né en 1951, est sorti de Polytechnique, qu'il est architecte et docteur en histoire. On lui doit déjà *l'Architecture et les Ingénieurs* (Le Moniteur) et surtout une étude très complète sur *les Halles de Paris.*

L'ouvrage est chronologique. Lui laissant le soin de se résumer lui-même, nous nous arrêtons, au hasard des pages, à quelques détails. L'étude, par exemple, des piles des viaducs de la Sioule et de Neuvial, incurvées à la base, et qui ont déjà un goût de tour Eiffel. Le Parisien s'étonne de voir la signature de l'ingénieur sur des bâtiments aussi familiers que le lycée Carnot, le Bon Marché, ou le grand hall du Crédit lyonnais – entre le boulevard des Italiens et la rue du 4-Septembre, – sauvagement altéré il y a quelques années à peine par un décorateur de sous-préfecture nouvellement enrichi. A cet égard, il faut rendre hommage à la Société générale, qui a, pour l'essentiel, conservé l'intégrité de sa splendide charpente métallique, quoiqu'elle ne soit pas d'Eiffel. D'Eiffel en revanche, on découvre la règle et le compas dans la structure de la statue de la Liberté, à New-York. La torche, à ce propos, vient d'en être fermée au public et démontée pour être renforcée : nul n'est éternel.

D'Eiffel toujours la coupole de l'observatoire de Nice, l'ensemble du bâtiment étant de Charles Garnier, l'auteur de l'Opéra de Paris. Et le viaduc de Garabit et, bien sûr, la tour, dont il reprit et racheta l'idée à ses deux ingénieurs Koechlin et Nouguier. Le sommet de la tour était occupé par toutes sortes d'instruments scientifiques et de mesure qui légitimaient la survie de cette construction normalement éphémère, et étaient comme des garde-fous symboliques dans la vie de l'ingénieur. Alors même qu'on commençait à monter la tour, en 1884, Eiffel avait vu en effet s'effondrer le tablier du viaduc de la Tardes, lui-même en construction, sous l'effet d'une violente tempête. Il en avait conçu une inquiétude constante, et un intérêt pour l'aérodynamique qui en ferait un des pères de l'aviation.

Tous ces éléments, on les retrouve évidemment dans l'ouvrage de Bernard Marrey, en plus condensé, les éléments de la vie l'emportant en général sur les questions techniques. Ce petit livre est comme la version poche du précédent. Mais il faut noter que, à peu d'exceptions près, les illustrations des deux ouvrages sont différentes et se complètent ainsi pour qui a le souci de l'exhaustivité. Bien que l'éditeur de la version Marrey, au titre monumental (2), s'intitule Graphite, les reproductions sont d'un noir aléatoire, peu lisible en regard de l'autre version. C'est un livre qu'on peut donc laisser traîner sur les plages, quand l'autre doit rester propre pour l'exigence de la bibliothèque.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Bertrand Lemoine, *Gustave Eiffel.* Ed. Fernand-Hazan, 136 pages, 128 F.

(2) Bernard Marrey, *la Vie et l'œuvre de Monsieur Gustave Eiffel, ingénieur qui construisit la statue de la Liberté, le viaduc de Garabit...* Ed. Graphite, 112 pages, 64 F.

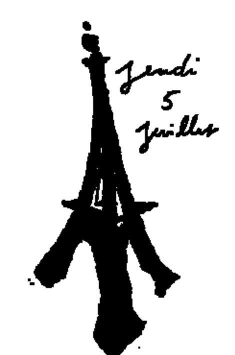
Une semaine à Paris

La tour de Babel dans la Cour des miracles

(Suite de la page 13.)

Dans un entretien avec Jean Douchet et Barbet Schroeder, à propos de la version 1964, Philippe Venault (version 1984) conclut : « *Nous, on est pris entre vous et les vidéo-clips, on est une espèce en voie de disparition. Vous étiez en plein essor industriel et en lutte. Nous, on essaie de durer, de résister.* »

Agacement tombé d'un coup en lisant ça. Espoir que tous les jeunes cinéastes – Français ou non, – acculés dans l'impasse, tournent sans l'argent qu'ils ne trouvent pas. Inventent les moyens techniques de cette révolution qui a eu lieu dans les années 50. Outre un remarquable article de Jean Collet (« Une affaire de morale »), le dossier récemment publié par Jean-Luc Douin (« *La nouvelle vague vingt-cinq ans après* ») est d'une étonnante actualité.



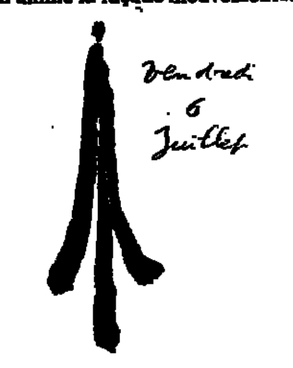
Visite rapide rue Berryer. La Fondation nationale des arts graphiques et plastiques propose *Charles Estienne et l'art à Paris 1945-1966.* Estienne, né en 1908, mort en 1966, critique à *Terre des hommes, Art aujourd'hui, Combat, l'Observateur, les Lettres françaises.*

Vingt ans de choix, les partis qu'il a pris, avec humeur, ardeur. Il revendiquait, nous dit le catalogue, le droit d'être « *partial, passionné, politique* ». Salut à Baudelaire. « *Au jugement universel, je répondrai au créateur de mes fesses quand il fera l'appel final : Estienne ? Présent. Profession ? Homme de mer. Comment ? Moi qui vous croyais critique d'art, abstraction, tachisme, etc. ? Erreur, erreur. Homme de mer.* » Homme de mer, de vent, de musique, de poésie.

Revenir à l'exposition après avoir lu le catalogue.

Fin de la journée, inauguration d'un petit immeuble (HLM, vingt-cinq logements), rue de Domrémy, dans le treizième arrondissement. MM. Quilès et Toubon viennent de passer. En vis-à-vis d'une école maternelle IIIe République, une façade qui lui fait des clins d'œil.

Sur la rue, plein sud, le bâtiment est quadrillé. Rectangles vides ou pleins, quelques balustrades qui renvoient aux fenêtres de l'école, et des croisillons de petits pavés. Un escalier central, et des coursives qui entourent les appartements. Deuxième entrée des logements côté cour. Là, ils donnent sur un mur dont on gardera l'histoire : trace des immeubles et des habitants passés, vestiges de carreaux de cuisine ou de papiers peints, lambeaux que l'on couvrira de bleu. Effet d'eau, bleu qui se retrouve ici et là dans l'immeuble, œuvre des co-auteurs de l'Institut du monde arabe (Architecture Studio). L'un d'entre eux, Martin Robain, fait visiter avec une gaieté d'enfant content. Cette même gaieté qui anime la façade mouvementée.



Nadia (cinq ans) écoute une dernière fois son disque de Dorothée, avant de partir avec sa grand-mère pour un tournoi de chevalerie, aux arènes de Lutèce. J'emmène les parents voir *Pinot simple flic*, tête du box-office Paris-province, film dont ils n'ont jamais entendu parler. L'idée : rire dans une salle pleine des Boulevards.

Les Boulevards sont pleins. Mais la salle, loin de l'être. La file d'attente est devant *A la poursuite du diamant vert.*

Pour *Pinot*, des couples (la trentaine). L'assistance, surtout des femmes, répète après les acteurs les expressions quand elles sont un peu grossières. Pinot est bon enfant, Gérard Jugnot a quelques bonheurs : il avale une bière (« *toujours pendant le service* »), s'arme d'une antenne de télévision (« *Pinot, rendez l'antenne* »). A retenir : là où il habite, c'est « *la tour de Babel dans la Cour des miracles* ». Le meilleur gag est sans doute celui de la valise, devant une ambassade, abandonnée précipitamment par un monsieur entraîné par son chien. Deux personnes comprennent tout de suite, la salle rit de les entendre rire, et n'apprécie ce qui se passe que lorsque le plan est explicité. Adrien (dix ans) voulait voir *Pinot* ou *A la poursuite du diamant vert*. Le premier, sa mère n'a jamais voulu. Le diamant vert va faire une belle carrière estivale.

Samedi 7 juillet

Pour la mission photographique de la DATAR, qu'il dirige avec Bernard Latarget, aujourd'hui délégué général à la Cinémathèque, François Hers parcourt « *les paysages de la ville* ». Il sillonne les rues de Paris en jeep. Le pied de l'appareil est posé sur une plateforme, l'objectif passe au-dessus de la mêlée automobile. Las ! Hers est parti pour le Festival d'Arles.

A 15 heures, visite organisée par l'association Paris et son histoire. Rendez-vous au métro Blanche. « *Le conférencier est souffrant* », ce qui n'est pas habituel, précise un habitué. C'étaient « Jardins, passages et boutiques insolites de la Butte Montmartre ».

Rien d'autre à faire que de marcher. Les touristes se reconnaissent à leurs pieds intelligemment chaussés. Rue de Rivoli, on a besoin de la fraîcheur d'un musée. Celui des Arts décoratifs abrite la plus séduisante exposition qui soit : « Sur invitation ».

« *Pour éviter le piège du marché et des modes qui font et défont les réputations en l'espace d'une génération – et l'on sait qu'une génération ne dure guère plus de dix-huit mois, – j'ai pensé reprendre les noms d'artistes qui ont été reconnus et même choyés et souvent aussi vite oubliés depuis 1960.* » Confrontant jeunes et « *presque anciens* », François Mathey présente ainsi ses invités.

Le critère ? « *Une vision de la peinture moins rhétorique, mais essentiellement picturale, sensible, sensuelle, c'est-à-dire qui a du sens. Le sentiment – pas trop – comme objet de l'art.* »

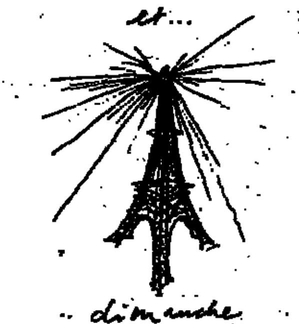
Parcourons les grands et hauts espaces, où la tapisserie se marie aux toiles, où le noir et le blanc cèdent la place aux violents enchevêtrements. Autant d'œuvres, autant de fenêtres, ou de gouffres, de l'air, de la lumière, ou des angoisses tremblantes. Une promenade d'une beauté qui réconforte, comme si, pour une fois, le profane avait droit d'entrée. On ne l'accable pas de son ignorance, il n'a qu'à se servir, et rejeter les horreurs à son goût.

Square Jean XXIII, deux cornemuseux. Pont de l'Archevêché, un orgue de Barbarie et des chansons de rue pour Amnesty International. Place du Marché Sainte-Catherine, Festival du Marais. De jeunes acrobates sans filets ni trapèzes, virevoltant au sol, font de la voltige avec une simple corde suspendue au portique.

« *Cette nuit, on leur a mis en pièces leur matériel. Ils font la manche pour le rembourser. Ils ne font que des spectacles dans la rue : des baladins, on appelle ça.* » Rue Caron, la propriétaire du petit café veille sur eux.

Plus tard, toujours pour le Festival du Marais, Jef Cajala et son ensemble ouvrent le bal avec un paso-doble. Quatre clochards se sont mis aux première loges. Tout le monde attend, pipelettes et transis, enfants et amoureux de treize ans, voyous narquois et paisibles voisins.

Il suffit qu'un danseur audacieux se lance, et le tour est joué, laissons-les. Le théâtre n'attend pas. En ces jours d'été parisien, Raymond Queneau est chez lui. Danièle Lebrun, Jacques Seiler et Jacques Boudet ont repris leurs *Exercices de style*. Miracle de cabaret, plaisir pour tous ; surprise : il y a encore des places.



Fermons les volets sur le soleil. Et récapitulons.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ **LUNDI** : *Paris vu par... vingt ans après*, présenté à Cannes (*le Monde* du 15 mai). *Paris vu par, 1964* : Olympic, 14e. – **MARDI** : Pupillin, rue Notre-Dame-de-Lorette, 9e, ouvert tout l'été, sept jours sur sept, jusqu'à 2 heures du matin. – **MERCREDI** : le *Bounty* et *les Moissons du printemps* (voir les exclusivités) ; *la Nouvelle Vague vingt-cinq ans après* : éditions du Cerf, coll. « Septième art », 88 F. – **JEUDI** : *Charles Estienne*, 11, rue Berryer, jusqu'au 2 septembre ; HLM, 14-16, rue de Domrémy, 13e arrondissement. – **VENDREDI** : *Pinot simple flic* (voir les exclusivités). – **SAMEDI** : DATAR, bulletin réalisé par la revue *Photographies* ; « *Sur invitation* » : 107, rue de Rivoli, jusqu'au 17 septembre ; Festival du Marais : jusqu'au 13 juillet ; *Exercices de style* : Théâtre Montparnasse, jusqu'au 28 juillet.

« DESSINS ET SCIENCES » AU PAVILLON DE FLORE

A nous la liberté !

QUAND les hommes se piquent de science, ils se toquent en même temps d'extravagance, ils restent ou redeviennent des enfants, ils continuent de jouer. Ils se déguisent en taupes pour creuser sous la terre, et en grenouilles pour aller sous les mers, ils gonflent des ballons un peu plus que de raison et les dirigent vers la lune, ils captivent le feu, ils fabriquent la lumière, ils défient les fleuves, ils suscitent des noyades pour être les plus braves sauveteurs, ils embrasent des landes pour pouvoir mieux les éteindre, sous prétexte d'orthopédie ils inventent de nouvelles tortures, ils rêvent de guerres et de prothèses qui dédommageraient leurs invalides, ils volent des cadavres, ils dépiautent des pieuvres, ils crucifient des serpents, ils mesurent le temps et toutes sortes de longitudes invisibles, ils collectionnent les sphinges, épinglent les rats volants et hypnotisent des éléphants pour dessiner l'intérieur de leurs trompes, ils accouplent des arbres ou des animaux ennemis pour créer des monstres, ils cherchent l'exact bleu phosphorescent de la queue du homard, ils composent sur papier des bouquets de clématites, ils capturent dans une chambre obscure des portions de paysages et des fragments de lumière, ils voyagent vers les lieux où la terre menace de trembler, ils convoitent la foudre et chatouillent les volcans. Les champignons des épreuves usées ajoutent aux cieux des cyclones des mouchetages étoilés, des zébrures de tornades, des éclipses.

Comment résoudre la surdité ? Au dix-septième siècle, le Père Sébastien Truchet propose des oreilles artificielles. Comment avancer sous l'eau ? Un anonyme du dix-huitième siècle préconise un gros espadon en acier, avec des hélices, des cornes et des hublots pour laisser passer les mains qui brasseront l'eau en même temps. A la même époque, François-Jacques Delannoy invente des « instruments pour l'éducation des enfants » : leurs membres inférieurs seront enfermés dans un panier-cloche surmonté d'une tige flexible qui suspendra à hauteur de vue, mais non à portée de main, quelques fruits que l'enfant tentera d'attraper, faisant ainsi avancer le panier autour d'une circonférence ; tel autre bambin sera ligoté par un fort ruban rouge dans une petite nacelle grimpée sur une table haute pour l'empêcher de faire des bêtises. Dans un « hôpital pour les enfants abandonnés », le même redresseur les entasse dans des chariots qui tournent sur rail autour d'une roue mue par deux canassons. Dans un autre ordre d'aberration, Charles Le Brun compare l'homme et l'ours, ou le lion, et marie leurs profils.



★ Toit tournant de l'observatoire de l'école militaire à Paris (Anonyme, XVIIIe siècle).

Documentaliste au cabinet des dessins du Louvre, Madeleine Pinault a pioché dans ses propres réserves, mais elle a aussi trouvé des merveilles – souvent anonymes – dans les différentes archives de l'Ecole des ponts et chaussées, de l'Académie des sciences, du Musée des techniques, des bibliothèques Mazarine et de l'Arsenal, du Musée des arts et traditions populaires, de la bibliothèque de l'Observatoire. L'art perce souvent dans ces documents : dans une branche de crinoïdes dessinée par Guillaume de Favone au dix-septième siècle, ou dans un dessin de *Cocons, chenilles, mouche et papillon* méticuleusement détaillés par Herman Henstenburgh. L'affiche de cette belle exposition a été prise, dans un album du dix-huitième siècle, à un anonyme, délicatement colorée qui montre deux petits marquis aux perruques enrubannées et poudrées s'adonner aux plaisirs de l'astrologie sous la coupole tournante de l'Ecole militaire : une mince échancrure de ciel ouvre dans la charpente un jet d'étoiles filantes.

HERVÉ GUIBERT.

★ *Dessins et sciences dix-septième-dix-huitième siècles.* – Musée du Louvre, Pavillon de Flore. Jusqu'au 24 septembre. Catalogue : 65 F.

SELECTION

CINÉMA

Festival de Prades

Vingt-cinquième anniversaire de la manifestation... et de François Truffaut au cinéma : il viendra lui-même présenter une large sélection de ses films, tandis que le public pradois, réputé cinéphile, découvrira de nouveaux films de nombreux pays (du 15 au 23 juillet).

– ET AUSSI : *Bush Mama*, d'Haïlé Gérima (entre l'Ethiopie et l'Amérique noire). *A la poursuite du diamant vert*, de Bob Zemeckis (les aventuriers n'ont qu'à bien se tenir). *Les Années déclic*, de Raymond Depardon (vingt ans de photographie, et un portrait de l'auteur par Jean Rouch). *La Condition de l'homme*, de Masaki Kobayashi (marathon man).

THÉATRE

« Dialogue » à l'Atelier

La reprise à l'Atelier, jusqu'à la fin juillet, du *Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu*, de Maurice Joly (*le Monde* du 15 juin 1983), joute oratoire de haut vol entre François Chaumette et Michel Etcheverry.

MUSIQUE

De Tours à Aix

Après une longue période d'hibernation, le mélomane estival possède un don d'ubiquité sans lequel les réjouissances multiples qu'on lui réserve resteraient lettre morte.

A Tours, tout d'abord, où les Dixièmes Semaines musicales réunissent l'élite des artistes soviétiques : le quatuor Borodine jouera Beethoven le 12, Borodine, Mozart et Schumann le 14 ; le violoniste Boris Goutnikov donnera un récital le 16, puis le pianiste Yevgeni Malinine se fera l'interprète de Chopin le 17 ; les concerts se succéderont ainsi jusqu'au 31 juillet.

Les amateurs d'art lyrique ne manqueront pas d'aller découvrir *la Finta Giardiniera* du jeune Mozart à Aix-en-Provence (les 16, 23, 26 et 28 juillet). Enfin, les curieux auront trois concerts (les 18, 24 et 28 juillet) à l'Opéra de Nice pour découvrir qu'il existe au Brésil, depuis Nunes Garcia (1767-1834) jusqu'à Villa Lobos et plus avant, une musique classique, romantique et moderne qui mériterait d'être mieux connue.

DANSE

Spectacle Stockhausen à l'Opéra-Comique

Après les soirées de ballets contemporains en décembre dernier, le ballet de l'Opéra présente un programme entièrement réalisé sur des musiques de Stockhausen : *Chant des petits gosses*, de Rudi Van Dantzig, monté en 1978 par le Het Nationale Ballet, *GV-10*, où Karole Armitage violente la danse académique, mais subit Stockhausen, *Genus*, de Danny Grossman, chorégraphe américain installé à Toronto.

EXPOSITIONS

Du Nigéria à Schiaparelli

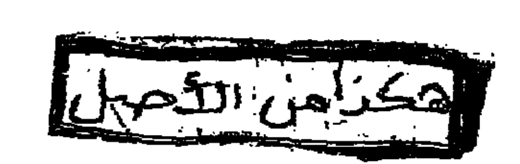
On part en Afrique avec l'une des plus surprenantes et des plus attachantes expositions d'art non occidental que Paris ait depuis longtemps accueillies : « *Trésors de l'ancien Nigéria.* » C'est une autre clef, et en fait une clef indispensable, pour la connaissance de l'art africain, dont l'esthétique, pendant quelque temps, n'eut rien à envier aux canons de nos civilisations classiques. (Grand Palais.)

L'Asie, c'est un échange d'art contemporain entre Tokyo et Paris : « *8 plus 8* », c'est-à-dire huit galeries françaises qui exposent des créateurs japonais, tandis que huit galeries japonaises accueillent leurs homologues français.

L'exotisme, ce sont les franges d'Elsa Schiaparelli, grande prêtresse d'une des plus célèbres maisons de couture de Paris, morte en 1973, qui savait, avec un art consommé de la surprise, emprunter à tous les espaces et à tous les temps de la création l'inspiration de ses collections. (Pavillon des Arts.)

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club





FLORENCE - PARME - ROME - FLORENCE - MILAN

Voyages en Italie.

Dessins à suivre

UN journal de la péninsule titrait récemment : « *Le plus grand musée d'Italie est celui des œuvres volées.* » On compterait plus de cent soixante mille statues, tableaux, pièces d'orfèvrerie... pillées à droite et à gauche. On se demande bien sûr ce que deviennent ces objets. Beaucoup finalement reparaissent plus ou moins furtivement à la longue, après des accords discrets. Pour d'autres, il faut admettre qu'ils font la joie des fameux « collectionneurs cachés », orientaux ou américains, qui, comme les califes des *Mille et Une Nuits*, les entassent – dit-on – dans leurs cavernes ou leurs citadelles au trésor.

Quelqu'un en tout cas a su tout mettre en œuvre pour retrouver et ramener au pays les œuvres raflées par les dirigeants nazis : Rodolfo Siviero, qui vient de mourir. Une exposition située à l'étage du Palais Vieux de Florence présente cent quarante des œuvres « retrouvées » par le brillant diplomate, dont les méthodes originales, proches du roman policier, ont parfois surpris. Mais le résultat est important, ne serait-ce qu'en raison de grands morceaux : le *Discobole*, d'une collection romaine ; *Pygmalion*, de Bronzino, etc. Il s'agit maintenant de savoir si ces œuvres pourront former à leur tour un musée.

Dans le même palais communal de Florence, qui, comme on sait, abrite toujours, à l'enseigne du lys rouge, les services municipaux, l'habitude semble prise de montrer périodiquement quelques groupes de dessins de Léonard de Vinci, choisis parmi les prestigieuses collections de la couronne d'Angleterre conservées à Windsor.

Il y a cinq ans, c'étaient les dessins d'anatomie. Cet été, cinquante études de chevaux qui appartiennent à toutes les étapes de l'activité de Léonard : cavaliers pour le cortège de l'*Epiphanie* (vers 1482) ; destriers galopants ou grimaçants pour *la Bataille d'Anghiari* (1504-1505) ; projets de monuments équestres pour L. Sforza, pour le condottiere Trivulce... On a dit avec raison que pour Léonard le cheval vaut l'homme ; il l'analyse ; il en fait un symbole des « passions ». Dans les salons du premier étage règne l'éclairage tamisé qui convient. Le commentaire savant est assuré dans le livret du catalogue par C. Pedretti et J. Roberts (jusqu'à la fin de septembre).

Traversant l'Apennin, on dépassera pour une fois Bologne sans s'y arrêter afin de rejoindre Parme, qui offre une exposition de qualité avec cent trente dessins des années 1510-1550 (déjà présentés à la Galerie Nationale de Washington). Les stendhaliens fervents y trouveront de beaux exemples de ce qui en art plaisait par-dessus tout à l'auteur de *la Chartreuse* : Corrège, présent ici



★ Le Corrège : *Tête de garçonnet*, sanguine.

avec quelques dessins, la plupart à la sanguine, fondus, larges, sensuels, et tout à fait différents de la manière toscane soucieuse des contours. Il reste peu d'études du peintre, qui, manifestement, ne préparait pas ses compositions à l'aide de schémas graphiques très poussés : ses notations sont proprement des suggestions.

Les feuilles qui lui reviennent n'ont d'ailleurs pas toujours été faciles à identifier ; seule la relation précise avec une œuvre connue fait foi, comme pour tel petit motif destiné à l'exquise «Camera di San-Paolo» (l'appartement de l'abbesse pieuse et savante, dont le décor a fasciné R. Longhi par sa grâce et E. Panofsky par son hermétisme) ; un merveilleux dessin monumental aux figures superposées était donné à Augustin Carrache avant que l'on n'y reconnût une étude pour le chœur de Saint-Jean-l'Evangéliste ; un autre encore avec des figures encadrant des médaillons, qui trahit une forte dépendance à l'égard de Michel-Ange, a été fait pour la cathédrale et sa coupole géante, multicolore, peuplée de figures sur les nuées.

Après Corrège, qui meurt en 1534, le Parmesan, un autre héros séduisant et inventif au possible, disparu trop tôt à trente ans, en 1540. Les amateurs de pur dessin, de l'élégance graphique et du raffinement que permet l'écrasement de la sanguine ou la nappe légère du lavis, savent que le «chic» et un charme sans pareil règnent dans ces pages vives et enlevées. Tout est résumé ici en vingt pièces : la naissance du décor «inversé», pour l'église voisine de la *Steccata* – où les figures portantes de la voûte deviennent l'essentiel ; – les nus longilignes que diffusera la gravure, etc... Vingt dessins de haute qualité, à une ou deux exceptions près, venant de New-York, Chatsworth, notamment, le Louvre n'ayant pas prêté.

Ces dessins sont disposés en longues files dans les salles vides et nues du palais rebâti de la Pilotta (jusqu'au 15 juillet). L'ambition des auteurs, Diane Degrazia et Eugenio Riccomini, était aussi de témoigner par l'adjonction d'autres artistes du succès des deux maîtres. Si l'on aperçoit bien ce que Bertoia doit à Parmesan et à Pordenone, par exemple, dans tel dessin décoratif à Corrège, si la relation est claire pour Niccolo dell'Abate et Primatice, qui entrent ici comme dans une fête souriante du maniérisme, elle est beaucoup moins évidente dans d'autres cas. Mais, en battant le rappel des Émiliens du Cinquecento, on a réuni un ensemble éloquent et vigoureux à souhait d'un peintre singulier : Lelio Orsi, qui ramasse avec force ses formes tassées en raccourci. Cela dit, il n'est pas possible d'ignorer l'évanouissement des deux grands maîtres au milieu du siècle. Leur apport sera accueilli une génération plus tard par Barroche et les Carrache. Mais ils n'occupent plus le premier plan. Ils seront à redécouvrir au XVIII[e] siècle, et avant tout le voluptueux Corrège, pour les délices des «âmes sensibles», des amis de Stendhal.

ANDRÉ CHASTEL.

La mission thérapeutique

L'ITALIE restaure beaucoup et depuis toujours. En fait, depuis l'antiquité, on n'a jamais cessé de remonter les murs, de rafraîchir les décors. On est souvent intervenu à Rome, à Milan, à Florence, au cours du siècle dernier. Après quelques bonnes polémiques, les méthodes sont devenues plus respectueuses qu'autrefois, moins préoccupées de restituer l'œuvre « telle qu'elle était », comme si le temps qui vieillit tout n'avait pas passé sur les couleurs et sur les structures. Aujourd'hui, on est surtout soucieux d'éliminer les repeints et les embellissements abusifs, qui n'ont jamais manqué. Autrement dit, pour les ateliers modernes, comme celui du fameux Restauro (dirigé maintenant par le professeur U. Baldini), connu des artisans agréés par les surintendances, la restauration consiste plutôt maintenant à éliminer les effets des restaurations antérieures ; c'est une antirestauration en acte. On peut s'en rendre compte en parcourant la péninsule pour apprécier les résultats.

Trois chantiers spectaculaires sont en cours. L'un à la chapelle Sixtine, mais il faudra attendre quelques bonnes années (1986 ou 1987) pour faire le bilan de cette opération exceptionnelle qui restitue un Michel-Ange « inédit », maître d'une couleur claire totalement inventée, et oblige à réviser l'histoire de la peinture en Italie vers 1510-1520. L'autre concerne la chapelle Brancacci, à Santo-Spirito de Florence, où il s'agit de « rafraîchir », c'est-à-dire de dépoussiérer, de décrasser le cycle illustre de Masaccio et Masolino complété soixante ans plus tard par Filippino Lippi. Là aussi, il y a lieu d'attendre la fin des opérations qui amèneront des surprises, car on a toujours besoin de mieux déterminer ce qui revient exactement aux trois maîtres. On a donc affaire à de grandes actions hardies sur les chefs-d'œuvre les plus célèbres ; au surplus, comme l'a fait le Vatican à Rome, l'Etat italien admet à Florence le principe de la « sponsorisation », c'est-à-dire le financement auxiliaire ou total par une affaire privée. La firme Olivetti a permis, en effet, l'opération Masaccio.

Mais il y a plus. A Milan, le *Cenacolo* de Sainte-Marie-des-Grâces, miraculeusement sauvé des bombes de 1944, est de nouveau sous les échafaudages, les *ponti*, pour le dire en italien. Toujours grâce à Olivetti, on y tente, sous la direction du surintendant, le professeur C. Bartelli, une opération réputée « impossible » qui dure depuis un an et demi et demandera encore autant. Comme *la Cène* de Léonard de Vinci est – après *Monna Lisa* – l'ouvrage le plus commenté, le plus admiré, d'un des princes de la culture, toutes sortes de craintes se sont exprimées et ont mis en doute le bien-fondé d'une nouvelle intervention, la vingtième au moins depuis 1517, où il fallut déjà soigner l'épiderme pictural en mauvais état de la noble composition qui fascinait Goethe (à partir des gravures).

Nettoyage des œuvres

Après l'effondrement des murs adjacents, pendant la bataille de 1944, il a été possible d'assainir durablement les parois. Les causes d'altération ayant disparu, on a pu nettoyer les trois lunettes, les trois arcs de cercle qui surmontent la large bande scénographique de la salle fictive où se détache la table sainte, aux plis impeccables. Les couronnes de feuillage retrouvées autour des blasons reviennent certainement à Léonard.

Quant à *la Cène* elle-même, cette frise qui aligne dans une longue ondulation les cent trente doigts incroyablement actifs des treize acteurs, composition serrée tout en jeux de mains, elle offre une horrible surface : rugueuse, grumeleuse, due à l'altération de la texture et à l'accumulation des repeints qui se sont acharnés sur les visages et sur les draperies, les morceaux célèbres. Le travail infinitésimal, lenticulaire, confié à la dottoressa Brambilla, consiste à enlever au scalpel la peau des croûtes. Des couleurs inattendues sont reparues : un bleu pur sur le saint Matthieu à droite, les liserés bleus en point d'Assise sur la trame verticale de la nappe, des ourlets de lumière sur les « natures mortes » du couvert. Evidemment, on ne retrouve que des fantômes : des taches doucement nuancées, dessinant des silhouettes comme si les figures s'étaient fondues dans le mur.

Il est permis de penser que ces contours vaporeux relevés çà et là, tous rose, bleu ou ocre, dotés d'un certain pouvoir d'allusion, valent mieux de toute façon que la bouillie obscure que nous connaissions jusqu'ici. D'autant plus que le nettoyage des parties hautes a rendu au mur de la salle fictive son ton clair et aux panneaux de tapisserie leur fonction – mais non leur valeur exacte, car il apparaît que l'état présent, zébré de rouges, répond à un remaniement du XVIII[e] siècle au-delà duquel il n'est pas paru possible de remonter (dessous, on a discerné une ponctuation de « mille fleurs »).

Quand les travaux s'achèveront, au plus tôt à la fin de 1985, on peut supposer que l'effet de perspective, amplifié par la zone sombre de gauche balançant la clarté des parois à droite, gagnera en intensité. Le rythme des solives ayant été rétabli, il faudra réviser les analyses des spécialistes, même celle, si brillante et si approfondie, du professeur Leo Steinberg (en 1973) sur le subtil organisme scénique composé par Léonard.

Il entre peut-être une sorte d'« acharnement thérapeutique » – pour parler comme les médecins – dans cette entreprise. Elle ne vise cependant pas à la résurrection de l'œuvre, seulement sa réduction à l'essentiel qui devrait être, tout compte fait, moins trompeuse et, chemin faisant, riche d'observations importantes. Les spécialistes, comme le public, y sont attentifs, s'agissant d'un chef-d'œuvre étrange et unique, impossible à voir dans sa vérité perdue mais non moins impossible à oublier. – A. C.

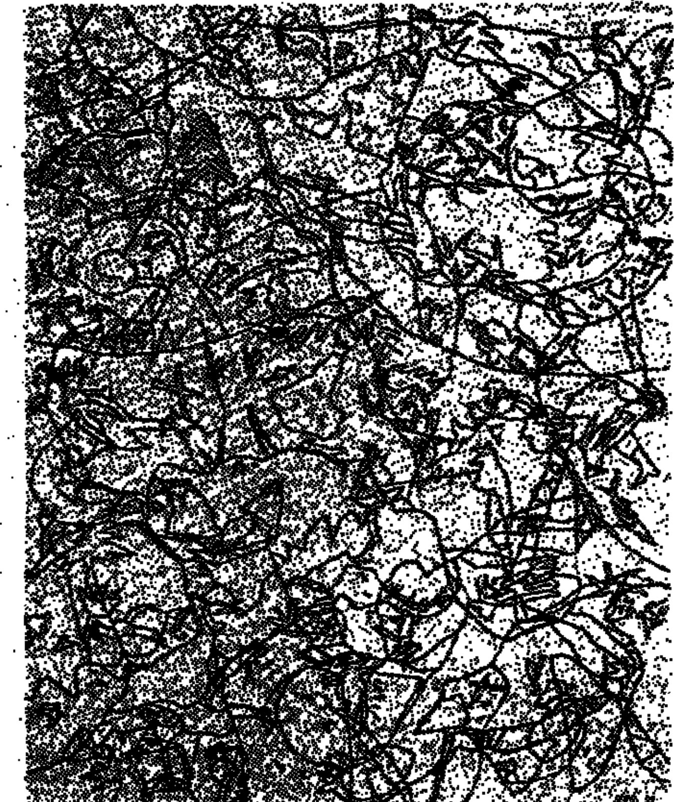
Mythologies de douze Français d'aujourd'hui

POUR le touriste amateur d'art, le passage à Rome est un peu décevant : le musée de la Villa Borghèse reste fermé pour cause de restauration, et la Galerie d'art moderne, sur laquelle il voudra se rabattre, a entassé la majeure partie de ses collections dans trois pauvres salles, les autres étant livrées aux ravages de la rénovation (*le Monde* du 22 mars). C'est un musée si plein de charme qu'on ne peut qu'être inquiet. Mais au rez-de-chaussée, où l'on célèbre d'ordinaire des peintres italiens du dix-neuvième siècle, sont rassemblées les œuvres récentes de douze plasticiens français, choisies et présentées par notre collaboratrice Geneviève Breerette. L'exposition s'intitule « *Individualités* », sous-titre : « *Artisti francesi d'oggi* », on peut la voir jusqu'au 22 juillet. Il faut la voir, plutôt, si on le peut, et éventuellement au retour – ou à l'aller selon le sens vers lequel on va – de Livourne, où la ville fête le centième anniversaire de la naissance de Modigliani... Les peintres nouveaux semblent de filiation presque directe, enjambant et effaçant en même temps les ramassages et les refroidissements de l'abstraction pour revenir à un art des figures, composées avec ironie et joie des couleurs dans des scènes puisées dans l'enfance et les mythologies.

MARTIAL RAYSSE aime les figures célestes et géométriques auxquelles, mine de rien, il plie la nature : cercles, globes, pyramides, colonnes, dômes, portiques soutenant une scène dans laquelle un ou plusieurs personnages jonglent avec elles. Parfois ces figurines s'assemblent en statuaires pour se jouer des rites champêtres, des saturnales ou des sacrifices.

JEAN-PIERRE RAYNAUD, sobrement, s'amuse à aligner de quinconce des socles en carrelage d'hôpital, damiers blancs sur lesquels une feuille de lierre délicatement s'est posée : l'artiste emporte dans son absence la clef du mystère et la raison du travail.

JAN VOSS gribouille et peinturlure, d'une main redescendue au fond de l'enfance – ou du plus gracieux tremblement de la débilité, –



★ Jan Voss, sans titre (1977).

des couleurs gaies dégoulinantes. Exception : on repère difficilement les figures dans le lacis.

JEAN-CHARLES BLAIS aussi a laissé sa main et ses songes dans l'enfance pour illustrer sur de fausses pages d'album des histoires de bottes de 7 lieues, de premiers baisers, de blackboulements, de gestes qui décollent du corps ses membres les plus animés, de sommeils d'ivrognes ou de beaux vagabonds, de rêves de disproportion où la tête d'un nain pense sur le buste d'un géant, écharpillages de cartonnements lacérés par les griffes d'un tigre-zèbre (en peinture, on peut bien inventer qui on veut) qui fait fuir des Turcs.

CHRISTIAN BOLTANSKI propose, sous forme de triptyques, des «compositions divertissantes ou musicales» dans lesquelles, sur des fonds noirs monumentaux comme des rideaux de théâtre ou des nuits de chambre noire, des clowns attifés en croissants de lune encadrent un soleil de citrouille, ou de pauvres robots démantibulés s'acharnent sur un archet.

ROBERT COMBAS, en toiles piquées qui refusent l'encadrement, raconte des scènes barbares, des massacres de guignols : les «*Compagnons de la Marjolène*» et les «Cracougnas», comme il les appelle, s'étripent en faisant gicler les couleurs.

GEORGES ROUSSE obtient de bien jolis résultats, vraiment, en ajoutant à de très grands formats photographiques monochromes, laqués rouge sang ou bleu profond, des silhouettes de gymnastes, des bagarres ou des étreintes d'athlètes : ils hantent ces lieux vides dans lesquels l'artiste les a visionnés, renforçant la rouille d'un tuyau pour le transformer en massue. La figure antique réapparaît, maligne, comme une décalcomanie désirable ; des fœtus éléphantins flottent ironiquement en arrière-plan.

ANNE ET PATRICK POIRIER aussi partent de l'Antiquité, faisant pleurer l'œil du Cyclope ; déroulant de leurs belles imaginations comme du chapeau d'un prestidigitateur des sarabandes de vestiges, marbres blancs sur tôle noire, la rivière des larmes qui s'écoule comme un tapis roulant et dans laquelle se noient des centaures décapités en érection, ruines sur lesquelles se posent des colibris pailletés, vasques de bronze dans lesquels des serpents d'eau, franchissant le barrage de deux ailes échouées, s'échappent à l'envers d'une tête de Gorgone.

BERNARD PAGÈS, autre «constructeur», à dessein moins séduisant, bricole des machines tordues, élève des colonnes de bidons couronnées de ferrailles.

ALAIN JACQUET, à plat, semble s'exercer à faire tournoyer dans des boules de cristal aux vertus anamorphosiques des visages multiples, fantomatiques et souriants. La première œuvre sur bois, la plus simplement imitée de la science, cadran solaire ou de marée diverti et peut-être embrasé, semble aussi la plus belle : plus pudiquement colorée, c'est elle qui a été choisie pour l'affiche – qui n'a rien de contemporain.

JEAN-MICHEL ALBEROLA a le chic des couleurs – vermillons, bistres et ocres, roses terribles – mis au service de fictions vécues par une héroïne qui s'appelle Suzanne, la Suzanne des Vieillards et du Tintoret. Les toiles de la série se renvoient l'une l'autre, sortent l'une de l'autre, se télescopent, se poursuivent et s'accouplent.

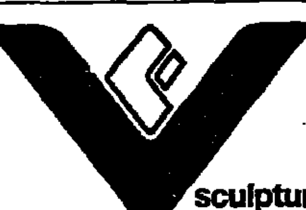
JEAN LE GAC, le plus immédiatement narratif – plutôt que figuratif, – nous conte la biographie d'un peintre français qui aime faire la sieste pour pouvoir réanimer d'antiques scènes enfantines : les couteaux des lanceurs menacent ses héros quand ils ne sont pas carrément enlevés, sous hypnose, par des fakirs enturbannés. Toutes ces images en «bulles» s'élèvent d'un second cadre : elles sont le rêve d'une machine à écrire, d'une bibliothèque apparemment endormie mais dont les livres divulguent des émanations endiablées, faisant fuir le héros et sa fiancée sous les coups de feu des cosaques ; splendide alliage de photographies agrandies, de pastels et de grappes de légendes.

HERVÉ GUIBERT.

★ Galerie d'art moderne à Rome. Jardins de la Villa Borghèse. Jusqu'au 22 juillet. Catalogue publié par Electa ; 12 000 lires.

du 5 juillet au 30 août 1984
DIDEROT A LA CONCIERGERIE
expositions, créations, projets de l'Encyclopédie Vivante
1, quai de l'Horloge - PARIS 1er
Tous les jours de 10 h à 18 h

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, 58, rue de Richelieu (2e) 261-82-83
IMAGES DE LA MONTAGNE
de l'artiste cartographe à l'ordinateur
Tous les jours, de 12 h à 18 h - Du 20 juin au 28 juillet



FELIX VERCEL
9 AVENUE MATIGNON
PARIS 8e - 256.25.19
présente en exclusivité
sculptures récentes de
G. CHARPENTIER
14 juin - 28 juillet

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

WILLEM DE KOONING. Jusqu'au 24 septembre.

MARC CHAGALL. Œuvres sur papier. Jusqu'au 8 octobre.

ALIBIS : Artschwager, Collin-Thiébaut, Fabro, Garouste, Klossowski, Longo, etc. Jusqu'au 17 septembre.

ENRICHISSEMENTS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. De Baskt à Matisse. Jusqu'au 20 août.

PIERRE DE FENOYL. Jusqu'au 15 juillet.

EVE SONNEMAN. Travaux photographiques 1981-1984. Jusqu'au 9 septembre.

LE SIÈCLE DE KAFKA. Jusqu'au *1er octobre.*

CCI

MOBILIER NATIONAL. Vingt ans de création. Jusqu'au 24 septembre.

LES CRÉATEURS AU MOBILIER NATIONAL. Salle de documentation. Jusqu'au 24 septembre.

BPI

PLACES D'EUROPE. Histoire et actualité d'un espace public. Jusqu'au 24 septembre.

POLITIQUE/FICTION. Jusqu'au 10 septembre.

DES LIVRES POUR LES VACANCES. Bibliothèque des enfants Piazza. Jusqu'au 1er octobre.

Musées

LA RIME ET LA RAISON. Les collections Ménil (Houston-New-York). Grand Palais. Entrée place Clemenceau, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 16 F ; sam. : 12 F. Jusqu'au 30 juillet.

TRÉSORS DE L'ANCIEN NIGERIA. Grand Palais *(voir ci-dessus)*. Entrée : 12 F ; le samedi : 8 F. Jusqu'au 23 juillet.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. Pages d'albums. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). *Sauf lundi* et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 16 septembre.

TAPISSERIES DES XVIe ET XVIIIe SIÈCLES. Petit Palais, avenue Winston Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée 9 F Jusqu'au 25 août.

LA DONATION KAUFMANN ET SCHLAGETER. Musée du Louvre, pavillon de Flore, *entrée porte Jaujard* (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 3 septembre.

DESSIN ET SCIENCES. Musée du Louvre (voir ci-dessus). Jusqu'au 24 septembre.

IMAGES DE LA MONTAGNE. De l'artiste cartographe à l'ordinateur. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). T.l.j., de 12 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 28 juillet et du 26 août au 30 septembre.

JEAN LE GAC — GIUSEPPE PENONE. Arc au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 23 septembre.

BERNARD LAGNEAU. Architectures fugitives. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 19 août.

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM CHAPITEAUX ROMANS. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'à fin octobre.

LUTÈCE-PARIS DE CÉSAR A CLOVIS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'à fin mars 1985.

CONSTANTIN KOUSNETZOFF, 1863-1936. Musée Carnavalet *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 29 juillet.

SUR INVITATION. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h ; Sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 17 septembre.

TIM, QUARANTE ANS DE POLITIQUES. Musée des arts décoratifs *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 17 septembre.

L'AUTOMOBILE ET LA PUBLICITÉ. *Musée de la publicité, 18, rue de* Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à *18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 octobre.*

UN SIÈCLE D'IMAGES DE PIÉTÉ 1814-1914. *Musée-galerie de la SEITA*, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dimanche *et jours fériés, de 11 h à 18 h.* Jusqu'au 15 septembre.

HOMMAGE A PAUL DELAROCHE. Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h à 18 h. Entrée : 8 F ; Dim. : 4 F. Jusqu'au 17 septembre.

MICHEL DUFET. Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'à fin septembre.

DIDEROT A LA CONCIERGERIE. Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (354-30-06). T.l.j., de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

LA FRANCE ET LES FRANÇAIS DE LA LIBÉRATION 1944-1945. Vers une France nouvelle ? Musée des Deux Guerres mondiales, Hôtel des Invalides, corridor de Valenciennes (551-93-02). Sauf lundi, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h ; Dim. de 14 h 30 à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 décembre *(fermé du 29 juillet au 10 septembre)*.

LOUIS XIV ET L'URBANISME ROYAL PARISIEN. Archives nationales. Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Entrée : 4 F ; dim. : 2 F. Jusqu'au 31 octobre.

LA FERTÉ-BERNARD, terre sarthoise, terre d'inventaire. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-95-00). T.l.j., de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 juillet.

MONTMARTRE. Des origines à nos jours. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'à fin décembre.

Club du Monde des Spectacles

Réservation

Club du Monde des spectacles
N°
Nom :
Adresse :
Expire le :

Liste des Spectacles

Location réservée aux adhérents du Club du Monde des Spectacles

Renseignements : 281.26.20

Date choisie — Nombre de places.

- Cie Renaud-Barrault, th. du Rond-Point, Savannah Bay, de M. Duras, le 18-09, *20 h 30, 75 F au lieu de 90 F ; Angelo, Tyran de Padoue, de V. Hugo, le 25-09,* 20 h 30, 75 F au lieu de 90 F ; les Oiseaux, d'après Aristophane, mise en sc. : *J.-L. Barrault, musique de G. Auric, le 10-11, 20 h 30 ; le 11-11, 15 h, 80 F au lieu de* 90 F ; Cinq Nô modernes, de Y. Mishima, mise en sc. : M. Béjart, les 16, 17, 18-01-85, 80 F au lieu de 90 F. Salle Obscure, de P. Philippe, les 29-09, 20 h 30, le 30-09, 15 h, 50 F au lieu de 70 F ; Oh ! les Beaux jours, de S. Beckett, les 31-10, 1, 2, 3, 4-11, 20 h 30, 56 F au lieu de 70 F ; Compagnie, de S. Beckett, avec Pierre Dux, du 18-11 au 15-12, 20 h 30, ts soirs, 58 F au lieu de 70 F.
- Les Folies étrangères, d'Offenbach, mise en sc. : R. Deshayes, à partir du 24-07, les mardis et vendredis à 20 h, dimanches à 16 h, Studio Bertrand, 70 F au lieu de 90 F.
- William Sheller, du 11 au 16-09, Olympia, 60 F au lieu de 80 F.
- Popeck, les 19, 25, 26, 27, 28, 29, 30-09, Olympia, 80 F au lieu de 90 F.
- Gilbert Bécaud, les 4-10 et du 10 au 28-10, Olympia, 80 F au lieu de 90 F.
- *La Périchole, de J. Offenbach, mise en scène* : J. Savary, les 19-09, 7-12, 20 h 30 ; le 28-10, 14 h 30, théâtre des Champs-Élysées, 173 F au lieu de 210 F, 157 F au lieu de *190 F, 133 F au lieu de 160 F.*
- King Lear, de Shakespeare, par le Footsbarn Theatre, les 2, 3, 4, 5, 10, TEP, 48 F au lieu de 65 F.
- Othello, de Shakespeare, mise en scène : Ch. Collin, les 6, 8, 9, 10, 11, TEP, 48 F au lieu de 65 F.
- Le Grand Magic Circus (L'histoire du cochon qui voulait maigrir pour épouser cochonnette), les mer. à 14 h et 16 h 30, sam. et dim. 14 h, Th. Mogador (à partir du 28-11), 63 F au lieu de 75 F.
- Milva et Astor Piazzola, et son quintet de tango argentin, les 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15-09, 20 h 30, Bouffes du Nord, 66 F au lieu de 90 F.
- SUR PRÉSENTATION DE LA CARTE A L'ENTRÉE, meilleur accueil et priorité + *2e consommation gratuite jusqu'à six personnes au Petit Journal. Au Bec fin,* 35 F au lieu de 45 F pour deux personnes sf le samedi. Au Studio Bertrand, 18 F au lieu de *25 F (pour 2 personnes, sf sam.-dim.). Au Studio 43, 18 F au lieu de 25 F (pour* 2 personnes). Au Studio des Ursulines, 20 F au lieu de 28 F (pour deux personnes). Au Denfert, 18 F au lieu de 25 F (pour deux personnes) sf fêtes et veilles de fêtes. A l'Action République, 18 F au lieu de 23 F (pour 2 personnes). Au Ciné Beaubourg 20 F au lieu de 29 F (pour 2 pers.) sf fêtes et veilles de fêtes. Au St-Ambroise 18 F au lieu de 26 F (pour 2 pers.). A l'Athéna 18 F au lieu de 27 F (pour 2 pers.) Sf fêtes et veilles de fêtes.
- Lundis musicaux de l'Athénée, Felicity Lott, le 8-10, P. Gottlieb, le 15-10, 80 F au lieu de 100 F. Leyla Gencer le 22-10. 110 F au lieu de 150 F — Simon Estes le 29-10, 80 F au lieu de 100 F. T. Zylis Gara le 19-11, 110 F au lieu de 150 F.
- Chantal Goya, le 28-10/17 h 30, le 7-11/14 h, le 16-12/17 h 30 (Palais des Congrès), 98 F au lieu de 110 F.
- Cirque de Moscou, le 24-11, 14 h et 21 h : le 25-11, 17 h 30 ; le 28-11, 14 h ; le *29-11 et 30-11, 20 h 30, Palais des sports. 120 F au lieu de 150 F, 95 F au lieu de* 120 F.
- Cyrano de Bergerac, mise en sc. : J. Savary, les 3-07, 7-07 *(Th. Mogador)*, 140 F au lieu de 160 F.
- France Gall, le 11-09, 20 h 30 *(Zénith)*, 120 F au lieu de 150 F ; 106 F au lieu de 130 F *(Palais des glaces)*.
- Avant-première Johnny Hallyday, le mercredi 7 novembre *(Zénith)*. 125 F au lieu de 180 F, 105 F au lieu de 150 F, 75 F au lieu de 120 F, 65 F au lieu de 100 F.

Pathé-Cinéma : chèques cinéma (51 écrans Paris-périphérie), Lille, Lyon, Marseille, Orléans, Tours (sf. du sam. 18 h au dim. 18 h, veilles de fêtes et fêtes). 110 F (les cinq chèques), 220 F (les dix).

Réservation dans la limite des places disponibles. Indiquez les dates et le nombre de places choisies. Pour réserver, téléphonez-nous et confirmez par écrit avec un chèque sous 48 heures, ou bien retournez-nous directement ce bulletin de location avec votre chèque. (Les prix indiqués comprennent les frais de location.)

Réservation

Nom .... Prénom ....
Rue .... N° .... Ville ....
Code postal .... N° Carte Club ....
Chèque joint à l'ordre de CAMERA PRESS. Retournez ce bulletin-réponse avec votre chèque et une enveloppe timbrée au tarif lettre à Camera Press du Monde des Spectacles, 94, rue Saint-Lazare 75009 Paris.

Adhésion au Club

A retourner au journal LE MONDE, service publicité, 5, rue des Italiens 75009 Paris.
Je désire recevoir la Carte du Club du Monde des Spectacles et je joins 100 F français par chèque ou mandat-lettre à l'ordre du journal "Le Monde".
Nom .... Prénom ....
Rue .... N° .... Ville ....
Code postal .... N° tél. ....

L'IMPRIMÉ DANS LA MODE. Musée de la mode et du costume, *10*, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : *9 F.* Jusqu'au 28 octobre.

HOMMAGE A ELSA SCHIAPARELLI, 1895-1973. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'à fin août.

150 ANS DE RESTAURATION EN LANGUEDOC - ROUSSILLON - L'ARCHITECTURE ET L'EAU. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). *Sauf* mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à *17 h 15. Entrée : 9 F Jusqu'au 27 août.*

OBJETS ET MONDES. Présentation des acquisitions récentes. Musée de l'homme, place du Trocadéro (553-70-60). *Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au* 18 août.

MUSIQUE DES PEUPLES DU MONDE. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, *bois de Boulogne* (747-47-66). Tous les jours, de 14 h à 18 h. Jusqu'au *29 juillet.*

Centres culturels

CHARLES ESTIENNE et l'art à Paris, *1945-1966.* Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 2 septembre.

GUSTAV KLIMT, OSKAR KOKOSCHKA, EGON SCHIELE. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean. Jusqu'au 12 août.

UN MUSÉE : DES CHEFS-D'ŒUVRE. *Le Musée d'art moderne de* Liège, 1950-1984. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 2 septembre.

CHARLES SCHNEIDER. Verreries Schneider France de 1913 à 1940. Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 16 septembre.

CARTE BLANCHE A DENISE RENÉ. Aventure géométrique et cinétique. *Paris Art Center*, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 28 juillet.

LE PAYSAGE CANADIEN. Collection Firestone. PAYSAGES ET FLEURS DU QUÉBEC. *Petits formats de W.A. Smirnoff.* Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 15 septembre.

PLACES ET VILLES DANS LE TERRITOIRE DE VENISE. Institut culturel *italien*, 50, rue de Varenne (222-12-78). Jusqu'au 13 août.

ROBERT HAMMERSTIEL. *Gravures sur bois.* R.F. HALMMERSTIEL. Photographies. *Institut autrichien*, 30, boulevard des Invalides. De 9 h à 13 h et de 15 h à *18 h. Jusqu'au 31 juillet.*

ALEXANDRE ROUBTZOFF, 1884-*1949. Huiles et dessins.* Trianon du parc de Bagatelle, bois de Boulogne. T.l.j. de 11 h à *19 h. jusqu'au 26 août.*

L'ART CULINAIRE AU XIXe SIÈCLE, *Antonin Carême.* Orangerie du parc de Bagatelle, bois de Boulogne. Sauf lundi, *de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 2 septembre.*

RICHESSES D'ART EN MORVAN. Orangerie de l'hôtel Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). T.l.j., de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 2 septembre.

TROIS ARCHITECTES FRANÇAIS : Ciriani, Gaudin, de Portzamparc. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36), sauf dim. et lundi, de 12 *h* 30 à 19 h. Jusqu'au 6 octobre.

AUTOUR DE JUAN RULFO. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (549-16-26). Jusqu'au 30 juillet.

JEAN CORTOT. Tableaux-poèmes. Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau (236-27-53). Jusqu'au 26 juillet.

LE JAPON EN ASIE. Espace Japon, 12, *rue Sainte-Anne* (260-69-30). Sauf dim. et lundi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

Galeries

UN ART AUTRE/UN AUTRE ART. *Les années 50 (1945-1965). Galerie* Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16). Jusqu'au 28 juillet.

EUGÈNE BOUDIN, 1824-1898 — *MAITRES DES XIXe et XXe SIÈCLES.* Œuvres majeures. Galerie Schmit, 396, rue *Saint-Honoré (260-36-36). Jusqu'au* 20 juillet.

WILLEM DE KOONING. Peintures et sculptures récentes. SOL LEWITT. *Sculptures 1964-1974. Galerie D.* Templon, 30, rue Beaubourg et Impasse Beaubourg (272-14-10). *Jusqu'au 21 juillet.*

LA SCULPTURE AUTOUR : Briggs, Vachez, Kern. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 31 août.

ALDEVOR, CERREDO, EDELMANN, FIORINI, FURUDOI, GISCHIA, KULMER, TOMISLAV. Galerie d'art international, 12, rue Jean Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 28 juillet.

VINCENT BARRÉ. Sculptures. Galerie B. Jordan, 54, rue de Verneuil (296-37-47). Jusqu'au 17 juillet.

ALBERT BRENET, peintre-reporter des années 50. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 13 octobre.

COLETTE. Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75).

MARTINE DUBILE. Peintures. Site-art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 28 juillet.

ALBERTO GIACOMETTI. Plâtres peints. *Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue* du Bac (222-12-59). Jusqu'à fin juillet.

STEPHANE HERBLIN. Sculpture. Galerie Brateau, 76, rue Bonaparte (326-40-96). *Jusqu'au 31 juillet.*

KENNETH NOLAND. In Paris, 1984. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 29 juillet.

JOSÉ-MARIA SICILIA. Œuvres récentes. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 12 septembre.

TAL-COAT. Peintures. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 28 juillet.

En région parisienne

BRÉTIGNY. Dedans... Dehors... Propositions III : Coignet, Gérard, Skoda, Larrière, Hellinger. Jusqu'en septembre. Haussmann, Gomez Perez, Honcmant. Photographies. Jusqu'au 29 septembre. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard *(084-38-68). Sauf dim. et lundi,* de 10 à 12 h et de 14 h à 18 h.

LA DÉFENSE. De la Save au Vardar (Yougoslavie). Galerie de l'Esplanade (796-25-49).

MAGNY-LES-HAMEAUX. Les belles amies de Port-Royal. Musée national des Granges de Port-Royal (043-73-05). Sauf lundi et mardi, de 10 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30. Entrée : *6 F* ; Dim. : 3 F. Jusqu'au 29 juillet.

NOINTEL. La sculpture est une fête. Des artistes et un château : Nointel. Château (887-45-81). Jusqu'au 16 septembre.

PONTOISE. Carlos Cairoli. Sculptures - Aurélie Nemours. Peintures. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 octobre. — *Gustave Caillebotte*, 1848-1894. Musée Pissarro, *17, rue du Château* (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 21 octobre.

ROSNY-SUR-SEINE. Lumens : Sara Holt, Jean-Max Albert. Ancien hospice Saint-Charles, 30, rue Nationale (024-91-55). Du 14 juillet au 30 octobre.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES. *Les Russes au présent. Centre culturel de* la Villedieu, chapelle de la Villedieu à Elancourt (050-51-70). Jusqu'au 30 août. (Fermé du 23 au 29 Juillet.)

SOISY-SUR-ECOLE. Vingt-cinq sculpteurs contemporains. Verrerie d'art (499-00-03). Jusqu'au 16 septembre.

En province

ALBI. Peintres naïfs français. *Musée* Toulouse-Lautrec, palais de la Berbie (54-14-09). Siméon et les flamants roses : jeune sculpture européenne (1re partie). Centre culturel de l'Albigeois (38-37-26). Jusqu'au 31 juillet.

ANOST et LUCENAY L'ÉVÊQUE. Tendres boucheries (41-64-07). Jusqu'en août.

AUXERRE. John Craven. *Un œil du* XXe siècle. Maison du tourisme, 1-2, quai de la *République* (52-26-27). Jusqu'au 30 septembre.

AVIGNON. *Un retable avignonnais de* la fin du Moyen Age. Musée du Petit *Palais (86-44-58). Été* — Jean Vilar et les peintres. Maison Jean-Vilar, 8, rue de Mons (86-59-64). Jusqu'au début août.

BAR-SUR-AUBE. Bachelard et son temps. Jusqu'au 28 juillet — *Sur les pas de* Gaston Bachelard. Jusqu'au 15 juillet. Ancien *Collège* (27-04-21). — *Le fil dans* l'art contemporain. Maison du concierge. *Jusqu'au 28 juillet.*

BESANÇON. Acquisitions et restaurations récentes. Musée des beaux-arts, 1, place de la Révolution (81-44-47).

BORDEAUX. 50 ans d'art espagnol, 1880-1936. Galerie des beaux-arts, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'au 1er septembre. — Anselm Kiefer. Peintures 1983-1984. — Cy Twombly, *Œuvres 1973-1983.* — Légendes. Entrepôt Lainé, rue Foy *(44-16-35). Jusqu'au 9 septembre.*

BOURBON-LANCY. Gérard Garouste : la cinquième saison. Musée municipal (89-23-23). Jusqu'à fin août.

BOURG-EN-BRESSE. Peinture refigurée. Musée de l'Ain, 63, boulevard de Brou (22-22-31). Jusqu'au 2 septembre. — Peintres bressans, des XIXe et XXe siècles. Centre A. Camus. Juillet-août.

BREST. Charles Estienne. Une idée de nature. Musée des beaux-arts, 22, rue Traverse (44-66-27). Jusqu'au 8 octobre.

CAEN. Sempé. Théâtre municipal (86-12-79). Jusqu'au 30 septembre.

CAGNES-SUR-MER. Festival international de peinture. Musée-château (20-87-29). Juillet-septembre.

CALAIS. Les collections du Fonds régional d'art contemporain Nord-Pas-*de-Calais. Musée des beaux-arts*, 25, rue de Richelieu (97-99-00) et galerie de *l'Ancienne-Poste*, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au 4 septembre. Jean Dubuffet : paysage du Pas-de-Calais, Gratte-Merluche et autres œuvres, 1962-1964. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 3 septembre.

CARCASSONNE. Gabriel Coudere. Musée des beaux-arts, 1, rue de Verdun (47-80-90). Juillet-août. — Bengt Lindström. Salle des Chevaliers. Juillet-août.

CASES-DE-PENE. *Jules Olitsky.* Château de Jau. Été.

LE CATEAU-CAMBRESIS. Gromaire. Dessins : paysages de Noyelles-sur-Sambre et nus. Musée Matisse, palais Fénelon (84-13-15). Jusqu'au 3 septembre.

CAVAILLON. Prassinos. Tapisseries. Chapelle du Grand Couvent (78-10-01). Du 6 juillet au 16 septembre.

CERET. Jean-Michel Folon, *gravures* (1972-1983). Musée d'art moderne, rue Joseph Parayre (87-27-76). Juillet-août.

CHAMBÉRY. Pierre Buraglio. *Fenêtres-dessins d'après. Musée d'art et* d'histoire, square Lannoy-de-Bissy (33-44-48). Jusqu'au 30 juillet.

CHARLEVILLE. Images imaginées : *douze photographes contemporains et la* pensée de Gaston Bachelard. Musée Rimbaud, quai Rimbaud (33-31-64). Jusqu'au 31 juillet.

CHATEAUROUX. Sculpture en France. Couvent des Cordeliers, rue Alain-*Fournier et musée Bertrand, rue des Corde*liers. Jusqu'au 31 août. Alain Kirili, sculptures en terre cuite et dessins. Centre d'art contemporain, place Sainte-Hélène (34-98-25). Jusqu'au 4 août.

CHATEL-SUR-MOSELLE. Le vitrail en Lorraine, du XIIe siècle au XXe siècle. Celliers de l'arsenal. Jusqu'au 29 juillet.

CLUNY. André Masson. Sculptures et tapisseries. Ecuries Saint-Hughes (59-05-87). *Jusqu'au 16 septembre.*

COLMAR. Jean Bazaine. Musée d'Unterlinden, *place d'Unterlinden* (41-89-23). Jusqu'au 2 septembre.

DIEPPE. Orages désirés. Jusqu'au 31 août. — Horsfield. Jusqu'au 30 septembre. *Château-musée (84-19-76).*

DIEULEFIT. Symposium international de sculpture en terre. Ecole maternelle (26-220). Juillet-août.

DIJON. François Rude au Musée des beaux-arts de Dijon. De Liotard à Hodler, deux siècles de dessins genevois. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 17 octobre. L'art celtique en Gaule. Collections des musées de province. Musée archéologique, 5, rue du Docteur-Maret (30-88-54). Jusqu'au 20 août.

DOUAI. Donation Delplanque. Musée de la Chartreuse, 4, rue des Chartreux (87-26-63). Jusqu'au 3 septembre.

FONTENOY-EN-PUISAYE. Un autre regard sur la peinture — Raigneau, peintures/Rolland, œuvres récentes/Vestor, graffiti. Château de Tremblay (44-02-18). Jusqu'au 18 septembre.

GORDES. Alechinsky. Frontières et bordures. Abbaye de Sénanque (72-02-05). Jusqu'au 3 septembre.

GRAVELINES. Hommage à Frans Masereel. *Musée du dessin et de l'estampe*, Arsenal. Jusqu'au 5 août.

GRENOBLE. Nicolas de Staël, peintures et dessins. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 24 septembre.

LANGRES. Diderot et la critique de Salons, 1759-1781. Musée du Breuil de Saint-Germain, 2, rue Chambrûlard (85-08-05). Jusqu'au 15 septembre.

LA ROCHELLE. Artistes - architectes - artistes : Candeau, Grumbach, Buraglio, Stinco. Chapelle du lycée Fromentin, rue du Collège (41-46-50). Jusqu'au 22 juillet. Jean-Pierre Pincemin, peintures et sculptures récentes. Maison de la culture. Jusqu'au 20 juillet.

LE CREUSOT. Edmond Bernard, inventeur du quotidien. Château de la Verrerie (55-01-11). Jusqu'en novembre.

LE HAVRE. Devade. Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 10 septembre. — Henry Moore, sculptures, dessins, gravures. Maison de la culture, espace Niemeyer (21-21-10). Jusqu'au 22 juillet.

LILLE. Extra muros. Sculptures en plein air. Jardin des plantes. Jusqu'au 31 août.

LYON. Paysagistes lyonnais, 1800-1900. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66). Jusqu'au 30 septembre. — Bertholin, Gherban, Seytour. Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 16 septembre. — René Jacques. Fondation nationale de la photographie, 25, rue du premier-Film (800-86-68). Jusqu'au 29 juillet.

MARCQ-EN-BARŒUL. Chapin. Fondation Septentrion (46-26-37). Jusqu'à fin septembre.

MARSEILLE. Marseille et les grands ports français vus par Louis Garneray. Musée de la marine, palais de la Bourse (91-91-51). Jusqu'au 3 septembre. — Cantini 84. Musée Cantini, 19, rue de Grignan (54-77-75). Jusqu'à fin août. — Le dessin et ses techniques dans les collections du musée, du XVe au XIXe siècles. Musée Grobet-Labadie, 140 boulevard Longchamp (62-21-82). Jusqu'au 31 août. — François Bret : le temps qui passe. Chapelle de la vieille Charité (90-25-14). Jusqu'au 15 août.

MENTON. Limouse. Rétrospective. Palais de l'Europe, avenue Boyer. Jusqu'au 28 juillet.

METZ. Friedlaender, gravures récentes. Musée, 2, rue du Haut-Poirier (775-10-18). Jusqu'au 30 juillet.

MONTAUBAN. Dado, au signe des temps. Rétrospective 1961-1984. Musée Ingres, 19, *rue de l'Hôtel-de-Ville* (63-18-04). Jusqu'au 30 septembre. — Aspects *de la vie quotidienne à Montauban à la fin* du Moyen Age. Muséum d'histoire naturelle, place Bourdelle. Jusqu'au 31 août.

NANTES. Autour de Michel Ragon. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 15 septembre.

NICE. Chagall, vitraux et sculptures. Musée national Message biblique M. Chagall, avenue du Dr Ménard (81-75-75) Jusqu'au 8 octobre.

QUIMPER. Charles Cottet, 1863-1925. Musée des beaux-arts, 40, rue de la Mairie (95-45-20). Jusqu'au 30 septembre.

REIMS. L'homme de la dissemblance : sculpture cardinale à 7 éléments. Palais du Tau. Jusqu'au 25 octobre.

RIOM. Donation Prelle et peinture contemporaine. Musée F. Mandet, 14, rue *de l'Hôtel-de-Ville* (38-18-53). Jusqu'au 21 octobre.

ROUEN. Choix de dessins français du XVIIe siècle. Collection du musée. Musée des beaux-arts, 26 bis, rue Thiers (71-28-40). Jusqu'au 7 octobre. La peinture *d'inspiration religieuse à Rouen au temps* de Pierre Corneille, 1606-1684. Eglise Saint-Ouen. *Jusqu'au 7 octobre.*

SAINT-ANTONIN. Amélie Galup, femme photographe à la fin du siècle dernier. Mairie. Jusqu'au 3 août.

SAINT-ETIENNE. Joseph Beuys, dessins. Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85). Jusqu'en septembre.

SAINT-GENGOUX. Paysages de Bourgogne et d'ailleurs. — Hommage à Charles Ravier. Centre de création rurale (41-64-07). Jusqu'au 15 août.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Chagall, rétrospective de peintures. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 15 octobre.

SAINT-QUENTIN. Anciennes villes du Palatinat et des bords du Rhin. Musée Antoine-Lecuyer (64-72-74). Jusqu'au 23 juillet.

SAINTES. Saintes à la recherche de ses dieux. Musée de l'Echevinade (74-20-97). Jusqu'au 30 juillet.

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE. Degottex, œuvres 1977-1983. Galerie Noella G., 5, *rue de la Commune* (92-00-73). Du 6 juillet au 20 août.

TANLAY (Yonne). Alberto Giacometti : dessins, gravures, lithographies. Souvenirs *d'un musée à la campagne* : Ancy-le-Franc, 1965-1981. Château (52-26-27). Été.

TOURNUS. 32 artistes contemporains et l'art roman. Abbaye (51-13-89). Jusqu'au 7 septembre.

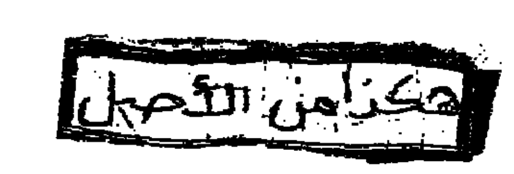
TOURS. Temple de l'art. Art du Temps : peintres italiens contemporains. Château, quai d'Orléans. Jusqu'au 15 août.

TROYES. Jacques Ousson, peintures et dessins. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 17 septembre. — L'art contemporain canadien : Benoît, Dumet, Garthwaite, etc. Centre culturel, 16, rue des Champeaux (73-49-49). Jusqu'au 9 septembre.

VALENCAY. Le château des Tuileries, 1564-1883. Château. Jusqu'au 31 août.

VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON. Dédale 84. Deuxième Biennale des métiers d'art. Jusqu'au 19 août. — Travaux des créateurs résidents : A. Adjemian, sculptures ; G. Cotte, photographies ; A. Cohen, textes et dessins. Juillet-août. Chartreuse.

VILLEURBANNE. Jeunes artistes français : Bourget, Dauriac, Faucon, Friedman, Guinochet, Krauth, Leccia, Varini, Verjux. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 20 septembre.



THEATRE

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-50), les 11, 17 à 19 h 30 ; le 14 à 15 h : Werther ; le 12 à 19 h 30 : Soirée Stravinski ; les 13, 16 à 19 h 30 : Tannhäuser.

SALLE FAVART (296-06-11), les 11, 12, 17 à 19 h 30 : Soirée Stockhausen ; les 13 et 16 à 19 h 30 : Manon.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 11, 12, 15, 17 à 20 h 30 ; le 15 à 14 h 30 : le Misanthrope ; le 14 à 14 h : Matinée gratuite : le Misanthrope ; la Marseillaise ; le 13 à 20 h 30 : rue de la folie Courteline ; le 16 à 20 h 30 : Est-il bon ? Est-il méchant ?

BEAUBOURG (277-12-33). Relâche.

Les autres salles

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux (dern. le 14).

ARCANE (272-81-00), jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 17 h : Français, encore un effort (dern. le 15).

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : mer., jeu. : le Malentendu ; mar. : les Bonnes ; ven., sam. : Cocteau-Jarry.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau ; (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 17 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., ven., 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CHAPITEAU-PELOUSE DE REUILLY (296-87-86) (D.), 21 h : Dialogues des Carmélites.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), le 14 à 17 h : le Mariage forcé ; les 11, 12, 13, 14 à 20 h 45 : le Barbier de Séville.

DAUNOU (261-69-14) (mer., D. soir), 21 h, dim. à 15 h 30 : S.O.S. homme seul (dern. le 15).

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 30 : l'Ascenseur ; 21 h 30 : Festival Courteline.

ÉDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Treize à table.

EGLISE SAINT-MERRI (822-95-06), les 11, 12, 13, 16, 17 à 21 h : Pour Simone Weil.

ELDORADO (208-13-50), le 17 à 20 h 30 : L'Arlésienne.

ESPACE GAITÉ (327-95-94), 20 h 30, dim. 15 h : la Mouche et le Pantin.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Souriez s'il vous plaît (dern. le 12).

ESSAION (278-46-42) (D., L.), I, 12 h 30 : Tranche de conte ; 18 h 30 : Nuit et jour ; 20 h 30 : Sensualité ; 22 h : Tabous. — II, 20 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini ; 22 h 15 : Rimbophélie.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 21 h, Dim. 15 h : Chacun pour moi.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Boutoir Prévert (dern. le 12).

LUCERNAIRE (544-57-34) (L.), I. 20 h 15 : Six Heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Quatuor (dern. le 14) ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara (dern. le 14). — Petite salle, 22 h 30 : Duo Cobra.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : les Œufs de l'autruche.

MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don D'Adèle (dern. le 13).

MARIE-STUART (508-17-80) (D., L.), 20 h 30 : Patatis et patatas.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire (dern. le 15).

MOGADOR (285-45-30), 20 h 30, dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac ; le 14 à 16 h 30 (dern.).

MONTMARTRE, Arènes (324-39-12), 21 h : Rêves d'amour (dern. le 15).

MONTPARNASSE (320-89-90) (D.), 21 h : Exercices de style.

ŒUVRE (874-42-52) (D., L.), 21 h, sam. 19 h 30 et 22 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

POCHE (548-92-97) (D.), 20 h : Gertrude morte cet après-midi. II. (D), 21 h : le Plaisir de l'amour.

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : le Vison voyageur.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D., L.), 21 h : Théâtre de Bouvard.

STUDIO BERTRAND (783-99-16) (S., D.), 20 h : l'Échelle des vertus ; l'Arbre de mademoiselle d'Escarbasse.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. (D., L.), 20 h 30 : l'Écume des jours.

TEMPLIERS (303-76-49) (D., L.), 20 h 30 : Offertes à tous en tout mignonnes.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), (D., L.), 20 h 45 : la Revanche de Nana ; 21 h 45 : Y'en a marr...ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TOURTOUR (887-82-48) (D. soir, L.) 22 h, dim. 15 h : Arlequin poli par l'amour.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D.), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : Laissez-les rire.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D., L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30 : le Bluffeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 21 h : Laissez chanter les clowns ; 22 h 15 : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (L.), 19 h 30 : Odd numbers.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + Sam. 24 h : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 20 h : Tambours et gros Léon ; 22 h 15 : l'Omelette aux pingouins.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 22 h 30 : Coup de folie sur les assiettes en faïence.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15), jeu., ven., sam., à 21 h : Téléphonosolo.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 15 : J. Villeret ; 22 h : Panique à Orly.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : Petitelle ; (D. soir, L.), 22 h, dim., 17 h : Métamorphoses d'une mélodie.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), les 11, 12 à 19 h 30 : Lully à la cour de Jean-Philippe au jardin.

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 17 h : Grand Ballet de Budapest.

GYMNASE RONSARD (606-33-60), les 11, 12, 13, 14 à 20 h 30 : Ensemble chorégraphique de Vitry ; les 16, 17 à 20 h 30 : Compagnie de danse populaire française.

TH. DE PARIS (280-09-30), les 11, 12, 13 à 20 h 30 : The Vanager Caravan.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : On perd les pétales.

Spectacle d'eau

ESPLANADE DE LA DÉFENSE (979-00-15), Fontaine Agam. Ven., sam. 22 h : Daphnis et Chloé.

Opérettes

OLYMPIA (742-25-49), Jeu., ven., sam., 20 h 30 : l'Opérette, avec P. Merval et P. Merkès (dern. le 14).

POTINIÈRE (266-44-16) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Roi-Cerf.

Le music-hall

LUCERNAIRE (544-57-34), les 16, 17 à 21 h : A. Tome.

OLYMPIA (742-25-49), le 17 à 20 h 30 : Frénésie des mers du sud.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. L.), 21 h : le Feu à la tête.

TH. DU ROND-POINT (256-70-80), 21 h : De Broadway à Hollywood (dern. le 13).

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41) (D., L.), 22 h 30 : Los Indianos ; 24 h : D. Arboleda, L. Cruz Ada Matus (dern. le 14).

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 11

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h : Ensemble Bonn (Vivaldi, Bach, Sarri...)

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

JEUDI 12

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir : D. Barenboïm (Mozart).

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, Chœur et Orchestre Paris-Sorbonne, Chœur national, dir : J. Grimbert (Bellini).

VENDREDI 13

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h : voir le 11.

Notre-Dame, 16 h : West Valley Community choir.

SAMEDI 14

Notre-Dame, 14 h : Greater Greenville Chorale.

DIMANCHE 15

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : M. de Jouvencel (Buxtehude, Bach, Daquin...).

Notre-Dame, 14 h : The sound of America Chorus.

LUNDI 16

Notre-Dame, 16 h: Mid south youth Chorale.

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Philharmonie ; Les jeunes de l'Ile de France, dir., A. Myrat (Bon ; Bottesini, Chopin...).

MARDI 17

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre et Chorale P. Kuentz (Haëndel).

Radio France Auditorium 104, 20 h 30 : voir église Saint-Germain-des-Prés, le 16.

Jazz, pop, rock, folk

A DEJAZET (887-97-34), les 11, 12, à 22 h 30, F. Tusques, S. Kassap, D. Duras, B. Vitet, J.-L. Levallegant, T. le Dore, P. Cueco, M. Pozzi, C. Andreu.

CASINO DE PARIS (874-26-22), le 16 à 21 : Fela.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : S. Guerault (dern. le 15), à partir du 16 : Whopee Makers, B. Lecroart.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), le 16 à 22 h : Tremplin de la Chapelle.

FORUM (297-53-47) ; le 11 à 21 h : G. Azevedo ; les 12, 13 à 21 h : Djanet N'Diaye ; le 14 à 21 h : Nuit du Reggae ; le 17 à 21 h : Dédé St-Prix, Avan Van.

DUNOIS (584-72-00), le 13 à 24 h : L. César Ewande Ensemble.

JARDIN DU LUXEMBOURG, le 15 à 16 h : The Sounds of America Honor Band.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, les 11, 12 : C. Cruz Y. Tito Puente ; le 14 : F. Jeanneau ; les 16, 17 : Bongo Santamaria.

PENICHE-ATMOSPHÈRE (633-24-05), le 14 à 22 h 30 : le Tabala.

PETIT-JOURNAL (326-28-59), 21 h : mer. : Quintette de Paris ; jeudi : High Society Jazz Band ; lun. : New Farmers ; mard : J.C.-J.B. 6 Old Finest Stompers.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 : S. Kessler (dern. le 10), à partir du 11 : H. Sellin Trio.

PHIL'ONE (776-44-26), les 12, 13, 14 à 22 h 30 : 6e Continent.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : Ch. Slide, (dern. le 14) ; à partir du 17 : S. Guerault, B. Vasseur.

SUNSET (261-46-60) (D., L.), 23 h : K. Mansour, D. Di Piazza, T. Rabeson. (dern. le 14).

FESTIVALS

Festival du Marais

(887-74-31)

THÉATRE

Cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont les 11, 12 à 21 h 30 : Liechi ou l'esprit des bois.

Cave de l'hôtel de Beauvais, (D.), 20 h 30 : L'enfant de la haute mer (à partir du 13) ; les 11, 12, 13 à 22 h : La répétition dans la forêt.

CONTES ET CHANSONS

Hôtel de Beauvais, les 11, 12, 13 à 20 h 30 : Contes de Chelm.

Place du Marché Ste-Catherine, le 12 à 19 h 30 : Soirée J. Tardieu ; les 11, 13 à 19 h 30 : Casino, jazz-rock ; le 12 à 20 h 30 : Perrotin-Lartiche ; les 11, 13 à 20 h 30 : Jean sans peur.

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

Bobigny, Mairie, le 12 à partir de 18 h : Philharmonie des jeunes de l'Ile-de-France, dir. : A. Myrat (Mozart, Bottesini, Saint-Saëns...).

Paris Bateaux-mouches, le 14 à 15 h 45 : A. Berquez Quartett.

Breteuil, Château, le 15 à partir de 16 h : D. Markevitch (Mozart, Boccherini, Fauré...).

Festival estival de Paris

(549-14-83)

Faculté de droit d'Assas, le 16 à 20 h 30 : Havard Radcliffe Orchestra, dir. : J. Yannatos (Gershwin, Ginastera, Debussy).

Mairie du Ve, le 17 à 18 h 30 : J.-P. Sevilla.

Festivals en province

AQUITAINE

Biarritz, église Saint-Martin, le 12 à 21 h : G. Robert. — XVe Festival des Abbayes (58) 74-39-33 ; Saint-Paul-les-Dax, église le 11 à 21 h 15 : Académie d'été de Saint-Sever, dir. : J.-P. Berlioz (Debussy, Bach, Saint-Saëns...).

BOURGOGNE

Fontaine-les-Dijon, Festival des nuits de Bourgogne (80) 30-78-07 ; Eglise Saint-Bernard, le 13 à 21 h : Boston Chamber Music Society (Ravel, Beethoven, Mendelssohn).

BRETAGNE

Quimper, Festival de Cornouaille (98) 55-53-53 le 11 : Fest-noz et jeux bretons ; le 18 : soirée folk, ensemble de bombardes et chorale.

Saint-Fabu, VIe Festival Elixir (99) 79-11-92, les 14, 15 : I. Dury, N. Hagen, Stray Cats, The Alarm, The Band Feia, Kwatsu, Marillion, TC Matic, D. Edmunds, Rock Godess.

Saint-Pol-de-Léon, Festival des Trois Mers (98) 80-05-33 : Cathédrale, le 19 à 21 h : English Baroque Choir, dir. : L. Lovett (Duruflé, Britten, Elgar...).

CENTRE

Sully-sur-Loire, Festival, (38) 36-29-46, château, le 12 à 21 h : F. Clidat (Liszt) ; le 14 à 21 h : P. et R. Fontanarosa, O. Charlier, B. Pasquier, J. Dupouy, R. Pidoux (Brahms) ; le 15 à 19 h : Y. Egorov (Chopin, Debussy).

Basilique de Saint-Benoît, le 13 à 21 h : B. Soustrot, J.-P. Leroy, M. Bex, M. Becquet, J. Fourquet, M. Pomguy, M. Culbertson, F. Henri-Houbart (Mouret, Corelli, Bach...).

Valençay IIIe Festival régional (54) 00-10-66, Château, le 19 à 21 h 45 : Homme pour homme.

CHAMPAGNE-ARDENNES

Braux, Sainte-Cohière, château, (26) 60-83-51, le 14 à 21 h : Six cylindres en V.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Bagnols-sur-Cèze, (66) 89-54-61 VIIe Festival, Théâtre de Verdure le 13 à 21 h 30 : M. Amont ; Posterion, le 14 à 21 h 30 : Orchestre F. Comtat ; Eglise Saint-Jean-Baptiste, le 17 à 22 h : Chœur byzantin Angelopoulos.

Festival méditerranéen (42) 86-82-14 : Cap d'Agde, Centre des Congrès, le 12 : Orchestre Montpellier Languedoc-Roussillon, dir. : Cl. Bardon (Beethoven, Dvorak, Brahms) ; le 16 : Percussions de Strasbourg.

Perpignan, Palais des rois de Majorque, le 17 : Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. : J.-E. Gardiner (Mozart, Rossini, Donizetti).

Carcassonne, Festival de la Cité, (68) 71-30-30, théâtre, le 13 à 21 h : Ballet de la Scala de Milan, le 15 à 21 h : la Nuit du blues ; le 16 à 21 h : L. Hampton, le 18 à 21 h : A. Brandnardi.

Gourdon-en-Quercy, Rencontres musicales (65) 41-06-40 : église des Cordeliers, le 17 à 21 h : B. Rigutto (Haydn, Schumann, Chopin...).

Montpellier, IVe Festival international, (67) 66-35-00, cour Jacques-Cœur, les 13, 15, 16, 17 à 22 h : C. Carlson ; Grammont, les 11, 12 à 21 h : Maitreiy, Malavika Sarrukai, les 14, 15 à 21 h : Gelabert, Azzopardi, les 17, 18 à 21 h : Ballet du Nord.

Nîmes, (66) 67-28-02, le 11 à 21 h 30 : Requiem de Verdi ; le 12 à 21 h 30 : Aïda.

Saint-Guilhem-le-Désert, Saison musicale, (67) 63-14-99, église, le 12 à 21 h 15 : Pro Cantione Antiqua de Londres ; le 16 à 21 h 15 : S. Vartolo (Frescobaldi, Correa de Arauxo, le Bègue).

Sète, XXVe Festival de la Mer (67) 74-14-44, Th. de la Mer, le 15 à 21 h 30 : Ballet de la Scala de Milan ; les 17, 18, 19 à 21 h 30 : Henri IV.

MIDI-PYRÉNÉES

Saint-Céré (65) 38-29-08.

Eglise Saint-Jean-Lespinasse, le 14 à 18 h : E. Guy-Kummer.

Eglise de l'Abbaye, Marcilhac, le 16 à 21 h : Solistes du comté de Flandres (Ravel, Schumann, Schubert).

Eglise de Carennac, le 17 à 21 h : voir le 16.

MJC de Saint-Céré, le 19 à 21 h : Duo saxophone piano (Hindemith, Bonneau, Charpentier...).

NORD-PAS-DE-CALAIS

VIIIe Festival de la Côte d'Opale, (21) 30-40-33 : Le Portel, salle des Sports, le 11 à 21 h : M. Delpech.

Le Touquet, Palais de l'Europe, le 12 à 21 h : Carla Bley Band.

Hardelot, Country Club, le 13 à 21 h : Y. Loriod.

POITOU-CHARENTES

Saintes, Festival, (46) 92-51-35, Abbaye aux dames, le 13 à 21 h : Ensemble vocal et instrumental de la chapelle royale, dir. Ph. Nabon, le 16 à 20 h : Ensemble vocal et instrumental de la chapelle royale (Mozart).

PROVENCE COTE-D'AZUR

Aix-en-Provence, danse à Aix, (42) 26-23-28 : Place de l'Université, le 11 à 17 h : L. Greene.

Festival d'Aix (42) 23-37-81, les 13, 17, 19 à 21 h 15 : Il Barbiere de Seviglia ; le 16 à 21 h 15 : La Finta Giardiniera.

Théâtre de l'Archevêché, le 15 à 21 h 15 : English baroque soloists, Monteverdi Choir, dir. J.-E. Gardiner (Haëndel) ; le 18 à 21 h 15 : Ensemble vocal et instrumental de Lausanne, dir. M. Corboz (Bach).

Avignon, Festival (90) 86-24-43 : Cour d'honneur du Palais des papes, les 11, 12, 13 à 21 h 30 : Henri IV ; le 19 à 21 h 30 : Richard III.

Th. Municipal, les 15, 16, 17, 18 à 20 h : l'Écharpe rouge.

Cloître des Carmes, les 11, 12, 13, 15, 16, 17 à 22 h : Hymen.

Cloître des Célestins, les 11, 12, 13, 15, 16 à 22 h : les Serments indiscrets ; le 19 à 22 h : les Blaises.

Cour de la faculté des sciences, les 12, 13, 15, 16, 17, 18 à 22 h : On déménage.

Salle Benoît XII, les 11, 12, 13, 14, 15, 16 à 21 h 30 : Still Life.

Théâtre des Halles, les 11, 12, 13 à 21 h 30 : Ani Maamin.

Cloître du Palais Vieux, les 15, 16, 17, 18, 19 à 19 h : J. Hendricks.

Chapelle des Pénitents blancs, les 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 à 21 h 30 : l'Ève future.

Cour de l'Oratoire, les 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19 à 22 h : Woyzeck.

Verger d'Urbain V, les 16, 18 à 21 h 30 : le Cycle du roi Arthur.

Hospice Saint-Louis, les 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19 à 23 h : la 11e heure.

Chapelle des Cordeliers, les 17, 18, 19 à 18 h : Ecritures contemporaines ; les 18, 19 à 21 h 30 : Un théâtre sans les murs.

N.-D.-des-Doms, le 18, à 18 h : l'Année de la musique tchèque.

Lucernaire-Condition des soies, les 11, 12, 13 à 18 h : Stratégie pour deux jambons ; les 15, 16, 17, 18, 19 à 18 h : Enfantillages ; les 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19 à 20 h 30 : le Passeport.

La tache d'encre, à 18 h 30 : Un autobus pour Mathilda.

Club de bridge (jeu), 16 h : l'Étau.

Caserne des pompiers, 18 h 30 : Créanciers.

Arles, Festival (90) 96-47-00 : Théâtre Antique, le 16 à 21 h 45 : Ballet-Théâtre français de Nancy, le 18 à 21 h 45 : Ballet de la Scala de Milan.

La Ciotat, 1er Festival international de musique, (42) 71-54-12 : Chapelle des Pénitents bleus, le 12 à 21 h 15 : E. Pitti (Schubert) ; le 15 à 21 h 15 : D. Paloyan, E. Ito Besset, S. Paloyan (Bruch, Schumann, Mozart) ; le 17 à 21 h 15 : M. Faye-Mora (Debussy, Franck, Ravel...).

Orange, Chorégies : Cour St-Louis, le 13 à 18 h : M. Castro-Alberty (Schubert, Mozart, Bellini...).

Th. Antique, le 13 à 21 h 30 : Don Carlos.

Cour St-Louis, le 16 à 18 h : Ch. Ludwig (Schubert, Brahms, Liszt...).

Th. Antique, le 16, à 21 h 30 : Orchestre national de France (Brahms).

Le Suquet, nuits musicales, (93) 99-04-04, le 11, à 20 h 30 : S. Accardo, B. Canino (Schubert, Beethoven, Prokofiev...).

Vaison-la-Romaine, 32e Festival, (90) 36-24-79. Théâtre du Nymphée, le 12, à 21 h 30 : T. Berganza : Th. Antique, le 15 à 21 h 30 : G. Lenorman ; les 16, 17 à 21 h 30 : Ballet de la Scala de Milan.

RHONE-ALPES

1er Festival musical du Loire-Forez, (77) 33-42-45 : La Bastie d'Urfe, château, le 12, à 21 h : M. et R. Meiller.

Montbrison, Centre des Pénitents, le 17 à 21 h : J.-M. Rollez, A. Poudepeyre.

Radio France

concerts
saison 84-85

abonnements

ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE
NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE
SAISON LYRIQUE - MUSIQUES SACRÉES
PRESTIGE DE LA MUSIQUE - MUSIQUE DE CHAMBRE
FRANCE MUSIQUE

ACCARDO • ADAMOPOULOS • ALAIN • AMELING • AMY
ARGERICH • ASHKENAZY • BARENBOIM • BAUMANN • BOULEZ
CAUSSE • CHRISTIE • CHRISTOFF • DEMUS • DERRIEN
FISCHER-DIESKAU • GARCIA-NAVARRO • GURMIAUX • HAEBLER
HAGER • HARRELL • HERREWEGHE • JANOWITZ • JANOWSKI
JERUSALEM • JOCHUM • JORDAN • JOUINEAU • JUILLIARD
JUSTAFRE • KREMER • KRIVINE • LARROCHA • LITAIZE • MAAZEL
MAKSYMIUK • MELOS • MUTI • NEUMANN • NIMSGERN
NORMAN • OZAWA • PASQUIER • PIRES • POPP • PRETRE • PRIN
ROGE • ROSENTHAL • ROSS • RYSANEK • SANTI • SAVALL
SAWALLISCH • TCHAKAROV • VANDEVILLE • WEIKL
WEISSENBERG • WIXELL • ZAMPIERI • ZYLIS-GARA
CHŒURS ET MAITRISE DE RADIO FRANCE

25 séries - 123 concerts

Pour tous renseignements :
• Dans le grand hall de la Maison de Radio France, au Théâtre des Champs-Elysées, Salle Pleyel et Salle Gaveau
• Par correspondance à : Radio France, bureau 4124, 75786 PARIS CEDEX 16
• Par téléphone : n° 524 15 16, 230 36 17, 524 15 16

U.G.C. ROTONDE – U.G.C. MARBEUF

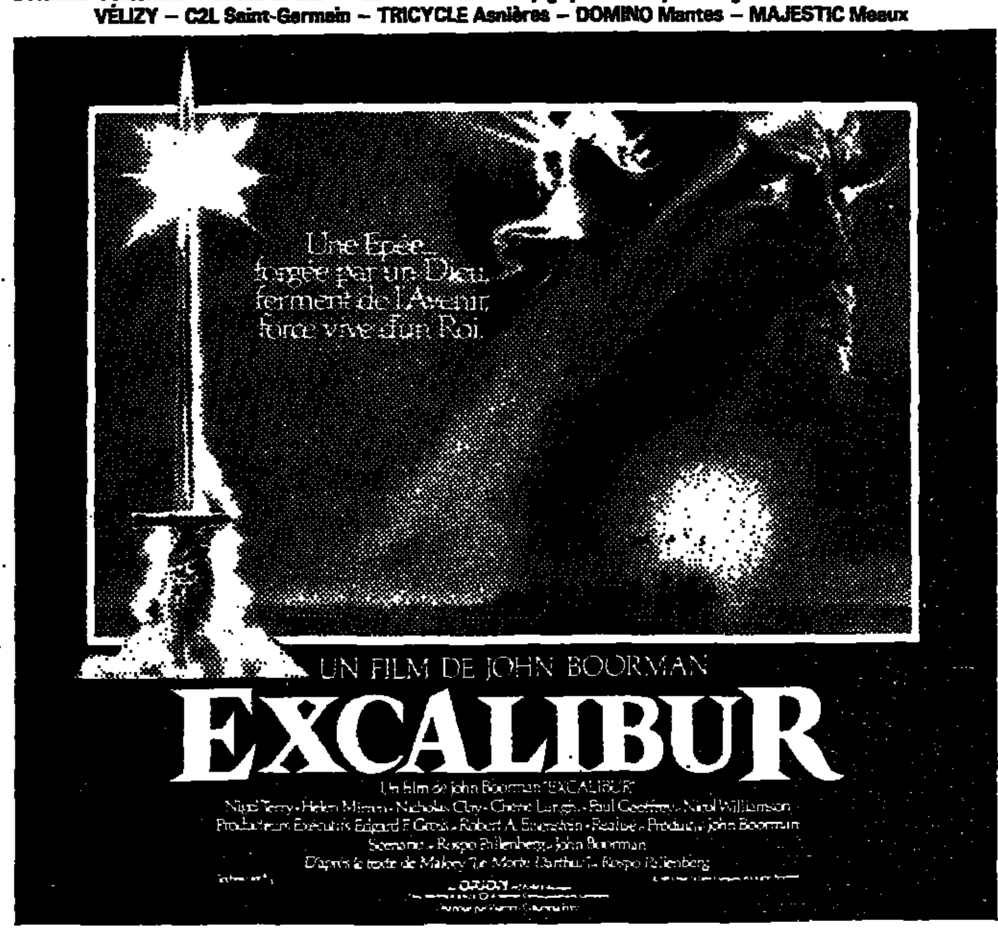
ADJANI / SOUCHON
BECKER / JAPRISOT
L'ÉTÉ MEURTRIER

V.O. : FORUM LES HALLES • ORIENT EXPRESS (MONO)
LES PARNASSIENS (MONO)
SAINT GERMAIN HUCHETTE (DOLBY STEREO)
ELYSEES LINCOLN (DOLBY STEREO)
V.F. : UGC OPERA
PERIPHERIE : LES MUREAUX



Une production SND-PILS FILMS • LE CHAÎNON MANQUANT (the Missing Link)
Un film de PICHA • Chansons LEO SAYER • Musique orchestrale ROY BUDD
Distribué par PM PRODUCTIONS-OCEANIC
DOLBY STEREO

En V.O. : GEORGE-V – QUINTETTE PATHÉ – FORUM HALLES – P.L.M. SAINT-JACQUES
14 JUILLET BEAUGRENELLE
En V.F. : FRANÇAIS – MAXEVILLE – MONTPARNASSE PATHÉ – SAINT-LAZARE PASQUIER – CLICHY PATHÉ
CYRANO Versailles – BELLE ÉPINE Thiais – PATHÉ Champigny – FRANÇAIS Enghien – 4 TEMPS La Défense
VÉLIZY – C2L Saint-Germain – TRICYCLE Asnières – DOMINO Mantes – MAJESTIC Meaux





Benjamin BALTIMORE / Bettina RHEIMS

هكذا من الأصل

« LE MONDE » ET LE CINÉMA

A l'occasion du Festival international du film de Cannes 1984, *le Monde* a proposé aux professionnels de la distribution, de la publicité, de la promotion, du cinéma, un concours.

Nous avons demandé à douze illustrateurs qui conçoivent la plupart des affiches de cinéma de créer et de réaliser un projet d'affiche sur le thème « LE MONDE » ET LE CINÉMA.

Les participants à ce concours devaient choisir trois illustrations en les classant par ordre de préférence.

Le projet retenu est celui de **Bettina Rheims** et **Benjamin Baltimore**, que nous reproduisons ci-contre.

Le gagnant, **Galeschka Moravioff**, directeur artistique de la société de distribution Films sans frontière, a gagné une page de publicité dans nos colonnes.

Benjamin Baltimore, 36 ans, autodidacte. Après plusieurs expositions de peinture et diverses collaborations avec les agences de publicité en tant qu'illustrateur free-lance, il se consacre depuis 1982 entièrement à l'affiche de cinéma.

Il a réalisé de nombreuses affiches parmi lesquelles « Equateur » de Serge Gainsbourg, « Benvenuta » d'André Delvaux, « Vivement dimanche » de François Truffaut, « A nos amours » de Maurice Pialat, « Prénom Carmen » de Jean-Luc Godard, « Un amour de Swann » de Volker Schloendorff, « Identification d'une femme » d'Antonioni, « Parsifal » de Syberberg, « Pauline à la plage » d'Eric Rohmer, « Fanny et Alexandre » d'Ingmar Bergman, « Querelle » de R.-W. Fassbinder, « la Femme flambée » de Van Ackeren, « la Ballade de Narayama » de Shohei Imamura, « Notre histoire » de Bertrand Blier.

« Si un acteur français avait tourné avec tous ces réalisateurs, ce serait vraiment une superstar... »

Bettina Rheims (photographe), née à Paris en 1952, autodidacte a débuté dans le métier de la photographie à quinze ans en exécutant des tirages dans un laboratoire pendant trois années. Elle a ensuite *« regardé le monde »* et s'est enfermée depuis sept ans dans les studios, d'abord comme assistante d'un photographe de mode et a entrepris un travail personnel pendant deux ans où elle a *« déshabillé les dames en apprenant la lumière »*.

Depuis trois ans, elle fait de la photo commerciale, campagne de publicité, illustrations, etc. (Castelbajac, le parfum Coriandre, calendrier Mitsubishi) et des affiches de films en collaboration avec Benjamin Baltimore et Yves Prince : « le Bon Plaisir » de Francis Girod, « Un amour de Swann » de Volker Schloendorff, « Vivement dimanche » de François Truffaut...

Elle réalise également des pochettes de disques pour Julien Clerc, France Gall, Michel Berger, Bernard Lavilliers, Jean-Jacques Goldmann, Johnny Hallyday. L'agence Sygma vient tout récemment de la prendre sous contrat.

EXPOSITION PERSONNELLE

1983 : Centre Pompidou (nues), Galerie Texbraun (nues).

1984 : Galerie Texbraun (animaux). New-York, Galerie Daniel Wolf (animaux).

Prépare pour 1985 une exposition avec un nouveau thème.

« Je suis heureuse de faire ce métier, pour moi, la photo, c'est un plaisir de tous les jours. »

Les onze autres projets ont été réalisés par Michel Berbetian, Philippe Berry, Marc Desmoulin, Thierry Flamand, Jouineau-Bourduge, Léo Kouper, Philippe Lemoine, Lynch et Guillotin, Kiki Picasso, Yves Prince, Gilbert Raffin, que nous remercions d'avoir participé à ce jeu.

CINÉMA

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 11 JUILLET

15 h, Hommage à G. Morlay : le Maître de forges, de F. Rivers ; 19 h, Divers aspects du cinéma japonais - Y. Ozu : Marchez joyeusement ; 21 h, Hommage à S. Patil : Semi-vérité, de G. Nihalani.

JEUDI 12 JUILLET

15 h, Hommage à G. Morlay : le Scandale, de M. L'Herbier ; 19 h, Divers aspects du cinéma japonais - Y. Ozu : la Dame et les Barbes, de Y. Ozu ; 21 h, Hommage à S. Patil : le Barattage, de S. Benegal.

VENDREDI 13 JUILLET

15 h, Hommage à G. Morlay : Nous ne sommes plus des enfants, de A. Genina ; 19 h, Divers aspects du cinéma japonais - Y. Ozu : Où sont les rêves de jeunesse ? ; 21 h, la Chanson du passé, de G. Stevens.

SAMEDI 14 JUILLET

15 h, Hommage à G. Morlay : Jeanne, de G. Marret ; 17 h, le Bonheur, de M. L'Herbier ; 19 h, Divers aspects du cinéma japonais - Y. Ozu : Cœur capricieux ; 21 h, Relâche.

DIMANCHE 15 JUILLET

15 h, Hommage à G. Morlay : Samson, de M. Tourneur ; 17 h, Vertige d'un soir ou la peur, de V. Tourjansky ; 19 h, Divers aspects du cinéma japonais - Y. Ozu : la Femme de Tokyo ; 21 h, Qu'est-ce que la dame a oublié ?

LUNDI 16 JUILLET

Relâche.

MARDI 17 JUILLET

15 h, l'Attaque de San Cristobal, de J. Gilling ; 19 h, Divers aspects du cinéma japonais - Y. Ozu : les Frères et sœurs Toda ; 21 h, le Misérie del signor Travet, de M. Soldati.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 11 JUILLET

15 h, le Signal de l'amour, de F. Marion ; Hommage à K. Wolf : 17 h, le Ciel partagé ; 19 h, Solo Sunny.

JEUDI 12 JUILLET

15 h, la Croisière noire, de L. Poirier ; 17 h, Heureuse Époque, de A. Blasetti ; 19 h, la Leggenda del piave, de R. Freda.

VENDREDI 13 JUILLET

15 h, Gardiens de phare, de J. Gremillon ; 17 h, Magie verte, de G.G. Napolitano ; 19 h, Hommage à Smita Patil : le Rôle, de S. Benegal.

SAMEDI 14 JUILLET

15 h, Tire au flanc, de J. Renoir ; 17 h, Hommage à Smita Patil : le Cercle vicieux, de R. Dharmaraj ; 19 h 30, les Cheyennes, de J. Ford.

DIMANCHE 15 JUILLET

15 h, le Baiser, de J. Feyder ; 17 h, Mes petites amoureuses, de J. Eustache ; 19 h, Hommage à Smita Patil : A la recherche de la famine, de M. Sen ; 21 h 15, Contre-espionnage, de A. de Toth.

LUNDI 16 JUILLET

15 h, le Diable dans la ville, de G. Dulac ; Hommage à Smita Patil : 17 h, Un conte populaire, de K. Mehta ; 19 h 30, le Seuil, de J. Patel.

MARDI 17 JUILLET

Relâche.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ANNÉES DÉCLIC (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LES ARAIGNÉES (All.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52)

BEAT STREET (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BOUNTY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BREAK STREET 84 (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

BUSH MAMA (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CANNON BALL II (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (326-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA CLÉ (**) (It., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LA CONDITION DE L'HOMME (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LES FILMS NOUVEAUX

DENT POUR DENT, film américain de Steve Carver ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 14e (606-34-25) ; 3 Secrétan, 9e (241-77-99).

L'HOMME A FEMMES, film américain de Blake Edwards ; v.o. : Forum (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e, (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

SCHLOCK (LE TUEUR A LA BANANE), film américain de John Landis ; v.o. : Forum Orient, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Images, 18e (522-47-94).

TANK, film américain de Marvin J. Chomsky ; v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

TONNERRE, film américain de Larry Ludman ; v.o. : Forum Orient, 1er (233-42-26) ; Marignan, 2e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Wepler, 14e (522-46-01) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).

VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) : film américain de Joseph Zito ; v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

EMMANUELLE IV (**) Maxéville, 9e (770-72-86).

LES ÉVADÉS DU TRIANGLE D'OR (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06.

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04).

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

FORBIDDEN ZONE (A., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71).

FORT SAGANNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FRAULEIN S.S. (It., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (239-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

LADY LIBERTINE (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LOOKER (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

MES CHERS AMIS N° 2 (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Nation, 12e (343-04-67).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSISSIPPI BLUES (franco-américain) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES MOISSONS DU PRINTEMPS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). – V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).

NEW YORK NIGHTS (A., v.f.) (**) : Miramar, 14e (329-89-52).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, (h. sp.), 1er (260-43-99).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA PIRATE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES PIRATES DE L'ILE SAUVAGE (Ang., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (331-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

UTU (Néo-Zél., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (h. sp.), 17e (380-03-11).

YENTL (A.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12), UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V. f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

AMBRE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

A NOS AMOURS (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

ANTONIO DAS MORTES (Brés., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

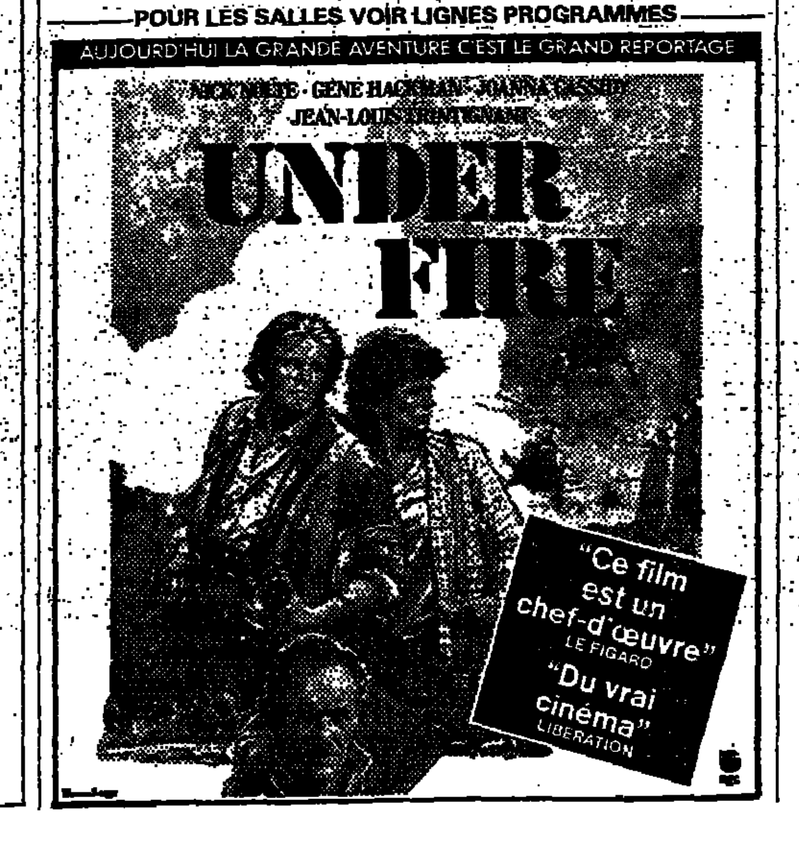
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES





Déjeuner d'affaires ou dîner de charme, déjeuner amical ou dîner gourmet, le patio du PRINCE DE GALLES plante le décor d'un moment réussi. Charme d'un jardin fleuri, calme et détente à deux pas des Champs-Élysées, légèreté d'une cuisine raffinée préparée par Pierre Dominique Cécillon...



Restaurant LE PRINCE DE GALLES
33, av. George V - PARIS VIIIe - Tél. 723.55.11

CINÉMA

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Am., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CORRESPONDANT-17 (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

EL (Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (236-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉNIGME DE GASPARD HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ÉTRANGER (It.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; PLM-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.F. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'EXTRAVAGANT DR. DOOLITTLE (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

FAME (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02). – V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA FILLE DE RYAN (Angl., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V. F. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Lumière, 9e (246-49-07).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflets Quartier Latin, 5e (326-84-65).

FITZCARRALDO (All., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LE FLEUVE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

FREAKS (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

FURYO (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LE GRAND PARDON (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA HYÈNE INTRÉPIDE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LADY LOU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LA PLAGE DU DÉSIR (Brés., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PARIS VU PAR (1964, Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PIQUE-NIQUE A HANGING ROCK (Aus.) : Movies, 1er (260-43-99).

POUR TOI J'AI TUÉ (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

RAMBO (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

SALUT L'AMI, ADIEU LE TRÉSOR, (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

SEX O CLOCK USA (A., v.f.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES TROIS LANCIERS DU BENGALE (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LES VITELLONI (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e, (329-90-10). – V.f. : Paramount Bastille, 12e (343-79-17).

Les festivals

BUNUEL AU MEXIQUE : Marais, 4e (278-47-86) ; T.l.j. : la Vie d'Archibald de la Cruz ; Don Quintin l'Amer ; le Grand Noceur.

MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07), jeu. : Chercheurs d'or ; ven. : Un jour aux courses ; mer., lun. : Une nuit à l'Opéra ; dim. : Plumes de cheval ; sam. : Noix de coco ; mar. la Soupe au canard.

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA RKO (v.o.) : Olympic Petite salle, 14e (545-35-38) ; mer., jeu. : la Femme sur la plage ; sam. : le Garçon aux cheveux verts ; dim. : la Cinquième victime ; lun., mar. : Vaudou ; ven. : Un million, clés en main.

CYCLE PATRICK DEWAERE : Ciné 13 première, 18e (259-62-75) ; sam., dim. : Préparez vos mouchoirs ; Lili, aime-moi.

HITCHCOCK : Action rive gauche, 5e (329-44-40), mer., dim., mar. : les Oiseaux ; jeu., sam., lun. : Psychose ; ven. : l'Etau ; (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) ; mer., jeu., ven., sam., dim. : Soupçons ; mer., sam., dim., lun., mar. : Mr and Mrs Smith.

PROMOTION DU CINÉMA : Studio 28, 18e (606-36-07) ; Mer. : l'Eté meurtrier ; jeu. : Gabriela (v.o.) ; ven., sam. : Notre histoire ; dim., mar. : L'homme qui en savait trop.

ERIC ROHMER, ÉLOGE A LA RIGUEUR : Denfert, 14e (321-41-01), mer., ven., lun., mar. : l'Amour l'après-midi ; jeu., mar., sam. : la Femme de l'aviateur ; mer., sam., dim. : Perceval le Galois ; jeu., dim., mar. : la Marquise d'O ; tlj. sauf mar. : le Genou de Claire.

FESTIVAL TRUFFAUT-DOINEL. Logos : 5e (354-42-34), mer., dim. : les Quatre Cents Coups ; jeu., lun. : Baisers volés ; ven., mar. : Domicile conjugal ; sam. : l'Amour en fuite.

FESTIVAL HOMOSEXUALITÉ (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., lun., mar. : Sébastiane ; dim., lun. : l'Homme blessé ; dim., lun., mar. : Querelle ; dim., lun. : Outrageous ; dim., lun., mar. : Flesh.

LE PARI DEPARDON, Studio des Ursulines, 5e (354-39-19), tlj., sauf ven. : Reporters ; tlj., sf dim. et lun. : San Clemente ; tlj., sf jeu. : Tchad-Yemen-Tibesti Too ; tlj., sf sam., mar. : Faits divers ; tlj., sf mer. : Numéro O.

CYCLE FANTASTIQUE ET SCIENCE FICTION (v.o., v.f.), Cosmos 6e (544-28-80) : mer., 14 h : le Mystère de la troisième planète (v.f.) ; 16 h : la Chauve-souris (c.m.) - l'Arc-en-ciel lunaire ; 18 h : la Chasse sauvage du roi Stakh ; 21 h : A travers les ronces vers les étoiles. Jeu., 14 h : l'Auberge des visiteurs de l'au-delà ; 16 h : Rapport sur le cosmonaute Pirks ; 18 h : Aelita ; 20 h : la Nébuleuse Andromède ; 22 h : la Musique (c.m.) - Ven., 14 h : la Chasse sauvage du roi Stakh ; 17 h : le Huitième Jour de la création - Sept pas au-delà de l'horizon (v.f.) ; 19 h : A travers les ronces vers les étoiles ; 22 h : la Chauve-souris (c.m.) - l'Arc-en-ciel lunaire. Sam., 14 h : Terre Sannikov (v.f.) ; 16 h : Stalker ; 19 h : la Chauve-souris (c.m.) - l'Arc-en-ciel lunaire. 21 h : Solaris. Dim., 14 h : Randonnée cosmique (v.f.) ; 16 h : Solaris ; 19 h : le Huitième Jour de la création - Sept pas au-delà de l'horizon (v.f.) : 21 h : Stalker. Lun., 14 h : A travers les ronces vers les étoiles ; 17 h : la Chauve-souris (c.m.) - l'Arc-en-ciel lunaire ; 19 h : Rapport sur le cosmonaute Pirks ; 21 h : Solaris. Mar., 14 h : Alelita ; 16 h : la Musique (c.m.) - 18 h : Terre Sannikov (v.f.) ; 22 h : la Nébuleuse Andromède.

BERNADETTE LAFONT, VAGABONDAGES. Studio 43, 43, rue du Fg-Montmartre (770-63-40) : Mer., 18 h ; dim., 20 h : Chaussette surprise. Mer., 20 h : les Nuits du cinéma, Cannes 84, en présence de B. Lafont. Jeu., 18 h ; mar., 22 h : Trop jolies pour être honnêtes. Jeu., 20 h ; sam., 18 h : Zig zag. Jeu., 22 h ; dim., 14 h ; lun. 20 h : la Tortue sur le dos. Ven., 18 h : Une belle fille comme moi. Ven., 20 h : mar., 18 h : Gwendoline. Ven., 22 h ; sam., 14 h ; dim., 18 h : les Bonnes Femmes. Sam., 16 h ; lun., 18 h : Violette Nozière. Sam., 20 h : la Maman et la Putain. Dim., 16 h : le Révélateur. Dim., 17 h : Pièges. Dim., 22 h : Et satan conduit le bal. Lun., 22 h : le Révélateur. Mar, 20 h : Une belle fille comme moi.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

L'ÉPI D'OR 25, rue J.-J.-Rousseau, 1er	236-38-12 F. Dim.	Le vrai bistrot parisien qui sert ses plats régionaux jusqu'à 1 h du matin : jambonneau géant à la lyonnaise, charcuterie tourangelle, lapereau à l'angevine. P.M.R. : 110 F.
VISHNOU Angle rue Volney et rue Daunou, 2e	297-56-54	GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharadjahs à Paris dans un décor authentique. AGRÉÉ par le MINISTÈRE DU TOURISME INDIEN. P.M.R. 120 F. Salle pour réception, cocktail, mariage. Fermé le dimanche.
CHEZ DIEP 22, rue de Ponthieu, 8e	256-23-96 F./sam. midi	Nouvelles spécialités thaïlandaises, dans le quartier des Champs-Élysées. Gastronomie chinoise, vietnamienne. P.M.R. : 90 F.
AUBERGE DES TEMPLES 74, rue de Dunkerque, 9e	874-84-41 Mo Anvers	Tous les jours. Restaurant cambodgien unique à Paris. Spécialités chinoises, japonaises, thaïlandaises et vietnamiennes.
AU PETIT RICHE 25, rue Le Peletier, 9e	770-68-68/770-86-50 Fermé dimanche	Son étonnant MENU à 100 F service compris. Vins de Loire. Décor centenaire. Salons de 6 à 50 personnes. Déj., dîners, soupers de 19 h 30 à 0 h 15. Parking Drouot.
AUB. DE RIQUEWIHR 12, rue du Fg-Montmartre, 9e	770-62-39 Ts les jrs	Déjeuners, dîners, soupers. De 12 h à 2 h du matin. SPÉCIALITÉS ALSACIENNES. Vins d'Alsace. Sa CARTE DES DESSERTS. Salons de 20 à 80 couverts. SOUPE A L'OIGNON.
PALAIS DU TROCADÉRO 7, avenue d'Eylau, 16e	727-05-02 Tous les jours	Gastronomie chinoise raffinée et traditionnelle, dans un décor feutré. Cuisine faite par le patron. Air conditionné. Service et livraison à domicile. Plats à emporter.
LE GUILLAUME TELL 111, av. de Villiers, 17e	622-28-72 F. sam., dim.	TERRASSE D'ÉTÉ. Spéc. POISSONS, CRUSTACÉS, BOUILLABAISSE et BOURRIDE. Carte crédit. Parking assuré, 210, rue de Courcelles.
EL PICADOR 80, bd des Batignolles, 17e	387-28-87 F. lundi, mardi	Déjeuner, dîner, j. 22 h 30. SPÉCIALITÉS ESPAGNOLES et FRANÇAISES : zarzuela, gambas, bacalao, calamares tinta. P.M.R. : 120 F. Formule à 75 F s.n.c. avec spéci. Ouv. juil.-août
CHEZ GEORGES 273, bd Pereire, 17e	574-31-00 Porte Maillot	Maison cinquantenaire. Accueil jusqu'à 23 h 30. Ses plats cuisinés à l'ancienne, tranchés et servis devant vous. Gigot, train de côtes et ses vins de propriétaire. OUVERT TOUS LES JOURS, MÊME LE SAMEDI. TERRASSE.
LE SAINT-SIMON 116, bd Pereire, 17e	380-88-68 F. sam. midi-dim.	Ses spécialités de poissons. MENU à 110F. s.n.c. et CARTE. Propriétaire et chef de cuisine B. FERRAGU. Parking, 210, rue de Courcelles. TERRASSE.

RIVE GAUCHE

LA FERME DU PÉRIGORD 1, rue des Fossés-Saint-Marcel, 5e		DEJEUNERS D'AFFAIRES, DINERS. Commandes prises jusqu'à minuit. Tél. 331-69-20. OUVERT TOUS LES JOURS. Parking gratuit.
LE MAHARAJAH 15, rue J.-Chaplain, 6e	325-12-84 Ts les jrs	Jusqu'à 23 h 30. CARREFOUR MONTPARNASSE-RASPAIL-BRÉA, venez déguster les spécialités de TANDOOR, nos BIRIANIS ainsi que les CARYS.
TAN DINH 63, rue de Verneuil, 7e	F/dimanche 544-04-84	Restaurant vietnamien. PRIX MARCO POLO 1979. 600 Grands Crus, dont 160 Pomerol. Service assuré jusqu'à 23 h 15. Parking : Bac-Montalembert.
LA BOURGOGNE 6, avenue Bosquet, 7e	705-96-78	Cuisine traditionnelle. Spécialités régionales. Foie gras chaud aux raisins et ses vins. Fermé samedi midi et dimanche. Ouvert le samedi soir.

SOUPERS APRES MINUIT

LA TOUR D'ARGENT
6, place de la Bastille, 344-32-19
Cadre élég. et confort. - Tous les jours de 12 h à 1 h 15 mat. Grill., poissons.

CABANE DE LA BUTTE 4, r. Lamarck, 18e F. mar. 264-63-40
Moules à la marseillaise - Ris d'agneau
BOUILLABAISSE s. com. Anchoïade - PIANO

LE BULLIER 22, av. Observatoire Tél. : 335-48-11
(face à la Closerie des Lilas)
BRASSERIE - CAFÉ - GLACIER - TERR. de 8 h à 1 h du matin. Tous les jours.

LA CLOSERIE DES LILAS
171, boulevard du Montparnasse
326-70-50 et 354-21-68 - TERRASSE
Au piano : Yvan MEYER.

Lu dans Le Monde. 23 juin 1984

Les Tables de la Semaine

La Mitidja

Un nouveau maghrébin dans un très joli cadre. Et une très bonne cuisine : le couscous roulé main accompagne les brochettes diverses, les tajines multiples. La bstella (pastilla) sur commande est digne des princes des sables. Débutez par les bricks (ou breikas ou bourekas) feuilletés aériens à l'agneau au thon et œuf, à l'œuf, aux crevettes, au saumon. Notez le couscous Mitidja (agneau, brochette, merguez, boulette) à 85 F. Et si vous hésitez entre les douze ou quinze vins d'outre-Méditerranée, choisissez le thé à la menthe (non sucré surtout !). Ma note : 16/20.

● 22, passage des Panoramas. Tél. : 508-16-07.

LA REYNIÈRE.

Tous les jours, sauf les samedi et dimanche

Ouvert en juillet et août

COMMUNICATION

LE PLAN-CABLE POUR METZ

M. Jean-Marie Rausch signe le protocole mais critique les choix du gouvernement

M. Jean-Marie Rausch, sénateur (UDF), maire de Metz, et M. Bernard Schreiner, président de la mission TV-câble, ont signé le mardi 10 juillet un protocole d'accord pour une convention « d'études de faisabilité » portant sur la diffusion de programmes de télévision locaux. M. Henaux, directeur général de la société Cenod et Cie, filiale à 100 % de Philips, qui a réalisé et exploite le réseau, a également signé le document.

Metz est la huitième ville-pilote qui signe un tel accord. Elle est la seule à disposer d'un réseau de câbles d'envergure, cerclé sur environ 35 000 foyers, dont 7 500 seulement sont abonnés. Les pourparlers avaient été engagés le 21 avril 1983. L'objet de cette convention est la mise en place d'un programme d'études de faisabilité afin de définir les possibilités d'extension du réseau câblé existant. La mission TV-câble participera à cette démarche en apportant à la ville de Metz 50 % des moyens nécessaires à la réalisation de ce plan, soit 397 500 F.

Ce protocole d'accord, qui s'inscrit dans le contexte du projet de loi voté par l'Assemblée le 15 juin dernier et qui en définit le cadre d'application, n'aurait rien en soi de particulier, puisqu'il participe d'une démarche qui est l'aboutissement d'un travail législatif visant à libérer la communication audiovisuelle, s'il n'y avait la personnalité du maire de Metz, jusque-là farouchement opposé aux choix gouvernementaux en la matière. M. Jean-Marie Rausch n'a d'ailleurs pas hésité, dans un discours d'introduction avant la signature de la convention, à réaffirmer les divergences d'appréciation qui l'amènent à critiquer la politique définie par la mission Schreiner. *« Nous sommes trop pauvres pour nous permettre de refaire le Concorde ou d'inventer la filière graphite-gaz »*, a-t-il notamment indiqué en critiquant le choix de la fibre optique, qui serait guidé par la volonté de la direction générale des télécommunications d'imposer un monopole et dont l'expérimentation à Biarritz ne lui semble pas concluante. Pour M. Bernard Schreiner, *« l'indépendance passe par les choix techniques d'avenir »*, et déjà certaines études de faisabilité, à Rennes et à Cergy en particulier, dégagent des scénarios permettant un équilibre global sur environ vingt ans.

Déjà, le Japon et la RFA ont choisi la fibre optique et, en France, M. Chirac, pour la Ville de Paris, l'a choisie également ; M. Fourcade a fait de même à Saint-Cloud, l'opposition prouvant ainsi sa division sur ce point. D'ailleurs, M. Jean-Marie Rausch semble avoir évolué puisque la solution mixte prévue dans le protocole d'accord n'est qu'une solution transitoire avant la généralisation de la fibre optique, indispensable pour l'interactivité.

En fait, les divergences entre le maire de Metz et le président de la mission intergouvernementale sont, au-delà des problèmes techniques, plus fondamentalement exprimées à travers les programmes. A cet égard, M. Schreiner a rappelé que cet enjeu est *« le grand pari de la mission gouvernementale »*. L'étude de faisabilité aura pour objectif de répondre à cette volonté de diversité des produits et des programmes, qu'elle vienne du public ou du privé.

Sur ce point, l'incident qui est intervenu entre la rédaction de FR 3 Metz et la mairie est significatif. Celle-ci a repoussé le projet d'une expérience de préfiguration présentée par M. Gilles du Jonchay, réalisateur à FR 3. M. Jean-Marie Rausch, à cette occasion, n'a pas mâché ses mots en qualifiant d'*« inacceptable qu'une chaîne monopolistique touche à un produit qui ne lui est pas destiné »*. Cette décision n'a toutefois pas empêché FR 3 (Nancy, il est vrai) de couvrir la signature de la convention. M. Schreiner s'est étonné qu'une telle fin de non-recevoir ait été adressée à FR 3. Il estime, en effet, qu'une chaîne d'envergure nationale mais à vocation régionale peut à la fois apprendre de cette expérience sur le réseau câblé et apporter un professionnalisme et ses stocks de documents. Le président de la mission TV-câble en a profité pour rappeler que, dans le cadre de la loi du 29 juillet 1982, le monopole a été aboli et que ce sera la Haute Autorité qui instruira les dossiers et, éventuellement, les plaintes émanant des personnes ayant le sentiment d'avoir été injustement écartées.

Quant au contenu des programmes, M. Schreiner a également constaté que le réseau de Metz ne faisait que du déport de chaînes étrangères, alors que la loi prévoyait un quota de 30 % de programmes étrangers. M. Jean-Marie Rausch a estimé que cette clause ne pouvait s'appliquer pour Metz, étant donnée sa situation géographique. Tout en reconnaissant une certaine souplesse d'application à cette clause, M. Bernard Schreiner insiste cependant sur la nécessité de produire des programmes spécifiquement régionaux.

Malgré ces divergences assez nettes, sinon insurmontables, le protocole d'accord a été signé. Il exprime la volonté, d'une part, pour le gouvernement, de mobiliser différents partenaires pour mettre en place une structure et installer un maximum de « prises » afin de rentabiliser les programmes, d'autre part, pour la ville de Metz, d'assurer la restructuration d'un vieux bassin industriel en un technopôle prêt pour l'avènement de la civilisation de la communication.

A. B.

L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ D'AQUITAINE DU 27 AU 31 AOUT

L'épreuve des faits

C'est la cinquième fois que l'Université d'été d'Aquitaine rassemble l'ensemble des partenaires régionaux et nationaux de la communication pour un bilan annuel. Au fil des années, ce rassemblement a pris de l'ampleur, et l'initiative originale du CREPAC, centre régional de la Ligue de l'enseignement, fait aujourd'hui figure d'institution. Le double parrainage du conseil régional et du ministre des PTT, l'inauguration de la manifestation par M. Georges Fillioud, secrétaire d'État chargé des techniques de la communication, ont drainé une cinquantaine d'intervenants parmi lesquels figurent les principaux responsables de la DGT, de la mission « TV câble », de Canal Plus et des divers organismes du service public de la radiotélévision. Une très belle affiche, qui animera, du 27 au 31 août, à Carcans-Maubuisson (Gironde), ateliers, « table ronde » et séminaires pratiques.

Au menu, les grands thèmes de l'actualité audiovisuelle : radios libres, cinéma et nouvelles technologies, câble et télévision, entreprises privées et secteur public, le financement de la communication. Mais au-delà des habituels exposés stratégiques, il s'agira cette année de confronter deux ans de politique audiovisuelle à l'épreuve des faits. Le Centre d'études des systèmes et technologies avancées (CESTA) a, en effet, réalisé une étude et un sondage IFOP sur la notoriété des médias audiovisuels en Aquitaine. Cette première synthèse régionale, commanditée par une douzaine d'institutions, servira de base à l'ensemble des travaux de l'université.

Un accueil particulier est réservé aux élus et aux représentants des collectivités locales, avec des sessions spéciales de présentation et de bilan sur chaque journée thématiques. *Le Monde*, commanditaire de l'étude régionale, participera à l'animation des débats et éditera pour la circonstance des dossiers de documentation sur les nouveaux médias.

★ Renseignements et inscriptions : CREPAC d'Aquitaine, BP 36, 33036 Bordeaux CEDEX. Tél. : (56) 81-78-40.

● *« Le Matin » doit faire 1 million de francs d'économie par mois.* – Devant le comité d'entreprise du *Matin de Paris* réuni le mardi 10 juillet, M. Claude Perdriel a annoncé que la situation du journal (*le Monde* du 3 juillet) exigeait une compression des dépenses de 1 million de francs par mois.

Rappelons que le plan d'économies lancé en 1983 a entraîné le départ de quelque 70 personnes (dont 35 à la rédaction), ce qui allégera la masse salariale cette année, et que les augmentations de salaires ont été pratiquement bloquées pendant un an. D'autre part, la baisse des recettes publicitaires pourrait permettre au *Matin* de bénéficier de l'aide spéciale allouée par l'Etat aux quotidiens (*la Croix*, *l'Humanité*, etc.) confrontés à ce problème, aide que le journal a sollicitée.

● *Pour les prix Jean-d'Arcy.* – La direction de l'information de TF 1, qui organise un concours « Enquête et Reportage » (prix Jean-d'Arcy), nous prie de faire savoir que les idées et projets sont attendus au secrétariat général de TF 1-Montparnasse, 17, rue de l'Arrivée, 75015 Paris.

LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION DES RADIOS LOCALES PRIVÉES

La modification récente de la loi sur les radios locales privées prévoyant désormais trois types de radios – les sociétés commerciales, les associations recourant à la publicité, et les associations renonçant à la publicité mais bénéficiant du fonds d'aide, – la Haute Autorité définit, dans un communiqué, les modalités auxquelles elles doivent se soumettre :

« La Haute Autorité de la communication audiovisuelle informe les radios locales privées qui ont été autorisées à émettre que, aux termes de la loi adoptée le 30 juin 1984 par le Parlement, celles qui, tout en conservant le statut associatif, décident de recourir à la collecte de ressources publicitaires et à la diffusion de messages publicitaires doivent lui en faire la déclaration.

» Celles qui décident, pour le même objet, de constituer une société se substituant à l'association titulaire de l'autorisation d'émettre doivent solliciter une nouvelle autorisation auprès de la Haute Autorité. »

Les radios désirant conserver le précédent statut n'ont donc aucune démarche particulière à accomplir.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 11 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Dallas.
Les Ewing se retrouvent à l'hôpital autour de Sue Ellen et de Mickey, victimes d'un accident de la route. Sue Ellen est accusée d'avoir conduit en état d'ivresse.

21 h 30 L'histoire à la une : Souvenirs de l'été 44.
Textes et commentaires : R. Gouley, réal. C. de Givray et G. Grod.
Juillet 1944, un mois charnière où se sont illustrés des hommes du maquis de Corrèze, de Sologne et du Vercors. En juillet 1944, aussi, on meurt dans tous les coins de France. A Paris, les orchestres allemands jouent Beethoven. Des témoignages, des documents.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Messieurs les jurés.
L'Affaire Rossy, réal. A. Franck.
Les milieux de la drogue, ses réseaux de distribution, les drames humains qu'elle provoque, mais aussi l'action de ceux qui essayent de venir en aide aux toxicomanes. Une mort d'enfant qu'un homme décide de venger...

22 h 40 Série : Cent ans d'automobile française.
Du teuf-teuf au turbo. Nº 2 : Il était une fois l'industrie automobile, proposé par J. Bardin, D. Dubarry et F. Mazs.
Deuxième épisode. La France, première industrie automobile du monde, en 1930, la première exportatrice d'Europe. Avec la participation de M. Pierre Dreyfus, ex-PDG de Renault, qui fera le bilan des grandes innovations qui marquèrent l'histoire de la firme.

23 h 10 Journal.
23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 US Festival 83 : Hard rock.
Avec les groupes : Quiet Riot, Ozzy Osbourne, Judas Priest, Triumph, Scorpions, Van Halen.

21 h 35 Journal.

21 h 55 *Cinéma : les Yeux fermés.*
Film français de J. Santoni (1971), avec G. Desarthe, L. Rainer, M Dalio, J. Carmet, L. Raimbourg, D. Labourier, J. Lescot.
Traumatisé par le suicide d'un ami, un jeune comédien décide de porter des lunettes noires, se promène dans les rues de Paris en aveugle et fait d'étranges rencontres. Un film d'auteur un peu maladroit dans la mise en scène mais original par son sujet (le refus du monde extérieur), son aspect poétique et initiatique, et l'interprétation de Gérard Desarthe.

23 h 50 Nostalivres.
Emission littéraire de Jérôme Garcin.
1974-1984 : Dix étés et des souvenirs de livres, de chansons, de vacances. Ce soir l'année 1981.

0 h *Prélude à la nuit.*
Concerto en ré majeur pour flûte et cordes, *de Telemann par le quatuor de flûtes Arcadie.*

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Musique : les musiques électro-acoustiques de Bruno Maderna, avec MC2, Musique contemporaine d'Avignon : musiques mixtes.

22 h 30 Nuits magnétiques. Toutes les femmes sont fatales ; 23 h 10 le Roman rose.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (Festival de Ludwigsburg 1983) : Musique de la Renaissance à Naples ; Œuvres anonymes, de Ghizeghem, Caceres, Cornazano, Cornago, Gombert, Cabezon, de Nola, Ortiz, Willaert par l'ensemble Hesperion XX.

23 h Les soirées de France-Musique : Le piano et Schubert ; à 1 h, poissons d'or.

Jeudi 12 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.
12 h Bonjour, bon appétit.
12 h 30 Cocktail maison.
13 h Journal.
13 h 30 Série : Aux frontières du possible.
14 h 30 Objectif santé.
14 h 40 Danse : Tam ti delam.
15 h 15 Quarté en direct d'Enghien.
15 h 45 Sports : Tour de France cycliste.
17 h Croque-vacances.
17 h 55 Dessin animé : la Pieuvre.
18 h Votre auto a cent ans.

18 h 15 Série : Une autre vie.
Chronique de quelques Indiens Wayana.
Dans la forêt équatoriale, sur les rives du fleuve Maori, André Cognat, naufragé, premier Blanc, va se faire adopter par la tribu indienne du village Antecude-Pata.

19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 *Tour de France (résumé).*
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Linda de Suza.

21 h 35 Téléfilm : l'Agenda.
De G. Bastid, M. Gard et P. Volson.
Bloqués pour quelque temps, quatre vacanciers se penchent sur les notes mystérieuses d'un agenda trouvé par hasard. Chacun tente de faire vivre le propriétaire du carnet. Et chacun, dans une certaine mesure, se révèle à travers son récit.

23 h Journal.
23 h 15 Vivre en poésie.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal.
12 h 10 Série : les enquêteurs associés.
12 h 30 Cyclisme : Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : les Envahisseurs.
14 h 25 Aujourd'hui la vie.
15 h 25 Sports été.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

SOIRÉE CANADA :

20 h 35 Club des télévisions du monde : le Mercenaire et l'Enfant.
Téléfilm de la chaîne canadienne CBC.
Quand votre fils paraplégique est enlevé par votre ex-mari, que la police et même des détectives privés se révèlent impuissants, que reste-t-il à faire ? Isabelle ne craint pas d'engager un mercenaire sans scrupules pour retrouver son enfant.

21 h 50 Divertissement : Robin des Bois.
Réal. T. Evans.
Un Robin des Bois sous les traits de Groucho Marx, Little John sous ceux de John Wayne, Prince John avec l'allure d'Humphrey Bogart. Les imitations de Rich Little. Clins d'œil comiques.

22 h 30 Document : La route des icebergs.
Réal. P. d'Entremont.
Les tankers géants qui transportent le pétrole des côtes de l'Alaska et du Labrador redoutent la rencontre avec 2 millions de kilomètres cubes de glace.

23 h Journal.
23 h 20 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 3 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Variétés : Rythmes sur la ville.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Cinéma : Mon premier amour.
Film français d'E. Chouraqui (1978), avec A. Aimée, R. Berry, G. Ferzetti, J. Villeret, N. Baye, G. Segal.
Une femme de quarante ans, divorcée, vivant avec son fils de vingt ans, apprend à celui-ci qu'elle est atteinte de leucémie. Découvrant l'amour profond qu'il porte à sa mère, le garçon va se consacrer entièrement à elle, pour adoucir sa mort. Le premier film, sentimental et romantique, d'un assistant de Claude Lelouch. Grâce à Anouk Aimée et Richard Berry, tous deux remarquables, l'intrigue est émouvante, sans tomber dans le mélo.

22 h 10 Journal.

22 h 30 Chronique d'un pays noyé : Mémoires d'une vallée.
De F. Bouchet, prod. INA.
Une caméra qui larmoie lentement le long des rives de la Loire, pour filmer une vallée appelée à disparaître lors de la mise en service de l'un des plus importants barrages français.

23 h 35 Nostalivres.
Emission de Jérôme Garcin.
1974-1984 : Dix étés et des souvenirs de livres, de chansons et de vacances. Ce soir, l'année 1982.

23 h 40 Prélude à la nuit.
Scaramouche; *de Milhaud interprété par G. et B. Picavet.*

FRANCE-CULTURE

12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
13 h 30 Peintres et ateliers.
14 h 10 Un livre, des voix : « le Vert Paradis », d'André Brincourt.
16 h 3 Méridiennes : adresse aux vivants ; à 16 h 10, La vie qui change (Marseille story) ; à 16 h 55, Paroles ; à 17 h, Autour des « Fragments d'un discours amoureux » de R. Barthes ; à 17 h 30, Partition ; à 18 h 22, Intime conviction.
18 h 30 Feuilleton : l'Amérique des pionniers (la Pieuvre).
19 h 25 *Jazz à l'ancienne.*
19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine : l'infection en chirurgie.
20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Kyra Kyralina, de Panaït Istrati. Avec S. Joubert, E. Legrand, R. Mollien, R. Crouzet, Y. Clech, N. Nerval...
22 h 30 Nuits magnétiques : *Toutes les femmes sont* fatales ; 23 h 10, le Roman rose.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5 Concert : œuvres de Lopez Morago, Monteverdi, Frescobaldi, Weelkes, Gesualdo par l'ensemble Pro Cantione Antiqua.
13 h 32 Opérette-magazine.
14 h 2 Repères contemporains.
15 h Musiciens à l'œuvre : Offenbach ou l'Opéra dans son miroir ; œuvres d'Offenbach, Rossini, Verdi.
18 h 5 L'imprévu.
19 h Le temps du jazz : feuilleton « cartes postales », Intermède, Le bloc-notes.
20 h Concours international de guitare.
20 h 30 Concert : *Episode 4e pour saxophoniste solo*, de Jolas; *Trois strophes sur le nom de Sacher*, pour violoncelle de Dutilleux; *Pyco* pour saxophone de Hespos; *Traits* de Decoust, Suite (création mondiale) de Lefèvre par l'Ensemble 2e 2m, dir. P. Mefano.
23 h *Les soirées de France-Musique* : Le piano et Schubert.

aix
FESTIVAL D'AIX
13 Juil/1er Août
Il Barbiere di Siviglia
Rossini
La Finta Giardiniera
Mozart
17 Concerts/Récitals
Location : (42) 23.37.81
Envoi programme sur demande

(Publicité)

CINÉ TÉLÉ GUIDE

Plus de 700 films diffusés annuellement par les trois chaînes de télévision, un marché des vidéo-cassettes en pleine expansion, d'innombrables «reprises» dans les salles de cinéma traditionnelles et, demain, la quatrième chaîne et la TV par câble, qui consommeront les «toiles» par centaines. Devant la raréfaction des productions purement télévisuelles, l'avenir du petit et du grand écran appartient à l'évidence au cinéma.

Mais comment le cinéphile peut-il se retrouver dans cette abondance ? Le CINÉTÉLÉGUIDE SOLAR le lui permet enfin. Ouvrage unique en son genre en France (ses équivalents américains étant diffusés chaque année à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires), il offre à l'amateur perplexe plus de 10 000 titres présentés sous la forme de fiches signalétiques comportant pour chaque film :

- le titre original
- la date de réalisation
- la durée
- le nom du metteur en scène
- la liste des interprètes
- un résumé succinct
- la catégorie (western, comédie, document, etc.)

Pratique, fiable, d'un maniement aisé — les films sont étudiés dans l'ordre alphabétique —, le CINÉTÉLÉGUIDE SOLAR n'est ni une encyclopédie ni un dictionnaire. Plutôt que dans votre bibliothèque, il trouvera sa place non loin de votre poste de télévision, dont il deviendra très vite le compagnon inséparable et indispensable.

70 F TTC

SOLAR

LE CARNET DU Monde

Naissances

— *Marie-Christine*, née STERIN et *Jérôme* CLÉMENT, Sarah, Julien et Elsa sont heureux d'annoncer la naissance de

Judith,
le 8 juillet 1984, à Paris.

— Mme Jacqueline DUMONT a la joie d'annoncer la naissance de son troisième petit-enfant,

Christophe,
le 28 avril 1984, à Paris.

— Le docteur et Mme *Giovanni* MILITO-GUIXARD, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils

François-Georges,
le 25 juin 1984.

Via Reno 22,
Rome OO198.
3, boulevard Alexandre-Ducros,
Bernis 30620 Uchaud.

— Pierre-François et Dominique RACINE laissent à Boris la joie d'annoncer la naissance de sa sœur

Camille,

le 16 juin 1984.

28, rue Henri-Robert,
75001 Paris.

Décès

— Nous apprenons le décès de

Philippe ATGER,
journaliste.

Un office sera célébré en sa mémoire, mardi 17 juillet 1984, à 12 heures, en l'Eglise réformée, 19, rue Cortambert, à Paris-16e.

[Né le 29 août 1928 à Anduze (Gard), licencié en droit, diplômé de sciences politiques, Philippe Atger a mené de pair une carrière politique et *journalistique*. Dès 1952, *il appartient aux* cabinets ministériels de MM. Bonnefous (commerce), Maurice Faure (affaires étrangères), Jean Masson (économie). Sous la Ve République *il est chef de cabinet de MM. Christian Fouchet* (éducation nationale), François Missoffe (rapatriés), Philippe Dechartre (travail), Jean-Pierre Soisson (jeunesse) et Alice Saunier-Séïté (universités). Il fut également journaliste politique à « Ce Matin-le Pays », à « Combat », au « Temps de Paris », à « la Vie française », avant d'être, de 1965 à 1967, directeur politique de « la Nation », organe du mouvement gaulliste où, il se situait parmi les gaullistes de gauche. Il avait été en 1978 délégué général du Centre d'information et de documentation jeunesse, et président de la Maison internationale des jeunes.]

— Nantes. Ile d'Yeu.

Maryvonne, Yann, Marine et Jacques, Gwen, Cécile,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Claude BONDUELLE,

survenu accidentellement le 8 juillet 1984, à l'île d'Yeu.
La célébration religieuse a eu lieu en l'église Saint-Augustin de Nantes, le mardi 10 juillet.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Paul Bouquin,
son épouse,
M. et Mme Jean-Claude Bouquin,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Marie Bouquin
et leurs enfants,
M. et Mme Donald Bryson-Taylor,
M. et Mme Jean-Paul Bouquin,
M. et Mme Jean-Pierre Bouquin,
M. et Mme Roger Bouquin,
leurs enfants et *petits-enfants,*
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul BOUQUIN,
officier des Palmes académiques,
docteur ès lettres,
professeur honoraire,

survenu subitement le 5 juillet 1984, dans sa soixante-dix-neuvième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 9 juillet, à 9 h 30, en l'église d'Asnières-lès-Bourges, dans l'intimité familiale.

34, rue Gauchère,
Asnières 18000 Bourges.

— *M. Jean Constantin,*
son époux,
M. François Constantin,
son fils,
Mme Bianca Severini Tosi,
sa mère,
M. et Mme Giancarlo Severini,
ses frères et belle-sœur,
Mlle Frederica Severini,
sa nièce,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Maria CONSTANTIN,
née Severini,
lectrice d'italien
à l'université Paris-IV Sorbonne,

survenu le 9 juillet 1984.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Pantin, le 12 juillet.
On se réunira à 8 h 15, entrée principale.
150, avenue de Wagram, 75017 Paris.
Via Gabba, 8, 50100 Pisa (Italie).

— On nous annonce le décès accidentel de

M. Francis CROS,
professeur d'allemand
à l'université de Nancy,

à l'âge de quarante-cinq ans.

De la part de
Mme Christine Cros,
Et des familles Cros et Lalevée.

Le 2 juillet 1984.

Nancy. Béziers. Fraize.

— M. Salomon Darmon,
Mme Régine Tabet, née Darmon,
M. et Mme Jean-Louis Ballot
et leurs enfants,
M. et Mme Albert Attia
et leurs enfants,
Mme Lucienne Attia
et ses enfants,
M. et Mme Robert Darmon
et leur fils,
Les familles Ayache, Peschet, Benhamou, Abecassis, Dematraz, Benita,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur et tante,

Mme Salomon DARMON,
née Jeanne Attia,

survenu le 10 juillet 1984 à Paris.
L'inhumation aura lieu le jeudi 12 juillet, à 10 h 45, au cimetière parisien de Bagneux (48e division).

178, rue Lecourbe,
75015 Paris.

— M. et Mme Hugues Montrelay,
M. et Mme Yves Coutant,
ses enfants,
Anne, Bernard, Agnès, Claire et Christophe Daussy,
Antoine et Xavier,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Philippe MONTRELAY,
née Magdeleine Prouis,

survenu à Paris, le 7 juillet 1984, dans sa quatre-vingtième année, munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 juillet, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, à Paris-16e, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Lorient.

— Mme Robert Moras,
son épouse,
Mme Joëlle Moras,
Armelle et Julien Lombard,
Le docteur Jacques Bardèche et Mme, *née Sylvie Moras,*
Christophe, Florence et Cécile,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gaston Moras,
Mme Marguerite Perlmutter,
ses frère et sœur,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Honoré, Delahaye et Hioco,
ses parents et alliés,
Et ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Robert MORAS,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 4 juillet 1984, à l'âge de soixante-treize ans, des suites d'une longue maladie.

Selon sa volonté, l'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, boulevard des Alliés,
94600 Choisy-le-Roi.

— *Mme Frédéric Perret,*
M. et Mme Vandermandelé
et leurs enfants,
Ainsi que toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès du

pharmacien chimiste général
Frédéric PERRET,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 25 juin 1984.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le 27 juin à Sainte-Foy-la-Grande (33).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Albert Piha,
ses enfants, sa petite-fille,
Et ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Albert PIHA,

survenu le 5 juillet 1984, dans sa *soixante-troisième année.*
Cet avis tient lieu de faire-part.

1, allée du Mugnet,
77210 Avon.

— M. et Mme Jacob Proszowski,
M. Joseph Proszowski,
M. et Mme Elie Proszowski,
M. et Mme Edouard Proszowski
et leur fille,
ses neveu et nièces,
M. et Mme Henry Kinas
et leurs enfants,
ses cousins et petits-cousins,
M. et Mme Marcel Adamowicz
et leurs enfants,
ses cousins et petits-cousins,
M. et Mme Albert Freilich
et leurs enfants,
ses cousins et petits-cousins,
M. et Mme Albert Kirszner
et leurs enfants,
ses cousins et petits-cousins,
M. Albert Proszowski
et leurs enfants,
ses cousins et petits-cousins,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Eity PROSZOWSKA,
artiste-peintre,

décédée le 9 juillet 1984, dans sa soixante et unième année.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière parisien de Bagneux, le vendredi 13 juillet.
Réunion porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 10 h 45. Un car sera à disposition, place de la République, hôtel Moderne, à 10 h 15.

Services religieux

— **Grande Mosquée**, 2, rue Quatrefages, à Paris-5e. Une cérémonie œcuménique sera célébrée vendredi 13 juillet, à 16 heures, à la mémoire des musulmans morts pour la France, en présence des délégations d'Associations de combattants venues d'Afrique et d'autres pays d'outre-mer. Une gerbe sera déposée, au nom des mille sept cent trente-deux Résistants réfugiés à la mosquée, sur la tombe de S.E. Si Kadour Bengabrith, ancien recteur, par Albert Assouline, président de l'amicale libre Vae Victis, 32, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris-2e.

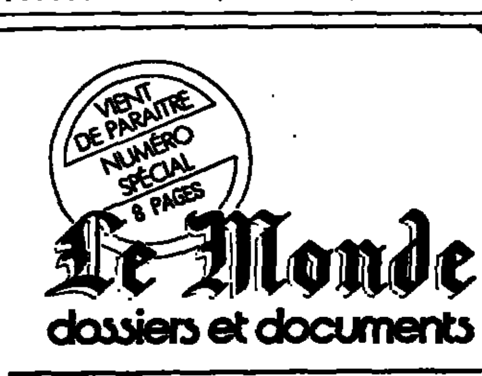
Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université Paris-I, mercredi 11 juillet, à 14 h 30, salle L. Liard, M. Jean Arrouye : « L'invention du paysage provençal ».

TRANSIT INTERNATIONAL
AUTOMOBILES - BAGAGES
U.S.A. - CANADA - ALGERIE
TUNISIE - MAROC - AFRIQUE
DOM-TOM - MOYEN ORIENT etc...
TOUTES DESTINATIONS
CARSHIP SARL ● (1) 500-03-04
20, rue Le Sueur - 75116 Paris

ROBLOT S. A.
522-27-22
ORGANISATION D'OBSÈQUES



Le Monde
dossiers et documents

LE CINÉMA EN FRANCE

Le public : la star, c'est le rire — Derrière l'écran, une industrie — Trusts et artisans — Le rôle de l'Etat : stimuler plus que gérer — Ciné et télé complices et rivaux — Créateurs et étoiles — Voir et promouvoir : critiques et festivals — Les métiers du cinéma.
DESSINS DE PLANTU ET DE CARLOS BRITTO

JUILLET-AOUT 1984
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 5,50 F

REPRODUCTION INTERDITE

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La ligne/col.*	La ligne/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Un challenge pour un spécialiste... Communication et Publicité

GROUPE DE PARIS

Votre spécialité c'est la communication. Vous êtes intéressé par la complexité d'une communication à plusieurs niveaux (clients - agents généraux - encadrement terrain).

Avoir des idées, concevoir des textes, trouver le mot juste, l'argumentation qui porte, vous passionne.

Vous avez une première expérience (4 à 5 ans) dans la promotion des services financiers orientés vers la clientèle des particuliers qui vous a permis d'acquérir une bonne connaissance des techniques publicitaires.

Vous prendrez en charge la conception et la réalisation de toutes les actions publicitaires concernant nos produits.

Vous viendrez étoffer notre équipe marketing et pourrez développer votre esprit d'initiative et votre imagination réalisatrice.

Si vous vous reconnaissez à travers ce message, écrivez sans plus tarder en joignant CV et photo au Service du Recrutement 21 rue de Chateaudun 75447 Paris Cedex 09.

Importante société d'ingénierie à vocation internationale - 5300 personnes recherche pour sa **DIVISION INFORMATIQUE**

Responsable d'études

Chargé du domaine de la gestion des documents, il aura notamment à concevoir et réaliser le nouveau système de gestion des documents techniques à travers l'animation d'une équipe de plusieurs chefs de projets et d'analystes.

Chef de projet

chargé de la conception, du pilotage de la réalisation et de la mise en place de logiciels de gestion dans le domaine «comptabilité générale et analytique, systèmes para-comptables et contrôle de gestion».
Après avoir pris connaissance des systèmes d'informations préexistants, il développera de nouveaux logiciels.

Ces ingénieurs auront de bonnes connaissances méthodologiques et techniques - ENVIRONNEMENT IBM (MVS/CICS/VM-CMS) ET DEC (VAX/VMS) - avec une expérience d'au moins 5 ans dans la conduite de projets ayant nécessité la maîtrise de problèmes liés au télétraitement et aux bases de données.

Une expérience d'informatique répartie serait appréciée.

Pour plus d'informations, téléphonez 7 jours sur 7 de 7h00 à 22h00 au
722.24.24.
Nous prendrons rendez-vous ensemble.

INFORMATIS

pour projets intéressants de VIDEOTEX utilisant TRANSPAC

INGÉNIEURS LOGICIEL
SOFT DE BASE, MONITEUR, connaissant réseaux Transpac

INGÉNIEURS SYSTÈME
PROCESSEURS INDUSTRIELS MITRA 125, PDP 11, SOLAR

INGÉNIEURS LOGICIEL
3 a. exp. s/MOTOROLA 68000

ANALYSTE-PROGRAM.
COBOL, BURROUGHS, MEDIUM SYSTEM/CANDÉ

CHEF DE PROJETS
Expér. DPS 7 projets VIDEOTEX

ANALYSTE-PROGRAM.
COBOL, MVS, IDMS
26, rue Daubenton, 5e, 337-99-22.

Institut d'Enseignement Privé recherche pour soir ENSEIGNANTS VACATAIRES math., stat., analyse économique.
Écrire sous le nº 292.105 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

---

claude fitoussi conseil
Spécialiste du recrutement micro-informatique recherche

5 Fonceurs

pour développer les ventes de micro-informatique à Paris et Lille
(Réf. MTR/01)

Postes d'avenir chez un grand distributeur européen mondialement connu développant fortement son activité micro-informatique

- Au départ, postes de vendeurs conseillers de micro-ordinateur dans les boutiques.
- Evolution possible rapidement vers des postes de responsables de magasins micro (à Paris et en province) et de formateurs.
- Formation solide assurée par la Société (2 mois).
- *Connaissances informatiques non indispensables. Dynamisme nécessaire.*
- Mobilité et disponibilité exigées.
- Rémunération avec fixe important et intéressement d'équipe.

Opportunité fantastique pour candidats intelligents et évolutifs aimant le contact.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite + photo (retournée) à Claude FITOUSSI Conseil - 74, boulevard de Reuilly - PARIS-12e - Tél. : 307.57.79, en rappelant la référence MTR/01.

---

adep

Ministère de l'Éducation Nationale

AGENCE NATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Etablissement à caractère industriel et commercial intervenant pour le compte de toutes collectivités publiques (administrations, établissements, collectivités locales) ou privées, en France et à l'étranger, dans le domaine de l'ingénierie de la formation.

recherche

CHARGÉS DE MISSION

- Formation ingénieur ou économiste.
- Expérience confirmée de gestion des ressources humaines en entreprise ou dans un organisme public.
- Expérience complémentaire souhaitée en informatique.
- Anglais ou espagnol courant apprécié.

Rémunérations à débattre.

Adresser c.v. et prétentions à :
Monsieur le Directeur de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Education Permanente (A.D.E.P.). *Immeuble « le Central » la Courtine-Mont-d'Est*, 93160 NOISY-LE-GRAND.

Collège, lycée privé sous contrat recherche pour rentrée 84 PROFESSEUR ANGLAIS bilingue, temps partiel. PROFESSEUR DE FRANÇAIS méthode active, temps partiel. ÉCONOME/INTENDANT(E) gestion et demi-pension, 500 couverts, informatique et anglais appréciés.
Envoyer c.v. et photo à : nº MO 78.228 Bleu 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

Urgent

POUR ANIMER DES CENTRES D'INFORMATION RÉGIONAUX CIVIS Conseil recrute des CHARGÉ (E) S de RELATIONS PUBLIQUES

NOUS SOUHAITONS :

- Minimum 3 ans d'expérience réussie en agence au chez un annonceur en qualité de responsable de communication (relations publiques).
- Intérêt (et si possible connaissance) des problèmes d'information locale (élus, autorités administratives, presse locale, population, etc.).
- Capacité à concevoir, préparer et organiser des actions d'information, leurs outils (documents, exposition, etc.) et en assurer le suivi.

NOUS OFFRONS :

- Un poste passionnant en relation avec une équipe de *professionnels jeune, dynamique et performante.*
- Une possibilité d'évolution dans le poste ou sur Paris en fonction du succès de l'intervention et des opportunités de développement du groupe.
- Une rémunération attractive tenant compte de l'expérience, *de l'efficacité et de la motivation.*

Si vous êtes passionné (e) par la communication et libre très rapidement, écrivez sous réf. CIV/RP, Jean-Pierre PIOTET, CIVIS Conseil, 59, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS.

CIVIS conseil

---

emplois régionaux

LE DÉPARTEMENT DES LANDES recrute par voie de concours sur titres

UN HYDROGÉOLOGUE

- Expérience souhaitée.
- Diplômé de l'enseignement supérieur : diplômé d'ing. en Géologie (spécialité hydrogéologie) délivré par l'École Nationale Supérieure de Géologie de Nancy ou Doctorat en 3e cycle. Spécialiste hydrogéologie.

Les candidatures accompagnées d'un C.V. complet devront être adressées : AVANT le 27 juillet au plus tard à M. le Président du Conseil Général des Landes — Hôtel Planté - BP 259 40005 MONT-DE-MARSAN Cedex.

URGENT CHEF du SERVICE Transformation matières plastiques, fonction technique commerciale et de gestion Société ALIZOL Pte-du-Manoir - 24460 ALIZAY.

VENDEURS MICRO INFORMATIQUE ET TECHNICIENS

Paris + province.
Téléphone : (1) 307-57-79.
Rémunération excellente.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 — 09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 — 09 PARIS.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

URGENT, cause dble emploi part. vend HORIZON GL 1980 1re main, vendu sous argus. Tél. : 896-03-32 après 20 h.

DEMANDES D'EMPLOI

H. 44 ans, ANALYSTE-PROGRAMMEUR 16 ans chez constructeur, ser. réf. cherche emploi sim. ou tech. commercial, étudie toutes propositions.
M. Bertrand Michel, 26, bd du Grand-Ru, 95590 PRESLES. Téléphone : 034-21-24.

HONGROISE, bilingue, ch. trad. ou interpr. hongr., angl., esp., russe ou trav. dactylo. Anna Köbel, 805-24-74 (bur.), 587-03-38 (dom.).

AT 2 ÉLECTRONICIEN
+ F.P.A. — 31 ANS
10 ANS EXPÉRIENCE
DONT 3 ANS ARTISANAT
Vente et maintenance produits bruns G.P. rech. reconversion dans poste de maintenance parc informatique. M. JOURDAIN, 51, r. Michelet, 93170 BAGNOLET. *Tél. : 363-44-35.*

J.H. 27 ans, maître en Droit privé, dipl. I.E.J., docteur en Droit en International docteur d'Etat en Sciences Po rech. emploi bancaire ou financier
Ecrire sous le nº 013.267 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ALLEMAND TRILINGUE
31 ans exp. traduction, enseignement. Disponible 1-10-84 ch. emploi France ou étranger *Tél. (16-61) 44-74-79.*

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

CŒUR MARAIS
DANS HOTEL PARTICULIER Nombreuses surfaces à rénover. Tél. 236-63-62.

ILE ST-LOUIS Imm. XVIIe, studio tt cft, clair. Prix 210.000 F. Téléphone : 325-97-16.

5e arrdt

Splendide 2/3 P., s/ balcon pl. soleil, cuis. équip., bns, w.-c., exceptionnel. *Prix sacrifié.* Prop. 878-41-65.

6e arrdt

31, RUE DE SEINE
PARTHENA RÉNOVÉ
Bel immeuble 18e siècle séjour + 2 chbres 85 m² 1.550.000 F.
Séj. + 2 ou 3 chbres, 125 m² 2.100.000 F.
116 m² à aménager, beau vol. 2.100.000 F.
Séj. + 4/5 chbres + terrasse 2.750.000 F.
Vis. mer., jeudi, 14 h à 18 h.
Téléphone : 522-17-76.

RUE DE SÈVRES
130 m² A RÉNOVER
3e ET DERNIER ÉTAGE
dans imm. ravalé. 567-22-88.

8e arrdt

8e RUE DE BERNE, dans bel imm. ancien, tt cft, séjour + chbre, 45 m². Prix 340.000 F. Tél. 525-90-44 - 563-87-68.

9e arrdt

N.-DAME-DE-LORETTE, beau liv. + chbre, poutres, ref. nf. 420.000 - 526-99-04.

RUE LE PELETIER
Angle Victoire, 5e, asc., 5 P., tt cft, 134 m² + balc. Occupé dame 93 ans. 282-03-50.

11e arrdt

ATELIER + 2 P.
Voltaire, 110 m² — 703-32-31.

EXCEPTIONNEL
Mº Faidherbe, imm. 1970, 2 P. 55 m², 8e ét., terrasse 16 m² vue s/tout Paris, balcon 9 m² s/verdure sans vis-à-vis, v.o. cave, park., très clair, calme pptaire - 329-58-65.

12e arrdt

PROX. NATION
superbe imm. ancien pierre *ravalé, dernier ét., ascens.,* DUPLEX, séj. dble, 4 chbres, cuis. aménagée. Tr bx sanit.
TRÈS BELLE AFFAIRE
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

14e arrdt

PORTE D'ORLÉANS
9e ET 10e ÉTAGE
3 P. *Imm. récent, balcons.*
GARBI 567-22-88.

DENFERT, ancien 2 pièces, tout confort, *PLEIN SOLEIL*, 435.000 F — 322-61-35.

16e arrdt

PTE ST-CLOUD, PRÈS
BEAU 5 PCES, 2 bns, tt cft bel imm. 1er ét., très clair 1.600.000 F. tél. 267-37-37.

16e NORD, 8 P.
serv. gar. Matin 567-47-47.

17e arrdt

PEREIRE
appt de qualité en triplex 450 m² + TERRASSE 450 m² VUE EXCEPT. Tél. 758-12-21.

PLACE MALESHERBES
SUPERBE pierre de taille STUDIO + MEZZANINE 340.000. Exclusif. 766-03-18.

BATIGNOLLES
PROGRAMME NF DE QUALITÉ *RESTENT 6 APPTS avec park.* livraison 11/84 s/pl. ts les jrs 14 h/19 h, y compris dim. Téléphone : 266-28-60. *67, pl. Dr-Félix-Lobligeois.*

BON XVIIe
dans imm. pierre de t., asc. appt de stand., 200 m², *récept.* + 5 chbres. Tél. 758-12-21.

18e arrdt

18e, ATELIER LOFT
2 niveaux, accès utilitaires, légers, calme, clair. Direct propriétaire. S/place jeudi, vendredi 11 h à 13 h. 6, rue Coustou, ou 328-58-65.

20e arrdt

R. BAGNOLET
Imm. récent, 8e ét., DUPLEX + TERRASSE 90 m², séj., 2 chbres, box *fermé s/sol*
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

appartements achats

Recherche 1 à 2 P., PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. Paie comptant, 15e-7e arrdts *IMMEUBLES même occupés.*

MALESHERBES 73
522-05-96
RECH. APPARTEMENTS 7e, 8e, 9e, 16e, 17e, Neuilly
TTES SURFACES
HOTELS PARTIC. et BUREAUX.

locations non meublées offres

Paris

LES PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS *garanties disponibles.* OFFICES DES LOCATAIRES. Téléphone : 296-58-46.

PROXIMITÉ Mº ST-MAUR
12, RUE DES BLUETS
APPARTEMENTS NEUFS 2-3-4 PIÈCES STANDING
Visites sur place mardi jeudi, vendredi, 15 h à 19 h sam., 11 h à 18 h, sauf 14/7. GFF Group. Foncier Français.

Région parisienne

CACHAN
CENTRE VILLE
G.F.F. LOUE
Dans imm. NF DE STANDING
APPTS 4 PCES
A partir de 3.600 F. + ch. Sur place, mercredi, jeudi de 16 h à 19 h. Angle rue de Méricourt et rue Guichard.

locations non meublées demandes

Paris

Pour loger cadres supérieurs et employés IMPORTANTE STÉ INFORMATIQUE rech. divers *appts ttes catégories et gde* surface, villas, Paris et environs. 504-48-21 poste 790.

ASSOCIATION d'étudiants recherche chambres, studios 2 et 3 pièces. Téléphoner au 260-98-86.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banlieues. Loyer garanti, 889-89-86, 283-57-02.

PARTICULIER CHERCHE F 3 RÉGION SAINT-GERMAIN (78) EN LOCATION MAXI 3500 F CC COMPRISE POUR FIN SEPTEMBRE 1984 TÉL. APRÈS 19 H. 058-21-23.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL *recherche pour sa direction* beaux appts de standing, 4 p. et plus. T. 285-11-08.

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT.
TÉL. : 562-78-99.

constructions neuves

PRÈS RAMBOUILLET
Part. vend cause départ AGRÉABLE MAISON NEUVE Liv. 3 chbres, cuis., bains 2 w.-c. + studio en annexe, gar. 2 voit. Sur beau jardin 2.000 m². Bordé par rivière. 775.000 F. (37) 82-75-58.

immeubles

URGENT
RECH. IMM. de BUREAUX
3 à 4.000 m²
PARIS-OUEST 329-71-67.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. 227-44-44.

villas

BÉZIERS, 5 km, bonne affaire. Part. vend villa F6, 700 m² jardin, puits, tt cft. Px 45 unités. T. : 16 (1) 636-13-60 le soir.

propriétés

URGENT CAUSE DÉPART EXCEPTIONNEL
Ouest, 26 km centre Paris magnifique propriété sur très beau parc 2.500.000 F. ramenée à 2.100.000 F. Téléphone : H.B. 260-66-13.

Métro ANTONY, centre ppté 7 pièces sur 1.000 m² 1.800.000 F. Tél. 547-82-62.

BELLE PROPRIÉTÉ 19e SIÈCLE à 40 km aéroport Limoges, CHATEAU dans parc 7 ha, 3 P. de réception, 11 chambres, grand confort, parfait état.
AFFAIRE A SAISIR.
C.I. (1) 742-68-34.

PRÈS HOUDAN
majestueuse ferme restaurée très naturelle, séj. haut. cathédrale 11 m × 7 m, monumentale, escalier de pierre, cuis. 24 m², s. à manger, 3 chbres dont une 42 m², bns, dépendances, 2.000 m² clos. RARE. Prix 735.000 F.
LA PETITE AGENCE
(37) 43-61-96/487-24-62
Appeler le matin jusqu'à 13 h 30.

ORÉE PÉRIGORD
Vends cause succession ppté de caractère 5 ha, 3 corps de bâtiment pierre restaurés. Site splendide. Libre. 820.000 F Cab. Jargeau, 47500 Libos. Téléphone : (53) 71-01-28.

LOT — Propriété boisée 17 ha maison pierre, confortable, dépend., jolie situation, calme et non isolée. Px 570.000 F. Urgent cause départ.
Cab. JARGEAU, 47500 Libos. Téléphone : (53) 71-01-28.

terrains

LOUVECIENNES
TERRAIN constructible 6.000 m² pour villa 500 m² habit., maxi. zone protégée
PX EXCEPTION. A SAISIR
C.I (1) 742-68-34.

viagers

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Px rentes indexées garanties
Etude gratuite discrète.

immobilier information

ANCIENS, NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS — 227-44-44.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

CHAMPS-ÉLYSÉES
Brx équipés avec services ou votre siège social
Tél., télex, secrétariat, salles de réunion av. vidéo, bart, etc.
La courte ou longue durée
ACTE. 562-66-00.

SIÈGE SOCIAL 8e
RÉDACTION D'ACTES
TÉLEX ts SERVICES BURX
AGECO 294-23-93.
(STATIONNEMENT AISÉ)

Votre adresse commerciale
OU SIÈGE SOCIAL
Locat. bureaux, secrét., télex
CONSTITUTION STÉS
et CRÉATION TTES ENTREPRISES
ASPAC S.A. 293-60-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques.
355-17-50.

locaux commerciaux

Ventes

18e, ATELIER LOFT
2 niveaux, accès utilitaires légers, calme, clair. Direct propriétaire. S/place, jeudi vendredi, 11 h à 13 h - 6, rue Coustou, ou 328-58-65.

boutiques

Ventes

MAIRIE 3e ARRONDISSEMENT
Murs de boutique occupés. confection. Très bon rapport Téléphone : 282-03-50.

Le Monde

économie

AGRICULTURE

La réduction de la production laitière semble s'opérer sans trop de heurts

Situation paradoxale pour le ministère de l'agriculture : d'une part, il est en passe de réussir son pari sur la diminution de la production de lait, puisque trente mille éleveurs (sur quatre cent quinze mille environ) se sont *« précipités »* pour bénéficier des aides publiques à la cessation de production ; d'autre part, il se sent obligé d'engager une *campagne sur les quotas laitiers tant* les informations qui circulent manquent *de précision et affolent même* parfois les producteurs. Un dépliant *répondant aux vingt principales questions* que ceux-ci se posent sera distribué, *à 1 million d'exemplaires*, à partir de ce mercredi 11 juillet, par le *canal des laiteries (celui qui touchera* le plus de paysans) et par celui des *organismes administratifs (directions* départementales de l'agriculture) ou *paraprofessionnels (mutualités,* chambres d'agriculture).

Pourquoi les quotas ? Le ministère répond que *« le budget de la Communauté ne suffit plus pour stocker et écouler à perte l'excédent de production laitière. Face à ce constat, deux solutions étaient envisageables : ne plus garantir les prix et les laisser s'ajuster en fonction du marché ou limiter les quantités bénéficiant de la garantie de prix. C'est cette deuxième solution qui a été retenue ».*

La France a accepté avec les *autres pays d'Europe de réduire sa* production de lait. Elle doit, pour la *campagne qui commençait en avril* 1984 et se terminera en mars 1985, *produire 2 % de moins qu'en 1983.* Ce qui correspond, *grosso modo,* à *une réduction de 500 000 tonnes de* lait. Mais, comme l'accroissement normal de la production en une année est également d'environ 2 % et qu'il faut laisser à ceux des éleveurs qui en ont besoin cette capacité de croissance, la production globale doit être réduite d'autant. D'où l'objectif d'une réduction de la production laitière de 1 million de tonnes.

D'après les chiffres établis le 4 juillet, 30 000 éleveurs avaient demandé à bénéficier des aides publiques. Ils représenteraient, selon les estimations, un volume de lait « libérable » de 1,2 million de tonnes, dont un million seulement serait « primable », puisque les indemnités versées *à chaque producteur sont plafonnées* à un certain volume. Ce résultat est *remarquable, si l'on sait que les formulaires* n'étaient disponibles que fin *mai. Il s'explique par deux raisons :* d'une part la tendance naturelle à *cesser la production laitière*, activité particulièrement contraignante, chez *les agriculteurs âgés* ; d'autre part le fait que les aides sont accordées *dans l'ordre d'arrivée des dossiers,* dans le cadre d'une enveloppe financière *(605 millions de francs).*

Le contingent fixé semble atteint, mais les guichets restent ouverts jusqu'au 31 août, les candidats retardataires à la cessation d'activité prenant place dans des files d'attente. Les pouvoirs publics ne sont pas favorables à un accroissement du contingent « libérable ». Cela conduirait la France à produire moins de lait que ne l'exige l'accord de Bruxelles et priverait les laiteries des matières premières dont elles ont besoin pour leur équilibre financier.

Réserve nationale

A la mi-juillet, les laiteries auront retourné à l'Office du lait un questionnaire dans lequel elles indiquent le nombre des livreurs présents au 1er avril 1984 et le tonnage que ceux-ci ont livré en 1983. Ce tonnage, diminué de 2 %, détermine le *quota provisoire alloué à chaque laiterie* et, par voie de conséquence, la *quantité de référence (ou sous-quota)* pour 1984 de chaque livreur. *Entre le 1er janvier 1983 et le 1er avril* 1984, des éleveurs ont également *cessé* de produire (disparition qui représente en année pleine environ 350 000 tonnes de lait). Ce volume libéré n'est pas affecté aux laiteries. Il rentre dans une réserve nationale, qui permettra d'affecter des quantités supplémentaires à ceux des éleveurs dont la production avait été diminuée accidentellement en 1983.

A la fin de l'automne, lorsque la totalité des départs sera connu avec précision, on connaîtra alors, avec précision également, la quantité de lait qui pourra être *redonnée à certains éleveurs*, sans que l'objectif *global (1983 – 2 %) soit dépassé.* Cette redistribution se fera par laite*rie : celle-ci devra* affecter les quantités libérées chez elle à ses propres producteurs. *Lesquels ?* En priorité ceux qui ont déposé un plan de développement avant le 1er mars 1984, ceux qui sont bénéficiaires d'aides au titre d'« agriculture en difficultés », les jeunes installés après le 31 décembre 1980, ceux enfin qui ont investi dans la production laitière entre janvier 1981 et avril 1984. L'exploitant qui produit plus de 200 000 litres de lait par an ne devrait pas, en principe, bénéficier de ces quantités supplémentaires. Mais les cas pourront être soumis à l'examen d'une Commission mixte départementale.

Si la laiterie dispose de plus de quantités libérées *qu'elle n'en a* besoin, elle les cédera à celle qui en manque. Ce *point cependant est encore à négocier à Bruxelles.* On essaiera au maximum de procéder à des ajustements locaux, en évitant de calculer *des quotas par région.*

Le *ministère estime en effet qu'il ne serait pas sain de voir les régions* se bagarrer entre elles et avec l'échelon *central, pour obtenir des quotas* supplémentaires, qui ne pourrait être *donnés qu'au détriment d'une autre* région. En effet, le jeu des répartitions est à somme nulle. Par contre, il sera utile d'examiner, région par région, le nombre et l'âge des partants, en regard de l'économie locale. La concurrence jouera alors sur les politiques d'installation des nouveaux agriculteurs.

Droit à produire

Ces installations resteront dans le domaine de la production laitière : en cas de reprise d'une exploitation, la quantité de référence étant transmise au nouvel éleveur, et dans les autres cas *en obtenant de la laiterie, une* quantité de référence, si elle en dispose. Ce système présente l'inconvénient de faire des industries laitières *les distributrices d'un* droit à produire, qui pourrait être accordé à la *« tête » (ou à la carte syndicale »* du client. Pour tenter d'y remédier, des règles strictes seront établies et le recours à la commission mixte départementale sera toujours possible.

Un problème demeure. Pour frapper fort et vite, la Commission européenne a fixé au 1er octobre 1984, soit au bout de six mois de campagne, la date à laquelle des pénalités seraient exigibles en cas de dépassement des quotas. Et ces pénalités sont fortes : 1,90 F par kilo de lait, soit plus que le prix de marché... A cette date, les éleveurs ne connaîtront pas encore leurs quantités de référence définitive, puisque les répartitions des quantités libérées n'auront pas été effectuées. Il n'est pas impossible qu'il y ait un report de date mais la seule manière de ne pas courir de risque reste le respect de la quantité de référence provisoire, correspondant à la production de 1983 diminué de 2 %, quelle que soit la catégorie ou la situation dans laquelle se trouve l'éleveur. Ensuite, il conviendra de conduire le troupeau en souplesse, en poussant la production ou en la maintenant à *niveau,* selon le sous-quota obtenu.

A *cet égard, on peut regretter que* les conseils techniques et économi*ques nécessaires à cet exercice difficile* n'aient pas été diffusés par les *organismes adéquats, dans le même* temps que se prenaient les décisions *politiques. Quant aux pénalités, il* faut bien en parler, puisque sans gen*darme, le dispositif serait inopérant.* Elles sont applicables par laiterie. *Celle qui aura dépassé son quota* paiera, ou du moins fera payer les *éleveurs responsables du dépassement.* Un détail important, compte tenu du resserrement du calendrier : la pénalité est due s'il y a dépassement à l'échéance d'octobre, mais sera remboursée si l'éleveur est à niveau en fin de campagne. Un dernier détail qui n'est pas moins important : les principales organisations syndicales ont d'ores et déjà prévenu qu'elles refuseraient le paiement des pénalités.

JACQUES GRALL.

ÉNERGIE

L'Australie suspend ses exportations d'uranium vers la France

L'Australie va cesser ses exportations d'uranium vers la France. C'est la conséquence d'une décision adoptée le 10 juillet par le congrès national du Parti travailliste australien (ALP), actuellement au pouvoir, par une majorité de 11 voix (le congrès regroupe 99 *délégués*).

Cette interdiction, très controversée en Australie mais dont le premier ministre, M. Hawke, avait dit qu'elle serait respectée, restera en vigueur aussi longtemps que la France continuera ses essais nucléaires dans le Pacifique sud. Une décision d'autant plus difficile commercialement que le congrès a adopté dans le même temps la mise en production de trois mines d'uranium (Ranger, Narbalek et Roxby Down), et que de ce fait l'Australie aura de considérables capacités d'exportation en 1990. Or la France est l'un de ses meilleurs clients potentiels.

A court terme, l'Australie s'était engagée en 1981 à fournir 2 000 tonnes d'uranium à la France, dont 460 tonnes ont déjà été livrées. La prochaine livraison devait être effectuée en octobre 1984. Selon M. Peter Walsh, ministre australien des ressources naturelles, ce chargement sera réquisitionné par son gouvernement. M. Hawke n'a toutefois pas caché que ce vote provoquerait un important manque à gagner (les exportations d'uranium ont rapporté 302 millions de dollars américains en 1982) et qu'il ne fallait pas exclure des mesures de représailles de la France, voire de la CEE. A Paris, on s'est refusé, jusqu'à présent, à commenter officiellement cette décision. Mais on sait qu'elle n'est pas de nature à affecter les approvisionnements de la France en uranium sur un marché très déprimé. (En 1984 la consommation d'uranium d'EDF devrait atteindre 6700 tonnes dont un gros tiers produit sur le territoire national).

TEXACO EST AUTORISÉ A REPRENDRE GETTY OIL

Aux Etats-Unis, *la commission* fédérale du commerce, chargée de *l'application des lois antitrusts*, a donné, le 10 juillet, son accord défi*nitif à la prise de contrôle de Getty* Oil par Texaco. Une opération de 10,1 *milliards* de dollars. Texaco avait accepté de tenir compte des *recommandations de la commission,* notamment dans les secteurs du raf*finage et de la distribution*. Plusieurs Etats avaient cependant demandé *à la commission du commerce* de bloquer la fusion, car ils craignaient de voir certains distributeurs indépendants être obligés de fermer. La décision de la commission a été prise par 4 voix contre 1. – *(UPI.)*

● *Elf-Aquitaine cherche à quitter le Guatemala.* – Elf-Aquitaine, qui assure la totalité de la production pétrolière du Guatemala, vient d'annoncer à son partenaire, la société ibérique Hispanoil, son intention de quitter ce pays et lui a proposé sa participation. Elf, qui espérait une modification de la loi pétrolière, *quitterait* le Guatemala du fait d'une trop faible rentabilité, dit-on au siège de la société, et non en raison du conflit qui l'oppose à M. Goldsmith *et à sa compagnie,* Basic Ressources, à propos de la production guatémaltèque (*le Monde* du 27 décembre 1983).

RFA

● **Hausse des prix de 0,3 % en juin.** – *Les prix ouest-allemands* à la consommation ont augmenté de *0,3 % en juin* (+ 0,1 % en mai), annonce, le 10 juillet, l'Office fédé*ral des statistiques. Calculé* sur douze mois, le taux d'inflation s'est *élevé* à 2,8 %, comme en mai, mais moins qu'en avril (3 %). – *(AFP.)*

● **Telefunken de nouveau bénéficiaire.** – La Société ouest-allemande Telefunken FR, spécialisée dans l'électronique grand public et acquise l'an passé par Thomson, a réalisé des bénéfices de 24 millions de francs en 1983. En raison des Jeux olympiques, une reprise des ventes de téléviseurs devrait encore améliorer ce résultat cette année. En 1982, Telefunken avait perdu 100 millions de deutschemarks. – *(AFP.)*

formation professionnelle formation professionnelle

I.A.A.I.
INSTITUT AGRO-ALIMENTAIRE INTERNATIONAL
vous propose en 1 AN

UNE FORMATION DE CADRES OUVERTE AUX RÉALITÉS INTERNATIONALES

Une analyse de l'agro-alimentaire sous tous ses aspects.
Une collaboration permanente avec les entreprises du secteur agro-alimentaire.
Diplômés des Ecoles Supérieures de Commerce, des Ecoles d'Ingénieurs, Diplômés de l'Enseignement Supérieur, cadres avec quelques années d'expérience.

Ecrivez à : I.A.A.I., Escae Bretagne
2, avenue de Provence, B.P.214, 29272 BREST CEDEX.
Téléphone : (98) 03-25-01. Clôture des inscriptions fin juillet.

UNIVERSITÉ PARIS-NORD

Vous avez : – Un DEUG ou un second cycle de droit, sciences économiques, administration économique et sociale.
– Un DUT carrières juridiques, GEA, gestion des personnels.
Vous êtes intéressé(e) par une carrière dans le secteur de la SANTÉ.
L'U.E.R. de BOBIGNY (santé, médecine et biologie humaine) vous offre la possibilité d'effectuer en deux ans :

UNE MAITRISE DE SCIENCES ET TECHNIQUES DE GESTION ET DE MANAGEMENT DES INSTITUTIONS DE SANTÉ

Pour tous renseignements, téléphoner ou écrire : service des enseignements spéciaux U.E.R. de Bobigny, 74, rue Marcel-Cachin, 93012 BOBIGNY Cedex. Tél. : 836-55-79 poste 112.

Votre avenir, parlons-en !..

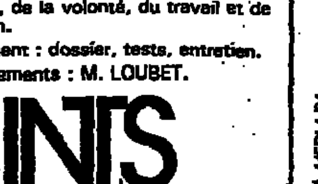
BTS EN 2 ANS - INFORMATIQUE - COMPTABILITE GESTION ACTION COMMERCIALE - SECRETARIAT DE DIRECTION

Des études pour un diplôme
Aujourd'hui, pour réussir, il faut un diplôme d'état sanctionnant des études solides, un savoir-faire technique et rationnel.
L'I.N.T.S., Institut des Techniciens Supérieurs (établissement d'enseignement technique supérieur privé), assure une préparation efficace en 2 ans, grâce à des moyens pédagogiques adaptés (laboratoires informatique, bureautique), un cadre de travail favorable, un encadrement, un contrôle régulier des connaissances.

Des études pour un métier
Le diplôme ne suffit pas. Il faut acquérir une qualification permettant d'assumer des responsabilités. L'I.N.T.S. pratique une pédagogie active (TP, études de cas, jeux de simulation) animée par une équipe de professeurs praticiens et spécialistes qui fait partager son expérience d'entreprise. De plus, les visites, les stages d'applications, les enquêtes et dossiers permettent d'apprendre progressivement le métier.



Critères d'admission
Pour réussir les études qui préparent le diplôme et le métier choisi, il faut des aptitudes, de la volonté, du travail et de la passion.
Recrutement : dossier, tests, entretien.
Renseignements : M. LOUBET.



146 rue de Charonne - 75011 PARIS
Tél. : 372.30.05

MEDIA BA

l'agenda du Monde

REPRODUCTION INTERDITE

Accessoires auto

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES
– Housses, auto-radio.
– Alarme et système anti-vol.
– Pièces d'origine BMW, Fiat.
– Saviem, Renault, Peugeot.
– Amortisseurs KONI.
– Peinture au kilo.
SERVICE EXPORT garanti.
AUTOTEC
93, avenue d'Italie, 75013 Paris. Téléph. : 331-73-58.

Camping-car

PARTICULIER VEND CAMPING-CAR
Mercedes 208 Diesel
87.000 km.
Parfait état.
Sièges modifiés
+ divers accessoires.
Prix : 45.000 francs.
Téléphone : 430-72-91.

Carrelages

DIRECT USINES
GD CHOIX – TTES MARQUES
BOCAREL – 357-08-46 +
113, av. Parmentier, Paris-11e.

Jeunesse vacances

GRANDES VACANCES Yonne « les Lutins » 5-12 ans, poneys, poterie, vie familiale, petit effectif, 3-5 ans : 30 % de remise. Tél. (16-86) 66-05-52.

Bijoux

COMPTOIR FRANÇAIS
ACHÈTE COMPTANT BEAUX BIJOUX ANCIENS
et
DÉBRIS OR, OR DENTAIRE, HORLOGERIE, LETTRES et
TIMBRES-POSTE
TÉL. : 227-40-54 +
14, de Courcelles, Mo Villiers.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
brillants – Débris or
PAUL TERRIER 225-47-77
35, rue du Colisée, 75008.
Métro St-Philippe-du-Roule.

ACHAT OR
80 F le GR.
Pièces, bijoux, débris...
Jusqu'au 31 juillet 84
en déduction de tout achat
FRANCIS JAVITT
Centre commercial Maine-Montparnasse, 75015 PARIS.
Téléphone : 538-86-52.

COMPTOIR D'ITALIE
13, avenue de Fontainebleau, 94270 Le Kremlin-Bicêtre.
Téléphone : 658-81-55.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Stages

Stages de
MICRO INFORMATIQUE
organisés du 16 au 27 juillet
16-20 : tables de calcul
23-27 : bases de données
Laboratoire Architecture no 1
Service formation : 245-76-10.

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES
10 mn porte d'Italie, Paris, tourisme, repos, retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés. petits animaux familiers acceptés.
33, avenue de Vitry,
94800 VILLEJUIF.
(1) 726-89-63, (1) 638-34-14.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et située dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1957 et reconnue par le British Council)
£16.06 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25% RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)
écrire REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tél. 843.591212. Telex 96454
ou Mme Boulton 4 Rue de la Persévérance Eaubonne 95
Tel (3) 959 26 33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

Moquettes

MOQUETTES 1er CHOIX
100.000 m²
Tous types et coloris.
Prix entrepôt. Pose assurée.
Téléphone : 757-19-19.
BINEAU MOKET'S.

A SAISIR
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark
79 F le m².
Téléphone : 658-81-12.

Philatélie

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES FRANCE EUROPE OUTRE-MER. T. 359-76-98.

Particuliers

(offres)

Vends machine à écrire électronique Brother, état neuf 1.300 F. Tél. 806-35-44.

Vacances - Tourisme - Loisirs

Driscoll House Hotel
200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 50 par semaine adultes entre 21-60 ans.
S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1.
Téléphone : 01-703-4175.

Quelques places disponibles Stages 6 jours et séjours, enfants adolescents (mixte). TENNIS dans les Cévennes : 15-28 juillet.
ÉQUITATION, TENNIS dans le Val-de-Loire : 28 juil-2 sept.
LE CLUB VERT (6) 903-50-90.

A 10 km de CAHORS (QUERCY)
HOTEL RESTAURANT
« CHEZ NADAL »
46140 GAILLAC
1/2 pens. 210 F pour 2 pers.
Rens. : tél. (65) 30-91-65.
Calme - Gastronomie.

VOUS QUI N'AVEZ PAS ENCORE RÉSERVÉ :
Ile Tudy (presqu'île)
Sud-Finistère. Grande plage (face aux îles), prox. Bénodet
L'HOTEL MODERNE
vous propose des séjours à des prix très étudiés.
Pension, 1/2 pension...
Tél. (98) 56-43-34 ou écrire.

Corse, PORTO-VECCHIO
Août, sept., 2 petites maisons sur 12 ha., oliviers, chêne-liège cft, calme. 204-14-11, ap. 19 h.

PRINCIPAUTÉ D'ANDORRE
HOTEL SOL-PARK ★★★
SANT JULIA tél. : 41043
vue panoramique, terrasse, parking, situation tranquille, prix pension complète 140 F.

CAP D'AGDE
maison dans résidence terrasse, piscine, 6/8 personnes, standing, 2 salles de bains, disponible à compter du 16 juillet. Tél. de 10 h à 17 h à Mme DOLLE 228-38-02.

Villa luxe, grand parc DOURDAN, à louer août 8.000 F. Tél. 808-11-66.

CÉLY, 30 km sud PARIS, maison paysanne, tt cft, grand jardin, libre 15 juil.-15 sept. Téléphone : 438-01-67.

L'AGENDA DU MONDE

cessera sa parution le vendredi 13 juillet 1984 et reprendra le mercredi 5 septembre 1984.

SOCIAL

LA SUPPRESSION DU 1 % POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE EST « ENVISAGÉE », déclare M. Bérégovoy

La suppression du prélèvement exceptionnel de 1 % sur l'ensemble des revenus est une mesure qui *« est envisagée parmi d'autres parce que les comptes de la Sécurité sociale sont équilibrés »*, a affirmé le 10 juillet M. Pierre Bérégovoy sur RTL. Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale a ajouté : *« Nous avons terminé 1983 avec un excédent plus élevé que celui que j'escomptais, donc une trésorerie parfaitement saine. Nous aurons un nouvel excédent en 1984. Ce qui nous permet d'aborder 1985 l'esprit tranquille, sans cotisations nouvelles, sans impôts nouveaux, peut-être même avec un allégement – ce qui sera la première fois depuis dix ans. »* Mais, a-t-il précisé, *« rien n'est encore arrêté »*.

Dans un éditorial de *FO-Hebdo* du 11 juillet, M. André Bergeron, qui a eu récemment un entretien jugé positif avec M. Bérégovoy, se dit néanmoins persuadé que *« le problème du financement de la protection sociale collective demeure, même si les comptes de 1983 sont meilleurs que les précédents »*.

LES FRONTALIERS FRANÇAIS TRAVAILLANT EN SUISSE OBTIENNENT UN ASSOUPLISSEMENT DE LEUR RÉGIME

Les frontaliers français travaillant en Suisse auront désormais le droit de détenir la valeur de 30 000 FF sur un compte suisse, au lieu de 8 000 F, a annoncé, mardi, M. Jean-Pierre Buet, président du groupement des frontaliers.

Cette mesure a été prise à la suite des entretiens du conseiller fédéral helvétique Kurt Furgler avec le ministre français des finances, M. Jacques Delors, le 4 juillet à Paris.

En outre, à propos des poursuites engagées par les autorités françaises contre des personnes dépassant le plafond des avoirs autorisés en Suisse, notamment dans les caisses d'épargne, M. Buet a indiqué que les pénalités ne seront prononcées qu'au-delà de plus de 50 000 F d'avoirs. *« Il existe ainsi une tolérance de 20 000 FF de dépassement. »*

Quelque 50 000 travailleurs frontaliers français travaillent en Suisse, dont 24 000 dans le canton de Genève. – *(AFP.)*

Le versement d'une prime réservée aux hauts fonctionnaires perturbe les relations au ministère des affaires sociales

Versée pour la première fois avec le salaire de mai, une nouvelle prime annuelle réservée aux seuls fonctionnaires de la catégorie A – la plus élevée – perturbe, depuis plusieurs mois, les relations sociales au ministère... des affaires sociales et de la solidarité nationale.

Une pétition protestant contre cette mesure, et soutenue par les sections syndicales CFDT, CGT, FO et CFTC, a recueilli plus de mille signatures parmi le personnel de l'administration centrale. Il n'est pas rare de voir, dans les couloirs des établissements publics qui dépendent du ministère de M. Bérégovoy, des affichettes qui brocardent le ministre, soupçonné *« d'accroître les inégalités, en contradiction totale avec ce que dit le gouvernement »*.

Au cabinet du ministre, on explique cependant que, depuis toujours, les services du ministère du travail font figure de parents pauvres dans l'attribution de primes exceptionnelles, notamment pour les hauts fonctionnaires. Cela a pour effet soit de dissuader les meilleurs éléments d'y débuter leur carrière, soit d'entraîner le départ des plus chevronnés vers des ministères plus généreux. On imaginait donc devoir lutter contre cette *« fuite des cerveaux »* et, tout naturellement, on pensa qu'une prime y remédierait.

Avec le budget 1984, enfin, le ministère obtenait satisfaction puisqu'un supplément de crédits des primes, s'élevant à 8 millions de francs, et s'ajoutant aux 10 millions prévus, était demandé et accordé. M. Bérégovoy décidait alors sans concertation – ce que lui reprochent les syndicats – d'attribuer ce surplus au personnel d'encadrement à raison de 6 millions de francs pour les services extérieurs et de 2 millions pour l'administration centrale, c'est-à-dire en privilégiant les administrateurs civils, les chefs de division et les chefs de bureau titulaires. Par une note – confidentielle disent encore les syndicats – en date du 28 février, il était demandé aux responsables de proposer en quinze jours une répartition de cette prime *« afin de bien individualiser »* son montant qui, selon les cas, varierait entre 6 000 F et 12 000 F.

A l'annonce de ces dispositions, les réactions syndicales devinrent d'autant plus vives que la moitié du personnel gagne moins de 9 000 F de primes par an, alors que les bénéficiaires de la prime supplémentaire, qui figurent parmi les plus hauts salaires reçoivent déjà *« en primes l'équivalent de cinq à neuf mois de salaires »*. A l'appui de leur démonstration, les syndicats soulignaient, par exemple, qu'un administrateur civil au sixième échelon, avec sept ans d'ancienneté, avait reçu 60 000 F de primes en 1983. *« Distribuer des primes supplémentaires aux hauts fonctionnaires, c'est accroître considérablement les inégalités à l'heure de la rigueur »*, notaient encore les syndicats.

Sans doute est-ce pour répliquer à cette argumentation et endiguer le malaise qui couve dans son ministère que, le 5 juin, M. Bérégovoy a adressé une note aux bénéficiaires de la *« prime complémentaire de rendement »*, versée juste avant la prime habituelle de juin et les indemnités forfaitaires trimestrielles pour travaux supplémentaires. *« Cette prime,* écrit le ministre, *est justifiée par les contraintes qui s'attachent aux fonctions que vous exercez. » « L'exercice effectif du commandement et l'organisation optimale des tâches (...) justifient la prime complémentaire qui vous est accordée »*, poursuit M. Bérégovoy, qui appelle à la poursuite de *« l'effort entrepris pour affirmer la place de ce département ministériel dans l'administration du pays »*.

A. LE.

Précision

LES ÉLECTIONS D'ADMINISTRATEURS CHEZ THOMSON

A propos des élections au conseil d'administration du groupe Thomson (*le Monde* du 22 juin), nous avons indiqué que la CGT avait remporté 28,5 % des voix, la CFDT 27,9 %, la CGC 23,3 %, FO 14,1 % et la CFTC 6,2 %. Ce premier résultat connu était établi par rapport au nombre des votants. Par rapport aux suffrages exprimés, la CGT obtient en fait 30 % des voix, nous fait observer ce syndicat. Les résultats respectifs des autres organisations sont les suivants : CFDT : 28,6 %; CGC : 20,6 %; FO :14,5 %; CFTC : 6,3 % . Sur les six sièges à pourvoir, deux sont allés à la CGT, deux à la CFDT, un à la CGC et un à FO, comme nous l'avions signalé.

Près de Lille

DEUX DIRIGEANTS DE MASSEY-FERGUSON ONT ÉTÉ « SÉQUESTRÉS » DANS LEURS BUREAUX

Une centaine de travailleurs de l'entreprise Massey-Ferguson (machines agricoles) de Marquette-lez-Lille (Nord) – une filiale du groupe canadien, – ont retenu dans les bureaux, le mardi 10 juillet ainsi que durant une partie de la nuit suivante le directeur et le chef du personnel de cette usine. L'intersyndicale CGT, CFDT, FO entendait obtenir des garanties sur le paiement intégral du mois de juillet à titre d'indemnité après la mise en *« chômage partiel total »* des mille quatre cent trente salariés de l'établissement, le 21 juin dernier – ce qui signifie que ces salariés conservent leur contrat de travail, mais seront mis en congé durant toute cette période (*le Monde* du 20 juin). Les deux responsables de l'usine ont été libérés vers 2 heures du matin, après l'arrivée des forces de l'ordre. Le 6 juillet, quelque trois cents personnes avaient défilé à Lille pour protester contre une éventuelle fermeture définitive de l'établissement. Ce dernier, fabriquant des moissonneuses-batteuses, comptait encore, il y a un an, quelques deux mille cinquante salariés, avant qu'un dur conflitt n'éclate entre la direction et l'intersyndicale à propos d'un plan de restructuration prévoyant la fermeture de la fonderie. En février, l'inspection du travail avait autorisé la suppression de quatre cent soixante-quatre emplois.

AFFAIRES

SIEMENS VA INVESTIR 3 MILLIARDS DE FRANCS DANS LES CIRCUITS INTÉGRÉS D'ICI A 1990

Le groupe ouest-allemand Siemens projette d'investir 1 milliard de deutschemarks (environ 3 milliards de francs) dans les circuits intégrés d'ici à 1990, a annoncé le 10 juillet M. Kaske, son directeur général, au cours d'une conférence de presse à Stockholm. Il a indiqué par ailleurs que l'activité microélectronique était devenue bénéficiaire après trois années de lourdes pertes.

Siemens qui a pris conscience de l'importance stratégique des composants élecroniques, redouble d'efforts aujourd'hui pour essayer de reconquérir un marché dominé largement par les Américains et les Japonais. Le groupe va ainsi consacrer 400 milliards de deutschemarks à la fabrication de mémoires de grande capacité (1 Megabits) que son usine de Regensburg en Bavière devrait livrer à partir de 1887. Plus avant, Siemens va consacrer la même somme aux mémoires de 4 Megabits qui feront leur apparition vers 1990.

Cette politique volontariste vient compléter l'accord signé la semaine passée par le groupe allemand avec le néerlandais Philips, premier producteur européen de composants. Cet accord, dont le détail n'a pas été révélé, comprendra au moins l'établissement d'un centre de recherche commun à Eindhoven. Siemens et Philips ont demandé un soutien financier de 2,4 milliards de francs (*le Monde* daté 24-25 juin) à leurs gouvernements respectifs. Cet accord, de même que les efforts faits en Grande-Bretagne, en France ou en Italie (par la société SGS-Ates), marque un réveil politique de l'Europe – tardif et encore en ordre trop dispersé – dans ce secteur déterminant pour toute l'électronique.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,7230	8,7260	– 40	– 25	– 100	– 55	– 490	– 330
$ can.	6,5495	6,5550	– 70	– 25	– 140	– 80	– 525	– 390
Yen (100)	3,6000	3,6035	+ 150	+ 180	+ 300	+ 345	+ 920	+ 1060
DM	3,0660	3,0690	+ 140	+ 165	+ 285	+ 320	+ 800	+ 900
Florin	2,7175	2,7200	+ 108	+ 130	+ 220	+ 250	+ 640	+ 730
F.B. (100)	15,1050	15,1145	– 40	+ 30	– 50	+ 70	– 80	+ 300
F.S.	3,6315	3,6360	+ 190	+ 210	+ 390	+ 430	+ 1190	+ 1300
L. (1 000)	5,0023	5,0049	– 220	– 165	– 410	– 320	– 1210	– 1000
£	11,3430	11,3530	0	+ 55	– 45	+ 30	– 105	+ 100

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11	11 1/2	11 9/16	11 15/16	11 13/16	12 3/16	12 1/2	13
DM	5	5 1/2	5 1/4	5 3/4	5 1/2	6	6	6 1/2
Florin	6	6 5/8	6	6 1/2	6 1/8	6 5/8	6 1/2	7
F.B. (100)	11 1/4	11 3/4	11	11 5/8	11 1/16	11 7/8	11 3/8	12 1/8
F.S.	4 1/4	5 1/4	4 1/2	5	4 1/2	5	4 3/4	5 1/4
L. (1 000)	14 1/2	15	15 3/8	16 1/8	15 1/2	16 1/8	16	16 7/8
£	10 1/4	11	11 1/2	12	11 3/4	12 1/4	11 7/8	12 7/16
F. franç.	11	11 1/2	11 1/8	11 7/8	11 1/4	11 15/16	12 1/8	12 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

(Publicité)

PROMOTEURS

Commercialisateur de haut niveau vous propose de vendre votre programme immobilier de 40 à 60 logements en 4 mois.

En priorité, montagne : Savoie, Haute-Savoie ; mer : Var, Alpes-Maritimes.

Résultats garantis par contrat avec responsabilité financière, commission importante demandée.

Ecrire nº 10220 *le Monde Pté* qui transmettra.

CONJONCTURE

LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES DES ENTREPRISES

Nette amélioration d'ensemble selon l'INSEE

(Suite de la première page.)

Parallèlement, la production industrielle augmente lentement, mais augmente quand même (+ 1,5 % entre le début et la fin de l'année) alors même que les coûts salariaux se ralentissent comme ils l'ont rarement fait en France : le *taux de salaire horaire n'a augmenté* que de 3,3 % au premier semestre et l'INSEE prévoit une hausse encore plus faible (+ 3,1 %) au second semestre. Tout cela permet des gains de productivité importants dans l'industrie, qu'on peut estimer supérieurs à 5 % cette année (1).

La baisse de la pression fiscale supportée par les entreprises est un autre facteur favorable. Tout compte fait, l'excédent brut d'exploitation, qui est un peu la marge brute de la firme (ce qui reste après versement des salaires, charges sociales et impôts liés à la production), retrouvera cette année des niveaux jamais atteints depuis dix ans, c'est-à-dire depuis le premier choc pétrolier (2). Cette amélioration, notons-la au passage, est fortement mise en doute par un certain nombre d'industriels. La contradiction peut s'expliquer par le fait que les calculs de l'INSEE ne tiennent pas compte des amortissements.

Toujours est-il que l'INSEE prévoit également une amélioration de l'épargne brute des firmes *« malgré le poids toujours élevé des frais financiers »* (3). Pour l'ensemble des sociétés – y compris les petits entrepreneurs – le taux d'épargne rapporté à la valeur ajoutée passerait de 10 % en 1983 à 13 % en 1984. De même *« le taux d'autofinancement augmenterait très fortement en dépit de la reprise des investissements »*.

Pouvoir d'achat des ménages en baisse

Les particuliers font évidemment les frais de cette amélioration de la santé des entreprises. C'est un peu la revanche, – ou le début de la revanche des années qui avaient suivi le premier choc pétrolier, années au cours desquelles le pouvoir d'achat des Français avait, contre toute raison, continué de progresser, alors même que les firmes s'appauvrissaient en payant avec l'Etat le surcoût énergétique imposé par l'OPEP.

Le taux de salaire horaire progressait cette année à peu près comme les prix : de 6,5 % en cours d'année, de 7,6 % en moyenne annuelle.

La masse salariale globale distribuée aux ménages n'augmenterait elle, que très lentement : + 4,7 % en moyenne annuelle, + 2,7% entre janvier et décembre 1984. Cette prévision de 2,7 % faite par l'INSEE (qui représente une baisse de 3,7 % en termes réels) exprime à elle seule mieux qu'un long discours l'ampleur du freinage des coûts salariaux : en *1983 la masse salariale distribuée* aux ménages avait augmenté de 8,4 %, *soit trois fois plus vite...* Ce résultat surprenant – même s'il prolonge une tendance qui a pris naissance à l'été 1982 – s'explique évidemment surtout par la forte baisse des effectifs salariés. Mais le très net ralentissement de la masse salariale versée aux fonctionnaires ainsi que la hausse des cotisations sociales supportée par les ménages jouent aussi leur rôle.

Malgré une amélioration du pouvoir d'achat des prestations sociales (+ 3 % entre le début et la fin de l'année, + 2,6 % en moyenne annuelle), le revenu disponible des ménages en termes réels baissera à nouveau en 1984 : de 0,8 % en moyenne annuelle. Ce recul fait suite à la stagnation voire à la baisse enregistrée en 1983 (4). Ainsi sur deux ans, le pouvoir d'achat des ménages baisse plus de 1 %.

Cette évolution – qui sauf erreur n'a pas de précédent par sa durée depuis la fin de la guerre – retentit évidemment sur la consommation : elle a baissé au premier semestre et baisserait encore au second. Le recul ne serait toutefois que de 0,2 % entre le début et la fin de l'année, grâce notamment à la consommation des « services » qui – fait de civilisation – continue de croître contre vents et marées. Mais pour les seuls produits manufacturés, quel recul : – 3,6 % en glissement, – 2,4 % en moyenne annuelle ! L'automobile est particulièrement touchée, nous l'avons dit. Et cela malgré une baisse continue du taux d'épargne des ménages (5).

Strictement conformes à la stratégie politico-économique mise en place par MM. Mauroy et Delors à partir de l'été 1982, ces évolutions opposées de la situation des ménages et de celle des entreprises ont comme conséquences prévisibles une amélioration du commerce extérieur. L'INSEE prévoit un déficit de la balance commerciale limité à 25 milliards de francs pour cette année avec un dollar à 8,15 F au second semestre (8,30 F au premier). La balance des paiements courants serait, elle aussi, déficitaire d'environ 25 milliards de francs. Mais dès la fin de cette année, nos échanges commerciaux retrouveraient l'équilibre.

Ces bons résultats se produiraient malgré une dégradation, *lente* mais certaine, de notre compétitivité : les prix français à l'exportation progressent fortement (+ 25 % en deux ans). Cette évolution n'aura cependant guère d'effet cette année, d'autant que la France va continuer d'encaisser le prix des ventes exceptionnellement élevées d'Airbus et de matériel militaire.

Le ralentissement de la hausse des prix, s'il se poursuit, est un élément très favorable au ralentissement de nos équilibres. L'INSEE prévoit que les prix de détail augmenteront entre janvier et décembre 1984 : 3,7 % au premier semestre, 2,7 % au second. Le freinage le plus net concernera les prix des services privés dont la hausse devrait être limitée à 2,8 % dans la seconde partie de l'année et à 6,8 % entre janvier et décembre. Dans le même temps, l'industrie augmentera assez fortement ses prix de détail (+ 6,9 % entre janvier et décembre) malgré d'importants gains de productivité. Un transfert s'opère ainsi entre services et industrie au profit de cette dernière.

Le rétablissement de l'économie française – son rétablissement financier – a un coût élevé en matière d'emploi. L'INSEE prévoit environ 2,5 millions de chômeurs à la fin de l'année, soit entre 320 000 et 400 000 de plus qu'à la fin de décembre 1983...

ALAIN VERNHOLES.

(1) L'INSEE estime que les gains de productivité atteindront dans l'industrie 5,3 % entre janvier et décembre (2,4 % au premier semestre, 2,6 % au second) et 5 % en moyenne annuelle.

(2) Fin 1984, l'excédent brut d'exploitation (EBE) représenterait 40 % de la valeur ajoutée contre 38 % en 1983. L'amélioration en valeur absolue est forte : + 130 milliards cette année, après + 100 milliards en 1983.

(3) L'épargne brute est ce qui reste aux sociétés après paiement des charges salariales et sociales, des dividendes, des intérêts, des impôts directs d'Etat. C'est en fait ce qui reste aux entreprises, outre les profits non distribués, pour investir.

(4) + 0,2 % en glissement, – 0,5 % en moyenne annuelle pour 1983.

(5) 14,6 % du revenu disponible début 1983 ; 13,8 % fin 1984.

L'industrie automobile gravement menacée

(Suite de la première page.)

Après le nouveau refus des 2 937 licenciements (*le Monde* du 11 juillet) – fondé selon le ministre des affaires sociales sur des motifs juridiques, – M. Calvet, président de Citroën, a annoncé le 10 juillet un *« échange de vues exceptionnel »* portant sur *« les sureffectifs »* avec chacune des six organisations syndicales. *« Concession »* de la direction de Citroën, des représentants des fédérations de la métallurgie – dont M. Sainjon de la CGT – pourront être inclus dans les délégations qui seront reçues les 13, 16 et 17 juillet.

M. Bérégovoy, qui dit avoir rencontré M. Calvet récemment et doit le revoir avant la fin de la semaine, a affirmé qu'il attendait *« beaucoup de cette confrontation utile ». « Mettez les dossiers sur la table. Je suis convaincu que vous aurez en face de vous des interlocuteurs sérieux »*, affirme-t-il avoir dit au président d'Automobiles Citroën.

Il semble pourtant que la firme automobile n'ait nullement l'intention de négocier la durée du travail. Les discussions ne pourront donc porter que sur la formation, avec les difficultés que l'on sait dans les établissements de Citroën en Ile-de-France, où la formation des travailleurs immigrés est une affaire de longue haleine et passe souvent d'abord par l'alphabétisation.

Mais, et les pouvoirs publics en ont la certitude, l'on n'évitera pas les licenciements chez Citroën. D'autant que si le marché national demeure à son niveau actuel – aucun spécialiste n'imagine qu'il se redressera au second semestre et pourra dépasser 1,8 million de voitures neuves (contre 2 millions l'an passé) – et si les immatriculations de Citroën restent aussi faibles, ce n'est pas à quelque trois mille licenciements, mais probablement au double qu'il faudra procéder si l'industrie française veut rester compétitive.

Le gouvernement va donc devoir agir rapidement. Il disposera à la fin de l'été du rapport de M. François Dalle qui, si les bruits qui sortent des réunions de la commission qu'il préside sont exacts, devrait être catastrophique : l'industrie automobile française souffrirait de sureffectifs, de sous-productivité, de mauvaise qualité, de sous-capitalisation, d'une commercialisation défaillante et d'un surendettement.

Un endettement excessif

D'ores et déjà, les cabinets ministériels travaillent sur le moyen d'améliorer la situation financière des deux groupes français dont les frais financiers dépassent 4 % du chiffre d'affaires, contre 2,5 % à la concurrence (*c'est là le résultat* de graves erreurs de gestion des groupes mais aussi de la politique menée en 1982, tant par le blocage des prix que par les mesures sociales, comme les 39 heures payées 40 et la cinquième semaine de congés payés). Améliorer la situation financière de PSA comme de Renault apparaît d'autant plus vital que le lancement de nouveaux modèles – indispensable pour rester dans la compétition – coûte entre 6 et 7 milliards de francs compte tenu des modifications des lignes de production et que la concurrence a annoncé des programmes d'investissements énormes pour les trois années à venir (150 milliards de francs pour l'industrie allemande, 40 milliards de francs pour Fiat). Une caisse publique pourrait donc porter partiellement l'endettement des groupes, un peu comme la CAPA (Caisse d'amortissement pour l'acier) – compte spécial du Trésor – avait pris en charge la dette à long terme de la sidérurgie en 1978 (avec, il est vrai pour contrepartie, la quasi-nationalisation des deux principales sociétés Usinor et Sacilor, ce qui paraît difficile pour Peugeot aujourd'hui). Il en va désormais non pas de quelques milliers de licenciements chez Citroën mais de l'avenir d'une industrie qui emploie 400 000 personnes uniquement chez les constructeurs et les sous-traitants.

BRUNO DETHOMAS.

● **La CFTC et la CGC protestent contre le projet de réforme du Conseil économique et social.** – La CFTC et la CGC ont exprimé leur désaccord avec le projet du gouvernement sur la nouvelle répartition des sièges entre les différents groupes – et les différentes organisations syndicales – au Conseil économique et social. La CFTC affirme : *« C'est ainsi que la CFDT, qui a obtenu les deux tiers des voix de la CGT* [aux élections à la Sécurité sociale], *obtient le même nombre de sièges que cette organisation, soit dix-sept, tandis que la CFTC, qui a recueilli les deux tiers des voix de la CFDT, ne se voit attribuer que six sièges, soit un tiers des sièges de la CFDT. Une telle partialité est inadmissible. »*

L'OPPOSITION DÉNONCE LA HAUSSE DES PRIX DU CARBURANT

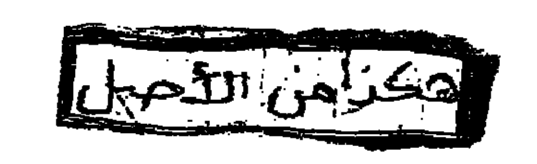
La hausse des prix du carburant continue de susciter de vives réactions en France, dans les milieux politiques et syndicaux. Pour M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, c'*« est une contradiction de plus du gouvernement qui annonce un allégement des impôts, et alourdit dans le même temps les taxes sur le carburant, à une époque où les Français se déplacent beaucoup et dans une conjoncture où l'automobile subit un essoufflement »*.

Pour M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, il s'agit d'*« un tour de passe-passe financier, doublé d'une escroquerie morale »*, le gouvernement ayant pris cette mesure pour *« compenser la perte de 5,5 milliards de francs entraînée par la suppression de la vignette tabac »*.

Telle n'est pas l'opinion du PSU qui, dans un communiqué, affirme son soutien au gouvernement en estimant que *« renchérir le cour de l'essence pour diminuer la consommation et la facture pétrolière est une démarche indispensable »*.

Le SNPMI (syndicat national du patronat moderne et indépendant) s'inquiète des réelles conséquences sur les frais de déplacement des entreprises que va provoquer la hausse brutale du prix du carburant.

● **Hausse des loyers des logements (loi de 1948).** – Les loyers des logements encore soumis à la loi de 1948 ont été augmentés à compter du 1er juillet (décret paru au *Journal officiel* du 29 juin). Contrairement à l'an passé, les hausses sont différenciées suivant les catégories : plus 4,4 % pour les III A et III B ; plus 6 % pour les II C ; plus 7 % pour les II B et les II A restant soumis à la loi de 1948. Les logements de la catégorie IV ne pourront comme à l'accoutumée subir aucune majoration annuelle.



SECTEUR PUBLIC

Dénationaliser : pourquoi ?

II. – *Un outil inadapté*

par ALBIN CHALANDON

Albin Chalandon a estimé dans un premier article (*le Monde* du 11 juillet) que les entreprises publiques partageaient et amplifiaient toutes les faiblesses traditionnelles des grandes firmes françaises et qu'elles ne pouvaient de ce fait lutter à armes égales avec leurs concurrents étrangers.

Le secteur nationalisé, nous l'avons vu hier, est composé d'entreprises peu performantes. Ne peut-il cependant apporter un surcroît de productivité par son *impact sur l'ensemble de l'économie* ?

Pour répondre à cette question, il est inutile d'évoquer longuement l'idéologie en bande dessinée qui fut la lecture favorite de la gauche jusqu'à l'épreuve du pouvoir. D'un côté, le grand capital privé, source de tous les maux, exploiteur universel, qui rançonne l'Etat, les travailleurs, les PME, les consommateurs, *etc.* De l'autre, l'entreprise publique qui, tel l'ange rédempteur, efface l'inflation, le chômage, rétablit la croissance, assure le progrès et la paix sociale.

Les faits se sont chargés de ridiculiser cette utopie. En s'en tenant à la réalité, les nationalisations peuvent remplir deux fonctions :

1) *Assurer les activités devant lesquelles le marché est défaillant, et dont on estime la présence souhaitable ou indispensable :* activités à haut risque, à cycle long, exigeant une forte accumulation de capital, comme le sont les industries nucléaires et spatiales ; activités faisant l'objet d'un monopole ou présentant un caractère de service public, où l'offre doit répondre sans défaillance à la demande – cas de la production d'électricité par exemple ; activités ou entreprises en déficit chronique ou passager dont le maintien est considéré *comme nécessaire* à la vie collective ou à l'intérêt national : chemins de fer, charbon, acier ;

2) Fournir au gouvernement une force de frappe économique et sociale, permettant de réguler la conjoncture et d'orienter l'économie. Les objectifs assignés en matière de prix, de salaires, d'emploi, d'exportation, d'investissement, peuvent contribuer au maintien des grands équilibres généraux, comme au développement de l'activité économique. Une politique industrielle, fixant des priorités en faveur de tel ou tel secteur, telle ou telle région, non seulement procède à la restructuration industrielle ou financière des entreprises, comme à leur sauvetage, lorsqu'elles sont en difficulté, mais à l'ambition de reconstituer un tissu industriel cohérent par la création de filières, c'est-à-dire d'activités intégrées.

Ainsi, la nationalisation devrait permettre de gagner en productivité au plan national bien au-delà de ce qu'elle peut faire perdre au plan de l'entreprise *elle-même*.

Tel n'est malheureusement pas le cas. L'exercice de cette double fonction conduit, en effet, à une économie dans laquelle la loi du marché est assujettie à des impératifs non économiques. *Idéologiques, s'il s'agit* d'assurer la justice sociale en éliminant les moyens privés de production (pourtant, s'agissant du service public lui-même, le système de la concession privée ne fonctionne-t-il pas souvent dans des conditions moins coûteuses pour l'Etat et plus favorable pour l'usager ?). *Sociaux,* lorsque le gouvernement veut contrôler le niveau des salaires, et surtout maintenir celui de l'emploi dans les entreprises. *Politiques,* enfin : les nationalisations visent à créer ou à maintenir, malgré leur coût faramineux, un certain nombre d'activités appartenant à des secteurs en déclin ou condamnés, mais considérés comme indispensables à la nation.

La nationalisation apparaît ainsi comme l'arme d'une politique qui se détourne volontairement de l'optimum économique, sacrifie la rentabilité à des considérations sociales ou politiques : recherche de l'autarcie ou maintien forcé d'emplois. Ce type d'économie, présent dans la plupart des pays sous-développés, implique le protectionnisme, conduit au *repliement* sur soi, impose un niveau de vie médiocre.

La France s'est historiquement tenue dans cette ligne. Mais, depuis l'extraordinaire développement qu'elle a connu ces trente-cinq dernières années, marqué notamment par la part croissante des échanges extérieurs et l'accès aux techniques de pointe, elle l'a, malgré elle, rejetée et ne peut aujourd'hui la retrouver qu'au prix d'un gigantesque bond en arrière.

Quel gouvernement serait prêt à l'accepter ? Il n'y a pas le choix : la France, vivant en économie de compétition, doit en accepter les règles : évolution extraordinairement rapide du progrès technique, acceptation d'une certaine division internationale du travail, ouverture des frontières, effort acharné de productivité pour être le meilleur.

L'existence d'un secteur public important ne peut qu'affaiblir la compétitivité. En raison des lourdeurs de gestion de l'entreprise publique ; mais surtout, du mauvais usage qu'en fait l'Etat : prélèvements excessifs sur l'épargne en faveur du secteur public, maintien de secteurs non ou peu rentables, en déclin ou condamnés, étouffement des activités nouvelles ; intervention autoritaire dans la décision des entreprises, qui les conduit à des choix le plus souvent contraires aux exigences de la compétitivité. Plus la nationalisation s'étend, plus la productivité nationale baisse.

La compétitivité est l'affaire des entreprises et d'elles seules. Imprévisible, elle est impossible à programmer : on ne sait pour quelle raison telle entreprise est compétitive ou non.

Dans une économie de compétition, le rôle de l'Etat est de créer l'environnement le plus favorable au développement des entreprises concurrentielles, mais en aucun cas d'intervenir dans leur initiative ou leur conduite. La nationalisation, dont la raison d'être est de permettre cette intervention, et dont le résultat est de créer un secteur qui n'évolue pas en fonction de sa compétitivité, n'y a pas sa place.

La Suisse offre un modèle quasi parfait de l'économie de compétition. Pas d'intervention, pas d'aide de l'Etat, pas d'entreprise publique, pas de trace de politique industrielle. Des entreprises pharmaceutiques et alimentaires *parmi* les plus fortes du monde ; ni aciérie ni raffinage ; dans les secteurs difficiles (aluminium, industrie électrique et métallurgique) seuls demeurent ceux qui ont su s'adapter et rester compétitifs. Pas de chômage. Une des économies les plus prospères et les plus saines du monde.

Mais, objectera-t-on, la nationalisation n'a-t-elle pas permis, ces dernières années, de sauver certaines entreprises et de les « restructurer ». Certes, mais d'innombrables entreprises privées ont été également « sauvées » par les concours publics. Celles qui ont été *nationalisées pouvaient* l'être de la même façon. Il a suffi d'un prêt gouvernemental, remboursable (et remboursé en deux ans), pour permettre en 1975 à Citroën de se rétablir (sans même évoquer Chrysler aux Etats-Unis).

Les *restructurations, il est vrai,* ont été facilitées par les nationalisations. Mais ces opérations sont-elles aussi bénéfiques qu'on le dit ? L'arbre ne *sert-il* pas à dissimuler la forêt ? L'important n'est pas tellement de jouer au Monopoly avec les entreprises du secteur public, mais d'assénir chacune d'entre elles, en fermant les usines vétustes, en supprimant les emplois *en surnombre, en arrêtant* les productions démodées. Là est la tâche essentielle et, pour la réaliser, la nationalisation constitue plutôt un obstacle.

Il faut enfin se poser la question : ces restructurations sont-elles toujours justifiées ? Faut-il se féliciter qu'elles conduisent lentement, mais sûrement, à la constitution de monopoles : Téléphone, Informatique, Electronique de France ? Elles reposent sur ce vieux principe de la technocratie française : une entreprise par secteur, un métier par entreprise – et sur cette conviction que plus l'entreprise est importante, mieux elle sera placée *pour trouver des partenaires internationaux.* Probabilité d'erreur dans les deux cas !

Les entreprises qui ont été nationalisées manquaient dangereusement de fonds propres. Les a-t-on reconstitués ? Oui, dans une certaine mesure, et c'est un aspect positif. Mais partiellement et inégalement. Fidèle à sa logique, l'argent public a été dirigé en priorité vers les entreprises en perte. Les rares qui faisaient des bénéfices ont été négligées, alors qu'elles auraient du être favorisées ! Toutes ont continué à accroître leur endettement. Qu'y a-t-il eu de fondamentalement changé ?

Un mal à contenir

La nationalisation présente beaucoup d'inconvénients et quelques avantages. Au fur et à mesure qu'elle se développe, les inconvénients augmentent et les avantages diminuent. Elle peut être un mal nécessaire, lorsqu'il faut créer, maintenir, ou reconstituer des activités *indispensables à la nation,* devant lesquelles le marché se dérobe. Mais un mal qu'il faut s'efforcer de contenir dans les limites les plus étroites.

Le plus grand progrès que l'on puisse faire à cet égard dans la vie politique est de ne plus la considérer ni comme une conquête ni comme un drame, mais comme une action reversible.

Par voie de conséquence, la dénationalisation doit être considérée comme une action banale qui doit se faire de façon progressive, au gré des circonstances, et non sous l'emprise d'un préjugé.

Pour rester dans la course et rat*traper leur retard* technique, les entreprises françaises doivent disposer de la souplesse et de la mobilité nécessaires pour se mesurer à leur concurrents. *Toutes, publiques* ou privées, doivent bénéficier d'une même déréglementation aussi vaste que possible. Celles du secteur public doivent être privatisées. Ce terme recouvre plusieurs actions.

D'abord, restaurer une liberté de *manœuvre* complète entre les deux secteurs. Pourquoi empêcher une entreprise du secteur public d'acquérir ou de fusionner avec une entreprise *privée, et inverse*ment, si cela permet un progrès ? Les lois ou coutumes qui interdisent ces mouvements doivent être abolies.

Ensuite, introduire une gestion de type privé permettant aux dirigeants *d'exercer leur responsabilité* en étant pleinement maîtres de leur décision, stratégie comme gestion. Pour que leur autonomie tant de fois affirmée ne soit pas un leurre, il faudrait, comme pour l'audiovisuel, créer une haute autorité *qui, composée de* « sages » (dirigeants d'entreprise et de la fonction publique), aurait la charge de désigner leurs dirigeants [par promotion interne chaque fois que cela serait possible], et de veiller à ce que le gouvernement et l'administration n'interviennent pas dans leurs affaires.

Enfin, transférer progressivement le capital d'un certain nombre d'entreprises publiques vers le secteur privé. Le secteur public est devenu beaucoup trop vaste ! (quelque 3 000 entreprises représentent 1/3 de l'investissement). Il faut l'alléger progressivement. *Cela* soulève deux problèmes majeurs : comment créer la nouvelle légitimité de l'entreprise, c'est-à-dire l'actionnaire ou le groupe d'actionnaires privés qui désigne les dirigeants ? Comment fonder la légitimité de la représentation du personnel dans le conseil d'administration ? Quel pouvoir : consultatif ou délibératif ? Quel mode de désignation : *majorité syndicale ou* non ?

Contrairement à ce que certains pensent, cette « privatisation » du secteur nationalisé n'est pas une utopie, à la condition de la faire sans hâte et sans brutalité. Les *conditions techniques nécessaires* à sa réalisation sont faciles à réunir. Une seule risque de manquer : la volonté politique ; dès que le pouvoir est conquis, on ne se défait pas aisément de ce qui le renforce.

FIN

FINANCES

DIRECTEUR DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

M. Jean Godeaux est élu président de la BRI

Après la démission de M. Fritz Leutwiler, qui quittera à la fin de l'année ses fonctions de président de la Banque nationale suisse et de la Banque des règlements internationaux (*le Monde* daté 10-11 juin), cette dernière institution a porté à sa présidence M. Jean Godeaux, gouverneur depuis mars 1982 de la Banque nationale de Belgique. M. Godeaux a été élu par le Comité de direction de la BRI, composé des gouverneurs des banques centrales des pays du groupe des Onze : Belgique, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Pays-Bas, RFA, Suède et Suisse (laquelle s'est officiellement agrégée à l'ancien groupe des Dix il y a quelques mois). M. Godeaux, qui est âgé de soixante-deux ans, prendra donc ses fonctions le 1er janvier 1985, pour une période de trois ans. Traditionnellement, la présidence de la BRI est exercée par le gouverneur de la banque centrale d'un petit pays. M. Leutwiler avait été précédé par le docteur J. Zijlstra, qui était gouverneur de la Banque nationale des Pays-Bas.

Docteur en droit et licencié en sciences économiques de l'université catholique de Louvain, M. Godeaux a commencé sa carrière à la Banque nationale en 1947. Il a ensuite occupé différentes fonctions au Fonds monétaire internaional. Entré en 1955 à la Banque Lambert, *il est* nommé dix ans après président de la Commission bancaire (Office de *contrôle* des banques) belge.

Un autre ressortissant belge, M. Alexandre Lamfalussy, actuellement *directeur général adjoint,* deviendrait en 1985 directeur général de la BRI, succédant au docteur *Guenther Schleiminger, qui* sera atteint par l'âge de la retraite. La BRI,qui joue un rôle aussi discret qu'important *dans* la gestion courante des affaires monétaires internationales,a, au cours des deux dernières années, participé, par des prêts de courte durée (garantis par les banques centrales des pays riches), aux plans de sauvetage de plusieurs pays endettés, dont le Brésil et la Hongrie.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

La grève des dockers accroît les difficultés de Mme Thatcher

De notre correspondant

Londres. – Le gouvernement de Mme Thatcher, qui jusqu'à présent estimait être en position de force pour résister aux exigences des mineurs – parce que leur grève ne semblait guère affecter l'économie nationale, – se trouve maintenant dans une situation plus délicate. Le déclenchement assez inattendu de la grève des dockers ajoute à ses difficultés, *au moment où les milieux* financiers de la City et le patronat s'inquiètent du déclin de la livre sterling et des différentes conséquences *que cela peut avoir,* d'autant que, depuis son accession au pouvoir, Mme Thatcher n'a cessé de vanter les mérites de sa politique *résolument « monétariste ».* A ce sujet, le premier ministre a été soumis à de vives attaques de la part de l'opposition, le 10 juillet, à la *Chambre des communes.*

Les conflits sociaux en cours ne sont pas la cause des ennuis que connaît actuellement la livre ; mais le pessimisme des financiers de la City s'en trouve aggravé. La monnaie britannique a constamment perdu des points par rapport au dollar depuis quatre mois et, depuis quelques jours – fait nouveau, – son cours s'est aussi affaibli vis-à-vis d'autres monnaies, européennes notamment. L'annonce, le 10 juillet, d'une augmentation en juin, bien plus forte que prévue, de la quantité de monnaie en circulation a encore renforcé l'inquiétude. On craignait, le 11 juillet, qu'il ne soit inévitable d'augmenter encore une fois les taux d'intérêt, de 1 point ou plus, alors qu'ils ont déjà été relevés la semaine dernière à 10 %. Comme le fait remarquer la principale organisation patronale, la Confédération de l'industrie britannique (CBI) risque de remettre sérieusement en cause l'objectif majeur que s'est fixé le gouvernement, à savoir de réduire le taux d'inflation à 4,5 %.

Cependant, la grève des dockers devait s'étendre, car, le 10 juillet, des pourparlers avec les employeurs ont échoué. Bien plus qu'une manifestation de soutien aux mineurs qui veulent arrêter la production dans les aciéries, cette grève a pour but de maintenir un accord très ancien, datant de 1947, qui assure aux 36 000 dockers britanniques adhérents du syndicat des transports le quasi-monopole de l'emploi dans les *principaux ports.*

Cet accord est de plus en plus « contourné » par les employeurs avec l'utilisation de nouveaux ports. *La décision de la direction de la* sidérurgie de faire appel à des entreprises indépendantes du syndicat pour préserver l'approvisionnement des aciéries en minerai de fer n'a été que le prétexte du déclenchement d'un mouvement envisagé à plusieurs reprises dans le passé par les responsables syndicaux.

Pour M. Arthur Scargill, président de l'Union nationale des mineurs (NUM), ce conflit représente un appoint précieux face au gouvernement, au moment où il s'apprête à s'engager dans ce qui *pourrait être la dernière phase de* négociations avec la direction des charbonnages. Les discussions ont été suspendues le 9 juillet ; mais elles ont cette fois bien avancé et doivent reprendre la semaine prochaine. Des deux côtés on laisse entendre qu'un arrangement est désormais possible. Cette éventualité devait être examinée par les représentants de la NUM au cours d'une réunion des instances dirigeantes du syndicat, ce 11 juillet à Sheffield.

FRANCIS CORNU.

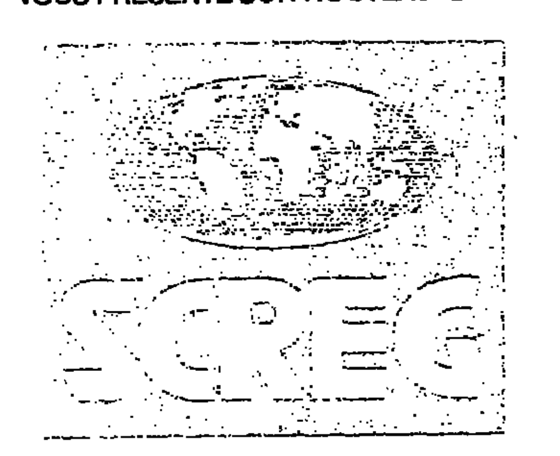




Dépôts clientèle	13.761.058
Bons de crédit foncier et obligations	2.239.310
Fonds patrimoniaux et réserves	1.800.459
Ressources totales	28.837.786
Crédits à la clientèle et crédits fonciers	7.626.341
Titres	10.122.014
Bénéfice d'exercice	24.955

Le Groupe "Monte dei Paschi", comprenant
MONTE DEI PASCHI DI SIENA
BANCA TOSCANA
CREDITO COMMERCIALE
CREDITO LOMBARDO
ITALIAN INTERNATIONAL BANK Ltd.,
gérait, au 31/12/1983, des ressources pour 43.000 milliards de lires, soit 216,3 milliards de FF.

LE GROUPE SCREG
UN DES PREMIERS GROUPES EUROPEENS
DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS
INTERVENANT DANS PLUS
DE CINQUANTE PAYS DU MONDE
VOUS PRESENTE SON NOUVEAU "LOGO"



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

RICOH COMPANY LTD

Résultats au 31 mars 1984 et perspectives de la société-mère

Dans une économie japonaise qui, dans son ensemble, est demeurée assez *stagnante*, Ricoh *Company Ltd* a enregistré grâce à ses efforts une très importante progression du chiffre d'affaires et du bénéfice net, constituant un record historique pour la société. Le chiffre d'affaires a atteint 388,7 milliards de yens, soit une augmentation de 19,2 % par rapport à l'exercice précédent, le résultat d'exploitation 26,3 milliards de yens, soit une augmentation de 44,8 %, et le bénéfice net de 12,1 milliards de yens, soit une progression de 93,9 %.

Le secteur des équipements de bureau s'est maintenu grâce à l'augmentation de la demande des firmes privées qui sont en train d'introduire des systèmes d'automation dans leur bureautique. Cette situation favorable s'est accompagnée de la venue de nouveaux intervenants sur le marché occasionnant une compétition accrue.

Durant l'exercice écoulé, la société a lancé de nouveaux produits afin de répondre à la demande des *marchés* domestique et étranger. Dans le même *temps, un ensemble de mesures ont été* prises pour organiser des unités de *ventes plus efficaces tant au* Japon qu'à l'étranger et mieux adaptées à l'ère de la bureautique. Des efforts ont été également poursuivis afin d'atteindre une productivité plus élevée grâce à un certain nombre de nouvelles mesures favorisant l'automatisation de la fabrication.

Pour financer ses programmes d'installations et d'équipements, la société a eu recours à une quatrième *émission* d'obligations convertibles non garantie d'un *montant* de 20 milliards de yens, le 31 octobre 1983. Deux autres émissions *en devises étrangères ont été lancées*, la première en obligations convertibles *d'un montant de 100 millions de* francs suisses, le 29 mars 1984, et la seconde *en obligations avec warrants s'élevant à* 30 millions de livres.

Pour l'exercice en cours qui a commencé le 1er avril 1984, Ricoh Company *Ltd espère réaliser un chiffre d'affaires* de 450 milliards de yens (+ 15,8 %), un *résultat d'exploitation* de 28 milliards de yens (+ 6,4 %) et un bénéfice net de 13 *milliards de yens* (+ 7,) %). Dans cette perspective, la société pense qu'il sera distribué un dividende intérimaire de 5 yens, par actions, puis un dividende final de même montant.

VOLVO

Volvo, pour la première fois, a vendu 1 701 voitures au mois de mai, soit 1,05 % du marché toutes marques, 2,84 % des marques importées.

A ses lecteurs
qui vivent
hors de France

Le Monde

RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE ÉDITION
INTERNATIONALE

Ils y trouveront une sélection
des informations,
commentaires et critiques
parus dans leur quotidien

BNP 1983

«Nous vous présentons ici les résultats de l'exercice 1983 de la BANQUE NATIONALE DE PARIS. La BNP sort renforcée de cet exercice. Renforcement nécessaire, compte tenu des difficultés présentes nées de l'inadaptation des structures industrielles et de l'endettement du tiers-monde. Difficultés dont il faudra des années pour venir à bout. La BNP a conscience des tournants à prendre dans un métier et un monde qui changent. *Elle s'y prépare efficacement, sachant bien que la rentabilité est la pierre de touche de* son avenir et qu'elle peut compter, pour atteindre ces objectifs, sur l'ensemble du personnel, en France et dans les 78 pays où elle est aujourd'hui implantée».

René THOMAS
Président

UNE ACTIVITÉ EN EXPANSION

Dans un environnement toujours plus difficile, tant en *France qu'à l'étranger*, la BNP a connu une nouvelle expansion de ses activités commerciales et financières. Les résultats nets ont enregistré une sensible progression : 615 millions de F pour la BNP et 1.548 millions de F pour l'ensemble du groupe.

Pour la BNP, le total du bilan a atteint 738 milliards de F contre 660 milliards de F en 1982 (+ 11,9 %). Dans le même temps, le total du *bilan consolidé croissait de* 740 à 843 milliards de F (+ 13,9 %).

En France

L'accroissement des dépôts (+ 11,7 %) *a permis de développer* de manière importante les crédits *consentis* tant aux particuliers qu'aux entreprises. Une gamme accrue de produits et services a été offerte à la clientèle.

Au service des particuliers
600.000 comptes CODEVI ont été ouverts en quelques mois. 80.000 plans d'épargne logement et 120.000 comptes d'épargne *en actions ont été souscrits*. Des formules spécifiques d'épargne ont été créées pour répondre aux besoins particuliers des associations.
Les prêts d'accession à la propriété se sont sensiblement accrus.
En fin d'année, 430 guichets automatiques de banque (G.A.B.) étaient à la disposition de nos clients.

Au service des entreprises
La *priorité a été donnée* par la banque et par ses filiales spécialisées (NATIO ÉQUIPEMENT, NATIOBAIL, Groupe du CRÉDIT UNIVERSEL, NATIO TRÉSORERIE) :

- au financement des investissements et du commerce international ;
- à l'ingénierie financière, permettant à de nombreuses entreprises de renforcer leurs fonds propres ;
- au financement de l'innovation et de la création d'entreprises ;
- au développement des services informatiques avec une gamme complète *allant de la gestion* des risques de change à la compensation multidevises en passant par la gestion de trésorerie.

Dans le monde

Le réseau international de la BNP, **l'un des tout premiers du monde**, couvre *désormais 78 pays* : deux agences ont été ouvertes à MACAO et à MUNICH et des bureaux créés à SHANGHAI et SHENZHEN en Chine, à WELLINGTON en Nouvelle-Zélande. La contrevaleur en francs français des prêts accordés à sa clientèle a représenté 98 milliards. La diversification de ses activités, notamment *dans le crédit-bail*, a été poursuivie.
La banque a renforcé sa position sur le marché international des capitaux et se *classe désormais au* **8e rang mondial sur celui des euro-émissions.**

L'accroissement des frais généraux ayant été strictement contenu, le réseau international, qui *représentait* 24 % des résultats du groupe en 1982, y contribue aujourd'hui pour 26 %. Cette amélioration est à mettre particulièrement au crédit des sièges d'Australie et du réseau européen.

	BNP		Résultats consolidés	
	millions de F	%	millions de F	%
Produit net bancaire et produits accessoires	20.060	+ 11,4	24.399	+ 11,8
Frais généraux et *amortissements*	14.180	+ 11.4	16.419	+-12,2
Résultat avant provisions, impôts et divers	5.880	+ 11,2	7.980	+ 10.9
Provisions pour créances douteuses et risques généraux	4.482	+ 15,1	5 144	+ 17.3
Résultat net	**615**	**+ 11,8**	**1.548**	**+ 4,7**

LES RESULTATS NETS SONT EN NOUVELLE PROGRESSION. Ils permettent, après distribution et en dépit d'un renforcement important des provisions *d'exploitation*, une **SENSIBLE AMÉLIORATION DES FONDS PROPRES.** Ceux-ci atteignent désormais pour l'ensemble *du groupe* 12.862 millions de F.

Denis-Beaumont et Associés

UN
NOUVEAU
SOFITEL
A LA HAYE :
SOFITEL
DEN HAAG

Votre nouvelle adresse
en Hollande :
Hôtel Sofitel Den Haag
Koningin Julianaplein 35
2595 AA Den Haag Hollande
Tél. (31) (0) 70 814901
Télex. 34001
Réserv. Résinter (6) 077.27.27.

Hotel Sofitel
Den Haag

UN NOUVEAU SOFITEL A LA HAYE SOFITEL DEN HAAG



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 juillet

Amélioration technique

Après deux séances de baisse, la Bourse de Paris s'est légèrement redressée mardi, mais sans conviction. Les courants d'affaires étaient d'une grande maigreur et les opérateurs ne montraient nul empressement à s'engager. D'abord en progrès de 0,7 %, l'indicateur instantané devait monter de 0,23 % avant de s'établir en clôture à 0,4 % environ au-dessus de son niveau précédent.

Ascension laborieuse s'il en fut, due, de l'avis général, au facteur technique, mais aussi à Wall Street « à la hausse du marché obligataire », *corrigea un spécialiste. Au tour de la corbeille, tout naturellement, les conversations portaient sur la hausse du prix de l'essence.* « Une mauvaise affaire pour les raffineurs », *disait-on. La CFR, pour sa part, a baissé de 1,2 %.*

Beaucoup parlaient aussi du dollar et de ses galipettes. « Même si le prix à payer pour notre énergie augmente, les résultats des entreprises travaillant dans la zone dollar, lançait un gérant de portefeuille, vont être excellents. » *Mais, pour l'instant, les actions de ces entreprises ne sont guère recherchées.*

D'une façon générale, les investisseurs observaient ce qui se passait outre-Atlantique dans l'espoir de voir la situation s'éclaircir pour mieux appréhender les problèmes.

La devise-titre s'est alourdie et s'est traitée entre 9,65 F et 9,67 F (contre 9,70 F/9,82 F).

Déjà bien amorcée la veille en fin d'après-midi, la reprise de l'or à Londres s'est poursuivie : page 346 dollars l'once contre 338,50 dollars.

A Paris, le lingot, tombé lundi à son plus bas niveau depuis le 18 mars 1983, a regagné 1 150 F à 97 050 F (après 97 000 F). Plus modestement, le napoléon a progressé de 1 F à 611 F.

Le volume des transactions a diminué : 17,43 millions de francs contre 19,18 millions de francs.

NEW-YORK

Repli

Le temps de la reprise à Wall Street aura duré l'espace d'une séance. Les cours se sont remis à baisser mardi après s'être vigoureusement redressés la veille. L'indice des industrielles n'a cependant pas terminé la journée au plus bas. Un moment à 1 119,92, il s'est finalement inscrit à 1 126,87, soit à 7,18 points en dessous de son niveau précédent.

Nombre de « Blue Chips », en flèche précédemment, se sont alourdies et Merck, aux prises avec une vive concurrence sur le marché des médicaments destinés à soigner l'hypertension, a baissé de 6 %.

Cependant, le bilan général a été assez mitigé et sur 1 966 valeurs traitées, 779 ont fléchi, 672 ont monté et 515 n'ont pas varié.

Le coup de poker tenté lundi par quelques opérateurs audacieux pour tester la réaction du marché n'a donc pas réussi ou vraiment réussi. De l'avis général, la Bourse s'est stabilisé, dans l'attente de nouveaux développements sur le front des taux d'intérêt.

L'inflation paraît s'être assagie, *« mais cela ne suffit pas »*, disait-on pour clarifier la situation. Les grands investisseurs disposent d'importantes liquidités, mais jugent, la plupart du temps, que l'heure *n'a pas* sonné de prendre position.

Une activité très modérée a régné et 74,81 millions de titres ont changé de mains, contre 74,83 millions.

VALEURS	Cours du 9 juillet	Cours du 10 juillet
Alcoa	34 1/4	33 5/8
A.T.T.	17 3/4	17 3/4
Boeing	46 1/8	46
Chase Manhattan Bank	38 1/2	38 3/8
Du Pont de Nemours	45 7/8	45 3/4
Eastman Kodak	70 3/4	70 3/4
Exxon	41	40 5/8
Ford	37 3/4	38 1/2
General Electric	52 1/8	51 3/4
General Foods	54 1/2	54 1/2
General Motors	67 1/2	67 1/8
Goodyear	25 3/4	25 1/8
I.B.M.	107 1/8	107
I.T.T.	30 3/4	31
Mobil Oil	26 1/2	26 3/8
Pfizer	32 7/8	32 1/4
Schlumberger	42 5/8	42 3/4
Texaco	34 1/2	33 7/8
U.A.L. Inc.	36 3/8	36
Union Carbide	52 3/4	53
U.S. Steel	22 3/4	23 1/8
Westinghouse	21 5/8	21 5/8
Xerox Corp.	39 1/8	39

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SOMMER-ALLIBERT. – Le bénéfice net consolidé a plus que doublé en 1983, passant de 33 à 76 millions de francs.

La société a « *dépassé ses objectifs avec un premier semestre brillant, mais la réduction de la consommation, le blocage des prix de ventes et la hausse des prix des matières premières ont pesé sur le deuxième semestre* », indique la direction.

Le chiffre d'affaires consolidé a atteint 4,47 milliards de francs (en progression de 15,2 %, dont 1,9 milliard réalisé à l'étranger. Les investissements industriels se sont élevés à 184 millions de francs, tandis que les effectifs sont passés de 9 300 personnes en 1982 à 9 500.

GÉNÉRALE OCCIDENTALE. – Pour l'exercice clos le 31 mars dernier, le bénéfice net consolidé (part du groupe) atteint 217,39 millions de francs, contre 190,06 millions pour un chiffre d'affaires de 27,41 milliards de francs, contre 25,57 milliards de francs. Ce résultat a été obtenu avec la prise en compte d'une importante plus-value provenant de l'investissement dans Diamond International, qui a permis de compenser les charges exceptionnelles liées à la transformation de Grand Union. Le dividende net est maintenu à 16,50 F.

COMPAGNIE DES MÉTAUX PRÉCIEUX. – Cette compagnie française passe sous le contrôle du groupe américain Engelhard Corporation, jusqu'ici son actionnaire à 50 % aux côtés de la Société de banque suisse (50 % aussi). Engelhard a fait jouer son droit d'option et racheté à cette banque suisse sa participation pour un prix non communiqué. La compagnie des métaux précieux, créée en 1935, possède cinq établissements et exerce son activité dans la fabrication, l'affinage et le négoce des métaux précieux (or, platine, argent). Elle fabrique également des produits divers faits avec ces métaux (alliages, produits chimiques, etc.) et affine les déchets. Son chiffre d'affaires s'est élevé, en 1983, à 1,4 milliard de francs. Le bénéfice d'exploitation a été de 38,28 millions de francs et le résultat net de 38 000 F.

Le groupe Engelhard, placé sur le même créneau, est un des plus importants du monde, avec un chiffre d'affaires de 2 milliards de dollars.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	9 juillet	10 juillet
Valeurs françaises	112,1	112,3
Valeurs étrangères	83,9	84,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	9 juillet	10 juillet
Indice général	169,4	169,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 11 juillet .... 11 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10 juillet	11 juillet
1 dollar (en yens)	241,60	242,40

BOURSE DE PARIS — Comptant — 10 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	26 10	2 328
5 %	38 90	2 199
3 % amort. 45-54	71	2 828
Emp. 7 % 1973	9305	..
Emp. 8,80 % 77	116 15	1 181
9,80 % 78/93	90 20	9 773
8,80 % 78/86	92 75	5 097
10,80 % 79/94	93	9 177
13,25 % 80/90	101 22	1 379
13,80 % 80/87	102 68	10 143
13,80 % 81/99	101 75	6 711
16,75 % 81/87	109 82	13 958
16,20 % 82/90	111 30	7 967
16 % juin 82	111 70	1 403
E.D.F. 7,8 % 61	139 10	7 115
E.D.F. 14,5 % 80-92	102 30	1 537
Ch. France 3 %	125 60	..
CNB Bques janv. 82	102	0 354
CNB Paribas	102 30	0 354
CNB Suez	102 35	0 354
CNI janv. 82	101 85	0 354

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delalande S.A.	690	690
Delmas-Vieljeux	729	700
Dév. Rég. P.d.C (Li)	113	114
Didot-Bottin	615	615
Dist. Indochine	484 10	....
Drag. Trav. Pub.	202 60	185 o
Duc-Lamothe	148	....
Eaux Bass. Vichy	1590	1600
Eaux Vittel	1000	1010
Ecco	2390	2400
Economats Centre	485	478
Electro-Banque	260	260
Electro-Financ.	490	480
Elf-Antargaz	182	182
E.L.M. Leblanc	821	820
Enelli-Bretagne	124	120
Entrepôts Paris	263	265
Epargne (B)	1005	....
Epargne de France	314	....
Escaut-Meuse	400	400
Eurocom	639	639
Europ. Accumul.	29	28 30
Eternit	375	372
Félix Potin	1200	1185
Ferm. Vichy (Ly)	101	107 d
Fiselens	100	98
FIPP	125	125
Frac	280 80	273 20
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	206	202

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Actions au comptant

Second marché

Hors-cote

Étrangères

SICAV 10/7

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1780	4,5 % 1973	1670	1706	1715	+ 2 69
3580	C.N.E. 3 %	3600	3600	3589	– 0 02
210	Accor	216	217	217	– 0 93
625	Europe n° 1	650	651	651	
780	Facom	832	851	850	
785	Fichet-Bauche	715	715	715	
180	Financial	177 20	177	177	
300	Gén. Belgique	266	274	274	+ 3
520	Gén. Electr.	518	510	509	– 1 35
610	Gen. Motors	636	650	653	+ 2 83
70	Goldfields	61 60	63 30	63 90	+ 3 73
43	Gd Metropolitain	42	41 50	41 30	– 1 68
198	Harmony	187	173 90	170 10	+ 1 85
34	Hitachi	34	33 40	33 40	– 1 76
570	Hoechst Akt.	547	540	545	– 0 36
76	Imp. Chemical	72	68 20	69 50	– 3 47
97	Inco. Limited	95 90	96	95 80	– 0 10
1020	IBM	1050	1042	1040	– 0 95
1360	Siemens A.G.	1335	1330	1330	– 0 37
137	Sony	143	143 80	142 10	– 0 62
186	T.D.K.	193	190	193	....
16	Toshiba Corp.	15 40	15 30	15 30	– 0 64
785	Unilever	792	787	787	– 0 63
615	Unit. Techn.	333	330 50	330 30	– 0 81
1220	Vaal Reefs	972	1030	1001	+ 2 98
565	West Deep	442	460	456	+ 3 16
480	West Hold.	384	402	396	+ 3 12
380	Xerox Corp.	372	373	373	+ 0 26
2 22	Zambia Corp.	2	2	2	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 730	8 660	8 420	8 820
ECU	6 852	6 843	....	....
Allemagne (100 DM)	306 860	306 850	293	313
Belgique (100 F)	15 116	15 104	14 400	15 500
Pays Bas (100 fl.)	272	271 880	261	281
Danemark (100 krd)	83 900	83 880	79	87
Norvège (100 k)	106 770	106 350	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	11 428	11 350	11	11 900
Grèce (100 drachmes)	7 802	7 775	6 600	8 600
Italie (1 000 lires)	5 005	5	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	364 730	363 840	354	375
Suède (100 krs)	105 130	104 850	101	108
Autriche (100 sch)	43 790	43 715	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 410	5 403	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 790	5 790	5 600	6 100
Canada ($ can 1)	6 677	6 521	6 360	6 700
Japon (100 yens)	3 598	3 592	3 480	3 840

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/7
Or fin (kilo en barre)	95100	97000
Or fin (en lingot)	95900	97050
Pièce française (20 fr)	610	611
Pièce française (10 fr)	419	.....
Pièce suisse (20 fr)	591	591
Pièce latine (20 fr)	578	576
Souverain	710	728
Pièce de 20 dollars	4085	4205
Pièce de 10 dollars	2082 50	2082 50
Pièce de 5 dollars	1255	.....
Pièce de 50 pesos	3745	3780
Pièce de 10 florins	598	596

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » **daté 11 juillet 1984 a été tiré à *440 384* exemplaires**

Près de Burgos

CINQ CAMIONS FRANÇAIS SAUTENT SUR DES BOMBES

Burgos *(Reuter)*. – Cinq camions français ont sauté sur des bombes posées sous les véhicules stationnés sur le parking d'un restaurant routier, près de Burgos, mardi 10 juillet. Un des chauffeurs français a été légèrement blessé.

Une sixième bombe a explosé sous un poids lourd espagnol également à l'arrêt devant le restaurant, à La *Brujula*, au nord de Burgos, sur la route nationale consuisant d'Irun, sur la frontière française, à Madrid.

EN AFGHANISTAN

Deux ministres règlent leurs querelles au pistolet

Que deux membres d'un gouvernement règlent leurs querelles au pistolet est une nouvelle ahurissante qui n'a pourtant rien d'inhabituel en Afghanistan. A Kaboul, le ministre de la défense, le général Abdul Kader, a tiré récemment sur celui des *télécommunications*, M. Aslam Watanjar, qu'il a blessé. Cette information *doit* évidemment être accueillie avec *une certaine prudence* puisqu'elle provient de « *sources diplomatiques occidentales* » – autrement dit, des services de renseignement – qui ont peut-être intérêt à jeter de l'huile sur le feu. Les « diplomates » ne donnent aucun détail sur la date et les circonstances de l'incident, pas plus que sur la gravité des blessures de M. Watanjar.

Il est vrai, cependant, que les règlements de comptes politiques au sein de l'équipe dirigeante afghane ont à plusieurs reprises pris un tour dramatique. En six ans, deux chefs de l'Etat (Taraki et Amin) n'ont-ils pas été assassinés ?

Les Soviétiques ne cachent pas qu'ils ont des difficultés avec ceux qu'ils ont mis en place dans la foulée de leur intervention militaire, en décembre 1979 ; et qu'ils ne sont pas parvenus, notamment, à mettre un terme aux divergences entre les hommes réunis autour de M. Babrak Karmal ni à constituer une équipe homogène. A plusieurs reprises, des rumeurs de remaniement ont circulé.

Le général Abdul Kader est l'un des principaux auteurs du coup d'Etat qui, en avril 1978, permit aux communistes de renverser le régime Daoud et de prendre le pouvoir. Alors commandant de l'aviation, il joua un rôle essentiel dans l'opération. En octobre 1978, il avait été écarté par Taraki et accusé de complot – ainsi que d'autres personnalités dont M. Karmal – et arrêté. Mais il est revenu au pouvoir grâce au coup de force soviétique et à l'élimination de Taraki et d'Amin. Pilote formé en URSS, le général Abdul Kader passe davantage pour un nationaliste fougueux que pour un communiste convaincu. M. Aslam Watanjar serait connu pour ses fermes sentiments prosoviétiques. Les deux hommes n'appartiennent pas à la même tendance du PC afghan, mais ils apparaissent surtout divisés aujourd'hui sur l'intervention soviétique et sur la façon de mener la guerre contre les « rebelles ».

Fait pour le moins troublant aussi, si l'on en croit les mêmes sources, le ministre des finances, M. Abdul Wakeel, a été remplacé la semaine dernière par le Dr Mohammed Kabir (*le Monde* du 10 juillet). Il aurait été assassiné dans des conditions qui ne sont pas précisées.

Faut-il rapprocher ces « révélations » du voyage du président Karmal à Moscou ? Chacun de ses séjours est accompagné de rumeurs sur un éventuel changement à la tête du régime afghan. Au reste, quelle personnalité est en mesure de faire cesser la lutte des clans à Kaboul ? Et le voyage de M. Karmal n'est-il pas plutôt lié à la visite, à compter de ce mercredi 11 juillet, du secrétaire général de l'ONU dans la capitale soviétique. M. de Cuellar doit s'y entretenir avec les dirigeants du Kremlin des tentatives de médiation de l'ONU dans le conflit afghan avant la reprise des « *conversations indirectes* » à ce propos, en août à Genève, entre Pakistanais et Afghans. Les Nations unies cherchent à montrer comme chaque année avant l'assemblée générale de l'automne qu'elles poursuivent leurs efforts.

POURSUITE DES NÉGOCIATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

Les mariniers assouplissent leur blocus

Les mariniers continuent à assouplir la grève de la circulation fluviale qu'ils ont entreprise depuis deux semaines pour faire aboutir leurs revendications. Les barrages de péniches restent en place dans le bassin de la Saône et sur la Marne. Un nouveau blocus a été établi sur la Seine, à la hauteur de Rouen. Cependant, les bateliers acceptent une fois par jour ou tous les deux jours de laisser passer les plaisanciers, qu'ils retenaient jusque-là.

Cette tactique moins agressive s'explique par l'ouverture de négociations, le mardi 10 juillet, au ministère des transports, entre M. Claude Martinand, directeur du cabinet de M. Fiterman, et M. Achille Delessalle, président de l'Association nationale des travailleurs indépendants de la batellerie (ANTIB).

Du côté du ministère, on estime avoir satisfait aux deux principales revendications des mariniers. Les indemnités journalières, qui varient de 300 à 400 F selon la taille de la péniche et selon les charges de famille, seront versées, dans tous les cas d'inactivité, à partir du treizième jour de chômage et jusqu'à la date d'un nouvel affrètement. D'autre part, 10 000 tonnes de charbon seront acheminées par voie d'eau depuis Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire) jusqu'à Creil (Oise). Enfin, le ministère des transports a persuadé l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC), les exportateurs de blé, EDF et Charbonnages de France de se souvenir que le transport fluvial doit être consulté en cas d'appel d'offres pour le transport de produits pondéreux.

Chez les mariniers, on estime que les solutions avancées par les pouvoirs publics ne traitent pas vraiment des difficultés de leur profession, et notamment de la concurrence déloyale, selon eux, que leur font le rail et la route. Ils restent donc sur leurs positions et attendent de la poursuite des négociations des mesures précises qui leur assureraient des affrètements moins aléatoires. Ils espèrent que le ministère de l'agriculture mettra son poids dans la balance pour que la prochaine récolte de céréales soit transportée au maximum par péniches.

REMONTÉE DU DOLLAR : 8,73 F

Après son repli technique du mardi 10 juillet dû à des ventes bénéficiaires et aux interventions des banques centrales, le dollar a effectué une vigoureuse remontée, retrouvant le cours record de 8,73 F du lundi 9 juillet à *Paris et les 2,8450 DM* touchés le même jour à Francfort. Il a même *atteint son plus haut cours historique* à Zurich à 2,40 FS.

Les milieux financiers **internationaux croient toujours à une hausse lente des taux et continuent donc à diriger leurs capitaux vers les Etats-Unis. Le gouvernement américain a réaffirmé sa volonté de ne pas intervenir sur le marché des changes, le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, estimant que le dollar est fort en raison de la *bonne santé de l'économie outre-Atlantique*.**

La livre *sterling* a établi un nouveau record de baisse par rapport à la monnaie américaine, tombant au voisinage de 1,30 dollar. Elle est déprimée par la grève des dockers s'ajoutant à celle des mineurs de charbon et par le marasme du marché du pétrole.

A Paris, la Banque de France achète du mark au cours-plancher de 3,0685 F.

La guerre du Golfe

UN PÉTROLIER BRITANNIQUE TOUCHÉ PAR DEUX MISSILES

Un pétrolier britannique, le *British Renown*, a été touché mardi 10 juillet par deux missiles tirés par un avion non identifié alors qu'il se trouvait à environ 150 kilomètres au nord-est de Bahrein et à 90 kilomètres des côtes iraniennes. L'équipage est sain et sauf et les dégâts peu importants. Un porte-parole de la firme néerlandaise de renflouage Smit Tac International a précisé que le bâtiment, qui jauge *133 000 tonnes*, naviguait à vide et devait récupérer le contenu du pétrolier *Tiburon lui-même atteint* par des missiles irakiens le 27 juin après *avoir chargé 250 000 tonnes de brut* au terminal iranien de Kharg.

A Vienne, le ministre irakien du pétrole, M. Qassem Ahmed Taki, a *déclaré* que son pays n'était *pas responsable* de l'attaque. Téhéran a annoncé l'*incident mais sans commentaires*. Selon des sources *diplomatiques*, un avion de reconnaissance à hélices portant des « marques bleues » a survolé le pétrolier avant qu'un chasseur lance les missiles. Cet avion pourrait bien être un Orion, bimoteur américain comme en possède l'Iran et qui est peint en bleu.

Par ailleurs, l'Agence de presse koweïtienne a annoncé que le directeur du département politique du ministère des affaires étrangères a adressé une mise en garde à l'ambassadeur du Japon et souligné que « *la poursuite de l'aide japonaise à l'Iran, notamment l'achat de pétrole, pourrait menacer les intérêts de Tokyo dans le monde arabe et plus particulièrement dans le Golfe* » *(AFP, Reuter)*.

Deux disparitions

LE PHYSICIEN SOVIÉTIQUE VLADIMIR LINNIK

Vladimir Linnik, physicien soviétique spécialiste de l'optique, est décédé, lundi 9 juillet, à Moscou à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

[Membre de l'Académie des sciences de l'URSS, Vladimir Linnik était né le 6 juillet 1899. Il a développé l'optique théorique ainsi que ses applications dans les domaines de l'interférométrie et de la microscopie. Ses travaux ont eu des retombées dans les secteurs militaires et spatiaux. Professeur à l'université de *Léningrad*, Vladimir *Linnik* a été à cinq reprises décoré de l'ordre de Lénine.

ET L'ÉCRIVAIN MITSOU RONAT

L'écrivain et universitaire Mitsou Ronat est morte, dimanche 8 juillet, dans un accident de la route.

[Née le 13 juin 1946, Mitsou Ronat a passé son doctorat à Vincennes, en 1973. Elle préparait, avec Jean-Claude Milner, une thèse d'Etat sur une « grammaire de l'intonation ».

Ses trois maîtres étaient Jakobson, Chomsky et Jacques Roubaud. Elle travaillait à renouveler les études sur la poésie, avec des méthodes plus raffinées et sophistiquées.

Membre du « collectif Change », elle a animé le numéro spécial de cette revue consacré, en 1978, au « Sentiment de la langue ». Elle appartenait au Conseil du Collège *international* de philosophie, qu'elle avait contribué à fonder.

Auteur d'un *Dialogue avec Chomsky* très remarqué, elle laisse un essai sur Mallarmé – *Mallarmé la lumière*, – qui devrait être publié bientôt.

● *Espionnage au profit de la RDA en Allemagne de l'Ouest*. – Un fonctionnaire ouest-allemand de trente-quatre ans, chef du service des transmissions à la direction de la police des frontières, et auparavant employé d'un service chargé d'examiner les demandes d'asile, a été arrêté et accusé d'espionnage au profit de la RDA, a annoncé lundi 9 juillet le parquet fédéral de Karlsruhe. Il aurait fourni des documents et des photos à l'Allemagne de l'Est depuis 1979.

Sur le vif

Le centre de l'univers

Je le savais bien, moi, que *j'étais le centre* de l'univers. Je l'ai toujours su. Toute petite déjà, à la maternité, il n'y en avait que pour moi. Les autres pouvaient bien crever, si je n'avais pas ma tétée je gueulais comme un putois. Ce que j'ignorais – je m'en serais doutée, – c'est qu'il n'a pas d'autre raison d'être, l'univers. Il n'existe que pour que je puisse exister, moi, Sarraute Claude. 1,53 mètre. 52 kilos. Yeux : marrons.

C'est deux astrophysiciens, un Anglais et un Américain, *tout* ce qu'il y a de plus calés, de plus sérieux, qui ont découvert ça. *Quand je l'ai lu dans la presse*, j'ai été un peu vexée, je dois le *reconnaître. Ils auraient pu me* le dire personnellement, me donner *un coup de fil ou m'écrire* un bout de lettre. Enfin, bon, tant pis...

Dès le départ, dès le *Big Bang*, la fabuleuse explosion qui a présidé, *il y a dix milliards d'années*, à sa création, il savait que j'allais *m'amener*, l'univers. Il s'y est très longuement, très soigneusement préparé. C'est qu'il y avait beaucoup à faire : je suis une petite personne très compliquée, très sophistiquée. Il a fallu installer des usines dans les étoiles pour fabriquer mon carbone et mon oxygène. Il a fallu inventer tout un système pour que mes atomes tournent rond...

Enfin, il s'est donné un mal de chien et le résultat est là. Vous me direz : pourquoi toi ? Et rien que toi ? Tu es complètement mégalo. On ne voit vraiment pas pourquoi l'univers aurait fait un tel effort et pendant si longtemps pour si peu de chose. Même sans passer au stade industriel, on peut très bien imaginer que, des comme toi, il en a sorti d'autres, cachés ailleurs quelque part dans la Galaxie.

Eh bien *non*, justement ! Les tenants du principe anthropique – *ils s'appellent* Barrow et Tipler – n'y croient pas. Il n'y a que moi. Je suis unique. Comment ils le savent ? Si les petits hommes verts existaient pour de vrai, ça se saurait, ils se seraient manifestés à d'autres qu'à Jean-Claude Bourret. Forcément, réfléchissez : ils seraient automatiquement sortis de la même ligne de production, avec les mêmes facultés, les mêmes curiosités, et ils seraient très normalement venus me faire un petit brin de visite.

Il y a quand même un truc que je voudrais bien savoir. Comment il a su, l'univers, que j'allais naître dans dix *milliards* d'années ? C'est quelqu'un qui le lui a dit, c'est pas possible. Qui ? Dieu ? Non. Dieu ça n'existe pas. Plus personne n'y croit. Alors quoi ? Un principe universel, un projet. Un projet vraiment génial. Mais quand je me regarde dans la glace, je me dis qu'il est encore à l'état d'esquisse ce projet, de brouillon.

CLAUDE SARRAUTE.

La BNP renforce massivement ses fonds propres

La Banque nationale de Paris (BNP), première banque de dépôts de France et d'Europe, troisième du monde, a entrepris de renforcer massivement ses fonds propres en lançant dans le public une tranche de 1,5 milliard de francs de titres participatifs perpétuels, assortie de bons pour la souscription d'une deuxième tranche de 1,5 milliard de francs entre *1985* et *1988*. Cet appel de 3 milliards de francs au marché financier, augmentera d'un peu moins de *25 %* les fonds propres de la banque, qui ont déjà progressé de *21 %* en *1983* à 12,86 milliards de francs. Il est destiné à financer la modernisation du groupe par accroissement de l'informatisation et développement des télé-services.

M. René Thomas, président de la BNP, a précisé, par ailleurs, qu'une augmentation régulière des fonds propres devait contrebalancer celle des risques assurés. En ce qui concerne ces risques, la BNP, dont les engagements internationaux de toute nature représentent 47,4 % des engagements totaux, a constitué, en 1983, 5 milliards de francs de provision pour créances douteuses (+ 25 %), dont 1 milliard environ sur la clientèle métropolitaine, 1 milliard pour la clientèle à partir de filiales et de succursales à l'étranger et 3 milliards pour les risques dans les pays dits « souverains », Amérique latine notamment. En *1982*, les provisions sur ces pays souverains avaient déjà doublé à 2,83 milliards de francs, et, à l'heure actuelle, elles atteignent 20 % du total des engagements sur les dits pays. Globalement, la BNP avait constituée, au *31 décembre 1983*, 19,67 milliards de francs de provision pour créances douteuses.

Malgré cet alourdissement des charges, les bénéfices du groupe ont augmenté de 8 % en 1983 à *1 522* millions de francs après réintégration des provisions ayant payé l'impôt, résultat *qualifié* de « fort honorable » dans un environnement difficile. La marge d'exploitation consolidée avant provision et impôts *a progressé de 11 % :* en France, *elle* a été de 9 % et, à l'étranger, de *18 %*, *après conversion* en francs (en devises, cette progression n'est plus que de 4 %, ce qui donne la mesure de la vive concurrence qui règne sur le marché international). En présentant au marché financier l'émission de la BNP, dont la rémunération évoluera en fonction du bénéfice du groupe, avec un minimum de 85 % du taux moyen des obligations (13,70 % à l'heure actuelle) et un maximum de 135 %, M. Thomas a souligné que la croissance moyenne des résultats consolidés de la BNP avait triplé en six ans, passant de 429 millions de francs en 1977 à *1 522* millions en *1983*, *soit un taux* annuel moyen de 20 %, avec, toutefois, un ralentissement ces dernières années.

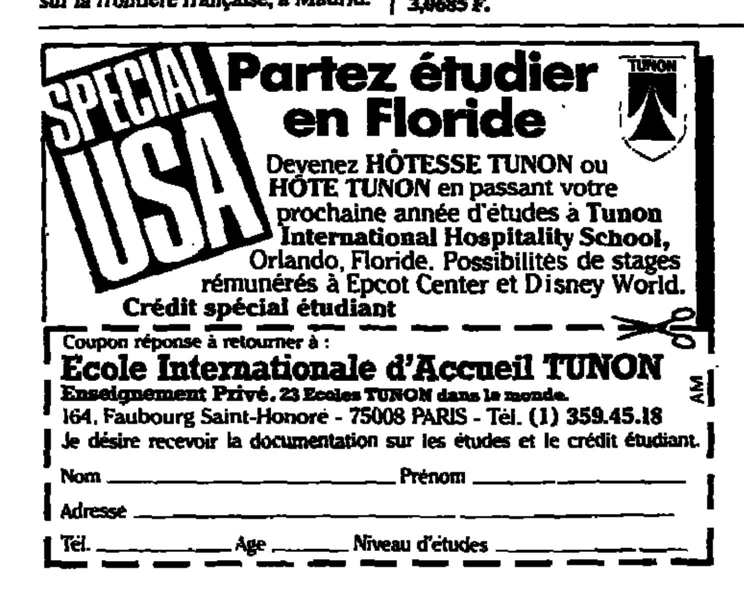
L'émission de titres participatifs de la BNP, façon détournée par l'Etat d'augmenter le capital des banques et des entreprises qu'il détient, est la plus importante réalisée à ce jour, et la première effectuée par une grande banque de dépôts. Elle a été précédée, notamment, par celles d'Indosuez (1 milliard de francs) et du Crédit commercial de France (800 millions de francs).

F. R.

L'EXCÉDENT COMMERCIAL DU JAPON A BATTU TOUS SES RECORDS AU PREMIER SEMESTRE 1984

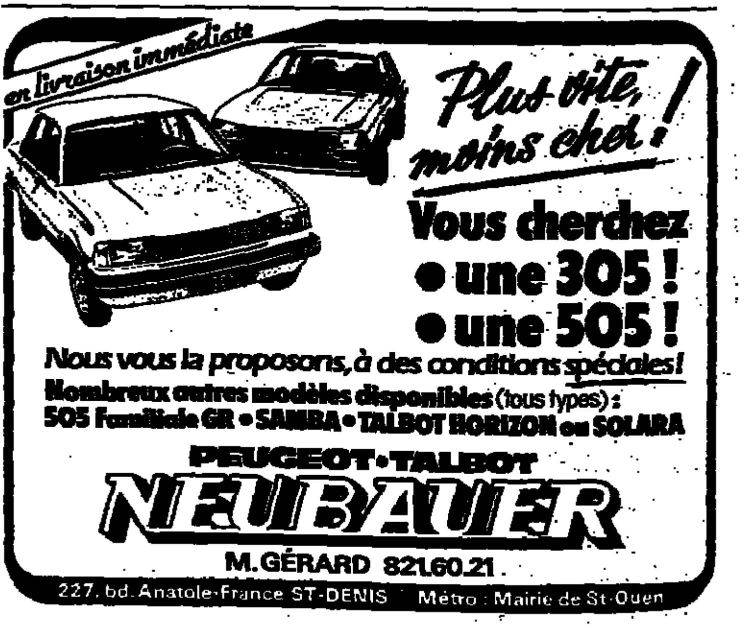
L'excédent de la balance commerciale du *Japon a battu tous* ses records au premier semestre 1984, atteignant *13,53 milliards* de dollars contre 7,52 milliards de dollars pour *le même semestre* de 1983. Les exportations ont progressé de 18,9 % et les importations de *11,5 %*. Pour les six premiers mois de l'année, les exportations à destination des Etats-Unis ont augmenté de plus de 45 % *grâce à la forte demande américaine* pour les postes de télévision en couleurs et les *magnétoscopes* en prévision des Jeux olympiques de Los Angeles.

L'excédent commercial du Japon *vis-à-vis* des Etats-Unis, qui avait déjà atteint 20,45 milliards de dollars en 1983, pourrait s'élever à 30 milliards de dollars en 1984.









A B C D E F G

